

Maître Dominique Godbout

BENJAMIN FRANKLIN

le Grand "Illuminé"

son acolyte à Montréal, l'imprimeur Fleury Mesplet
son frère "Rose-Croix" de la Loge des Neuf Sœurs à Paris, l'infâme et pervers Voltaire
nos "Illuminés canadiens" Louis-Joseph Papineau et Wilfrid Laurier

La Sarre, 2001

du même auteur :

Nos origines, nos destinées, La Sarre, 1962.

J.-Z.-Léon Patenaude et l'Histoire, Montréal, 1993.

L'Orgueil et la déchéance de la vieille France et de la Nouvelle-France, Candiac, Héritage-Québec, 1999.

Quelques extraits de la Grande Épopée de la mise en valeur des territoires du Témiscamingue, de l'Abitibi et du Nouveau Québec, La Sarre, 2000.

Table des matières

Avant-propos

1. Benjamin Franklin et l'Histoire
2. Benjamin Franklin à Montréal
3. Benjamin Franklin et l'Église catholique aux États-Unis
4. Franklin et la Révolution dite française
5. Le Grand Illuminé et l'amour de l'argent, racine de tous les maux

Annexe I : Louis-Joseph Papineau

Annexe II : L'Institut Canadien

Annexe III : Wilfrid Laurier

Annexe IV : Voltaire

Annexe V : Les Chevaliers de Colomb

Postface

Avant-propos

Le nom de Benjamin Franklin a été retenu par l'Histoire pour un double motif. Le premier consiste dans les travaux de cet autodidacte sur l'électricité. Le second, encore plus lumineux, relève de la politique : Franklin a été, comme on le sait, la cheville ouvrière de l'indépendance américaine.

Tout ceci est très connu, pour avoir été largement rapporté, commenté et même proposé par l'historiographie traditionnelle comme modèle de succès personnel, social, politique et diplomatique. Succès obtenu, a-t-on répété, grâce à un labeur incessant de la part de Franklin, joint à un renoncement exemplaire en faveur de ses concitoyens et de l'idéal démocratique.

C'est ainsi que le Bonhomme Franklin, comme on l'appelait en France à cause de sa simplicité, laissa la réputation d'un imprimeur laborieux, d'un parlementaire éclairé et d'un ambassadeur efficace.

Étaient-ce là les seuls aspects à retenir sur la carrière de cet Américain célèbre ? N'y aurait-il pas, dans la vie de Benjamin Franklin, des tranches de vie gardées secrètes et dont l'importance réelle dépasserait celle des épisodes mieux relatés ?

Précisément oui. La figure de cet homme, "aussi connue en France que la face de la lune", comme il aimait à le répéter, possédait bel et bien, tout comme l'astre de la nuit, son côté caché.

Sait-on, par exemple, que la perte du Canada par la France est attribuable en très grande partie à l'influence de Franklin ? Que les plans secrets de ce dernier étaient d'abolir les systèmes monarchique, aristocratique et hiérarchique à travers le monde ? Que ses activités obscures au sein de la franc-maçonnerie avaient pour objectif de chasser Dieu entièrement de l'esprit humain ?

Et tout cela sous le couvert d'un dévouement sans bornes envers l'humanité, et derrière un visage montrant toutes les apparences de la bonté et de la simplicité ; visage reproduit à plaisir par une foule d'artistes français sous forme de portraits, de gravures, de statuettes, de bustes, de médaillons, etc.

Sait-on enfin que la réalisation de ces bibelots, qui furent répandus partout en France, était financée par le support injustifiable du faible et naïf roi Louis XVI ? Et qu'elle avait pour but non avoué de magnifier démesurément le personnage de Franklin afin de lui permettre de répandre sournoisement, en même temps que son image, les idées les plus subversives dans les journaux officiels de l'État mis complaisamment à sa disposition par ce même Louis XVI ?

Ce n'est donc pas sans raison que le grand biographe de Benjamin Franklin, Bernard Faÿ, a écrit que son «héros» avait été "l'acteur le plus doué de son temps" ; qu'il avait été "la figure la plus mystérieuse du XVIIe siècle", figure dont le sourire de bourgeois railleur n'avait "jamais été compris".

Le temps est venu, croyons-nous, que ce «sourire énigmatique» soit enfin compris ; que le mystère de cette figure soit révélée au grand jour ; que ce grand acteur du XVIIIe siècle mette bas son masque et se révèle à tous comme l'un des grands illuminés du Prince de ce monde.

Chapitre I - Benjamin Franklin et l'Histoire

L'historien français Pierre Gaxotte, de l'Académie française, a écrit dans son histoire de La Révolution française ce qui suit de Benjamin Franklin :

Benjamin Franklin arrivait à Paris en qualité d'ambassadeur : "Tout en lui, dit un publiciste, annonçait la simplicité et l'innocence des anciennes mœurs... Il avait dépouillé la chevelure empruntée". Ce qui signifiait qu'il ne portait pas perruque. On ne l'en accueillit qu'avec plus d'admiration. Mais il avait moins d'innocence qu'il ne semblait.

Ce gros homme madré était un des principaux dignitaires de la maçonnerie américaine. À peine installé à Paris, il s'aboucha avec les frères de France et prit une part active au travail d'épuration et d'unification qui, après bien des difficultés, assura dans les loges le triomphe des éléments avancés et aboutit, en 1780, à établir la suprématie et le contrôle du Grand-Orient créé en 1773. Du coup, sa maison de Passy devint le quartier général des agitateurs. Il gouverne la loge des Neuf Sœurs (les Muses) qui réunit artistes et littérateurs, Helvétius, Lalande, Condorcet, Chamfort... Il l'aide à organiser une université libre et une société de conférences. C'est appuyé sur son bras que Voltaire se présente à la cérémonie d'initiation. Il est le grand-prêtre des philosophes, le Messie des mécontents, le patron des faiseurs de systèmes¹.

Son contemporain, John Adams, qui a côtoyé de très près Benjamin Franklin, a dit de cet homme des Ténèbres :

Durant tout le temps que j'ai siégé près de lui au Congrès, je ne l'ai jamais entendu prononcer trois phrases de suite. Tout ce que j'ai entendu de lui a été une grossière attaque contre la religion, dans une ou deux sentences, pour lesquelles je lui fis un reproche immédiat qu'il avait largement mérité².

Délégué par le Congrès des États-Unis comme commissaire à Paris, John Adams a vu aussi Benjamin Franklin quelque peu à l'œuvre (sans assister, bien sûr, à ses conciliabules et intrigues maçonniques). Il a pris la peine de rapporter dans son autobiographie :

"J'ai constaté (à Passy) que la vie du Dr. Franklin était une scène de dissipation continue... "3.

Sous forme d'une entrevue privée avec un monsieur Izzard, John Adams révèle dans son cru l'immoralité de Benjamin Franklin :

Il entama le sujet en me parlant de la situation désagréable de nos affaires en France et de leur misérable conduite par M. Deane et le Dr Franklin, ainsi que leurs agents subordonnés, adhérents et amis..., sur le pillage⁴ qui était commis à nos dépens pour gratifier des agents français..., des énormes sommes et du gaspillage d'argent fait par M. Deane, supporté en tout par le Dr Franklin..., des coups montés par l'interception des dépêches, des fraudes commises dans les qualités et les prix des marchandises achetées et expédiées en Amérique..., que le Dr Franklin était l'homme le plus sans scrupule de toute la terre, qu'il était un homme sans vérité, sans honneur, sans intégrité, aussi vilain qu'un vilain pouvait avoir respiré, et bien pire que M. Deane parce qu'il avait bien plus d'expérience, d'artifice, de ruse et d'hypocrisie⁵.

Quant aux objectifs révolutionnaires de Benjamin Franklin, John Adams nous dit sans ambages que "ses plans et son exemple étaient d'abolir la monarchie, l'aristocratie et la hiérarchie à travers le monde"⁶ dans le but, il va sans dire, d'établir sur les ruines de toute société la démocratie des Illuminés (Rose-Croix, Gnostiques).

Benjamin Franklin, qui a été qualifié non sans raison par son grand biographe français, Bernard Faÿ, d'"Apôtre des Temps modernes"⁷ fut élevé à Boston avec ses frères et sœurs, par son père, "dans la haine du pape et des Bourbons"⁸.

Un Américain, Fritz Springmeir, qui a étudié quelque peu la vie de Franklin, nous révèle, dans son livre intitulé *Be Wise as Serpents* (un conseil qui ne doit pas être pris à la légère) :

Un très fameux juif maçon, né à Boston de descendants de la tradition puritaine, est Benjamin Franklin. Son père et sa mère étaient Josiah et Abias Franklin.

Benjamin Franklin a contribué à la congrégation juive de Philadelphie Mikveh Israël. Mais Franklin ne pratiqua pas le judaïsme. Il pratiqua l'occultisme et des choses étranges pour les chrétiens.

Il devint le chef du Grand Orient occulte des francs-maçons lorsqu'il demeura en France. Il fut durant sa vie entouré de francs-maçons. Le rôle de Franklin dans l'établissement et la promotion de la franc-maçonnerie est écrasant. Son rôle dans la destruction du christianisme est tout à fait inconnu...⁹

Le brillant et patient chercheur Pierre-Georges Roy, de Lévis, a publié dans son fameux *Bulletin des Recherches historiques* un relevé des premiers journaux de l'Amérique du Nord. Nous en extrayons le paragraphe suivant :

The New England Courant, fondé en 1721 par James Franklin. Premier journal jaune d'Amérique, les Puritains l'attaquèrent avec violence et qualifièrent ses rédacteurs de Hell Fire Club. La suppression du journal ayant été décrétée, James Franklin passa son journal à Benjamin qui n'était alors qu'apprenti imprimeur¹⁰.

"C'est ainsi, nous dit Bernard Faÿ, qu'à l'âge de 17 ans, Benjamin Franklin endossa toutes les responsabilités du "premier journal radical, anticlérical et pornographique du Nouveau-Monde"¹¹.

¹ Pierre Gaxotte, *La Révolution française*, Paris, Lib. Arthème Fayard, 1988, p. 58.

² *Papers of John Adams*, Harvard University Press, 1979, p. 335.

³ *Diary and Autobiography of John Adams*, Boston, The Belknap Press of Harvard University, 1962, p. 118.

⁴ Ce pillage et ces fraudes commises ne l'étaient qu'à l'endroit du roi de France et du peuple français car ni le congrès des États-Unis ni Franklin n'avaient alors d'argent.

⁵ *Diary and Autobiography of John Adams*, p. 86-87.

⁶ David Schoenbrun, *Triumph in Paris*, Londres, Harper & Row, 1976, p. 194.

⁷ C'est le titre même d'un de ses grands ouvrages : *Franklin, the Apostle of Modern Times*, Boston, Little, Brown and Co., 1929.

⁸ Bernard Faÿ, *La Franc-Maçonnerie et la Révolution intellectuelle du XVIII^e siècle*, Paris, Librairie Française, 1961, p. 114.

⁹ Fritz Springmeir, *Be Wise as Serpents*, Claukamas, Oregon, U.S.A., 1991, p. 80-81.

¹⁰ Pierre-Georges Roy, *Les premiers journaux de l'Amérique du Nord, 1690-1799*, Le Bulletin des Recherches historiques, vol. 31, n° 8, août 1925, p. 303.

¹¹ B. Faÿ, *La Franc-Maçonnerie et la Révolution intellectuelle du XVIII^e siècle*, p. 115.

Imprimeur de métier, Benjamin Franklin n'a jamais obtenu un seul diplôme d'études ni fait d'études supérieures. Bernard Faÿ nous dit expressément que sa plus grande œuvre, son *Poor Richard*, traduit en français sous le titre de *Bonhomme Richard*, est une simple collection de pensées qu'il puisa un peu partout. "Aucune d'elle n'est originale". Il emprunta même ce titre et son idée à deux ouvrages parus en Angleterre, soit *The Almanach of Richard Saunder* et *Poor Robin*¹.

Tout ce qu'il a inventé était alors supposition courante de son temps ; son travail fut plutôt de confirmer et de définir les notions scientifiques d'autrui (p. 513).

Le grand maître de Benjamin Franklin, la source de ses inspirations scientifiques et littéraires, est sans conteste le Révérend Jean-Théophile Desaguliers, "pasteur huguenot, beau parleur, manipulateur, homme rustique et rusé"², le Rose-Croix³ qui réorganisa la Franc-Maçonnerie en Angleterre "comme le grand centre des lumières qui devait dissiper les ténèbres du siècle"⁴, et qui présida à la rédaction du livre *Constitution des Francs-Maçons*, où "l'esprit de Desaguliers se retrouve à chaque page" (p. 87) et dont il a écrit la préface pour la première édition en 1738. Franklin fit une édition américaine de cet ouvrage en 1741 (p. 88).

En plus d'avoir collaboré à cet ouvrage, Desaguliers avait fait traduire l'œuvre de S. Gravesande sur les mathématiques, celle de Mariotte sur les fluides, celle de Nieuwentyt sur la religion et la philosophie, celle de Gauger sur l'art de faire des feux de bois et de bâtir des cheminées qui tirent bien (p. 82).

Il soumit par ailleurs "un mémoire à l'Académie de Bordeaux, qui le couronna, sur l'électricité des corps" (p. 82).

Ceci rappelé, nous sommes un peu mieux à même de comprendre pourquoi le Rose-Croix Franklin, qui alla parfaire son métier d'imprimeur en Angleterre et son éducation avec les déistes et radicaux anglais, a suivi presque pas à pas les traces du Rose-Croix Desaguliers, l'un des pères de la Franc-Maçonnerie anglaise⁵. Comme Desaguliers, il publia un livre sur l'art d'améliorer les cheminées ; comme Desaguliers qui, dit-on, suivait Newton⁶ et était poussé par l'espoir de découvrir dans l'électricité le fluide universel, "moteur de toutes choses", Franklin s'appliqua aussi à des études en électricité.

Benjamin publia à Londres, en 1725, un exposé de ses croyances intitulé *A Dissertation on Liberty and Necessity* (essai sur la liberté et la nécessité) :

Il y reprenait le thème, exploité par bien des déistes avant lui, que l'homme est une mécanique dont tous les mouvements sont conditionnés par des impulsions extérieures. Il fait seulement ce qui lui donne plaisir, il évite seulement ce qui lui cause de la peine ; donc, point de vertus ni de vices, mais simplement des réflexes...

Pour marquer combien il jugeait absurde de supporter les exigences d'un Dieu et d'une morale, il déclarait (le sophisme suivant) : "en conséquence, du pouvoir infini de Dieu, on peut affirmer que rien n'existe dans l'univers sans avoir été permis par lui et sans être bien. Le mal est par conséquent exclu ainsi que le mérite et le démérite"⁷.

"Il niait donc les responsabilités humaines..." (p. 117), la fin seule justifiant les moyens car "sa seule morale était son intérêt personnel"⁸.

Le 3 octobre 1735, il publia dans sa *Gazette* un article sur l'utilité des mathématiques, leur trouvant "une nouvelle et stricte logique qui détruisait l'ancienne logique scolastique dominée par la religion du passé" (p. 164). Cet exemple démontre fort bien la perversité de son esprit car les mathématiques n'ont absolument aucun rapport avec le fait de la Révélation, le fait de l'Incarnation du Christ, pas plus qu'elles n'en ont avec la bonté et l'amour.

M. Fritz Springmeir a écrit que le rôle de Benjamin Franklin "dans la destruction du christianisme est tout à fait inconnu". Si les puissances des ténèbres ne tiennent pas à attirer l'attention sur ce rôle néfaste, il n'en demeure pas moins que la grande croisée américaine, Solange Hertz, a soulevé quelque peu le voile sur la question dans son livre *The Star Spangled Heresy : Americanism* (édité en 1992 en Californie par Veritas Press) où elle étudie l'occulte Franklin dès le premier chapitre, *The Occult Franklin*, dont nous extrayons ce qui suit :

Sa non croyance aux miracles explique la présence de Franklin à l'ouverture de la première chapelle unitarienne, fondée en Angleterre par Théophile Lindsay, laquelle devint le centre des réformateurs libéraux désireux de remplacer le christianisme désuet par la vérité scientifique... Un autre compagnon de Franklin à cet événement a été son ami Francis Dashwood, Lord le Despenser, lequel lui avait demandé son aide pour réviser le livre officiel des prières de l'Église d'Angleterre. Franklin lui-même a dit les jours heureux qu'il passa dans la propriété de ce libertain notoire et étudiant de l'occulte qui, tout en supportant le curé du village, célébrait, à ce que l'on raconte, des messes noires au milieu des ruines d'une vieille abbaye, au cours desquelles il agissait comme Prieur d'une communauté connue sous le nom de Les Moines insensés de Medmenham. Lui et Franklin décidèrent que le Livre de Prières était trop long, alors toutes les références aux sacrements et à la divinité du Christ furent bien entendu radiées.

¹ Bernard Faÿ, *Franklin, the Apostle of Modern Times*, Boston, Little, Brown and Co., 1929, p. 158-159.

² B. Faÿ, *La Franc-Maçonnerie et la Révolution intellectuelle du XVIII^e siècle*, p. 77.

³ Lady Queenborough, *Occult Theocracy*, Hawthorne, Californie, Christian Book Club America, 1968, p. 150.

⁴ B. Faÿ, *La Franc-Maçonnerie et la Révolution intellectuelle du XVIII^e siècle*, p. 87.

⁵ Desaguliers fut élu Grand Maître de la grande loge d'Angleterre en 1719. Warron Weston, *Father of Lies*, Londres, M.C.P. Publications, p. 204.

⁶ Isaac Newton, déiste, *unitarien*, dévoua une grande partie de sa vie à la théologie *occulte* et à l'alchimie. Il commenta l'Apocalypse de saint Jean en prédisant la dis-parition de l'autorité temporelle des papes. Gale E. Christianson publia à Londres en 1984 un livre intitulé *In the Presence of the Creator, Isaac Newton ans his Times* (Collier MacMillan Publishers), ouvrage comportant tout un chapitre que l'auteur coiffe d'un titre fort révélateur : *Les trésors des ténèbres, The Treasures of Darkness*, traitant de la face cachée de Newton. On apprend ainsi que Newton laissa des écrits sur la théologie et la chronologie comportant au moins un million quatre cent mille mots, ainsi que des notes et écrits alchimiques estimés à un million de mots. Parmi ses écrits *théologiques* peu orthodoxes, il y a ceux qui contredisent la doctrine chrétienne de la Sainte Trinité, ce qui est tout de même assez surprenant de la part d'un homme qui fit ses études et enseigna au Trinity College de Cambridge. Ses écrits alchimiques le révèlent comme un adepte des Rose-Croix Elias Ashmole, Michael Maier, Eirenaeus Philalethes (George Starkey), et autres.

⁷ B. Faÿ, *La Franc-Maçonnerie et la Révolution intellectuelle du XVIII^e siècle*, p. 117.

⁸ B. Faÿ, *Franklin, the Apostle of Modern Times*, Boston, p. 162.

Ajoutons que la communauté dont parle Solange Hertz portait le nom de Hell Fire Club (Club des flammes de l'enfer)¹.

Et voici ce que nous en dit E. Beresford Chancellor :

Posant en principe que Sir Francis Daswood "excédait de loin en conduite licencieuse toute débauche exhibée depuis Charles II", Wraxall poursuit : "Il avait fondé une société dont le nom fut tiré de son propre prénom : Les Franciscains, qui au nombre de douze (chacun portant le nom d'un apôtre) se rencontraient à l'abbaye Medmenham, près de Marlow dans les Bucks, sur les bords de la Tamise. Wilkes était membre de cette affreuse fraternité, dont il fait mention dans sa lettre adressée à Earl Temple et écrite de Bagshot en septembre 1762. Des rites d'une nature si subversive à toute décence et conçus comme une imitation des cérémonies et des mystères de l'Église catholique, afin d'outrager la religion elle-même, étaient célébrés là, sur lesquels on ne peut pas s'arrêter sans être étonné. Sir Francis lui-même officiait comme Grand Prêtre, habillé d'une robe de moine franciscain, offrant des libations d'une coupe de communion au mystérieux objet de leur hommage"².

Bernard Faÿ, que nous avons présenté comme le grand biographe français de Benjamin Franklin, a pu consulter sur place beaucoup de documents originaux concernant Franklin, ainsi que plusieurs fonds d'archives. Or, il affirme que :

les succès de Franklin, ses principes et ses opinions ne peuvent être compris à moins d'une étude sérieuse de sa carrière maçonnique, dans toutes ses implications... Il n'aurait pu être accepté par le gouvernement anglais ni ce qui est encore plus important n'aurait pu l'emporter sur Vergennes et Louis XVI, s'il n'avait eu le support inestimable de ses frères maçons³.

Franklin fut élu Grand Maître maçon à la loge Saint-Jean de Jérusalem de Philadelphie, le 24 juin 1734.

Bernard Faÿ raconte qu'en 1737 un pharmacien du nom d'Evan Jones, résident de Philadelphie, organisa pour son apprenti une sorte de cérémonie d'initiation maçonnique :

Reeves fut forcé de prêter un serment obscène et blasphématoire, d'avalier un laxatif et de baiser quelque chose qui n'était pas sacré... Jones s'amusait tellement (avec ses amis) qu'il ne put s'arrêter. Connaissant le goût de Franklin pour le burlesque et sachant qu'il était un fameux maçon, le pharmacien lui raconta ce qu'il avait fait et il lui lut le serment prêté par Reeves. Il lui amena Reeves et lui fit faire des supposés signes maçonniques. Franklin riait. L'histoire était corsée mais elle amusait Franklin. Franklin demanda une copie du serment et il le lut à ses amis intimes. Son atelier fut bientôt assiégé par toutes sortes de personnes anxieuses de voir ce document extraordinaire. Franklin fut ainsi compromis. Toutefois, lorsqu'il apprit que Jones était pour continuer la farce, il ne voulut pas se mêler de l'affaire plus longtemps⁴.

Il est toutefois à remarquer ici un fait très évident : c'est que le Grand Maître de la loge de Philadelphie ne mit pas fin à l'entreprise de Jones. Bien au contraire, il laissa Jones abuser du jeune Daniel Reeves jusqu'à sa fin tragique. En effet, Jones et ses acolytes conduisirent le jeune homme les yeux bandés dans une sombre cave en pensant le terrifier. Ils ne lui enlevèrent son bandeau que lorsque l'un d'entre eux, déguisé en diable, dansait devant les flammes bleues d'un bol de rhum. Comme cela n'effrayait pas Daniel Reeves, les initiateurs, par rancune (ou peut-être par pure maladresse) lancèrent le bol de rhum brûlant sur lui. Dans un instant, le garçon baigna dans les flammes en poussant des hurlements de douleur... Il mourut quelques jours plus tard, soit le 16 juin 1737.

Les maçons s'empressèrent de nier leur participation dans l'initiation et ils affirmèrent que pas un des coupables n'était maçon.

(Facile à dire, puisque les maçons se couvraient du manteau du secret absolu par serment punissable de mort...)

Toutefois l'affaire eut des conséquences. Après enquête, le coupable fut accusé d'homicide volontaire ; acquitté lors de la première audience, le cas fut soumis de nouveau à un jury au criminel. Les séances⁴ de la Cour criminelle eurent lieu durant la première semaine de janvier 1738... Le jury reconnut coupable le Dr Jones et il fut condamné à être brûlé dans la main...

Dans le journal *The Mercury* du 14 février 1738, l'imprimeur Bradford affirma que Franklin était coupable, ayant été mis au courant, d'avoir approuvé et encouragé cette initiation infamante, d'avoir pris copie du faux serment et de l'avoir lu à plusieurs personnes. Franklin écrivit qu'il avait essayé de dissuader les persécuteurs d'accomplir leur plan et il produisit des lettres de deux des plus respectables personnes de la ville donnant un témoignage favorable de son caractère.

En quoi un témoignage favorable sur son caractère pouvait-il le disculper d'avoir pris plaisir à lire un serment obscène et blasphématoire et d'avoir laissé tourner en dérision un pauvre jeune homme, et enfin d'avoir permis une moquerie, si c'était bien là une moquerie, des initiations maçonniques alors qu'il était le Grand Maître maçon de la loge Saint-Jean de Philadelphie? Aussi M. Bradford ne manqua pas de répliquer à Franklin, lui demandant comment il avait pu prendre plaisir à lire ce serment impropre à tous ses amis, s'il le désapprouvait autant qu'il le disait à la fin. Franklin ne répondit pas à cette question.

Ce très grave incident "maçonnique" révèle au grand jour l'absence complète de sens moral de Benjamin Franklin, son hypocrisie consommée et sa duplicité à utiliser les autres pour parvenir à ses fins et à se couvrir.

Benjamin Franklin, d'après Bernard Faÿ, était revenu d'Angleterre en 1726 avec les dernières doctrines des radicaux anglais :

"Si Voltaire donna une élégante tournure littéraire aux idées audacieuses des radicaux anglais, Franklin les réduisit aux termes familiers et communs"⁵.

¹ Il y avait alors "dans les quartiers élégants de Londres quatre de ces clubs, tous patronnés par la haute société, où se réunissaient, disait-on, les plus audacieux des déistes et leurs disciples, tous occupés à blasphémer Dieu, les saints, les martyrs et surtout la Vierge". (B. Faÿ, *La Franc-Maçonnerie et la Révolution intellectuelle du XVIII^e siècle*, p. 62).

² E. Beresford Chancellor, *The Hell Fire Club, the Lives of the Rakes*, Londres, Philip Allen and Co., 1925, p. 8-9.

³ B. Faÿ, *Franklin, the Apostle of Modern Times*, p. VI.

⁴ Il s'agissait d'un "serment de fidélité et de consécration au démon, dont le jeune homme dut réciter le texte à genoux, les yeux bandés" (B. Faÿ, *La Franc-Maçonnerie et la Révolution intellectuelle du XVIII^e siècle*, p. 109.)

⁵ B. Faÿ, *Franklin, the Apostle of Modern Times*, p. 106.

Ce radicalisme prêché à temps et à contre temps par Franklin n'était rien d'autre que l'utilisation du rationalisme ou du déisme à l'encontre des enseignements spirituels du Christ et de la Révélation. La morale de Franklin le maître-maçon fut celle des Gnostiques ; elle niait toute distinction entre le bien et le mal. Il avait obscurci sa conscience dans les loges et n'obéissait plus qu'à ses réflexes.

Benjamin Franklin, conclut Bernard Faÿ, "exerça sur la Franc-Maçonnerie d'Amérique, et plus tard sur celle de France, une influence prépondérante"¹. "Acteur le plus doué de son temps"², il utilisa à fonds la publicité, sa Presse, ses journaux et ses relations pour magnifier d'une façon démesurée son personnage.

Avec l'aide de ses frères maçons, il prit le contrôle des journaux des colonies américaines³, comme il prit le contrôle de ceux de France, avec la connivence même du comte Xavier Gravier de Vergennes, ministre des Affaires étrangères de Louis XVI⁴.

L'unité des colonies américaines, Franklin la prêcha en mettant en évidence dans ses journaux la devise Unite or Die (l'union ou la mort) accompagnée de l'image d'un serpent morcelé. Les colonies américaines auraient toutes et chacune pu se développer sans absolument aucun risque ni de la part des Indiens ni de la part des Français. La mort des colonies américaines était tout simplement un mythe créé de toute pièce par Franklin dans le but d'en prendre le contrôle au profit des Illuminés, comme il est survenu par la suite.

Le serpent en question, comme le souligne Solange Hertz, n'était pas un serpent ordinaire. C'était l'Ouroboros, le serpent bien connu des alchimistes. Il est habituellement représenté avec la queue dans sa gueule : c'est un symbole de cette autonomie et de cette ultime perfection par soi-même auxquelles les sages de Bensalem s'étaient dédiés. La démocratie américaine peut donc devoir plus aux sombres idéaux de l'Atlantis que l'on peut généralement le supposer⁵.

Ajoutons que ce serpent, adoré par les Gnostiques⁶ et les Rose-Croix comme le symbole de la connaissance (du bien et du mal) et de l'immortalité, n'est pas autre chose que l'antique et orgueilleux Serpent de l'Éden. Derrière le masque et l'Almanach du Pauvre Richard, il faut savoir reconnaître le vrai Franklin, c'est-à-dire l'homme dont la vie fut entièrement consacrée aux puissances des ténèbres.

Si Manley P. Hall, la grande autorité maçonnique contemporaine, au 33e degré, a pu écrire de lui :

Les historiens n'ont jamais cessé de s'émerveiller de l'énorme influence psychologique exercée par Franklin dans les politiques coloniales. Mais jusqu'à maintenant, il y en a peu qui ont réalisé que la source de son pouvoir était dans les sociétés secrètes auxquelles il appartenait et dont il était le porte-parole officiel. Franklin n'était pas un légiste, mais ses paroles devenaient loi⁷, il faut ajouter, pour comprendre un peu plus, ce que le même auteur a écrit aussi dans *The lost Keys of Freemasonry* :

Lorsque le maçon a compris que la clef du guerrier sur le bloc est la bonne application du dynamo de la puissance vivante, il a percé le mystère de l'Art de la Franc-Maçonnerie. Les énergies tourmentées de Lucifer sont dans ses mains. Mais avant de faire un pas en avant et en haut, il doit être capable de bien appliquer l'énergie. Il doit suivre les traces de son ancêtre Tubal-Caïn qui, avec la prodigieuse force du dieu de la guerre, transforma à coups de marteau son épée en soc de charrue⁸.

Mais quoi qu'en dise Manley P. Hall, depuis Adam et Ève le père du mensonge a toujours trahi tout le monde car il n'est pas le Père de la vie mais le Père de la mort. Et tous ses adeptes ont fait de même.

Comme il l'a fait au paradis terrestre, qu'il a fait perdre à nos premiers parents, Satan promet à l'homme crédule des loges maçonniques de le rendre "dieu". Il lui fait boire la coupe alléchante de son funeste orgueil, ce "sublime orgueil"⁹ qui rend l'homme égal à Dieu, tout en le privant à jamais de la vision de son Créateur et de l'éternel paradis.

Manley P. Hall nous donne une preuve irréfutable de cet orgueil satanique des Maîtres maçons, à en juger seulement par l'extrait qui suit :

Sur les marches supérieures du développement spirituel se tient le Maître maçon qui représente spirituellement le gradué de l'école de la connaissance ésotérique...

Le Maître maçon incarne la puissance de l'esprit humain, ce lien qui rattache et lie ensemble le ciel et la terre dans une chaîne sans fin...

Le Maître maçon est en vérité un soleil, un grand réflecteur de la lumière qui radie à travers son organisme, purifiée par des siècles de préparation, le pouvoir glorieux qui est la lumière de la Loge. Il est devenu en vérité le porte-parole du Très-Haut. Il se tient entre la lumière brillante de feu et le monde. À travers lui passe l'Hydre, le Grand Serpent, et de sa fourche sert alors pour l'homme la lumière de Dieu...

¹ B. Faÿ, *La Franc-Maçonnerie et la Révolution intellectuelle du XVIII^e siècle*, p. 123.

² C'est sur cette note que Bernard Faÿ termine sa biographie de Benjamin Franklin (*Franklin, the Apostle of Modern Times*, p. 515).

³ "Franklin, l'apôtre maçonnique, n'organisa pas seulement un front intellectuel maçonnique en Amérique, mais il construisit aussi une presse maçonnique et il fut, et de loin, le plus éminent journaliste (maçon) du Nouveau Monde... Il établit dans toutes les colonies anglaises de l'Amérique un réseau de journaux maçonniques animés du même esprit et travaillant de concert (à la Révolution, en prêchant) l'unité, la fraternité et la liberté". (B. Faÿ, *Revolution and Freemasonry*, p. 223).

⁴ Bernard Faÿ, *L'Esprit révolutionnaire en France et aux États-Unis*, p. 61-62 ; id., *Franklin, the Apostle of Modern Times*, p. 419.

En France, rappelle B. Faÿ, on considéra longtemps Franklin "comme le patriarche d'une nouvelle religion : *la Franc-Maçonnerie*. Même le froid et digne ministre des Affaires étrangères du roi de France, le comte de Vergennes, le traitait avec respect, affection et avec une complète confiance. Ensemble, comme amis, ils organisèrent à travers l'Europe un vaste réseau de propagande en faveur de la cause américaine. Le ministre français ne mit pas seulement à sa disposition tous les journaux de France aux mains du gouvernement, mais il créa un journal spécial dans le but de répandre les idées de Franklin, qu'il mit entièrement sous le contrôle de ce dernier et qui s'appelaient *Les Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique*, supposément publié à Antwerp" (B. Faÿ, *Revolution and Freemasonry, 1680-1800*, p. 256-257).

⁵ Solange Hertz, *Utopia*, San Monica, Californie, Veritas Press, 1993, p. 61.

⁶ William Josiah Sutton, *The Illuminati 666*, U.S.A., The Institute of Religious Knowledge, 1968, p. 59.

⁷ Manley P. Hall, *The secret Destiny of America*, Los Angeles, California, The Philosophical Research Society Inc., 1991, p. 133.

⁸ Manley P. Hall, *The Lost Keys of Freemasonry*, Richmond, Virginia, Macoy Publishing and Masonic Supply Co. Inc., 1976, p. 48.

⁹ L'expression *sublime orgueil* est tirée de la strophe des enfants de *La Marseillaise*. La paternité de ce septième couplet, attribué faussement à Marie-Joseph Chénier, a été revendiquée par le journaliste Louis Du Bois et l'abbé Antoine Pessonneaux.

Il tient dans ses mains les triples clefs ; il porte la triple couronne de l'ancien Mage car il est en vérité le Roi du ciel, de la terre et de l'enfer¹.

Au delà de ce jargon maçonnique dépourvu du plus simple bon sens qui peut bien vouloir d'un serpent lui passant à travers le corps, à moins d'avoir perdu la tête ou d'être possédé par le vieux Serpent de la Genèse ; et qui peut se prétendre le "Roi du ciel, de la terre et des enfers" à moins d'être rond comme un œuf et de vouloir, comme la Grenouille de La Fontaine, se faire aussi gros qu'un bœuf, il faut bien voir là la plus stupide des prétentions, celle d'un simple mortel qui veut s'égaliser au Dieu immortel, au Christ ressuscité et glorieux, vainqueur de la mort.

Par ailleurs, pourquoi s'affubler du titre de Maître ou décerner des titres de Maître, si ce n'est par dérision même des Saintes Écritures et de Celui qui, lui-même, a dit : "Ne vous faites pas nommer maîtres car vous n'avez qu'un Maître, le Christ" (Matthieu, xxiii, 10) ; si ce n'est pour supplanter le Christ lui-même dans les âmes, car les faux Maîtres maçons, dont la plupart ne connaissent rien à la maçonnerie opérative puisant la lumière vacillante de leur chandelle dans les ténèbres d'un Lucifer mythique, vont jusqu'à prétendre vouloir éclairer les hommes d'une lumière supérieure à celle du Christ, parce qu'ils mettent toutes les religions et toutes les croyances sur le même pied, l'erreur siégeant de droit avec la vérité. Cela est tellement évident qu'ils se font même une obligation, en vrais esclaves gnostiques², de poser à l'entrée de leur loge l'équerre et le compas sur les pages entrouvertes d'une Bible de préférence maçonnique comme pour fouler aux pieds, par leurs inavouables initiations et serments, la Parole du Dieu vivant.

La Franc-Maçonnerie, comme bien d'autres sociétés secrètes, fait remarquer William T. Still, préconise une « religion » qui est parfois appelée l'illuminisme ; et Still ajoute : "L'illuminisme est tout simplement un nom élégant pour désigner le luciférianisme"³.

Attendu que "le Gnosticisme pur est l'âme et la moëlle de la franc-maçonnerie", voici ce qu'en a écrit la renommée Nesta H. Webster :

La perversion est l'idée dominante de toutes les formes avilies du Gnosticisme. Selon Eliphas Levi, certains gnostiques introduisirent dans leurs rites cette profanation des mystères chrétiens qui forma la base de la magie noire au Moyen-Âge. La glorification du mal, qui joua un rôle si important dans le mouvement révolutionnaire moderne, constituait le credo des Ophites, qui adoraient le Serpent parce qu'il s'était révolté contre Jéhovah...

Bien sûr, cet esprit de perversion n'était pas nouveau ; plusieurs siècles auparavant, le prophète Isaïe l'avait dénoncé par ces mots : "Malheur à ceux qui appellent bien le mal et mal le bien ; qui prennent les ténèbres pour la lumière et la lumière pour les ténèbres" (Isaïe, v, 20). Mais le rôle des Gnostiques fut de réduire la perversion à un système qui liait les hommes les uns aux autres dans des sectes, sous le masque de l'illumination, dans le but d'obscurcir toutes les idées admises de morale et de religion. Et c'est cela qui constitue leur importance dans l'histoire des sociétés secrètes⁴.

Pour rendre acceptable aux adeptes des ténèbres l'ange déchu des faveurs divines, le possédé Albert Pike, de son suprême directoire dogmatique situé à Charleston aux États-Unis, l'a drapé d'un manteau de lumière factice. Désormais, les initiés ne doivent plus appeler le Père du mensonge Satan, mais le désigner uniquement sous le nom de « Lucifer » (le porteur de lumière). Ce souverain pontife des loges l'a très clairement statué dans sa voûte d'instruction du 14 juillet 1889

À vous, Souverains Grands Inspecteurs Généraux (33e degré)⁵, nous disons, pour que vous le répétiez aux Frères du 32e, 31e et 30e degré (mais non pas aux Frères des grades inférieurs) : la religion maçonnique doit être, pour nous tous, initiés de hauts grades, maintenue dans la pureté de la doctrine luciférienne. Car le Dieu Lucifer⁶ de la théurgie moderne n'est pas le diable Satan de la vieille goétie (les pratiques avec les mauvais génies)⁷.

Dans les chartes maçonniques, on peut lire les mots suivants : Lux de tenebris, ce qui veut dire la lumière vient des ténèbres, parce que, sans aucun doute, les enseignements gnostiques saturniens disent que les ténèbres contiennent la lumière.

¹ Manley P. Hall, *The Lost Keys of Freemasonry*, p. 53-57.

² "La franc-maçonnerie est la descendance directe de la Gnose, et l'Américain feu Albert Pike, le premier Pontife luciférien, ne s'est pas gêné pour affirmer que le Gnosticisme pur est l'âme et la moëlle de la franc-maçonnerie. La Gnose était la religion de Satan ; la franc-maçonnerie est donc le culte de Satan". (Domenico Margiotta, *Le Palladisme, culte de Satan-Lucifer, dans les Triangles maçonniques*, Grenoble, H. Falque, 1895, p. 42-43.)

³ William T. Still, *New World Order*, Lafayette, Louisiane, Huntington House Publishers, 1990, p. 26.

⁴ Nesta H. Webster, *Secret Societies and Subversive Movements*, Londres, Britons Publishing Society, 1955, p. 29 et ss.

⁵ Le général Garibaldi, révolutionnaire italien (ami intime du révolutionnaire et haut maçon Mazzini), fut admis au 33^e degré de la Franc-Maçonnerie du Rite Écossais. Les auteurs Paul Rosen, Meurin et Warren Weston ont publié dans leurs livres le texte suivant (qui n'a pas encore été dénié depuis 1870), extrait d'une lettre d'instructions secrètes adressée à Garibaldi par le Suprême Conseil du Rite Écossais : "La franc-maçonnerie n'est pas autre chose que la révolution en action, une conspiration permanente contre le despotisme politique et religieux. Pas un seul degré ne révèle la vérité entière ; le voile qui cache la vérité aux yeux des curieux est levé par degré.

"Pour nous, investis du suprême pouvoir, pour nous seulement, la vérité est pleinement révélée et nous fait savoir, voir et sentir que l'Homme est en même temps Dieu, Pontife et Roi de lui-même. C'est là le sublime secret, la clef de toute science, le sommet de l'initiation.

"(...) Répétez maintenant avec nous notre suprême serment :

Je jure de n'avoir pas d'autre patrie que la patrie universelle.

Je jure de m'opposer fermement, partout et toujours, aux frontières des nations, aux bornes des champs, des maisons, des boutiques et aux liens de la famille.

Je jure de détruire, même au sacrifice de ma vie, les bornes que les chrétiens humanicides ont tracées avec du sang et de la boue au nom de Dieu.

Je jure de consacrer mon existence au triomphe sans fin du progrès et de l'unité universelle et je déclare adhérer à la négation de Dieu et de l'être humain".

⁶ Le mot *Lucifer* n'existe pas dans la Bible : Albert Pike est aussi menteur que le Père du mensonge. Ce mot fut inventé par un traducteur pour la Bible latine : il a traduit le nom propre Helel ben Sharar, qui aspirait à escalader la montagne des dieux et à se faire l'égal d'Élyon, et qui, pour cette présomption, fut jeté dans les régions infernales. Il a, dis-je, traduit ce nom propre par le mot *Lucifer*, ce qui donne encore du poids à l'adage italien qui dit que tout traducteur est un traître. D'où il s'ensuit que la religion maçonnique luciférienne ne repose que sur un mythe. (Geoffrey Chapman, *The New Jerome Biblical Commentary*, Londres, The Bath Press, 1992, p. 239.)

⁷ Domenico Margiotta, op. cit., p. 62-63.

Si la lumière chasse les ténèbres, et c'est le cas, comment peut-on prétendre qu'elle soit contenue dans les ténèbres? La lumière, c'est la vérité qui éclaire toute intelligence. Les ténèbres, ce sont l'erreur, l'ignorance engendrée par l'orgueil, et le péché. Il est évident que la vérité ne peut être contenue dans l'erreur...

La Grande, la Suprême vérité, c'est le Christ. Le Christ, la Sagesse éternelle venue dans ce monde, qui éclaire tout homme (Jean, i, 9) et le libère de l'esclavage de l'ignorance, ignorance de son origine, ignorance de sa destinée : "La grâce et la vérité sont venues par Jésus-Christ" (Jean, i, 17) ; "La vérité nous affranchira" (Jean, viii, 32) ; "C'est pour rendre ce témoignage à la vérité que Je suis né et que Je suis venu dans le monde" (Jean, xviii, 37).

Seul, par Ses miracles et Sa résurrection, le Christ a prouvé Sa divinité et Son immortalité. Il n'y a donc pas à chercher ailleurs d'illumination : la transfiguration du Christ suffit à toute âme bien née. Quant aux persécuteurs, qu'ils se donnent la peine de lire dans Les Actes des Apôtres la conversion de saint Paul, cela devrait suffire pour les guérir de leur aveuglement. Tout esprit droit, non corrompu par l'orgueil ou obscurci par les faiblesses de la chair, cherche d'abord et avant tout la vérité dans la lumière et non pas à tâtons dans les ténèbres.

Peu après 1730, le rite du Palladium (culte de Lucifer) avait débuté à Charlestown, l'un des centres nerveux de la Franc-Maçonnerie américaine¹. Et au temps de la Révolution américaine, Benjamin Franklin faisait partie, avec Thomas Paine et George Clymer, du Conseil des Rose-Croix, dont certains s'appelaient les prêtres de la lumière bien entendu, il ne s'agit pas là de la lumière du Christ.

Les Rose-Croix avaient un Ordre en Angleterre appelé l'Ordre de la Rose, en France, l'Ordre du Lys et en Amérique l'Ordre du Lily (p. 82-83).

Rose-Croix est le nom d'une secte ou d'une cabale de prétendus philosophes hermétiques, nous dit une vieille édition de l'Encyclopédie britannique (1797), qui explique ensuite que les Rose-Croix prétendent connaître toutes les sciences, et surtout la médecine, détenir d'importants secrets, dont parmi ceux-ci la pierre philosophale...

Comme ils prétendaient pouvoir rajeunir les humains, on les a appelés les Immortels ; et comme ils prétendaient savoir toutes choses, on les a appelés les Illuminés.

Le nom Rose-Croix n'est pas un mot composé des deux mots latins rosa et crux, nous apprend M. Theim, mais il provient des mots latins ros, qui signifie rosée et crux qui signifie croix.

Les adeptes des Rose-Croix parlent de la façon la plus superstitieuse de ce qu'ils appellent la signature des choses, du pouvoir des étoiles sur tous les êtres corporels et de leur influence particulière sur la race humaine, de l'efficacité de la magie, et des ordres et rangs variés des démons, etc.²

Lady Queenborough (Edith Starr Miller) ajoute :

Une recherche faite par la suite sur l'organisation de la fraternité, ses dogmes et ses travaux, démontre qu'elle a été un médium pour la dissémination du Gnosticisme et un centre d'activités politiques.

Les sept fondateurs de la Franc-Maçonnerie (spéculative en Angleterre) étaient tous des Gnostiques, des Mages et des Rose-Croix anglais.

À la tête de ces fanatiques (Rose-Croix) étaient Robert Fludd, un médecin anglais, Jacob Behman, et Michel Mayer ; mais si on en croit la rumeur, ces illuminés avaient un supérieur de plus haut rang.

Robert Fludd est l'auteur de *Tractatus Apologeticus* (1617) et de *Clavis Philosophiæ et Alchymix* (1633). Il fut grandement aidé dans la fondation de l'Ordre de la Rose-Croix en Angleterre par le mauvais génie Francis Bacon, auteur de *Nova Atlantis* (1624).

Avant de conquérir la Franc-Maçonnerie, qui fut officiellement instituée (en Angleterre) en 1717, plusieurs noms étaient déjà associés intimement avec cette organisation ésotérique (les Rose-Croix). Parmi d'autres, on relève les noms de Fautus Socinius, Michael Maier, Thomas Vaughan (Philaletes), Frederich Helvetius et Théophile Desaguliers.

Dans son livre *Themis Aurea*, imprimé en 1618, Michael Maier, le Grand Maître, réfère à une résolution adoptée lors d'une réunion tenue en 1617, dans laquelle il fut formellement convenu que la Fraternité Rose-Croix devait maintenir le plus strict secret pour une période de cent ans. En effet, le 31 octobre 1617, la Convention des Sept, tenue à Magdebourg, avait décidé, pour les cent années suivantes, de qualifier ses membres comme étant les Invisibles. Elle avait renouvelé son serment de détruire l'Église de Jésus-Christ et avait décrété que, dans l'année 1717 (année où on rendit publique la fondation de la Franc-Maçonnerie spéculative en Angleterre), elle transformerait la Fraternité dans une association qui pourrait faire une propagande plus ou moins publique.

Thomas Vaughan (Eugenius Philaletes), inspiré par les écrits de Nick Stone, conçut l'idée de promouvoir les ambitions de sa secte en utilisant la Corporation des Francs-Maçons qui, avec son caractère universel, se présentait mieux que tout autre à la réalisation de son projet.

Nick Stone avait été l'un des Sept de la Convention de Magdebourg. En tant qu'architecte appartenant à la Corporation des Francs-Maçons, il avait aidé Inigo Jones, le Grand Maître des loges anglaises qui, à cette époque, n'étaient pas sectaires. D'un autre côté, en tant que Rose-Croix, il avait saisi, dans le sens luciférien, l'idée de Faustus Socinius et il avait composé, pour les neuf degrés de la Fraternité, des rituels que les chefs déclarèrent remarquables. Son rituel pour le huitième degré, Magister Templi, était réellement satanique³.

Francis Bacon, un lord anglais auteur de *Nova Atlantis* (la nouvelle Atlantide)⁴, devint très versé, nous dit William Still, dans les sciences occultes. Il s'est même dit un adepte tellement élevé en mystique (la fausse mystique, bien entendu) qu'il était en possession de toutes les connaissances. Marie Hall le décrit ainsi :

Il est le fondateur de la Franc-Maçonnerie, la lumière guide des Rose-Croix.

¹ Fritz Springmeir, *Be Wise as Serpents*, p. 76.

² *Encyclopædia Britannica*, Londres, 1797, au mot *Rose-Croix*.

³ Lady Queenborough, op. cit., p. 149-150, 152-153 ss.

⁴ La *Nova Atlantis* est cet ouvrage allégorique dans lequel "il décrit un royaume mythique appelé Bensalem, un Commonwealth de Sages, un Ordre appelé La Maison de Salomon ou un Collège de six jours de travail, qui explore toutes les branches du savoir humain. Son but ultime était celui des anciens alchimistes : la perfection de l'homme par ses propres efforts" (Solange Hertz, *Utopia*, p. 59).

Bacon avait été initié dans le nouveau libéralisme représenté à travers l'Europe par les intellectuels de sociétés secrètes vouées à la liberté religieuse et civile. Plus tard, lorsque le moment devint favorable, il lança le poids de son mouvement littéraire dans le plan de colonisation anglaise pour l'Amérique, chérissant ainsi, comme il le fit, son rêve d'un grand commonwealth dans la Nouvelle Atlantide¹.

Il est évident que la prétention de Francis Bacon à toutes les connaissances le révèle comme un très grand Gnostique, c'est-à-dire un super orgueilleux, et que son projet d'établir en Amérique un empire philosophique, un collège d'illuminés, un Royaume de mages Rose-Croix, n'est pas autre chose que l'établissement du Gouvernement des Illuminés, du Prince de ce monde, par l'intermédiaire de la démocratie, cette panacée politique universelle, capable de guérir tous les maux de l'homme et de la société. Ce que confirme fort bien le grand Illuminé des temps modernes, Manley P. Hall, en ces termes :

Bacon réalisa rapidement que le Nouveau Monde était l'environnement propre pour la réalisation de son grand rêve, l'établissement d'un empire philosophique. Il faut rappeler que Bacon n'était pas seul dans cette entreprise : il était à la tête d'une société secrète incluant parmi ses membres les plus brillants intellectuels de son temps. Tous ces hommes étaient liés ensemble par le serment commun de travailler à la cause de la démocratie mondiale. La société des philosophes inconnus de Bacon comprenait des hommes de haut rang et d'une grande influence. Ensemble avec Bacon, ils mirent à point le plan de colonisation.

Les livres d'histoire nous disent que les colons firent le long et dangereux voyage à bord de petits vaisseaux de façon à trouver un endroit où ils pourraient adorer Dieu, chacun suivant les dictats de sa propre conscience. Il y a cependant beaucoup plus que nos historiens ont osé suggérer dans leur Histoire.

Parmi les colons, il y en avait qui appartenaient à l'Ordre de la Recherche (des Rose-Croix).

Les Alchimistes, les Mystiques et les Rose-Croix furent les instruments tranchants du plan de Bacon.

Des représentants de ces groupes émigrèrent de bonne heure dans les colonies (américaines) et ils établirent leur organisation dans des endroits convenables.

Bacon s'assura que les colons américains étaient parfaitement endoctrinés avec les principes de tolérance religieuse, de démocratie politique et d'égalité sociale².

Ce qui explique assez bien le fait que ces illuminés pratiquaient la tolérance religieuse avec les aborigènes du Nouveau Monde, tout en les dépossédant de leurs terres et en les exilant au besoin et sans scrupule aucun dans de chétives réserves contrôlées par eux. On est allé jusqu'à tuer tous les bisons, par millions, pour les chasser de leurs terres par la faim et les faire mourir de leur belle mort³. Mais poursuivons avec Manley P. Hall :

Lorsque Benjamin Franklin alla en France pour être honoré par l'État, il fut reçu aussi par la Loge de la Perfection du plus fameux de tous les Ordres français...

Franklin parla au nom de l'Ordre de la Recherche (Order of the Quest) des Rose-Croix. La plupart des hommes qui travaillèrent avec lui au début de la Révolution américaine étaient membres de ce ordre. Le plan se réalisait, la Nouvelle Atlantide venait au monde, suivant le programme établi par Francis Bacon cent cinquante ans auparavant.

La montée de la démocratie américaine était nécessaire pour l'avènement d'un programme mondial. À l'heure décidée, la liberté (i.e. les droits) de l'homme fut publiquement déclarée⁴.

Corrigeons tout d'abord Hall, un peu trop zélé ici à honorer Franklin : Benjamin Franklin n'alla pas en France pour y être honoré par l'État ; il y alla avant tout comme délégué du Congrès des États-Unis pour soutirer le maximum d'aide en munitions, en hommes et en argent du naïf Louis XVI afin de pouvoir établir en Amérique du Nord le premier gouvernement d'illuminés du monde, basé non pas sur la pierre angulaire du Christ ou sur les tables de pierre du Décalogue, mais sur le mensonge de la souveraineté du peuple. Et, en second lieu, il y alla avec l'appui de toutes les puissances occultes du Prince de ce monde pour jeter les bases d'une révolution satanique devant abattre la royauté française et la religion catholique.

Quant à la liberté de l'homme, la liberté maçonnique dont parle Hall, ce cri de haine répété par tous les révolutionnaires du monde entier pour pousser les hommes à la révolte et à la violence, ce n'est rien d'autre que la permission que l'on se donne soi-même de tout faire, au mépris même des lois divines et humaines. La liberté vraie ne vient pas d'une révolution, d'une constitution ou d'une loi, elle vient avant tout de la vérité car il n'y a pas plus grand esclavage pour tout être intelligent que celui de l'ignorance. Ce n'est pas sans raison si Celui qui était plein de grâces et de vérité (Jean, i, 14) a dit : "Vous connaîtrez la vérité et la vérité vous affranchira", et encore ceci : "Celui qui pratique la vérité vient à la lumière". (Jean, iii, 21.)

Au sujet de la Nouvelle Atlantide de Bacon, William T. Still a écrit ces lignes :

La légende atlantéenne semble établir la fondation idéologique sur laquelle toutes les sociétés secrètes reposent⁵. Que ce soit le Commonwealth coopératif des Dix Rois, l'Empire philosophique, le Nouvel Ordre du Monde ou la Nouvelle Atlantide, le but est toujours le même : l'établissement d'un gouvernement mondial illuminé.

Qu'est-ce qu'un gouvernement mondial illuminé ? Il n'y a pas à chercher long-temps, le mot illuminé désigne un gouvernement sans religion⁶.

¹ William T. Still, *New World Order*, p. 47.

² Manley P. Hall, *The Secret Destiny of America*, Los Angeles, California, The Philosophical Research Society Inc., 1991, p. 128-129, 131.

³ "Le premier Secrétaire américain à la Défense, le Général Henry Knox, a dit : "Ce que nous faisons à la population indigène (aux Amérindiens) est pire que ce que les Conquistadors firent au Pérou et au Mexique". Il ajouta que les futurs historiens examineraient la *destruction* de ces peuples, ce qui aujourd'hui serait appelé *génocide*, et la décrirait en termes très sombres.

"Tout ceci était fort bien connu dans le temps. Longtemps après que John Quincy Adams, le père intellectuel du Manifest Destiny, eût délaissé le pouvoir, il devint un opposant de l'esclavage et de la politique à l'endroit des Indiens. Il a dit qu'il avait été impliqué, avec le reste des autres, dans un crime d'*extermination* d'une telle énormité que Dieu les punira sûrement pour ces péchés atroces". (Noam Chomsky, *The Prosperous Few and the Restless Many*, Berkely, California, Odonian Press, 1995, p. 56.

⁴ Manley P. Hall, op. cit., p. 133-134. Les soulignés sont de nous.

⁵ Still aurait pu préciser davantage en disant : le Gnosticisme.

⁶ Manley P. Hall, op. cit., p. 44.

Still aurait pu ajouter : un gouvernement qui fournit ses propres lumières et ses propres vérités au mépris de la Lumière, des vérités de Dieu. Un gouvernement dont l'origine maçonnique est claire :

Durant plus de trois mille ans, les sociétés secrètes ont travaillé à créer la base nécessaire à l'établissement d'une démocratie illuminée parmi les nations du monde (p. 44).

Allons toutefois droit au but, sans ergoter suivant l'expression de saint Paul (Philippiens, ii, 14) sur le travail des sociétés secrètes, et disons sans crainte aucune de nous tromper que les puissances occultes, les puissances des ténèbres ont travaillé et travaillent sans relâche, depuis l'avènement de Jésus-Christ, à l'établissement du Royaume du Prince de ce monde, du gouvernement du Prince de ce monde. Car l'Illuminisme, comme l'affirme avec raison William T. Still, est en réalité la religion d'un bienveillant Lucifer mythique et non pas de Satan. Elle est déguisée en un idéalisme politique voué à éliminer la religion et les monarchies en général, et le Christianisme en particulier, et à obtenir un contrôle global pour un Commonwealth de nations mettant en vedette la démocratie universelle¹.

Il n'y a pas là de quoi s'étonner car, comme le dit saint Paul, Satan lui-même se déguise en ange de lumière (II Cor., xi, 14).

Pourquoi la démocratie... ? Parce qu'avec la démocratie, les «illuminés» obtiennent l'appui et la collaboration aveugle de la multitude en lui attribuant, comme à un roi fanteche, la couronne de pacotille de la souveraineté.

De cette façon, les illuminés qui gouvernent de fait, dans l'ombre, tirent les ficelles et agitent le peuple comme bon il leur semble, en lui faisant endosser l'entière responsabilité des lois qu'eux-mêmes décident. Le sophisme qu'ils avancent effrontément et font accepter à la satisfaction des naïfs, c'est que la majorité décide du bien-fondé des lois ainsi un simple chiffre, un nombre décide du bien et du vrai sans égard aucun aux lois divine et naturelle. Bien entendu, ce sophisme de la règle de la majorité est passé sous silence quand il s'agit de dépenses et de déficits, car les illuminés doivent avant tout s'assurer de la docilité de leurs esclaves par l'attelage et le joug d'un endettement progressif. À ce jour, toutes les nations de la terre ont été ainsi asservies.

Combattant le faux dogme politique de la souveraineté absolue du peuple et l'assertion catégorique de Thomas Paine, le disciple «illuminé» de Benjamin Franklin qui avait écrit : "That which a whole nation chooses to do, it has a right to do" (une nation a le droit de faire ce qu'elle décide)², l'américain John Quincy Adams avait, dès le dix-huitième siècle, reconnu fort à propos qu'il était faux de prétendre que "les droits d'une nation n'ont pas d'autres limites que ses pouvoirs", et que le principe énonçant que toute nation a le droit de faire ce qu'elle veut ne peut être admis comme vrai. Les lois éternelles de justice et de moralité prédominent toute législation humaine. La violation de ces lois peut être commise par les nations, mais cette violation ne relève pas de leurs droits³.

C'est Benjamin Franklin qui envoya de Londres en Amérique Thomas Paine son disciple et son protégé⁴. C'était un quaker qui, comme Franklin, était son propre prêtre et niait la divinité du Christ⁵, un Rose-Croix initié dans les ténèbres et qui, comme Franklin, avait reçu la mission de convertir les pauvres colons américains à la religion démocratique des illuminés.

En effet, comme il est reconnu aujourd'hui, "pas plus du tiers des membres du Congrès assemblés à Philadelphie durant l'hiver 1775-1776 étaient en faveur de l'Indépendance"⁶. La Pennsylvanie était l'État-pivot⁷. John Dickenson avait persuadé la Législature de la Pennsylvanie, à l'automne 1775, de donner instruction à sa délégation de voter contre l'Indépendance si la question était soulevée au Congrès continental.

Comme il fallait gagner l'État de la Pennsylvanie à la cause de l'Indépendance et abattre Dickenson, "Franklin décida en premier lieu d'ameuter le peuple de Pennsylvanie contre sa Législature et la faction verbeuse de Dickenson qui refusait l'Indépendance. Il utilisa une arme mortelle contre eux : Thomas Paine"⁸.

En 1776, Paine commença ses séries America Crisis de treize pamphlets, et publia aussi son livret Common Sense, qui eut une influence incalculable et l'établit non seulement comme un penseur vraiment révolutionnaire, mais comme le plus violent des théoriciens politiques⁹.

Ce pamphlet, Sur le sens commun (le simple bon sens), était "la plus terrible dénonciation de la monarchie, de l'hérédité et de tout ce qui formait (alors) la base de la civilisation contemporaine"¹⁰.

Cette propagande révolutionnaire eut tout son effet parce que

Franklin avait forcé le Service des Postes anglaises (dans les Colonies américaines) à discontinuer son service. Décembre 1775 fut le dernier mois au cours duquel opérèrent les courriers anglais pour la Poste. Le service révolutionnaire des postes prit la relève, et Franklin vit à ce que seulement les journaux et les pamphlets patriotiques (entendez par là

¹ Il ne s'agit pas ici de la Démocratie directe, cette forme de Gouvernement dans laquelle le citoyen ordinaire gouverne en personne, telle qu'elle fut pratiquée dans la Grèce antique ; mais bien de cette Démocratie indirecte qualifiée par le Père Denis Fahey de *rousseauïste-maçonnique* et de *mythe philosophico-religieux* basé sur deux dogmes : le dogme tout d'abord de la Souveraineté du Peuple, c'est-à-dire le dogme affirmant que le Peuple est toujours en possession du Pouvoir souverain, que le Peuple est la source du Pouvoir et non pas Dieu ; et en second lieu, le dogme que le vote du Peuple fait ou crée ce qui est bien ou juste, exaltant ainsi l'homme à la place de Dieu.

Cette forme de gouvernement, qui devrait être appelée *démocratisme*, selon le Père Fahey, a été fréquemment condamnée par l'Église catholique. Et avec raison car, à cause de ses faux dogmes, plusieurs politiciens semblent penser qu'une majorité, lors d'une élection, les place au-dessus de la loi morale. Ce que l'adoption de certaines lois au Canada, dont le bill Omnibus, prouve amplement.

Ces erreurs sont aggravées par le fait que derrière la façade de la *démocratie*, les *États* et les nations sont arrivés à être dominés par des intérêts financiers privés. Cette domination est permanente, quelque soit le parti au pouvoir. (*The Rulers of Russia*, 1984, p. 100.)

² *The Complete Writing of Thomas Paine*, New York, Citadel Press, 1969, p. 251.

³ *Writings of John Quincy Adams*, New York, MacMillan Company, 1913, p. 70, 79.

⁴ B. Faÿ, *Franklin, the Apostle of Modern Times*, p. 375, 393.

⁵ Pour lui, la seule vraie religion était le déisme, et l'histoire de Jésus était une fable. *The Age of Reason* dans *The Complete Writings of Thomas Paine*, New York, The Citadel Press, 1969, p. 570, 583.

⁶ *Common Sense*, Londres, The Penguin Group, 1976, Introd. de l'éditeur, p. 8.

⁷ B. Fay, *Franklin, the Apostle of Modern Times*, Boston, p. 393.

⁸ *Ibid.*, p. 393.

⁹ Thomas Payne, *Common Sense*, Londres, The Penguin Group, 1976, Introduction de l'éditeur, p. 1.

¹⁰ B. Faÿ, *Franklin, the Apostle of Modern Times*, p. 393.

révolutionnaires) fussent distribués. Par cette victoire (Bernard Faÿ aurait dû écrire plus justement manœuvre), Franklin s'assura la domination de l'opinion publique pour le Congrès (p. 394).

C'est-à-dire pour les révolutionnaires siégeant au Congrès. Le livret de Thomas Paine fut ainsi répandu comme une traînée de poudre (quatre éditions dans un seul mois : les Presses de Benjamin Franklin et celles de ses amis ne chôment pas). "Il fut distribué dans toutes les colonies et cristallisa le sentiment révolutionnaire" (p. 394).

C'est ainsi que, non par voie «démocratique» mais par des manœuvres frauduleuses et la diatribe torrentielle de Thomas Paine, à laquelle aucune réplique n'était permise ni dans les journaux maçonniques ni par la voie de la poste contrôlée par Benjamin Franklin, la Révolution fut imposée aux colonies américaines.

Le but réel de cette Révolution était l'imposition d'un gouvernement d'illuminés dominant toutes les Colonies par la camisole de force d'une Constitution fédérale sans Dieu. Ce que l'Histoire prouve amplement.

Il est dit en toutes lettres, dans le préambule de la Constitution (fédérale) des États-Unis, qu'elle a été établie pour assurer les bienfaits de la liberté ; et, dans son article six, que la Constitution et les lois adoptées en vertu de celle-ci, ainsi que tous les Traités faits sous son autorité, sont la loi suprême du pays et que les juges de chaque État doivent s'y astreindre.

"Le dix-sept septembre de l'année de Notre-Seigneur mil sept cent quatre-vingt-sept", cette Constitution ayant été acceptée par George Washington, président et député de la Virginie, ainsi que par les représentants des États consentants, les Colonies américaines furent définitivement, au nom de la liberté, asservies à la dictature occulte des illuminés¹.

Le revers du Grand Sceau des États-Unis, approuvé par Benjamin Franklin, adopté par un Acte du Congrès du 15 septembre 1789 et reproduit depuis 1935 par ordre du président Franklin Delano Roosevelt sur le verso de tous les billets de banque américains d'un dollar³, révèle clairement cette dictature occulte car la pyramide tronquée⁴, surmontée de l'œil espion, avec les mots *Novus Ordo Seclorum* (le Nouvel Ordre social du monde), n'est, affirme catégoriquement Emmanuel Josephson, pas autre chose que l'insigne des Illuminés de Bavière⁵.

Très ardent maçon, comme Benjamin Franklin dont il portait le nom, le Président Franklin Delano Roosevelt, par ses nominations de juges maçons à la Cour Suprême des États-Unis, accéléra, nous apprend le brillant chercheur américain Paul A. Fisher, la déchristianisation des écoles américaines⁶.

Et Fisher ajoute :

Si on lit le magazine *New Age* (ce titre ne rappelle-t-il pas le *Novus Ordo Seclorum* des Illuminés et du Grand Sceau des États-Unis), reconnu comme la publication maçonnique la plus influente et la plus lue à travers le monde... de même que les ouvrages que ce magazine recommande sur la Fraternité, il devient évident que la Franc-Maçonnerie internationale a été, historiquement parlant, un mouvement révolutionnaire mondial organisé pour faire progresser le Gnosticisme cabalistique ; pour miner et, si possible, détruire le christianisme ; pour injecter la philosophie maçonnique dans les structures clefs du Gouvernement ; pour renverser tout Gouvernement qui ne s'accorde pas avec les principes maçonniques (p. 16).

Chapitre II - Benjamin Franklin à Montréal

Le 26 février 1776, tel que rapporté par Jean-Paul de Lagrave, historien des idéologies, le Congrès décidait d'envoyer à Montréal à titres de commissionnaires, Franklin lui-même, accompagné de Samuel Chase, de Charles Carroll et du Jésuite John Carroll, ces deux derniers ayant été éduqués en France... Le Congrès forma un comité pour examiner la com-

¹ "Avant que les Colonies américaines ne fussent unies (fédérées), la Constitution adoptée et la République établie, quinze Loges de l'Ordre des Illuminés étaient établies dans les treize Colonies. En 1785, la Loge Columbia de l'Ordre des Illuminés était établie dans la ville de New York. En faisaient partie le Gouverneur De Witt Clinton et, plus tard, Clinton Roosevelt (l'un des parents du président Franklin Delano Roosevelt), Charles A. Dana et Horace Greely. En 1876, une Loge fut établie en Virginie et Thomas Jefferson en fit partie.

"Lorsqu'on révéla en Bavière que l'Ordre des Illuminés était une conspiration révolutionnaire et que l'on attaqua Weishaupt, Jefferson, un ardent *illuminé* (qui devint Président des États-Unis) le défendit comme un philanthrope enthousiaste.

"L'Ordre des Illuminés gagna rapidement une telle importance dans les colonies que ses membres furent capables d'imposer l'insigne de l'Ordre comme le grand Sceau (le revers) des États-Unis d'Amérique".(Emmanuel Josephson, *Roosevelt's Communist Manifesto*, New York, Chedney Press, 1955, p. 24.)

² Manley P. Hall, *The Secret Destiny of America*, p. 175.

³ À preuve, cette lettre du 6 février 1951 adressée à Dal Lee par Henry A. Wallace qui fut Vice-Président de États-Unis :

"(En lisant la publication du Département d'État sur l'histoire du Sceau des États-Unis), j'ai remarqué la reproduction en couleur du revers du Sceau. Roosevelt (qui se trouvait à mes côtés et regardait cette reproduction) fut tout d'abord frappé par la représentation de l'œil qui voit tout, cette représentation maçonnique du Grand Architecte de l'Univers. Ensuite, il fut impressionné par l'idée que la fondation du Nouvel Ordre des Âges avait été posée en 1776 et qu'il ne pouvait se compléter que sous l'œil du Grand Architecte. Roosevelt et moi-même étions des maçons du 32^e degré. Il suggéra que le sceau soit placé sur le billet d'un dollar plutôt que sur la monnaie et il confia l'affaire au Secrétaire du Trésor. Quand la première impression arriva du Trésor, le revers du sceau était sur la gauche du billet, comme c'est la pratique héraldique. Roosevelt insista pour que l'ordre soit renversé de façon à ce que la phrase *of the United States* soit placée sous le côté face du sceau. Je crois qu'il est aussi responsable de l'introduction du mot *Great* (grand), dans la phrase *The Great Seal* (le Grand Sceau) que l'on trouve sous le revers du Grand Sceau, sur la gauche de nos billets de banque (d'un dollar)". (David L. Carrico, *The Occult Meaning of the Great Seal of the United States*, Evansville, Indiana, The Followers of Jesus Christ Ministries, 1995, p. 66.)

⁴ Manley P. Hall a écrit, dans *The Secret Teachings of all Ages* : "Le mysticisme européen n'était pas mort au moment de la fondation des États-Unis d'Amérique. La main (cachée) des mystères était en charge au moment de l'établissement du Nouveau Gouvernement car la signature des Mystères peut être encore vue sur le Grand Sceau des États-Unis d'Amérique.

"Le Grand Sceau est la signature de ce corps élevé de personnes invisibles et inconnues pour la plupart et la pyramide non terminée sur le revers du sceau est comme un tréteau contrant symboliquement le travail que le Gouvernement des États-Unis s'est astreint à accomplir dès ses débuts" (p. XC-XCI).

⁵ Emmanuel F. Josephson, *Roosevelt's Communist Manifesto*, p. 4. Voir les annexes I et II.

⁶ Paul A. Fischer, *Behind the Lodge Door*, Rockford, Illinois, Tan Books and Publishers Inc., 1991, p. 14.

pétence de Fleury Mesplet¹ : il était composé de Franklin, de John Hancock, président du Congrès, et du secrétaire Charles Thompson. Tous convinrent que Mesplet était l'homme de la situation :

Pour se voir confier la mission d'installer une presse libre dans la province de Québec, Mesplet devait nécessairement avoir des idées libérales et qui fussent proches de celles de Franklin et des autres adeptes des Lumières alors en poste à Philadelphie. Les presses nouvelles à Montréal devaient parler de liberté, et dans la langue de Voltaire... Avec Franklin, la Philosophie des Lumières pénétrait à Montréal².

Jean-Paul de Lagrave conclut ainsi, sur la visite de Benjamin Franklin à Montréal :

Ce fut le plus célèbre des imprimeurs de l'époque, Benjamin Franklin, qui orienta Mesplet vers Montréal. Dans le contexte de la guerre vers l'Indépendance, il le choisit pour établir les presses des Fils de la Liberté dans cette ville...

Même s'il n'atteignit pas tous ses objectifs, le premier imprimeur-libraire³ de Montréal réussit à diffuser les grandes idées de liberté et de bonheur des philosophes. Ces idées remuèrent la collectivité du Québec malgré l'ignorance⁴ où elle était plongée. Des adeptes des Lumières avaient pu se constituer en société de pensée et se soutenir mutuellement. La liberté de pensée avait désormais une tradition au Québec⁵. Elle s'exprimerait de nouveau par la voix de Louis-Joseph Papineau⁶, le fils du notaire Joseph Papineau, quand l'Institut canadien de Montréal⁷ reprendrait à sa façon le message de Fleury Mesplet⁸.

¹ Le Mémorial du Québec nous apprend que Fleury Mesplet «est né à Marseille le 10 janvier 1734, l'année même où François-Marie Arouet, que l'histoire connaît sous le nom de Voltaire, publie ses *Lettres philosophiques*. Fleury Mesplet s'initie tout jeune au métier de son père : l'imprimerie. Son esprit indépendant, son amour de la démocratie et sa formation protestante s'accrochent mal de l'autocratie royale, catholique et conservatrice de Louis XVI. Fleury Mesplet deviendra l'un des plus fervents admirateurs du Vieillard de Fernay. Comme lui, il quitte la France et sa ville de Lyon pour s'installer en Angleterre.

"En 1773, peu avant d'atteindre la quarantaine, il pratique son métier dans le quartier de Covent Garden. Il y publie *La Louisiane ensanguantée*. C'est là que le découvre Benjamin Franklin. Franklin comprend l'utilité d'un imprimeur français à Philadelphie, où siège le Congrès continental ; il est intéressé à se gagner les faveurs des sujets français de Georges III, dans la province de Québec. Il rend visite, à plusieurs reprises, à Fleury Mesplet. Il n'a pas de peine à séduire et à enthousiasmer l'éditeur français. (Franklin a toujours su utiliser les hommes comme des pions : il excellait à jouer aux échecs.)

"Fleury Mesplet et sa femme, Marie Mirabeau, plient bagage et traversent l'Atlantique. Muni d'une lettre de recommandation de Franklin, l'éditeur se présente à Philadelphie et décroche immédiatement (du Congrès) un premier contrat. Il imprime la célèbre brochure de seize pages : *Lettre adressée aux habitants de la province de Québec, ci-devant le Canada : de la part du Congrès américain*". (*Le Mémorial du Québec*, t. II, Montréal, Société Éd. du Mémorial, 1980, p. 107-108.)

"Cette première lettre aux Canadiens est empreinte de l'esprit des Lumières. Deux philosophes sont même cités, Montesquieu et Beccaria. De plus, notons que les droits dont il fait mention dans la lettre sont ceux dont Voltaire n'a cessé de faire la promotion et qu'il admirait dans la Constitution anglaise. La clef de voûte de ces droits, d'après le patriarche, c'est la liberté d'expression : "Soutenons la liberté de presse, écrit-il en 1765 dans ses *Questions sur les miracles*, c'est la base de toutes les autres libertés. On comprend pourquoi la liberté d'expression : cela permet de mentir et de salir à bouche que veux-tu : c'est ainsi que ce François-Marie Arouet, dit Voltaire, écrivait : Détruisons l'Infâme à ses amis éclairés comme lui de la lumière des ténèbres, en parlant du Christ et de son Église. C'est ce même Voltaire, initié Rose-Croix en Angleterre, qui écrivait en 1756 : "Je voudrais que le tremblement de terre eût englouti cette misérable Acadie, au lieu de Lisbonne". (29 janvier 1756 ; Robert Rumilly, *Histoire des Acadiens*, Montréal, 1955, p. 488.)

"Peu après, le 26 mai 1775, à la suggestion de John Jay, un descendant de Huguenot, les représentants des Colonies ordonnaient l'envoi de la seconde Lettre (imprimée par Fleury Mesplet) aux habitants opprimés de la province de Québec. Outre Jay, les rédacteurs en furent Samuel Adams, ardent organisateur des Fils de la liberté et Silas Deane, qui négocia avec Franklin et Arthur Lee Le Traité d'Alliance avec la France". (Jean-Paul de Lagrave, *Fleury Mesplet (1734-1794), diffuseur des lumières au Québec*, Montréal, Patenaude Éditeur, 1985, p. 29-30, 44-45.)

² Jean-Paul de Lagrave, op. cit. p. 63-65, 72.

³ "En février 1776, nous apprend Solange Hertz, le Congrès continental, en vertu d'une Résolution spéciale, demande à Charles Carroll de persuader son cousin le père John Carroll, jésuite (mais d'esprit révolutionnaire), d'accompagner le Comité de Franklin au Canada. L'objectif était simple : gagner le Canada catholique à la Révolution comme 14^e État. Quoique investis de pouvoirs presque absolus, même militaires, le Comité a failli misérablement, cela dû largement à l'esprit averti de l'évêque de Québec, M^{gr} Jean-Olivier Briand, qui retint son clergé de la rébellion et le conserva loyal à la Grande-Bretagne. Il défendit à ses prêtres toute relation avec le Père John Carroll". (Solange Hertz, *The Star-Spangle Heresy : Americanism*, San Monica, Californie, Veritas Press, 1992, pp. 33, 36-37.)

En bon pasteur vigilant, l'évêque avait vu venir les loups dans sa bergerie et, dès le 12 octobre 1775, il s'adressait à ses Canadiens, dans une adresse publiée dans *La Gazette de Québec* et lue au prône de toutes les paroisses de son diocèse, leur demandant de demeurer fidèles au roi d'Angleterre.

⁴ Même si de Lagrave plonge toute notre population dans l'ignorance, le juge en chef de la Cour du Banc du Roi, William Smith, avait très bien compris la portée de la prétendue philosophie des Lumières, puisqu'il fit publier une mise en garde dans *La Gazette officielle du Québec*, le 7 novembre 1793, dont nous extrayons ce qui suit : "S'il y a quelque individu qui ignore la liaison intime entre l'observation des commandements de Dieu et la prospérité de ce pays, qu'il porte ses regards, afin de s'en convaincre, sur la France où un abandon de principes, sous le nom de la nouvelle philosophie, après s'être raillé du christianisme, a poussé son impudence jusqu'à un athéisme avoué, et, après avoir coupé les liens de toute contrainte religieuse, a renversé un royaume respectable par son antiquité et splendide par ses richesses, ses lumières et ses arts, et l'a transformé en un spectacle d'horreur".

Le 9 mai 1793, Smith demanda aux grands jurés de Québec de "découvrir les sources qui répandaient dans la colonies ce poison de la Philosophie dont la diffusion avait rendu la France le pays le plus misérable de la terre". Et il prenait la peine de leur préciser : "L'Ennemi parle notre langue... Cet Ennemi est la bande de démocrates qui, sous prétexte de donner la liberté à la France, a trouvé moyen de conduire son Roi à l'échafaud, et a inondé son royaume du sang de plusieurs milliers de ses concitoyens". (Jean-Paul de Lagrave, op. cit., p. 419, 422.)

⁵ Nous retrouvons cette affirmation saugrenue, comme droit et liberté, dans la Déclaration canadienne des Droits et libertés qu'a fait adopter le grand promoteur de cette chartre, Pierre Elliot Trudeau (voir l'article 2-b), de même que dans la Déclaration universelle des Droits de l'homme, adoptée en 1948 par les Nations-Unies (article 18).

⁶ Voir l'Annexe I sur Louis-Joseph Papineau.

⁷ Voir l'Annexe II sur l'Institut canadien.

⁸ Jean-Paul de Lagrave, op. cit., p. 435.

Ajoutons à ce panégyrique que l'un des fils spirituels de Louis-Joseph Papineau et de l'Institut canadien de Montréal fut nul autre que notre ancien Premier Ministre canadien, Wilfrid Laurier¹.

Ainsi, il est clairement établi et reconnu que Fleury Mesplet, ce fervent disciple du Rose-Croix Voltaire², fut le pion (Benjamin Franklin était un grand joueur d'échecs), l'apôtre conscript laissé à Montréal par le Rose-Croix, illuminé des Ténèbres, Benjamin Franklin, avec la mission d'enseigner aux pauvres Canadiens ignorants la liberté de penser comme si cette liberté de penser n'avait pas été donnée aux hommes par Dieu dès le moment de la création d'Adam et Ève (leur disgrâce le prouve pourtant fort bien...) et le bonheur de ce monde ce monde d'exploiteurs et d'exploités tel qu'enseigné par de prétendus philosophes pervers comme ce Voltaire qui enseignait à mentir et mentait aussi si souvent qu'il le pouvait parce que, comme le Père du mensonge, il ne savait plus que haïr, s'étant à jamais éloigné de l'Amour, de la source du divin Amour.

Chapitre III - Franklin et l'Église catholique aux États-Unis

Voici maintenant, tel que le raconte la grande croisée américaine Solange Hertz, comment, par l'entremise de Benjamin Franklin, l'Église catholique des États-Unis fut asservie et mise en esclavage par la Franc-Maçonnerie :

Les constructeurs maçonniques de la liberté (américaine) avaient la plus grande confiance dans Charles Carroll. Il n'avait pas seulement aidé à gagner le Maryland aux articles de la Confédération et plus tard à la Constitution chaudement contestée, mais il avait facilité par ses relations à l'étranger les voies de Franklin à Paris pour sceller l'Alliance avec la France.

En février 1776, le Congrès continental, en vertu d'une résolution spéciale, demanda à Charles Carroll de persuader son cousin, le Père Jésuite John Carroll, d'accompagner le Comité (de Benjamin Franklin, désigné par le Congrès) au Canada afin d'assister ses membres dans toutes les matières qu'ils jugeraient utiles.

Cette idée semble avoir eu pour origine une lettre écrite à Hancock par Charles Lee qui disait : "Je pense que si quelque Jésuite ou religieux d'un autre ordre (mais il doit être un homme de sentiments libéraux, large d'esprit et ami manifeste de la liberté civile) peut être trouvé et envoyé au Canada, il nous vaudrait des bataillons (de soldats). Cette pensée m'a frappé il y a quelque temps et je suis heureux d'apprendre par M. Price et ses compagnons de voyage que cette pensée n'était pas si farfelue. M. Carroll a un parent qui répond à ma description".

De plus, ces deux Carroll (d'origine irlandaise et d'esprit révolutionnaire) parlaient tous deux le français couramment. Ils avaient été envoyés étudier au Collège anglais de Saint-Omer, dans les Flandres, durant leur jeunesse. Thomas Lloyd, un vétérinaire catholique de la guerre de la Révolution, rapporteur officiel de la Chambre des représentants, en 1789, avait étudié sept ans à Saint-Omer. Il déclara "qu'il n'y avait pas été éduqué que dans les connaissances religieuses, mais aussi dans les principes républicains".

Alors, lorsque cette requête particulière parvint au Congrès continental lui demandant d'aller à Québec pour cette mission mal conçue, il n'y eut absolument aucun doute dans l'esprit de quiconque que (le Père John) Carroll était un homme à qui on pouvait faire confiance : gagner le Canada catholique à la Révolution, comme le 14^e État. Quoique investi de pouvoirs presque absolus, même militaires, le Comité a failli misérablement, dû largement à l'esprit averti de l'Évêque de Québec, Mgr Jean-Olivier Briand, qui retint son clergé de la rébellion et le conserva loyal à la Grande-Bretagne. Il défendit à ses prêtres toute relation avec le Père John Carroll (ce révolutionnaire en soutane)³.

Ce que nous apprend par la suite Solange Hertz est encore beaucoup plus surprenant :

Durant sa mission au Canada, une ferme amitié se cimenta entre le Père John Carroll et Franklin, laquelle plus tard porta des fruits abondants.

Dans son journal du 1^{er} juillet 1784, Franklin écrit : "Le nonce du pape m'appela pour m'informer que, sur ma recommandation, le pape avait nommé John Carroll supérieur du clergé catholique en Amérique, avec d'amples pouvoirs d'évêque, et que probablement il serait nommé évêque in partibus avant la fin de l'année".⁴

Dans la lettre officielle adressée à John Carroll, le Cardinal Antonelli confirme qu'il fut choisi parce qu'il "est connu que votre nomination plaira et satisfera plusieurs membres de cette république, et spécialement M. Franklin, l'éminent individu qui représente cette république à la Cour du Roi Très Chrétien"⁵.

Ce libéral (et révolutionnaire) John Carroll, si fortement sympathique aux buts et idéaux révolutionnaires, refusa, lors de sa nomination comme premier évêque aux États-Unis d'Amérique, de prêter son serment d'office jusqu'à ce qu'on ait enlevé de son obligation épiscopale le devoir d'extirper les hérétiques⁶.

Ayant choisi pour son sceau épiscopal la Vierge Marie couronnée de douze étoiles et étant plus révolutionnaire que foncièrement religieux, il eut l'audace d'ajouter une treizième étoile, sans doute maçonnique, à cette couronne de la Vierge et ce, en contradiction formelle avec le chapitre 12, verset 1, de l'Apocalypse de saint Jean⁷.

En 1798, le juge Addison, de la Cour des Plaid communs du cinquième Circuit de Pennsylvanie, rendit la décision suivante en faveur de l'évêque irlandais John Carroll :

¹ Voir l'Annexe III sur Wilfrid Laurier.

² Voir l'Annexe IV sur Voltaire.

³ Solange Hertz, *The Star-Spangled Heresy* : p. 33, 36-37.

⁴ La nomination de John Carroll comme évêque fut retardée de cinq ans par Rome parce que celui-ci avait insisté pour que son clergé l'église d'abord. Comme il avait l'appui de son ami, le puissant maçon Benjamin Franklin, on ne lui trouva pas de substitut, ce qui démontre fort bien que l'Église catholique américaine fut subtilement asservie, à partir de 1776, aux idées révolutionnaires de Benjamin Franklin.

⁵ Ceci démontre que si, sous Louis XIV, on eut des évêques *courtisans*, nous eûmes, sous Louis XVI, des nonces qui collaboraient avec les ennemis de l'Église.

⁶ Solange Hertz, op. cit., p. 37.

⁷ "Le support de John Carroll, évêque de Baltimore, à la Révolution maçonnique américaine et à tous ses principes", nous dit Solange Hertz, "soit la séparation de l'Église et de l'État, la souveraineté du peuple, la liberté de conscience, l'égalité uni-verselle, est bien documenté. En tant qu'archevêque, il signa en 1810 une déclaration à l'adresse de ses évêques suffragants pour que tous les sacrements soient administrés dans la langue nationale, excepté pour les formules essentielles". (Solange Hertz, op. cit., p. 30.)

L'évêque de Baltimore a la seule autorité épiscopale sur l'Église catholique aux États-Unis. Toutes les congrégations catholiques aux États-Unis sont sujettes à son inspection et, sans son autorisation, aucun prêtre catholique ne peut exercer une fonction pastorale dans une congrégation aux États-Unis.

L'église catholique aux États-Unis devenait ainsi assujettie, dès la Révolution américaine, non pas au Saint Siège apostolique de Rome, mais à l'évêque révolutionnaire de Baltimore. Elle n'était plus catholique, c'est-à-dire universelle au sens étymologique du mot, mais tout simplement américaine et soumise de facto à la Constitution. De par la volonté, donc, du sataniste Benjamin Franklin, l'Église universelle du Christ devint l'esclave de l'évêque révolutionnaire irlandais de Baltimore.

Le Cardinal James Gibbons, né en Irlande et "capable de tout, un intrigant et un ambitieux de la pire espèce", selon la journaliste Ella Edes, amie de l'archevêque Corrigan, continua à Baltimore la dictature de l'évêque John Carroll, déjà approuvée par «le gouvernement maçonnique» américain. On appelait son siège épiscopal le petit Vatican de Baltimore. Et, comme John Carroll, il a agi comme le seul canal de communication entre les États-Unis et Rome.

Le Cardinal Gibbons était convaincu qu'il fallait "que l'Église du Nouveau Monde conquière le monde sous peine de mort" ; il s'attacha avec Renaud à adapter le catholicisme à la démocratie¹. Imbu de principes révolutionnaires² comme la liberté de penser, de parler, de publier, de s'assembler, tous droits affirmés par le Bill of Rights ou les dix premiers amendements à la Constitution américaine, tous entrés en vigueur le 15 décembre 1791, et particulièrement le premier amendement qui autorise de fait toute personne à répandre n'importe quelle erreur et à fouler même aux pieds et à brûler impunément le drapeau des États-Unis (et ce, malgré une loi spéciale du Congrès et la défense du président George Bush, comme on l'a vu il y a quelques années), James Gibbons fit un voyage à Rome pour défendre la Franc-Maçonnerie américaine et les sociétés secrètes³. Il prêcha dans des loges maçonniques. Solange Hertz nous apprend que c'est grâce à l'adoption du premier amendement à la Constitution américaine que "les Francs-Maçons, dans près de seize mille loges américaines, peuvent s'assembler aussi souvent qu'ils le désirent sans être inquiétés..." James Gibbons présida même le Parlement des religions, en bon démocrate...

Rome finit bien par réaliser que, sous l'action d'un tel prélat, l'Église catholique des États-Unis⁴ était tombée dans cette grande hérésie qu'on appela l'américanisme et qui consistait sommairement à :

- a) affaiblir la doctrine catholique pour la rendre acceptable aux infidèles et aux hérétiques ;
- b) s'opposer aux décrets du pape à l'encontre de la Franc-Maçonnerie et de ses corps affiliés, et à soutenir le faux point de vue que la Franc-Maçonnerie américaine était différente... ;
- c) idéaliser la démocratie maçonnique ou l'État naturiste comme la seule désirable forme de gouvernement, et à assujettir l'Église elle-même aux formes et pressions démocratiques ;
- d) nier la position unique de l'Église catholique et la rabaisser au niveau des sectes hérétiques ;
- e) nier la position inchangeable de l'Église, et tenter de mettre ses doctrines et ses dogmes en accord avec le libéralisme et la pensée maçonnique moderne ;
- f) augmenter la participation du clergé et de la hiérarchie dans ce qu'on appelle aujourd'hui des fonctions de fraternité avec les différentes croyances et ce, en violation directe du droit canonique sur ce point ;
- g) s'opposer aux écoles paroissiales, comme étant de nature divisive ;
- h) s'opposer sourdement à la doctrine de l'infailibilité pontificale ;
- i) réclamer pour l'Église américaine plus d'autonomie, sinon une véritable indépendance du siège romain.

Le Pape Léon XIII adressa alors au cardinal Gibbons, le 22 janvier 1899, la lettre apostolique *Testem Benevolentiae*, condamnant formellement l'hérésie dite américaniste. Cette lettre fut adressée au cardinal à la demande même d'autres évêques catholiques américains qui constataient la ruine de l'Église catholique aux États-Unis, ruine engendrée par l'imposition aveugle des principes révolutionnaires.

Malheureusement, la lettre du pape eut peu d'effet, nous dit Solange Hertz car, "avec Vatican II, les cinq erreurs dénoncées par le Pape sont aujourd'hui plus évidentes que jamais en Amérique". C'est pourquoi aux États-Unis d'Amérique, encore de nos jours, les enfants de Dieu ne tiennent pas leur liberté de la Vérité, comme l'a enseigné le Christ pour tous, mais de la Constitution. Et c'est bien ce que proclame la Statue maçonnique de la Liberté à l'entrée du port de New York.

Depuis la Révolution de 1776, Dieu n'est plus souverain aux États-Unis et ses commandements n'ont pas à être suivis. On a fait croire au peuple que, désormais, c'était lui le Souverain afin de mieux le dominer. Si Notre Seigneur Jésus-Christ veut régner aux États-Unis d'Amérique, il doit se soumettre, selon l'expression de Solange Hertz, au jargon de la Révolution. C'est pourquoi "en dépit du refus du Saint Siège, le drapeau américain est encore mis en évidence près de l'autel dans les églises catholiques américaines par les américanistes".

Il ne faut donc pas se surprendre si, dans une entrevue donnée au magazine *Look* en 1959, le Président catholique John Kennedy a dit que "rien n'avait préséance sur le serment qu'il avait fait de maintenir la Constitution dans toutes ses parties". Non rien, pas même Dieu, puisque Dieu n'est pas reconnu par la Constitution américaine.

¹ Nouveau Larousse Illustré.

² C'est sans doute pourquoi, fort en avance sur les réformes liturgiques prônées par Vatican II, il fit, dans sa cathédrale de Baltimore, tourner son trône épiscopal face au peuple plutôt que vers l'autel du Christ. C'est le peuple qui est souverain, selon la Révolution américaine, et non plus Dieu...

Le Cardinal Gibbons et l'archevêque de Saint-Paul, l'Irlandais John Ireland, d'esprit aussi révolutionnaire, maintenaient à Rome deux *lobbyistes* correspondants, pour servir leur cause démocratique : Joseph Keane, ancien évêque de Richmond et Denos O'Connell, évêque, que le Cardinal Gibbons nomma son vicaire à Santa Maria du Transtevere.

³ Notons que l'Ordre des Knights of Columbus (Chevaliers de Colomb) fut fondé aux États-Unis durant le temps où la ferveur du cardinal Gibbons pour la Franc-Maçonnerie et les Sociétés Secrètes était à son apogée. Pour notre jugement sur cet Ordre, voir l'annexe V.

⁴ Au premier Concile du Vatican, lorsque le pape Pie IX définit le dogme de l'infailibilité pontificale (*Pastor Aeternus*, du 18 juillet 1870), "les évêques américains s'y opposèrent furieusement. Ils quittèrent Rome avant que le vote ne soit pris, à l'exception de l'évêque Fitzgerald de Little Rock, qui demeura pour voter contre ce dogme au Conclave". (Solange Hertz, op. cit., p. 71.)

Comme John Kennedy et d'autres présidents des États-Unis ont prêté de bonne foi le serment de maintenir la Constitution américaine, voyons en quelques pages comment la Cour suprême des États-Unis, par ses jugements, a détourné cette Constitution de sa fin.

De la Constitution américaine et de la Cour suprême des États-Unis d'Amérique.

La Constitution des États-Unis dit textuellement, à l'article III, sec. 1 et 2, que "le Pouvoir judiciaire est investi dans une Cour suprême... et que le Pouvoir judiciaire s'étend à tous les cas, en droit et en équité, relevant de cette Constitution, des lois des États-Unis et des Traités faits ou à être faits sous son autorité..."

Le premier amendement adopté à cette Constitution et dûment ratifié le 15 décembre 1791 spécifie clairement que le Congrès ne fera pas de loi concernant l'établissement d'une religion ou prohibant le libre exercice de la religion, ou restreignant la liberté de parole ou la liberté de la presse...

Alors comment se fait-il que, pour les descendants et héritiers des pèlerins du Mayflower qui déclarèrent le 11 novembre 1620 avoir entrepris d'implanter une colonie dans la partie nord de la Virginie "pour la gloire de Dieu et l'avancement de la foi chrétienne", il soit devenu inconstitutionnel dans les écoles publiques des États-Unis d'Amérique :

- a) de dire une prière verbale (Cause Engel vs Vitale, 1962) ;
- b) d'employer le mot Dieu pour un Ministère de l'Éducation, dans ses écrits officiels (Cause State of Ohio vs Whisner, 1976) ;
- c) d'apposer les Dix Commandements sur les murs d'une classe (cause Stone vs Graham, 1980) ;
- d) de lire ou de posséder une Bible dans une école (Cause Abington Schempp, 1963).

Dans ces cas, la Cour suprême des États-Unis "rejeta la loi divine" et "répudia ouvertement la Bible et ses enseignements, soit, comme le dit l'auteur américain David Barton, le cœur de la loi divine et de la loi naturelle".

Alors que le Congrès américain lui-même, en 1777, commanda d'importer vingt mille Bibles (Journals of the Continental Congress, vol. VIII, 1777, p. 734) ;

Alors que, le 10 septembre 1782, le Congrès des États-Unis demanda à l'imprimeur Robert Aitken d'imprimer des Bibles ;

Et alors que George Washington, le grand héros de la Révolution de 1776 et le premier Président des États-Unis, a lui-même dit : "Il est impossible de bien gouverner... sans Dieu et la Bible", et que, concernant la Constitution des États-Unis, il a tenu à préciser :

Si j'avais eu la moindre appréhension que la Constitution, établie par la convention que j'ai eu l'honneur de présider, pouvait mettre en danger les droits religieux d'une société ecclésiastique, je n'aurais jamais apposé ma signature à la Constitution.

Oui, comment se fait-il que la Cour suprême des États-Unis d'Amérique, alors que le premier amendement à la Constitution américaine dit explicitement que le Congrès ne fera pas de loi pour prohiber le libre exercice de la religion et que les citoyens des États-Unis ont le libre exercice de la parole, comment se fait-il que cette Cour suprême puisse se permettre de bannir Notre Seigneur Jésus-Christ de toutes les écoles publiques des États-Unis ?

Il n'y a qu'une seule explication possible. Et c'est que la Cour suprême des États-Unis a usurpé les pouvoirs législatifs du Congrès.

Les décisions rapportées plus haut de la Cour suprême des États-Unis sont en contradiction non seulement avec le Premier Amendement et les déclarations mêmes du Président George Washington, qui signa la Constitution le 17 septembre 1787, mais aussi en contradiction flagrante avec l'affirmation solennelle du célèbre orateur Patrick Henry, qui déclara un jour :

Il ne peut pas être souligné assez fortement et assez souvent que cette grande nation a été fondée, non par le pluralisme religieux, mais par des chrétiens ; non par des religions, mais sur l'Évangile de Jésus-Christ. C'est pour cette vraie raison que des gens d'autres croyances ont pu avoir ici un asile, la prospérité et la liberté de culte.

Elles sont aussi en contradiction d'un jugement de cette même Cour suprême rendu en 1892, dans la cause Church of the Holy Trinity vs United States, qui proclame clairement :

On ne peut imputer de motif contre la religion dans aucune législation, soit des États, soit nationale, parce que nous sommes un peuple religieux... Nous sommes une nation chrétienne... Le christianisme en général est et a toujours été une partie de la common law...

Si la Cour suprême des États-Unis a ainsi déchristianisé les États-Unis d'Amérique, c'est que le président Franklin Delano Roosevelt tel que révélé dans la lettre du vice-président Henry A. Wallace du 6 février 1951 à M. Dal Lee et tel qu'affiché à la face du monde entier par la reproduction du sceau des Illuminés de Bavière sur les billets de banque américains d'un dollar au début du New Deal de ce même président en 1933 s'est fait le grand promoteur, à nouveau, du faux mysticisme antichrétien de Benjamin Franklin, l'illuminé du Père du mensonge.

Paul A. Fisher, dans son livre *Behind the Lodge Door*, dit que ce n'est qu'à partir des nominations faites par le président Roosevelt de juges francs-maçons ce président étant lui-même un ardent maçon à la Cour suprême des États-Unis que "les membres de la société secrète internationale dominèrent" dans cette Cour de justice et que c'est à partir de cette période que "l'attention de la Cour sembla soudainement se porter sur les cas de religion"¹.

Fisher nous apprend de plus que le juge Félix Frankfurter a admis être un révérend agnostique qui ne croyait pas dans les messies spirituels et que ce juge avait été durant des années conseiller de l'American Civil Liberties Union et que cette Union américaine était apparue régulièrement devant la Cour suprême des États-Unis comme amie de la Cour, dans les cas religieux en litige (p. 5).

Le grand mérite de Paul A. Fisher est que, par son livre, il lève le voile sur l'utilisation de la Cour Suprême comme outil de déchristianisation du peuple américain. C'est ainsi qu'il nous apprend que les papiers du juge Félix Frankfurter nous

¹ Paul A. Fisher, *Behind the Lodge Door*, p. 14.

rèvent ce dernier comme un ami personnel très proche du juge Olivier Wendell Holmes et de Harold J. Laski, deux hommes qui semblaient partager des opinions anti-catholiques (p. 6).

Le juge Félix Frankfurter a écrit l'avant-propos des Holmes-Laski Letters (lettres Holmes-Laski), édité par Harvard University Press en 1953, dans lequel il exalte cette correspondance en disant que ces lettres "surpassent toutes les autres par leur style (...) et qu'elles expriment des convictions non troublées par l'intolérance"¹.

C'est ainsi que dans ces lettres, nous pouvons lire les passages suivants non troublées par l'intolérance... tirés de lettres de Harold Laski, le socialiste :

1. "Personne ne peut lire des livres catholiques et croire encore en Dieu". (À Holmes, de Cambridge, Mass., 5 avril 1917.)

2. "Il est impossible de faire la paix avec l'Église catholique romaine. C'est l'un des ennemis permanents de tout ce qui est décent dans l'esprit humain". (À Holmes, de Devon Lodge, 19 août 1933.)

3. "J'ai accompli mes devoirs pour Noël comme un bon juif le doit (...). J'ai été surpris du chagrin que cela lui causa d'apprendre que j'étais à la fois agnostique et anti-clérical". (À Holmes, de Warwick Gardens, 28 décembre 1923.)

Tout ceci est relaté comme préambule à la prétention très dangereuse qu'émet le professeur Harold J. Laski, tel que souligné par Paul A. Fisher :

Dans ses *Studies in Law and Politics*, ouvrage publié en 1932 à New Haven, Conn., par les Presses de l'Université Yale, Laski écrit à la page 163 : "Il est difficile de surestimer la signification (l'importance) du judiciaire dans l'État moderne" ; et il ajoute que "dans les pays, tels les États-Unis, qui sont gouvernés par des Constitutions écrites, les juges sont les interprètes désignés et les maîtres de la Constitution"².

Il faut particulièrement se rappeler ces déclarations écrites du professeur Harold Laski si on veut comprendre un peu l'acharnement qu'a mis l'ancien premier ministre Pierre Elliott Trudeau à faire enchâsser dans la Constitution canadienne une Charte des droits et libertés (parce qu'alors elle devait être interprétée par nul autre que les juges de la Cour suprême du Canada), surtout quand on sait, d'une part, que Pierre Elliott Trudeau, alors qu'il était inscrit au London School of Economics and Political Science, était sous la tutelle personnelle du professeur Harold J. Laski et avait des rencontres spéciales de fins de semaine à la résidence privée du professeur, à Fulham ; et que, d'autre part, Trudeau a lui-même dit que Laski avait eu sur lui la plus stimulante et la plus puissante des influences.

Le professeur Laski a dû, sans aucun doute, inspirer aussi plusieurs des décisions politiques de notre ancien premier ministre, quand on sait que ce professeur si influent a déjà écrit :

1. "Le chemin du pouvoir politique passe par la boîte de scrutin et l'infiltration des partis politiques existants, plutôt que par la création de partis politiques".

2. "Il ne peut y avoir de démocratie sans socialisme"³.

Quant à l'affirmation de ce même Laski rendant les juges de la Cour suprême les Maîtres de la Constitution, c'est là tout simplement flatter leur ego et les inciter à usurper un pouvoir qu'ils n'ont pas ; car, d'une part, pour être Maître d'une Constitution il faut au moins avoir le pouvoir de l'amender, ce que les juges n'ont absolument pas, et, d'autre part, dans le système démocratique, seul le peuple est souverain et non pas les juges.

Chapitre IV -Franklin et la Révolution dite française

Rien ne prouve mieux l'influence délétère qu'a exercé Benjamin Franklin sur les beaux esprits de la vieille France ceux qui avaient abandonné le service du Christ que les éloges funèbres prononcées à Paris à la nouvelle de la mort du célèbre Américain.

Mirabeau, son fils spirituel, prévenu de sa mort durant une séance de l'Assemblée constituante, monta à la tribune et prononça quelques paroles passionnées et douloureuses qui bouleversèrent d'émotion l'Assemblée :

"Les sciences doivent des larmes à Franklin, mais la liberté, mais les Français lui en doivent surtout ; cette liberté dont nous jouissons, il a contribué à nous la procurer et les étincelles de son génie brillent dans la Constitution dont nous nous vantons". À la suite de quoi, "l'Assemblée décida de prendre le deuil pour treize jours"⁴.

Le 13 juin 1790, le duc de la Rochefoucauld-Liancourt, son collaborateur immédiat, prononçait à la Société de 1789 un éloge de Franklin. Il y célébrait, avec une grande pompe de mots et une puissante chaleur de sentiments, le rôle de Franklin comme propagateur des lumières dans le Nouveau Monde et le précurseur de la liberté française. Il donnait des détails curieux et nouveaux pour le public français sur l'inquiétude mystique de Franklin dans sa jeunesse et tout ce qu'il avait fait à Philadelphie pour créer un centre de déisme : clubs, journaux, bibliothèques. Il louait l'idée de la chambre unique, et attribuait à l'influence de Franklin son adoption par la France. Cette grande idée effraya les législateurs de Pennsylvanie, mais le philosophe en rassura la moitié et décida ensuite l'adoption de ce principe dont l'Assemblée nationale a fait la base de la Constitution française.

Le plus aberrant et le plus révélateur de ces éloges fut celui prononcé dans la Rotonde, à la demande de la Commune de Paris, le 21 juillet 1790, lors d'une cérémonie funèbre, par nul autre que le prédicateur du roi Louis XVI, l'abbé Fauchet, l'un des tribuns les plus en vue du clergé révolutionnaire

"Je loue un grand homme", disait Fauchet, "instituteur de la liberté américaine. Je le loue au nom de la cité mère de la liberté française ; je suis homme aussi, je suis libre, j'ai le suffrage de mes concitoyens : c'est assez, mes paroles seront immortelles". Il montrait ensuite la gloire de Franklin dans son triple rôle d'ami de l'humanité, de libérateur de l'Amérique et de "l'un des premiers compositeurs de notre constitution sacrée". Fauchet offrait à la méditation ce fils d'un marchand de chandelles devenant par sa sagesse et sa bonté l'un des grands de ce monde...

¹ Holmes-Laski Letters, Boston, Harvard University Press, 1953, p. 13.

² Paul A. Fisher, op. cit., p. 278.

³ On peut vérifier ces deux déclarations dans David Somerville, *Trudeau Revealed*, Richmond Hill, Ontario, BMG Publishing, 1978.

⁴ B. Faÿ, *L'Esprit révolutionnaire en France et au États-Unis*, p. 193.

"Je l'ai dit, la première grande nation qui possède la plénitude de la liberté, c'est la nation anglo-américaine ; la première qui s'apprête à jouir de la perfection de la liberté, c'est la nation française ; et sous l'un et l'autre rapport, Franklin est le premier législateur du monde" (p. 194-195).

Ces éloges funèbres démontrent hors de tout doute, d'une part, que l'on a publiquement reconnu le rôle capital joué par Franklin dans l'établissement d'un nouvel ordre politique du monde, soit la démocratie des illuminés¹ ; et, d'autre part, la séduction diabolique que cet homme des ténèbres a exercé sur les beaux esprits de la vieille France.

Nous avons dit homme des ténèbres parce que Benjamin Franklin était un Rose-Croix, très versé dans les sciences occultes. Voilà sans aucun doute pourquoi le service funèbre suivant, tel que décrit par Bernard Fay, lui fut rendu à Paris le 14 juin 1790 :

Le 14 juin, les Amis de la Révolution et de l'Humanité, assemblés au Café Procope, avaient honoré la mémoire de Franklin par un service funèbre. On avait couvert de crêpe tous les lustres et tendu en noir la salle du café ; sur la porte d'entrée, on avait mis ces trois mots : Franklin est mort. Au fond de la salle, on avait placé sur un piédestal son buste couronné de feuilles de chêne et au bas duquel on lisait : Vir. Deux cyprès élevaient au-dessus leurs sombres rameaux ; aux deux côtés des sphères, des cartes, et au-dessus un serpent mordant sa queue, symbole de l'immortalité. Il y eut un discours et une distribution de pain au peuple (p. 195).

Voilà ainsi admis et révélé au grand jour, par ces symboles, l'origine et l'inspiration occulte de l'œuvre de Benjamin Franklin.

Solange Hertz fait remarquer que le serpent utilisé par Franklin, dès les débuts de son action politique, n'était pas un serpent ordinaire, mais bien l'Ouroboros, habituellement représenté comme mordant sa queue, et que c'était là "un ancien symbole de l'ultime perfection de soi-même" par la connaissance à laquelle se consacraient les sages de Bensalem du Rose-Croix Francis Bacon².

Ajoutons, avec William Josiah Sutton que les Rose-Croix, tous initiés dans les sciences occultes, vont chercher une partie de leurs connaissances dans les supposés livres d'Hermès Trismégiste³.

Les livres d'Hermès se divisent en deux catégories. La première traite de l'astrologie, de l'alchimie, etc., tandis que la seconde contient des dialogues décrivant la régénération de l'âme en termes semblables à ceux de la Cabala. C'est là la doctrine blasphématoire enseignant que l'homme peut atteindre la perfection par ses propres efforts en avançant dans les plus hautes sphères de la connaissance, et qu'après la mort, il devient Dieu (p. 96).

Ceci rappelé, on peut mieux comprendre le sens de l'épithète qu'il composa pour sa pierre tombale :

Le corps de Benjamin Franklin, imprimeur, (comme le couvert d'un vieux livre, son contenu arraché, déshabillé de son lettrage et de ses dorures) gît ici, en nourriture pour les vers. Toutefois, le travail lui-même n'est pas perdu, car il apparaîtra de nouveau, comme il le croit, dans une nouvelle et plus belle édition, corrigée et amendée par l'Auteur⁴.

Il portait toujours ce petit document sur lui, comme son passeport d'illuminé pour l'autre monde. Il faut croire qu'il n'a pu atteindre la perfection d'un dieu, tel que promis par les Rose-Croix, car on ne l'a jamais vu réapparaître dans une nouvelle édition...

Ce qu'il faut surtout remarquer dans les symboles mis de l'avant pour Franklin au Café Procope, c'est que l'on a pas choisi comme symbole de l'immortalité le fabuleux Phénix, cet oiseau mythique qui en est d'ordinaire l'emblème, mais bien le serpent.

Pourquoi le serpent ? Parce que les gnostiques, dont la Fraternité Rose-Croix disséminait les croyances, comme l'a constaté Lady Queenborough, adoraient le serpent (sans aucun doute comme représentant l'antique séducteur de l'Éden qui avait montré à Adam et Ève l'arbre de la connaissance du bien et du mal) et que durant leur célébration du dernier repas de Notre-Seigneur, ils laissaient un serpent, qu'ils appelaient Ophis, ramper sur leur pain⁵.

Le degré de Rose-Croix dans la Franc-Maçonnerie montre l'une des parodies les plus odieuses "de la mort de Notre Seigneur Jésus-Christ et des mystères eucharistiques"⁶. Rien donc de surprenant si, suite à cette cérémonie funèbre Rose-Croix, on distribue au peuple le pain sur lequel l'Ouroboros a jeté les yeux...⁷

À ce serviteur de l'Antique Serpent ;

À celui qui a décapité la Nouvelle-France d'une immense partie de son territoire, et escaladé les marches du Trône des Bourbons pour leur arracher à jamais le sceptre⁸ ;

¹ Le philosophe Friedrich Nietzsche a très bien décrit le but réel de cette démocratie des *illuminés*, lorsqu'il a écrit : "La démocratie prépare un type d'humain pour l'es-clavage dans le plus subtil sens du mot". S Hertz, *The Star-Splangled Heresy*, p. 47

² Solange Hertz, *Utopia*, p. 61.

³ On a prouvé, au début du XVII^e siècle, que ces livres ne pouvaient être attribués à Hermès Trismégiste, et qu'ils avaient été écrits par des Grecs anonymes ayant vécu aux II^e et III^e siècles de notre ère. (W-J Sutton. *The Illuminati 666*, p. 97.)

⁴ B. Faÿ, *Franklin, The Apostle of Modern Times*, p. 116.

⁵ William Joseph Sutton, op. cit., p. 58.

⁶ Lorsque la Loge s'ouvre, à la demande du *Très Sage* demandant "Quelle heure est-il ?", le premier surveillant répond : "L'instant où le voile du temple fut déchiré, où les ténèbres se répandirent sur la terre, où la lumière fut obscurcie, où les colonnes et les outils de la Maçonnerie furent brisés, où l'étoile flamboyante disparut, où la pierre cubique sua sang et eau, où la parole fut perdue". (N. Deschamps, *Les Sociétés secrètes et la Société*, t. I, Lyon, 1882, p. 56.)

D'après les statuts des Rose-Croix, la principale fête de cet Ordre est le Jeudi Saint. Les membres "s'assemblent alors pour opposer, comme enfants de Manes (fondateur de l'hérésie manichéiste), la Pâque maçonnique à celle des chrétiens" (Abbé Barruel, *Mémoires pour servir à l'histoire du Jacobinisme*, t. II, p. 288).

⁷ Comme les idées rosi-cruciennes fleurissent dans toutes les loges maçonniques, en particulier dans celles du Grand Orient de France, le voyageur peut encore de nos jours voir, avenue Charles Lizier, à Paris, le monument commémorant la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen. Ce monument est une sorte de petit temple maçonnique symbolique, dressé uniquement au culte de l'homme. Au-dessus de la porte d'airain, encadré des deux colonnes traditionnelles de Boaz et de Jakin, encerclant un œil-de-boeuf à l'œil mort, se voit un orouboros, figurant l'Antique Serpent qui, au nom de la Liberté, de l'Égalité et de la Fraternité, a inspiré tant de crimes en France...

⁸ Benjamin Franklin a été élevé dans la haine des Bourbons (B. Fay, *La Franc-Maçonnerie et la Révolution intellectuelle du XVIII^e siècle*, p. 114) et il détestait tous les rois d'une haine *infernale*. "Un Espagnol, disait-il, qui décrivait des visions de l'enfer, racontait qu'un diable poli et bien élevé lui avait montré tous les appartements de ce lieu et, entre autres, ceux des rois défunts. L'Espagnol trouva tant de plaisir

À celui qui foula aux pieds le Lys pour mieux profaner les autels du Christ et bannir ses enseignements de la vieille France, conformément à son serment de Rose-Croix cabaliste¹ ;

À celui qui a épuisé complètement le trésor et le crédit de la vieille France, avec la connivence du cupide Xavier Gravier de Vergennes, ministre des Affaires étrangères de Louis XVI² ;

LOUIS, le seizième, premier roi franc-maçon de toute l'histoire de France ;

LOUIS, le dernier de ce nom, l'indigne héritier du trône de France qui sacrifia son propre peuple et tous ses frères de sang de la Nouvelle-France pour établir en Amérique le premier gouvernement maçonnique du monde ;

LOUIS, le Bourbon qui perdit l'esprit avant de perdre la tête, prêta à Benjamin Franklin, le fossoyeur de la Royauté et de l'Église catholique de la vieille France, sa litière royale³ et lui remit avant son départ de Passy, le 12 juillet 1785, son propre portrait peint, monté de magnifiques diamants⁴.

Benjamin Franklin, quittant Le Havre le 22 juillet 1785, laissa derrière lui ses credos laïcs et une foule de disciples prêts à tout faire, comme les Assassins du Vieux de la Montagne. Les Credos laïcs prêchés inlassablement par Benjamin Franklin sont ceux d'une démocratie d'illuminés. Et le dogme fondamental de cette démocratie, dogme conçu par les Gnostiques, transmis par les Rose-Croix et imposé de force par ces illuminés des ténèbres, c'est que le gouvernement de la société appartient de droit aux illuminés⁵. Et personne d'autre, ni homme ni Dieu, ne peuvent y prétendre⁶. N'est-ce pas là le comble de l'orgueil...

à un si brillant spectacle qu'après les avoir inspectés tous durant quelque temps, il demanda à voir les autres rois. *Les autres rois ?*, reparut le démon : *mais nous avons ici tous les rois qui ont régné depuis la Création jusqu'à ce jour*". (p. 184).

¹ "Dans le grade des Chevaliers Rose-Croix, celui qui a ravi la parole, qui a détruit le vrai culte de Jéhovah, c'est l'auteur même de la religion chrétienne ; c'est de Jésus-Christ et de son Évangile qu'il faut venger les Frères, les Pontifes de Jéhovah". (Abbé Barruel, t. II, p. 222.)

Dès les débuts de son initiation, on apprend à l'adepte Rose-Croix à ridiculiser la mort de Notre-Seigneur en substituant aux mots inscrits sur la croix du Sauveur des hommes soit *I.N.R.I.*, qui voulait dire *Jésus de Nazareth, Roi des Juifs* les mots "Juif de Nazareth conduit par Raphaël en Judée" (i.e. : pour être puni de ses crimes).

Dès que l'aspirant a prouvé qu'il connaît le sens maçonnique de l'inscription *I.N.R.I.*, le Vénérable s'écrie : "Mes Frères, la parole est retrouvée", et tous applaudissent cette interprétation mensongère et sacrilège du grand mystère de la naissance et de la mort de notre divin Sauveur. (Abbé Barruel, t. II, p. 215.)

Rappelons ici que la seule morale de Franklin était utilitaire et que sa foi était dans la science... disons la connaissance, en Rose-Croix qui se respecte. En 1732, il publia un sermon intitulé *The Tradition of the Clergy, Destructive of Religion* (les traditions du clergé détruisent la religion). Sachant qu'il se déclarait Quaker, et qu'il avait annoncé dans son journal le petit volume *Every Man is His Own Priest* (chacun est son propre prêtre), cela peut se comprendre...

Ce qui révèle fort bien, toutefois, son orgueil satanique, c'est le fait suivant, raconté par Bernard Fay : invité par son ami Lord Shelburne à son Château de Bowood, en Angleterre, il déclara à l'abbé Morellet de France que "les miracles de la Bible ne lui paraissaient plus des miracles et qu'il pouvait calmer les eaux aussi facilement que Jésus-Christ" *La Franc-Maçonnerie et la Révolution intellectuelle du XVIII^e siècle*, p. 353. Ce qui ne nécessite aucun commentaire...

² Mis à part l'aveuglement inacceptable de Louis XVI, il nous faut ici mettre en cause la haute trahison maçonnique de certains fonctionnaires de l'État, en particulier le comte Xavier Gravier de Vergennes. Dès l'année 1788, un pamphlet intitulé *Le Comte de Vergennes, cause des États généraux*, soutient avec raison que c'est : la guerre d'Amérique (une guerre encore plus stupide que celle faite à la Hollande par Louis XIV), ses dépenses et le courant d'opinion créé par Vergennes et celui surtout de Benjamin Franklin à qui Vergennes avait donné le contrôle des journaux officiels de l'État qui ont rendu la convocation des États généraux nécessaire. (B. Faÿ, *La Franc-Maçonnerie et la Révolution intellectuelle du XVIII^e siècle*, p. 174.)

Et ce n'est pas sans raisons profondes si le très renseigné abbé Barruel lui a ordonné de sortir de son tombeau pour se justifier : "Qu'il sorte aujourd'hui du tombeau, ce Vergennes, faiseur en Amérique et fauteur en Hollande des révolutions du peuple égal et libre ; et qu'il voie ce que la secte a fait du Trône qu'il prétendait venger par elles en abaissant une Puissance émule". (Abbé Barruel, t. V, p. 311.)

Bernard Faÿ a écrit : "Le ministre français était très grave, mais un peu cupide aussi" (*Benjamin Franklin, The Apostle of Modern Times*, p. 410). Quant au professeur Edward S. Corwin, Ph.D., de l'Université de Princetown, son opinion est qu'"il est clair que la politique du gouvernement français à l'endroit des États-Unis, à partir de 1776, ne fut pas décidée par des philosophes mais par des diplomates professionnels" (Edward S. Corwin, *The French Policy and the American Alliance of 1778*, New York, Burt Franklin, 1970, p. 3).

Cette politique avait été décidée avant tout par le comte de Vergennes, en toute connaissance de cause et dans un esprit révolutionnaire. Le comte avait conspiré avec les Turcs contre la Russie, alors qu'il était ambassadeur à Constantinople, et il avait organisé une révolution en Suède. Dès que Franklin eût mis pied sur la terre de la vieille France comme délégué du Congrès des États-Unis, le 3 décembre 1776, à l'âge de 69 ans, il y fut reçu par Vergennes (ce fomenteur de révolutions) non pas comme le pire ennemi de la mère-patrie (ce qu'il était en fait) mais comme l'apôtre de la liberté. "Les deux hommes se traitaient plus en frères qu'en diplomates" prend la peine d'écrire Bernard Faÿ dans *La Révolution et la Franc-Maçonnerie* (p. 259). Le comte "s'était entouré de philosophes et était sous leur influence (...). Plusieurs officiels du Département des Affaires étrangères de France étaient Francs-Maçons, de même que le roi lui-même», ne se gêne pas d'ajouter Faÿ, dans *Benjamin Franklin, The Apostle of Modern Times* (p. 494).

Rappelons en terminant que c'est Vergennes qui permit l'entrée en France de l'intrigant Cagliostro et le protégea durant son séjour, et que sa propre épouse fit partie de l'Ordre maçonnique de ce dernier. Vergennes se fit aussi un devoir de protéger le radical ennemi de la noblesse, Mirabeau, le fils spirituel de Benjamin Franklin.

³ B. Faÿ, *Franklin, The Apostle of Modern Times*, p. 499.

⁴ Ibid., p. 505. Ce portrait, œuvre du peintre de cour Joseph-Siffrède Duplessis, est conservé au Metropolitan Museum de New York.

⁵ "Le monde éclairé ou illuminé est opposé au monde profane, ce qui est le fondement du Gnosticisme, du Manichéisme ancien et de l'Illuminisme moderne" (N. Deschamps, t. I, p. 324).

⁶ "Les *illuminés* posent le droit absolu de l'initié, de l'homme de science, à gouverner ses semblables, et à les gouverner d'une façon absolue" (Ib., t. I, p. 247).

De plus, les *illuminés* sont les seuls juges des qualités qui leur donnent droit à cette souveraineté... Seuls, ils sont maîtres absolus, sans aucune règle que leur propre lumière, des consciences et des propriétés, des arts et des sciences, des âmes et des corps et du genre humain tout entier... "En dehors du gouvernement de tels hommes, tous les autres gouvernements sont sans droits, illégitimes, injustes..." "Peut-on concevoir en dehors du gouvernement des *illuminés* une centralisation aussi absolue, un despotisme qui aille au-delà du leur, un fanatisme qui lui soit comparable..." (Deschamps, t. I, p. 222).

Le Franc-Maçon Renan, grand *illuminé* a écrit dans ses *Dialogues et mélanges philosophiques* : "Nous ne concevons guère la grande culture régnant sur une portion de l'humanité sans qu'une autre portion y serve et y participe en sous-ordre... Le but poursuivi par le mon-

Comme pour parvenir à leur fin, il leur faut nécessairement abolir toute hiérarchie et toute loi divine ou humaine opposée à cette dictature des esprits et des corps, les Illuminés du Père du mensonge, flattant l'orgueil du peuple, lui enseignent une perversion de l'Évangile du Christ : la liberté, l'égalité et la fraternité¹, et le couronnent, comme on couronne un épouvantail dans un champ, en lui donnant le titre de souverain maître pour que désormais, lui soufflent-ils à l'oreille, la loi ne soit plus que l'expression de sa volonté, exprimée par une simple majorité. Naturellement, ils se réservent le contrôle de la rédaction des lois, de même que le contrôle de l'argent et du crédit qui est le sang même de la vie économique de ce même peuple. Et, comble de l'hypocrisie, pour cacher leur usurpation du pouvoir politique, nos illuminés clament dans le monde entier que c'est là le gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple.

C'est en prêchant cet illuminisme politique que Benjamin Franklin a asservi la vieille France à la démocratie des illuminés et a entraîné sa déchéance au rang des nations, après même celui des petites colonies américaines. Comme quoi, il n'y a pas de plus grand esclavage que celui de l'esprit... Le français Gustave Naquet l'avait fort bien compris lorsqu'il écrivit : "Sur les décombres des patries nivelées se fondera la République des États-Unis, de la civilisation dont la France ne sera plus qu'un canton..."²

Louis XVI, en recevant officiellement Benjamin Franklin en France, en ho-norant et soutenant cet illuminé du Club des flammes de l'enfer, fit la mort dans son royaume. La Révolution de 1789 fut l'aboutissement logique du lent et inlassable travail rosicrucien de Franklin dans les loges maçonniques de la vieille France. Haïssant les Bourbons depuis sa plus tendre enfance, faisant surnoisement campagne (par l'intermédiaire de Mirabeau, le corrompu) contre toute la noblesse, et dénigrant constamment le Christ et son Église, Franklin offrit une coupe empoisonnée d'un poison beaucoup plus mortel que la ciguë parce que ce poison attaquait l'esprit et l'âme, et parce que ce venin n'était pas celui d'une vipère ordinaire, mais celui de l'antique serpent de la Bible que Franklin, l'initié Rose-Croix, révérait comme l'Ouroboros.

de, entendez par là le Prince de ce monde, loin d'être l'aplanissement des sommités, doit être au contraire de créer des dieux, des êtres supérieurs que le reste des êtres conscients adorera et servira, heureux de les servir..." (Deschamps, t. I, p. 248).

¹ Le Franc-Maçon Malapart, orateur au Suprême Conseil du rite écossais, a donné en 1874 l'origine de cette formule de l'illuminisme : Pour la pratique de la vie, nous avons cherché une formule capable de réunir toutes les conditions désirables. Celle qui répond le mieux aux opérations des maçons se lit aujourd'hui sur le frontispice de nos planches ; elle est relativement neuve car c'est vers le milieu du siècle dernier qu'elle fut précisée par un de nos frères du nom de Saint-Martin... La devise révélée par Saint-Martin éblouit tous les yeux. Les trois mots Liberté, Égalité, Fraternité, disposés dans cet ordre, indiquent ce que doit être une société bien réglée. Tous les ateliers les ont acceptés et les grands hommes de la Révolution en ont fait la devise de la République française. (Deschamps, t.I, p.19)

Pourquoi, selon les *illuminés*, faut-il entendre cette devise dans cet ordre ? Parce que c'est d'abord et toujours au nom de la liberté, entendue dans le sens de licence et de laisser-faire, que l'homme s'affranchit et peut s'affranchir de tous ses devoirs et commettre tous les crimes... ? C'est là, en fait, le *Non serviam* de Satan. Quant à l'Égalité, sans égard au mérite et au travail, cela peut justifier toutes les spoliations.

Pour ce qui est de la Fraternité, elle ne peut exister qu'entre les «frères» des loges pour parvenir au but fixé par leurs supérieurs inconnus et là encore, au sein même des loges, elle n'est pas respectée. car la Révolution prend souvent le soin de liquider ses propres enfants, comme l'a démontré Robespierre lors du régime de la Terreur et lors de sa propre déchéance...

Cette devise n'est utile qu'aux *illuminés* pour soulever le peuple comme bon il leur semble. En fait, elle est dénuée de toute vérité quant au peuple et tous peuvent le constater facilement.

On vit dans un pays dit *libre*, on chante la *liberté* et tous sont devenus des esclaves de la naissance à la tombe par le biais de l'endettement public et privé, à qui, s'il s'était possible de le faire, on compterait même la lumière du soleil et l'air que l'on respire...

Où est l'Égalité... je le cherche depuis toujours. Elle est nulle part, ni dans les êtres, ni dans la propriété ni dans le bien-être (même si nous avons le Bien-Être Social...) ni dans le pouvoir...

Quant à la Fraternité, elle a vraiment disparu de la terre depuis que les «illuminés» ont pris le pouvoir... Il n'y a plus que concurrence féroce pour les biens de ce monde... et les grands et les gros avalent tous les petits, sans aucune pitié ni aucun remords...

Heureusement que ces *illuminés* n'ont pu encore étouffer la Parole éternelle de Dieu, le Verbe venu en ce monde nous rappeler avec une bonté infinie que :

- la liberté ne peut provenir que de la vérité, parce que seule la vérité libère du mensonge et de l'emprise des menteurs ;
- l'Amour a tout créé et a tout racheté ;
- seul l'Amour rend heureux et est plus fort que la mort...

Nous ne sommes que des pèlerins sur cette terre, et le Christ nous appelle à la vie éternelle. Alors que les *illuminés*, promettant à tous le paradis terrestre en donnant l'esclavage, ferment la porte des cieux et égorgent comme Hérode, tant qu'ils le peuvent, tous les nouveaux-nés, que dis-je, tous les enfants en gestation dans le ventre de leur mère (on a fait beaucoup de progrès depuis le temps d'Hérode) pour honorer le Prince de ce monde qui est le Prince de la mort, à l'encontre du Christ qui est le Prince de la vie.

² Cité dans *Pour qu'il règne*, Paris, La Cité catholique, 1959, p. 162.

Emmanuel M. Josephson dit, dans son volume *Roosevelt's Communist Manifesto* (p. 5), que le revers du sceau des États-Unis, qui apparaît depuis 1933 sur les billets américains d'un dollar, ne peut signifier qu'une chose, et c'est que les efforts des *illuminés* ont été couronnés de succès...

Pour ceux qui sont intéressés à savoir qui gouverne de fait les États-Unis d'Amérique, ils peuvent toujours consulter les ouvrages suivants:

- George Virebeau, *Mais qui gouverne l'Amérique*, Henry Coston, 1991 ;
- Mary M. Davidson, *The Secret Government of the United States*, Omaha, The Greater Nebraskan, 1962 ;
- Dan Smooth, *The Invisible Government*, Boston, Western Island, 1962 ;
- Des Griffin, *Fourth Reich of the Rich*, Emissary Publications, 1976 ;
- D' John Coleman, *Conspirator's Hierarchy : the Story of the Committee of 300*, Carson City, America West Publishers, 1992 ;
- Carroll Quigley, *History and Hope*, New York, MacMillan Co., 1966 ;
- Id., *The Anglo-American Establishment*, New York, Book in Focus Inc., 1981.

Il faut absolument lire en plus les traités suivants d'Henry Coston :

- *Les Financiers qui mènent le monde*, Paris, Henry Coston, réédition 1989 ;
- *La République du Grand Orient, un État dans l'État, la Franc-Maçonnerie*, Librairie française.

Enfin, il faut prendre connaissance des volumes du grand chercheur canadien : le Commandant William Guy Carr :

- *Pawns in the Game*, Glendale, California, St. George Press ;
- *The Red Fog over America*, Willowdale, Ontario ;
- *Satan, Prince of this World*, Paludale, California, Omni Publication, 1997.

Il offrit cette coupe empoisonnée à tous les beaux esprits, ces initiés français qui cherchaient une illumination en dehors de la vérité du Christ ; qui cherchaient un nouveau paradis pour leurs âmes mortes. Et c'est ainsi que Benjamin Franklin, serviteur des puissances des ténèbres, réalisa les désirs de Satan, meurtrier dès les débuts (Jean, viii, 44), car presque tous ceux qui burent à sa coupe en moururent ou furent ruinés.

Louis XVI, qui, par ses dons, ses prêts, ses flottes, ses armées, ses munitions, poudre et canons rendit vainqueurs les illuminés de Benjamin Franklin, tout en ruinant la vieille France, fut mis en accusation par la Convention nationale en janvier 1793 pour conspiration contre la liberté et attentats contre la sûreté générale de l'État. Il fut défendu par l'avocat Romain de Sèze qui, s'adressant aux Conventionnels, leur dit :

Citoyens, je vous parlerai ici avec la franchise d'un homme libre ; je cherche parmi vous des juges et ne n'y trouve que des accusateurs. Vous voulez vous prononcer sur le sort de Louis, et c'est vous-même qui l'accusez ! Louis sera donc le seul Français pour lequel il n'existera aucune loi ni aucune forme!

Malgré la brillante plaidoirie de Romain de Sèze, la Convention reconnaît Louis XVI coupable le 15 janvier 1793 et le condamne à la peine de mort. Il est guillotiné le 21 janvier 1793 à dix heures vingt-deux minutes.

Le Président George Washington, à qui Louis XVI avait donné la somme de dix millions de livres par l'entremise de son envoyé spécial John Lawrence pour l'aider dans sa Révolution¹, ne voulut en rien se mêler de celle de France. Il ne leva donc pas le petit doigt pour sauver son bienfaiteur et s'en lava les mains comme Ponce Pilate.

Joseph, Louis-Philippe, duc d'Orléans. Comme on avait utilisé la fortune de Louis XVI pour faire la vertueuse Révolution d'Amérique, on utilisa la fortune d'un autre naïf Bourbon, Louis-Philippe, pour faire celle de France, en lui donnant le titre de Sérénissime Grand-Maître de toutes les loges régulières de France. Benjamin Franklin entra ainsi en relation avec lui, ayant été élu Vénérable de la Loge des Neuf Sœurs, la Loge la plus célèbre alors du Royaume. Comptant, comme Napoléon 1er le fera plus tard, utiliser la franc-maçonnerie à ses fins personnelles en s'en faisant un puissant parti, il en fut puni, non par l'exil, mais par la guillotine.

Initié² au grade de Chevalier Kadosch, il avait prononcé le serment de mort aux cultes et aux rois, et ne recula devant aucun crime. Lors du procès de Louis XVI, à la séance des 16 et 17 janvier 1793, il vota la mort sans hésiter, en ces termes : "Uniquement préoccupé de mon devoir, convaincu que tous ceux qui ont attenté à la souveraineté du peuple méritent la mort, je vote pour la mort"³

Compromis lors de la trahison de Dumouriez, il fut arrêté le 6 avril 1793, puis jugé et condamné à la guillotine le 6 nov. 1793. Il dira au délégué du Tribunal, de manière à être entendu des personnes présentes dans la Chambre : "Au reste, je n'en veux nullement au Tribunal ; je n'en veux pas davantage aux Républicains de la Convention, aux Jacobins, aux véritables patriotes ; ce n'est pas eux qui veulent ma mort ; ma condamnation vient de plus haut et de plus loin". En disant plus haut et plus loin, on peut déduire que les dirigeants de l'empire des Ténèbres n'étaient pas de France⁴

Louis-Alexandre, duc de la Rochefoucauld d'Anville, ami et grand admirateur de Benjamin Franklin, membre de la Loge des neuf Sœurs et de celle des Amis réunis, traduit en français le livre de Benjamin Franklin sur les Constitutions américaines. Des exemplaires de ce livre furent donnés à tous les ambassadeurs, aux personnages éminents de Paris et vendus dans toute la France. À la fin de 1789, le duc de la Rochefoucauld, lors de la réunion du Comité de propagande de la Loge des Amis réunis, adoptait pour la Révolution française, le plan de la Terreur, proposé par Adrien Duport. Il fut massacré par les révolutionnaires à Gisors, le 3 sept. 1792.

Charles-Hector, comte d'Estaing, qui amena à New York, le 4 juillet 1778, la première flotte de Louis XVI et 4000 soldats, périt sur la guillotine le 28 avril 1794, à soixante-cinq ans. Il était le dernier de son nom.

Honoré-Gabriel-Victor Riquetti, comte de Mirabeau, fils spirituel de Benjamin Franklin, considéré comme le plus grand orateur de la Révolution, mit fin à ses jours le 2 avril 1791, en prenant un verre d'opium. Comme Thomas Paine en Amérique, il a été en France le disciple aveugle, tel un Assassin prêt à tout faire, de Benjamin Franklin. Il avait publié à Londres, sous son nom, une diatribe incendiaire contre la noblesse, tirée des écrits et avis de Franklin lui-même.

Jean-Sylvain Bailly, membre de la Loge des Neuf Sœurs, membre de l'Académie des Sciences, et admirateur inconditionnel de Franklin et de ses idées révolutionnaires, maire de Paris, fut condamné à mort pour les massacres de Septembre et exécuté à la guillotine en 1793.

Jacques-Pierre Brisset, journaliste, épris des idées de Franklin, chef des Girondins, dénoncé comme voleur et concussionnaire par Camille Desmoulins, fut condamné à la guillotine en 1793.

Marie-Jean-Antoine-Nicholas Carital, marquis de Condorcet, philosophe, mathématicien, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, membre de l'Académie française et de la Loge des Neuf Sœurs, collaborateur de l'Encyclopédie et ami fervent de Benjamin Franklin, fut dénoncé par Robespierre pour son matérialisme (en disant de lui qu'il était grand géomètre au jugement des littérateurs, et grand littérateur au dire des géomètres). Ainsi dénoncé, il s'empoisonna dans sa prison de Bourg-la-Reine en 1793.

Georges-Jacques Danton, avocat, membre de la Loge des Neuf Sœurs du Vénérable Benjamin Franklin, grand tribun de la Révolution. C'est lui qui pressa la mort de Louis XVI. Arrêté pour conspiration sur l'ordre de Robespierre, le 31 mars 1794, il fut condamné à la guillotine.

Claude Fauchet, évêque constitutionnel, membre de la Loge des Neuf Sœurs et ami de Benjamin Franklin. Prédicateur du Roi, il prononça l'éloge funèbre de Franklin en 1790, à la demande de la Commune de Paris. L'un des grands orateurs de la Révolution, il entraîna le peuple à la Bastille le sabre à la main. Le 5 août 1789, il prononçait l'éloge funèbre des citoyens morts dans cette journée en terminant par un éloge enthousiaste de la liberté. Soupçonné d'avoir pris part au crime de Charlotte Corday, il fut envoyé à l'échafaud et décapité en 1793.

¹ B. Faÿ, *Révolution and Freemasonry*, p. 244.

² Cette initiation Kadosch du duc d'Orléans est racontée en détail dans l'ouvrage du chanoine V. Davin, *Bossuet, Port-Royal et la Franc-Maçonnerie*, p. 108 et sv.

³ Bernard Lerat, *Le Terrorisme révolutionnaire, 1789-1799*, Paris, France Empire, 1989, p. 190-191.

⁴ Sur cette déclaration, voir le chanoine Davin, op. cit., p. 115-116.

Jérôme Pétion de Villeneuve, avocat, membre de la Loge des Neuf Sœurs avec Benjamin Franklin. Orateur révolutionnaire, il devint président de l'Assemblée constituante et demanda la déchéance du roi. Accusé de complicité avec Dumouriez, il se suicida à Saint-Émilion en 1794.

Jean-Paul Marat, médecin révolutionnaire, membre de la Loge des Amis réunis. Ami de Benjamin Franklin, il en fit l'éloge funèbre et proposa le deuil de l'Apôtre de la liberté. Pamphlétaire violent, habitué à charcuter des corps, il réclamait du sang dans presque chacun de ses articles. La normande Charlotte Corday mit fin à ses appétits sanguinaires en le poignardant dans sa baignoire en 1793.

Jean-Jacques Duval d'Esprémesnil, avocat du Roi au Châtelet de Paris, député de la Loge des Neuf Sœurs, tel que le montre le calendrier de cette Loge en 1788, ami de Franklin. Il fut contre la Constitution civile du clergé et souhaita que le catholicisme fût la religion nationale : cette seule fidélité à ses convictions religieuses le condamna. Arrêté sur ses terres, en Normandie, on lui donna la possibilité de s'évader, mais il refusa et fut transféré à Paris et condamné à mort le 23 avril 1794.

Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais, écrivain et musicien. Il acheta la charge de Secrétaire du Roi et composa *Le Barbier de Séville* et *Le Mariage de Figaro*. Emballé par la Révolution américaine, il y risqua son nom et toute sa fortune en convoyant par bateaux aux États-Unis des fusils et des munitions. Il n'a jamais été payé par le Congrès des États-Unis et mourut ruiné en 1796.

Jacques Donatien Le Roy-Chaumont, mit gratuitement son hôtel de Passy au service de Benjamin Franklin pour tout le temps de la Révolution américaine. Il prêta son entière fortune, soit deux millions de francs, au gouvernement des États-Unis. Mal lui en prit, lui aussi, car il dut faire banqueroute et mourut ruiné.

Pierre Pivet, négociant de Nantes, qui aida les révolutionnaires américains de tous ses biens et de tout son temps, fut aussi ruiné.

Jacques Barbeau-Dubourg, qui eut des attentions et une dévotion sans bornes pour ce faux saint laïc, Benjamin Franklin, dès l'arrivée de ce dernier en France et ce, jusqu'à son départ, perdit lui aussi tous ses biens dans cette galère...

Que dire maintenant des centaines de milliers de morts des boucheries de la Vendée, des assassinats, des noyades, des tueries de sang froid sans nombre et sans forme de procès, des violences et des sacrilèges révoltants qui ont étonné le monde entier et percé jusque la voûte des cieux en couvrant toute la vieille France d'horreurs, d'opprobres et de déshonneurs ineffaçables, tous crimes odieux et impardonnables commis au nom de la liberté effrénée et de l'égalité désordonnée du gnostique pervers Benjamin Franklin!

* * *

Ayant accueilli comme le grand Messager de tous les bonheurs Benjamin Franklin, l'initié du Club des Flammes de l'Enfer¹ ;

ayant élevé ce maître charlatan, sans cœur et sans scrupule aucun, au-dessus de saint Louis et de sainte Jeanne d'Arc ;

ayant préféré ses lumières de Rose-Croix du monde des Ténèbres à la Lumière de la Sagesse incarnée, aux enseignements immortels du divin Maître de la France,

la vieille France ne récolta que la mort, la ruine et la déchéance² et fit perdre à la province de Québec, par l'ignoble Traité de paix de 1763 négocié hypocritement par Benjamin Franklin, tout l'intérieur du continent nord-américain jusqu'au fleuve Missisipi, territoire qui lui avait été formellement reconnu en 1774 par l'Acte de Québec³.

Chapitre V - le grand illuminé et l'amour de l'argent racine de tous les maux

Durant toutes les années qu'il passa en France, à Passy, Benjamin Franklin se maintint constamment en relation avec ses amis anglais des années 1760. Shelburne⁴, Price, Priestly, Strahan, Thomas, Walpole S. Wharton, sir Joseph Banks, David Williams, David Hartley, Benjamin Vaughan, sir William James, etc., soit des déistes, des francs-maçons, des radicaux, qui "formaient leur propre cercle d' Illuminés" et pour qui Franklin était l'esprit supérieur ou le maître-maçon⁵.

À cela rien de surprenant puisque, selon le Père Jean-Paul Régimbal, religieux Trinitaire du Québec, très versé dans l'histoire des Illuminés, la première grande réunion de ce cénacle d'esprits supérieurs eut lieu à Londres. Elle regroupait, nous dit le Père Régimbal, entre autres personnages, pour la France, Mirabeau et le duc d'Orléans, et pour les États-Unis, Benjamin Franklin. Et c'est là qu'a été proposé et adopté pour la première fois un plan d'action en vue de l'hégémonie mondiale. Plan adopté et remanié huit fois depuis.⁶

¹ Benjamin Franklin passa les étés de 1772, 1773 et 1774 à la demeure de Sir Francis Dashwood, à West Mycombe (E. Beresford, Chancelor, *The Hell Fire Club, the Lives of the Rakes*, Londres, Philip Allen & Co., 1925, p. 8-9). "Les caves de cette propriété étaient utilisées pour des rituels sexuels sataniques auxquels participa Benjamin Franklin" (Fritz Springmeir, *Bloodlines of the Illuminati*, Westminster, Colorado, Ambassador House, 1999, p. 35).

² Alors que, selon l'historien Augustin Cochin (Ch. Aimond, *L'Époque contemporaine*, Paris, J. de Gigord, 1948, p. 85), il n'était nullement nécessaire, pour corriger les inégalités et les injustices de l'Ancien Régime, de mettre "la Terreur à l'ordre du jour et la guillotine en permanence". La France pouvait, en effet, être sauvée sans qu'on la marquât ainsi d'une large tache de sang.

³ "L'Acte de Québec est une charte sacrée, donnée par le roi en son parlement aux Canadiens comme une sécurité pour leur religion, leurs lois et leur propriété" (Général Frederick Haldimand, gouverneur général du Canada, 25 oct. 1780). Le Traité de 1763, fait au nom du roi seul (Georges III), était donc inconstitutionnel, n'ayant pas été fait par le roi en son parlement. Par ailleurs le roi Georges III ne pouvait céder aux révolutionnaires américains un territoire qui ne lui appartenait plus...

⁴ Le D^r John Coleman, dans son volume *Conspirators, Hierarchy : The story of the Committee of 300*, dit textuellement que : "Lord Shelburne, Jeremy Bentham et William Petty planifièrent la Révolution française et la menèrent..." (p. 221). Cette affirmation ne peut être prise à la légère car le D^r Coleman a eu accès en Angleterre à beaucoup de documents secrets.

⁵ Esmond Wright, *Franklin of Philadelphia*, Boston, Harvard University Press, 1986, p. 322 ; B. Faÿ, *Franklin, the Apostle of Modern Times*, p. 421.

⁶ *L'Informateur catholique*, Montréal, du 22 mai au 4 juin 1983, p. 13.

Rien de surprenant non plus si, nous dit cette fois-ci l'américain Emmanuel M. Josephson, avant même que les colonies américaines se soient réunies, que la Constitution fédérale ne soit adoptée et que notre République ne soit établie, quinze Loge d'Illuminés s'étaient déjà établies dans les treize colonies. En 1785, la Columbian Lodge de l'Ordre des Illuminés était établie dans la ville de New York... et en 1786, une Loge fut établie en Virginie, à laquelle appartenait Thomas Jefferson (le grand disciple de Benjamin Franklin). Lorsque l'Ordre des Illuminés fut dénoncé en Bavière comme une conspiration révolutionnaire et que Weishaupt fut attaqué, Jefferson, un ardent Illuminé le défendit comme un philanthrope enthousiaste¹.

Les Rose-Croix, dont faisait partie Benjamin Franklin, furent appelés les Illuminés parce qu'ils prétendaient connaître toutes choses². La Fraternité Rose-Croix a été un centre de propagande pour le Gnosticisme et l'activité politique (p. 150), dont le premier but, comme nous l'avons déjà vu avec Lady Queenborough, était de détruire l'Église de Jésus-Christ.

Cette secte des Rose-Croix ne donna pas signe de vie publiquement, durant plusieurs années (on les appelait alors les Frères Invisibles), à moins que, laisse clairement entendre Lady Queenborough, "la secte des Illuminés qui se fit connaître plus tard sur le continent ne leur doive son origine" (p. 148), ce qui est parfaitement plausible, étant donné leurs mêmes objectifs de destruction...

Ces Rose-Croix Illuminés et ambulants avaient par ailleurs des adeptes dans plusieurs pays d'Europe, tout en se faisant apôtres zélés à corrompre l'esprit des grands de ce monde. Ainsi Valentin Andrea, ce Rose-Croix à qui on attribua l'histoire de la Secte (avec Fama Fraternitatis et Confessio) devint le chapelain du duc de Brunswick (p. 153), qu'il gagna à la Secte, et se fit ensuite le maître enseignant de l'évêque Comenius (Amos Keminsky) de la Communauté Morave (engagé à exterminer l'Église catholique), lequel "visita souvent l'Angleterre durant sa mystérieuse carrière politique" (p. 153).

Même si on a attribué la paternité de l'Ordre des Illuminés à Adam Weishaupt d'Ingolstadt, en Bavière, il ne faut pas oublier que les Rose-Croix furent toujours des maîtres à utiliser les autres. C'est dans ce sens, sans doute, que Lady Queenborough nous fait remarquer que "derrière Adam Weishaupt, il y eut l'apôtre de l'illumination Christopher Friedrich Nicolai (1733-1811) et Moses Mendelsohn, chef de l'Haskalah (les Illuminés juifs)" (p. 184-185, 313).

Ce qui toutefois fait marcher par-dessus tous les hommes de ce monde, les serviteurs du Prince de ce monde. ce n'est pas l'amour, mais bien l'intérêt et l'appât du gain.

Voilà pourquoi, à notre point de vue, il faut remonter jusqu'à ceux qui contrôlent les cordons de la bourse du Prince de ce monde si on veut se rapprocher un peu plus de la vérité historique.

Là encore, plus que partout ailleurs, les Saintes Écritures nous sont d'un secours très précieux. Et il est bon de s'y ressourcer.

Nous lisons dans le Livre de la Sagesse ce passage fort lumineux :

Dieu a créé l'homme pour l'immortalité

Et l'a fait à l'image de Sa propre nature.

C'est par l'envie du Démon que la mort est entrée dans le monde.

Et ceux-là l'éprouveront qui appartiennent au Démon (Sagesse, i, 23-24).

Lorsque Jésus fut tenté au désert, Satan espéra faire naître en lui l'envie en lui proposant comme appât "tous les royaumes du monde avec leur gloire" (Matt., iii, 8). Si Jésus a su résister à cet appât, il n'en a pas été et n'en est pas de même des victimes et des serviteurs du séducteur du monde entier" (Apoc., xii, :9).

La Pâque des Juifs approchait et Jésus monta à Jérusalem. Dans le temple, "Il trouva des marchands... Il fit un fouet avec des cordes et les chassa tous du Temple... et jeta par terre la monnaie des changeurs" (Jean, ii, 13 et sq). Il leur dit: "Il est écrit : Ma Maison est une Maison de prières (Is. lvi, 7) ; vous en faites, vous, une caverne de voleurs !" (Jér, vii, 11) (Matt., xxi, 13).

L'envie, la convoitise, l'argent, depuis presque toujours, mènent le monde à sa perte. Saint Jean, le disciple bien-aimé, nous en avait pourtant fort bien averti, il y aura déjà bientôt deux mille ans :

Tout ce qui est dans le monde, la convoitise de la chair, la convoitise des yeux et le faste de la vie ne viennent pas du Père mais du monde. Car le monde passe avec ses convoitises, mais celui qui pratique la volonté de Dieu demeure pour l'éternité (I Jean, ii, 15-18).

Et saint Paul, ce violent juif pharisien, converti par la grâce du Christ pour le salut des gentils, notre salut, a dénoncé et dénonce toujours, de sa voix tranchante comme un glaive, la racine de tous les maux :

Pour ceux qui veulent s'enrichir, ils tombent dans les pièges de la tentation, dans une foule de désirs insensés et funestes qui précipitent les hommes dans la ruine et la perte. L'amour de l'argent est la racine de tous les maux (I Tim., vi, 9-10).

Tous ces précieux enseignements rappelés pour la circonstance, donnons maintenant le résultat d'une minutieuse enquête menée sur le sujet par le grand chercheur canadien William Guy Carr (ancien commandant de la Marine : Com. R.C.N.).

Dans son ouvrage *Pawns in the Game*³, le commandant Carr fait figurer un plan détaillé en vingt-cinq paragraphes, rédigé par Amschel Mayer Bauer, dit Rothschild, et proposé en 1793 dans sa maison de Frankfort, Allemagne, à douze autres banquiers de ses amis, pour réaliser le contrôle ultime des richesses, des ressources naturelles et humaines du monde entier. C'est à la suite de l'exposé de ce plan que les prêteurs d'argent et certains Grands Prêtres décidèrent d'organiser une société très secrète pour réaliser leurs mauvais desseins. Ils la nommèrent Les Illuminati ou Illuminés... Le suprême Conseil des Illuminati est composé de treize membres. Ils étaient et sont encore le corps exécutif d'un Grand Conseil de 33 personnes (p. 32).

¹ Emmanuel M. Josephson, *Roosevelt's Communist Manifesto*, p. 24. Voir aussi les annexes I et II.

² Lady Queenborough, *Occult Theocracy*, p. 148.

³ William Guy Carr, *Pawns in the Game*, p. 26-31.

Dans un autre de ses ouvrages, *The Red Fog over America*¹, le commandant Carr nous apprend que de nos jours, le Grand Conseil de trente-trois membres comprend des Capitalistes, des Industriels et des hommes de sciences de plusieurs pays (p. 10). Il ajoute même qu'il a été très surpris d'apprendre que plusieurs Canadiens servent d'agents de haut niveau pour les Illuminés (p. 5).

Enfin, dans un ouvrage édité par son fils, après sa mort, et intitulé *Satan, Prince of this World*², le commandant Carr a pris la peine de nous préciser ce qui suit :

Il est intéressant de noter que le chef du Conseil de Berlin et celui qui contrôlait le trésor du rite palladien (luciférien), était Gerson Bleichreer, un homme qui se révéla comme l'un des agents les plus élevés et les plus fidèles de la Maison des Rothschild. Il est évident que pendant que Pike était Grand Prêtre de l'idéologie luciférienne, et donc en contrôle des activités de la Synagogue de Satan, les Rothschild, par Bleichröder, contrôlaient les cordons de la bourse du Rite palladien (aux États-Unis et ailleurs). D'où il s'en suit qu'ils contrôlaient les activités de Pike comme ils avaient contrôlé celles de Weishaupt une centaine d'années auparavant.

Cette information démontre que les Rothschild actuels croient toujours dans le mot d'ordre que l'un de leurs ancêtres avait donné : "Donnez-moi le contrôle de l'argent d'un pays et je n'aurai pas à m'occuper de ceux qui font les lois"³. Un autre fait intéressant est que, tant les Rothschild que les Bleichröder, sont tels que le Christ les a décrits : Ceux qui se disent juifs et ne le sont pas, mentent (Apoc., iii, 9). Ils sont des Khazars ; leurs veines ne contiennent pas plus de sang juif que les miennes⁴.

Il est d'autant plus évident que Benjamin Franklin, Thomas Jefferson, Adam Weishaupt et Franklin Delano Roosevelt servirent, bon gré, mal gré, les intérêts des Illuminés des Rothschild, que le sceau des Illuminés, d'abord adopté officiellement comme le revers du Grand Sceau des États-Unis par le Congrès, le 10 juin 1782, fut rendu public, à la face du monde entier, non pas sur des actes du Congrès ou dans des lettres du Président américain, mais bien pour la première fois sur le billet de banque américain d'un dollar de 1933, ce qui démontrait le contrôle absolu par les Illuminés des Rothschild de la grande puissance monétaire qu'ils contrôlaient aux États-Unis d'Amérique.

Et c'est sous l'impulsion de ces mêmes Illuminés que cette puissance monétaire a étendu ses tentacules dominatrices à travers le monde entier, en particulier par les moyens suivants :

1. la création dans chaque pays d'une Banque fédérale de réserve, reliée à la Banque des Règlements internationaux, laquelle fut conçue, selon A.N. Field, pour contrôler l'or du monde entier⁵, c'est-à-dire de tous les pays. Cette Banque des Règlements internationaux a été voulue par des banquiers de Londres ;

2. les accords de Bretton Woods (en anglais *The Bretton Woods Agreement*). Ce terme accord a été employé pour laisser supposer que tous les pays avaient participé à leur rédaction, ce qui n'est pas du tout le cas. Voilà pourquoi A.N. Field les a qualifié de *The Bretton Woods Plot* (le complot de Bretton Woods). Ce sont en fait des décisions qui ont été prises par des financiers internationaux et imposées à tous les pays à la faveur de la guerre, soit en juil. 1944, de façon à ne pas trop attirer l'attention... À la suite de quoi toutes les monnaies devinrent asservies au dollar américain, le dollar des Illuminés. À la suite de quoi la Banque mondiale et le Fonds monétaire international furent mis sur pied pour permettre à ces mêmes Illuminés d'achever discrètement leur conquête du monde.

Le but ultime poursuivi est toujours la conquête des richesses du monde entier, tel que proposé par Amschel Mayer Bauer, dit Rothschild (surnom tiré de son enseigne, un bouclier rouge, que l'on traduit en anglais par *red shield* et en allemand par *rothschild*).

Déjà, le grand constructeur d'automobiles Henry Ford avait mis en évidence ce but des financiers internationaux dans son journal *The Bearborn Independent* : "The one aim of these financiers is World Control by the creation of inextinguishable debts!"⁶.

Cette conquête du monde par les puissances d'argent a été mise en évidence chez nous il y a quelques années par le Père Jean-Paul Régimbal, O.S.S.T. Son ministère l'avait amené à rencontrer des gens qui avaient été impliqués dans cette entreprise, soit au plan fédéral, soit au plan provincial et qui, suite à un retour à la foi, ont pu l'éclairer sur ces menées occultes au niveau de nos divers gouvernements. Au contact de dix-neuf convertis, la majorité ayant été membres de la franc-maçonnerie, il a acquis la conviction de l'existence d'un réseau de hauts gradés à l'intérieur même de la franc-maçonnerie, réseau connu sous le nom de Illuminati. Et le bon Père a pris la peine de nous informer alors que "la stratégie mise de l'avant par les Illuminés est de prêter autant d'argent que les individus, les entreprises et les gouvernements en ont besoin, jusqu'à ce que tous et chacun soient incapables de rembourser leurs dettes..."⁷

Des Banques centrales de Réserve

¹ William Guy Carr, *The Red Fog over America*, Willowdale, Ont., The National Federation of Christian Laymen.

² William Guy Carr, *Satan, Prince of this World*.

³ Ce mot d'ordre fut donné par Maier Amschel Rothschild en 1790.

⁴ William Guy Carr, *Satan, Prince of this World*, p. 158 et 159.

Le commandant Carr a ajouté : "Par une recherche, il a été prouvé que Kleichröder appartenait au plus haut degré du Rite palladien et à la franc-maçonnerie du Grand-Orient et que, par conséquent, il doit avoir été un sataniste".

Les Khazars, tribu d'origine turco-mongole de Russie furent convertis au judaïsme vers l'an 865, selon George Vernadsky, *Ancient Russia*, Yale University Press, 1943, p. 214 et sq. (Colonel John Beatty, *The Iron Curtain over America*, Dallas, Texas, Wilkinson Publishing Co., 1951, p. 15.)

Arthur Koestler, auteur renommé, publia de son côté un volume très documenté sur les Khazars : *The Thirteenth Tribe*, New York, Random House, 1976.

L'encyclopédie juive montre où se trouvait en Russie l'empire des Khazars. En 1791, le tsar de Russie leur assigna un territoire de résidence (pale of settlement) qui s'étendait de la mer Baltique à la Crimée. "C'est dans ce territoire que prirent naissance les deux grands mouvements du zionisme et du communisme", selon Frank Britton, *Behind Communism*, Crenshaw Station, Los Angeles, Cal., p. 15.

⁵ A.N. Field, *The Truth About the Slump*, Hawthorne, Cal., 1962, p. 33.

⁶ "Le premier but de ces financiers est le contrôle du monde par la création de dettes inextinguibles". (Cité par A.N. Field, op. cit., p. 56.)

⁷ *L'Informateur catholique*, Montréal, 8-21 mai 1983 et 22 mai-4 juin 1983.

Le modèle contemporain de ces banques centrales de réserve est, comme l'a fait remarquer l'érudit A.N. Field dans son volume *All these things* (p. 4), est celle des États-Unis que l'on connaît sous le nom de United States Federal Reserve Board et ses douze banques de Réserve régionales, créées en vertu du Federal Reserve Act du 23 décembre 1913, soit six mois avant la Première Grande Guerre.

Le colonel Ely Garrison, ami et aviseur financier des présidents Teddy Roosevelt et Woodrow Wilson, dit dans son livre *Roosevelt, Wilson and The Federal Reserve Law* :

Paul Warburg fut l'homme qui fit passer la loi de la Réserve fédérale (the Federal Reserve Act) après que le Plan Aldrich eut soulevé tant de ressentiment et d'opposition d'un bout à l'autre du pays. L'esprit supérieur qui a conçu ces deux plans est le baron Alfred Rothschild, de Londres¹.

Il l'a qualifié ainsi sans doute pour couvrir sa propre trahison, ayant été l'aviseur financier de plusieurs Présidents...

A.N. Field dit expressément que "les Banques centrales de Réserve sont des institutions privées, c'est-à-dire possédées par des particuliers, ayant le contrôle complet sur le volume de la monnaie et du crédit... et par voie de conséquence sur les salaires et les prix..."²

C'est lors d'une réunion de banquiers internationaux, tenue à Gênes, en Italie en 1922 qu'il fut décidé d'établir des banques centrales de réserve dans la plupart des pays indépendants de leurs propres gouvernements, conformément à la condition expresse posée par M. Montagu Norman, Gouverneur de la Banque d'Angleterre. La Banque du Canada fut créée par le Gouvernement R.B. Bennett en 1934. Elle était de propriété privée.

Dans son livre *All these Things*, Field fait remarquer, au sujet de notre Banque du Canada, qu'un message de Basle, Suisse, publié dans le Times de Londres, le 9 avril 1934, rapportait une réunion de la Banque pour les Règlements internationaux (B.I.S.) révélant que les Nouvelles Banques de Réserve établies au Canada et en Nouvelle-Zélande avaient été autorisées par leurs gouvernements à acheter des actions de la B.I.S. et à faire des dépôts à cette Banque aussitôt que la stabilisation de leur monnaie respective le leur permettrait. Et, ajoute Field, "ceci démontre que ces Banques de Réserve furent établies comme une partie du réseau international du Trust de l'argent" (p. 5).

Mackenzie King trouva là un bon cheval de bataille pour les élections de 1935. Le Star Phoenix de Saskatoon rapporte les paroles suivantes qu'il prononça lors de ces élections :

Le Canada doit faire face à une grande bataille entre les puissances d'argent et le pouvoir du peuple, une bataille qui sera livrée dans le nouveau parlement. Je plaide pour une victoire libérale écrasante afin de pouvoir réaliser ma politique d'un contrôle public de la monnaie et du crédit, et de (...) garantir l'émission de crédits publics afin de répondre au besoin du public³.

Mackenzie King remporta les élections de 1935. Ce n'est qu'en 1938 que l'on racheta des particuliers les actions de la Banque du Canada. En principe, la Banque du Canada devenait une institution du gouvernement fédéral, mais dans la pratique, le vice fondamental du système est demeuré. Au lieu de financer les besoins du Gouvernement par des émissions d'argent ou de crédit, "tous les jeudis après-midi, la Banque du Canada vend, en paquet d'un million de dollars, des bons du Trésor", portant intérêt suivant les offres faites par les Banques à charte⁴. Ce qui revient à dire que toute émission d'argent porte intérêt à sa naissance au profit des Banquiers et que le peuple doit en supporter le fardeau par les taxes qu'on lui impose.

Quant à l'indépendance de la Banque du Canada vis-à-vis de notre gouvernement fédéral, voici ce qu'en a dit Scott Gordon, économiste :

La Banque du Canada est plus libre de tout contrôle ministériel que tout autre secteur du gouvernement, à l'exception possible du judiciaire ; elle détient des responsabilités et des pouvoirs en matière de politiques nationales qui dépassent ceux de tout autre organisme public, à l'exception du Ministre des Finances.

Commentant cette déclaration, Walter Stewart ajoute : "Ce ministère est dirigé par un ministre du cabinet responsable devant la Chambre des Communes ; quand à elle, la Banque du Canada est responsable devant la communauté financière..."(p. 151).

Il avait écrit auparavant que "dès le départ, celle-ci ne fut pas l'adversaire des banques, mais leur servante" (p. 48). La preuve en est que le Ministre des Finances du Canada déclarait au mois de novembre 1959 : "Je souligne que le Gouvernement du Canada n'a aucun pouvoir de contrôle quel qu'il soit sur le flot de la monnaie. Il ne peut l'augmenter, comme il ne peut le diminuer".⁵ Ce qui revient à dire, selon Ted C. Wiwchar, que "nous avons le meilleur Parlement que l'argent peut acheter" (p. 10).

Dès 1932, Arthur Kitson écrivait ceci :

Le groupe de banquiers internationaux qui, dans une large mesure, contrôle l'argent et le crédit du monde ont établi une politique et tout ce qui arrive et est arrivé depuis quelques années à travers le monde se conforme à un plan défini, qui est la conquête du monde⁶.

¹ Cité par M. Desgriffin, *Fourth Reich of the Rich*, Emissary Public., 1993, p. 123.

² A.N. Field, *All These Things*, p. 4.

³ Cité par Ted C. Wiwchar, *Abolish the Debt Penalty*, p. 25.

⁴ Pour plus de détails, lire Walter Stewart, *Les Géants de la Finance*, Ottawa, EdiCompo Inc., 1982, p. 148 sq.

⁵ Ted C. Wiwchar, op. cit., p. 10.

⁶ Cité par Wickliffe B. Vennard, *Chronological History of Money since Babylon*, Palmdale, California, Omni Christian Book Club, 1932, p. 27.

Si Henri Male a pu écrire en 1947, dans son ouvrage *Le Grand Condé* (Paris, Albin Michel) que *l'histoire des Révolutions est écrite dans les livres des banquiers*, cette histoire est écrite en lettres indélébiles dans le cas de la Révolution russe de 1917. Le Jewish Communal Register de New York pour 1917-1918 nous apprend que le banquier international Jacob Schiff *finança les adversaires de la Russie autocratique et usa de son influence financière pour éloigner la Russie du marché monétaire des U.S.A.* (*La haute finance et les Révolutions*, Lectures Françaises, p. 121).

Henry Coston, dans *Les Financiers qui mènent le monde* (1989), a écrit à ce sujet : "Le banquier entretient une véritable organisation terroriste chargée de 'liquider' ministres, gouverneurs, officiers de police, personnalités, et de créer un climat insurrectionnel. Des bombes made in U.S.A. entraient en contrebande par la Finlande..." (p. 118).

La Banque mondiale et le Fonds monétaire international

Sur ces deux organismes, citons d'abord A.N. Field :

La conférence qui s'est tenue à Bretton Woods, New Hampshire, États-Unis, s'ouvrit le premier juillet 1944 et se termina le 22 juillet 1944. Elle adopta une entente constituant le Fonds monétaire international et une Banque Internationale. Ce projet fut d'abord connu comme le plan White, du nom de son auteur, le défunt Harry Dexter White, qui était alors l'assistant secrétaire au Trésor des États-Unis...¹

Quoi qu'il en soit, le travail fait par Harry Dexter White devait servir avant tout les banquiers internationaux, qui n'ont pas de patrie...

La Banque mondiale

Voici ce qu'a écrit l'américain Bruce Rich de la Banque mondiale :

La Banque mondiale, fondée en 1944, est maintenant l'une des institutions les plus puissantes du monde. Il n'en a pas toujours été ainsi ; au début, on faisait appel aux services de la Banque et aux projets bancaires qu'elle pouvait couvrir. Alors la Banque se mit à essayer de créer une demande de ses services et l'influence dont elle jouit maintenant découle en grande partie des réseaux de patronage qu'elle a élaborés dans les États qui sont ses clients.

La banque a non seulement étouffé dans l'œuf les clauses de sa charte qui interdisent l'interférence dans les affaires politiques, elle a aussi créé une bureaucratie à l'échelle mondiale mue par la volonté de "faire pression pour qu'on emprunte" et par le désir de se perpétuer elle-même. Les perdants sont l'environnement et les pauvres.

Que ce fut en Europe ou ailleurs, la Banque se mit à créer une demande. À partir des années 50, un des premiers buts de la politique de la Banque fut la création d'institutions. Cette création prenait souvent la forme d'agences autonomes à l'intérieur des Gouvernements, lesquels seraient des emprunteurs perpétuels de la Banque Mondiale. De telles agences furent intentionnellement fondées de telle sorte qu'elles soient relativement indépendantes financièrement de leur Gouvernement aussi bien que responsables d'un minimum politiquement, excepté naturellement vis-à-vis de la Banque...

Avec une assistance financière considérable des fondations Ford et Rockefeller, la Banque a aussi créé en 1956 l'Institut de Développement Économique en vue d'offrir des cours de formation de six mois, une formation théorique et pratique du développement pour les officiels importants des pays emprunteurs...

La création de tels réseaux de patronage a été l'une des stratégies les plus importantes de la Banque Mondiale pour s'insérer dans les économies politiques des pays du Tiers-Monde...

Plus qu'aucun de ses prédécesseurs ou successeurs, Robert McNamara a fait de la Banque ce qu'elle est aujourd'hui. Le management, déclare-t-il en 1967, "est la clef au moyen de laquelle le changement social, économique et politique, en fait le changement dans toutes les directions, est diffusé à travers la société..."

La vision désastreuse de McNamara fut appliquée en particulier au développement des pays du Tiers-Monde. En 1970, il fit une esquisse de ses propositions pour ce qu'il appelait les missions économiques dans les pays...

La Banque devrait aussi préparer des plans gigantesques de prêts de cinq ans aux pays, expliqués dans les dossiers de programmation pour les pays» et les rapports qui s'en suivaient...

Ces rapports économiques et les dossiers venaient prendre place parmi les documents les plus confidentiels et les mieux gardés de la Banque... même les directeurs de la Banque ne pouvaient avoir accès à ces dossiers et ils étaient réduits en fait apposer leur tampon. McNamara ne leur permettait même pas de jeter un coup d'œil anticipé sur ses discours de politique générale adressés aux réunions annuelles de la Banque et du F.M.I.

Comme jamais auparavant, la Banque devint responsable uniquement vis-à-vis d'elle-même.

La Banque n'a jamais à répondre directement des conséquences financières désastreuses provoquées par le fait que son staff favorise la quantité plutôt que la qualité de ses prêts...²

Par ailleurs, Éric Toussaint et Denise Comanée, dans un article intitulé La dette : ce nouvel esclavage de l'Afrique, écrivaient :

La Banque n'a cessé d'accumuler des erreurs criminelles à l'encontre de dizaines de millions d'êtres humains. Robert McNamara expliquait en 1976 au Conseil de direction de la Banque que la solvabilité des pays débiteurs serait assurée par l'endettement. En effet, selon sa théorie, par des emprunts massifs, les pays du Tiers-Monde pourraient accroître leur production destinée à l'exportation. L'endettement massif était, selon lui, un bon choix. Ce raisonnement s'est révélé archifaux... Le remboursement de la dette est devenu un nouveau mécanisme de transfert ou de ponction des richesses produites par les populations du Sud. Ce mécanisme a la caractéristique d'être permanent³.

Le Fonds monétaire international

Le Fonds monétaire international fut, comme la Banque Mondiale, créé à Bretton Woods, New Hampshire, États-Unis, lors d'une conférence tenue du 1er juillet au 22 juillet 1944, à laquelle assistèrent des délégués de 44 pays.

M. Harry Dexter White, assistant secrétaire au Trésor américain, fut le président de la section numéro un qui a établi le fonds monétaire international. Dans son livre *Out of Bondage* (p.98), Elizabeth Bentley révèle que c'est grâce à Harry Dexter White si le Département du Trésor américain livra aux Russes des matrices pour imprimer des marks américains d'occupation en Allemagne.

¹ A.N. Field, *The Bretton Woods Plot*, Nelson, Nouvelle-Zélande, 1957, p. 3. Field nous apprend que, dans un Rapport officiel du gouvernement américain de 1953, White apparaissait comme le meneur d'une cellule d'espionnage communiste (p. 7), et que c'est lui qui livra aux Russes un double des plaques d'impression pour imprimer des billets de banque américains (p. 12).

² Tiré du Dossier spécial du CADTM (Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers-Monde), Bruxelles, Belgique, 2^e trim., 1995, p. 51-57.

³ Tiré de : *Banque Mondiale F.M.I. / Organisation Mondiale du Commerce : ça suffit*, périodique du CADTM, Bruxelles, 3^e trimestre, 1955, p. 82.

Le but de la Création du Fonds monétaire international nous dit A.N. Field¹, était de lier rigoureusement les systèmes monétaires de toutes les nations membres au dollar américain par les moyens des taux d'échange fixe et de la libre convertibilité. En pratique, ajoute Field, la libre convertibilité signifie que le montant d'argent en circulation dans un pays attaché au Fonds monétaire dépend de la quantité de dollars américains que la Banque centrale de ce pays possède.

Le Fonds monétaire international est un camouflage couvrant une machination qui permet aux Financiers internationaux de lier les systèmes monétaires de toutes les nations à l'or et au dollar américain.

Quant à aider les membres qui en font partie, le Fonds monétaire international est une nullité (p. 33).

Voici maintenant l'appréciation générale que Field fait de ce Fonds monétaire international :

1. Le Fonds monétaire international n'est pas "une agence spécialisée des Nations Unies", comme il est déclaré dans le livret de la Banque de Réserve (p. 184). C'est une puissance autonome exempte des lois et de la taxation de tout Gouvernement national ou international. Le Fonds monétaire fut établi un an avant que les Nations Unies furent mises au monde, et son seul devoir est de coopérer avec toute organisation internationale générale ou spécialisée ; ce que le mot coopération signifie pour le Fonds, c'est le Fonds qui en décide.

2. Le Fonds peut instituer toute procédure légale devant n'importe quelle Cour de justice, mais aucune procédure légale, nationale ou internationale peut être prise contre le Fonds sans sa permission.

3. Le Fonds est libre de faire des affaires dans une guerre, avec les parties opposées, et son personnel a en tout temps pleines immunités diplomatiques et libre transit ; sa correspondance, ses actifs, propriétés, etc. sont libres de toute censure, feuille, réquisition, confiscation ou saisie de toute nature.

4. En dépit du fait qu'aucune guerre moderne n'a jamais été livrée sur la base de l'or, il n'y a absolument aucune provision dans le Fonds permettant le relâchement des clauses de convertibilité en or ou en dollars, ou quelque clause que ce soit, en temps de guerre.

5. Les Règlements du Fonds lient les monnaies des nations membres à l'or, et établit en même temps un absurde trafic de l'or dans un sens unique toujours en faveur du Fonds. Les membres doivent payer en or à même la plupart de leur maigre réserve en s'y joignant ; toute augmentation du Fonds doit être payée de même, et les membres sont tenus de remettre de l'or au Fonds pour payer toutes sortes de circonstances. Par ailleurs il n'y a pas aucun cas pour lequel le Fonds est obligé de payer en or les réquisitions d'un membre. Le Fonds est en fait une machine à extraire de l'or des membres qui font des affaires avec celui-ci.

6. Tout argent retiré du Fonds est un prêt, dont l'intérêt est payable en or... (p. 31-32)

D'où il apparaît très clairement que le but visé par le Fonds monétaire International était "d'asservir toutes les nations au Standard de l'or" (p. 44) ou, comme l'a exprimé d'une façon colorée l'américain William Jennings Bryan, "de crucifier le genre humain sur une croix d'or" (p. 45).

De l'esclave permanent des pays et des individus

"À l'origine", nous dit Susan George dans un dossier du CADTM, "le Fonds monétaire international devait permettre d'éviter les crises dans le domaine des échanges commerciaux en prêtant à court terme aux pays qui auraient des difficultés temporaires avec leur balance de paiement..." En réalité, avec la Banque mondiale, il est devenu, par l'usure, l'instrument qui a rendu tous les pays et tous les individus esclaves.

Le Journal de Montréal du 12 mai 1997 (p. 38), nous apprenait que le Fonds monétaire international estime que depuis 1980 (il ne dit pas 1997) 133 des 181 pays membres ont enregistré des problèmes graves dans leur système bancaire. L'article finit par cette phrase percutante : Ça craque de partout.

Ce que l'article ne dit pas, c'est comment, avec un Fonds monétaire international qui devait sauver les pays en difficulté, on en soit arrivé là. Susan George nous en donne une petite idée. Le Fonds monétaire international, nous apprend-elle, ne prête aux pays mis en difficultés qu'à la condition de la mise en place d'un plan d'ajustement structural (PAS).

Ces plans, en général élaborés par des missions du FMI en tandem avec la Banque mondiale, comportent à peu près toujours les mêmes conditions. Entre autres : la dévaluation de la monnaie, la hausse des taux d'intérêt, la libéralisation des importations et la baisse des salaires réels... avec augmentation des prix des denrées et services de base... une sérieuse cure d amaigrissement pour les services publics par le biais de coupes claires dans leurs budgets et le licenciement massif de leur personnel... la privatisation des entreprises... Bref... une austérité économique draconienne dont l'impact se fait douloureusement sentir sur la population...²

Comme le Fonds exige une dévaluation de cinquante pour cent, la dette des pays sous PAS et le coût de leurs importations augmentent d'autant. Un déficit commercial extérieur favorise le recours aux financements extérieurs. Puisque les prêts sont contractés en monnaie étrangère (dollars), une dévaluation de 50% de la monnaie nationale signifie que le poids de la dette est quasiment doublé³.

Aucun pays à ce jour n'a été capable de rembourser sa dette extérieure. Les pays assujettis au PAS, nous apprend Susan George, avaient payé depuis dix ans, en service de la dette, la somme presque inimaginable de mille cinq cent milliards de dollars (sur une dette qui, en 1982, s'élevait à neuf cents milliards). En termes plus compréhensibles, cela signifie des paiements de près de trois milliards de dollars par semaine depuis une décennie ou encore dix-sept millions de dollars chaque heure et 285,000 dollars la minute !

Malgré ces remboursements exorbitants, "ces pays financièrement dominés se sont retrouvés, à la fin de 1991, de 64% plus endettés qu'ils ne l'étaient en 1982, devant 1,478 milliards à leurs créanciers".

Les programmes d'ajustement que le FMI et la Banque mondiale imposent comportent des mesures qui provoquent la désintégration et l'effondrement social de pays entiers... Tous les programmes qui ne plaisent pas au FMI ou à la Banque mondiale sont supprimés... Les dépenses pour la santé et l'enseignement sont gelées. Des écoles et des hôpitaux sont fermés...

¹ A.N. Field, *The Bretton Woods Plot*, Nelson, Nouvelle-Zélande, 1957, p. 22 sq.

² Tiré du dossier spécial du CADTM : *Banque mondiale/FMI : Ça suffit !*, Bruxelles, 2^e trimestre, 1995, p. 64, 66.

³ Ibid., 3^e trimestre, 1995, p. 61.

Et Michel Chossudovsky, professeur en économie à l'Université d'Ottawa, ajoute que la politique de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international est "une politique d'intervention économique à grande échelle. Elle consiste en la dérégulation des prix d'un côté et en la dérégulation de toute l'économie d'un autre côté".

(Ces) institutions financières internationales ne voient que leurs intérêts. On ne peut oublier que, dans les accords conclus avec les Institutions internationales, des conditions très précises sont stipulées quant aux mesures qui doivent être appliquées : la libéralisation des prix, la privatisation des entreprises d'État, la dévaluation de la monnaie. (Ces mesures) sont en fait un moyen qui donne aux institutions de Bretton Woods la possibilité de déterminer la politique d'un pays et de reprendre à leur compte l'appareil de l'État.

Je crois que ce serait une erreur (...) de diriger nos actions uniquement contre les organismes financiers internationaux. Nous devons comprendre ce que signifient ces organismes dans notre société. Ce sont des bureaucraties. Et comme c'est le propre des bureaucraties, elles se plient aux exigences des couches supérieures du système économique. Derrière ces organismes multilatéraux publics, il y a les intérêts privés des banques internationales et des entreprises multinationales¹.

Dans un autre article intitulé *La pauvreté des nations*, Chossudovsky dit que

"la libéralisation du système bancaire consiste à imposer la privatisation de banques de développement étatique et à dérégler le système bancaire commercial. La Banque centrale perd le contrôle de la politique monétaire... Il vaut la peine de remarquer que, selon les accords signés en 1933, les banques commerciales étrangères sont autorisées à entrer librement dans les secteurs bancaires nationaux. La tendance est à la déstabilisation des institutions bancaires nationales, qu'elles soient d'État ou privées".

(Quant à la privatisation des entreprises d'État), l'ajustement structurel constitue un moyen de reprendre les biens réels d'un pays endetté en utilisant le programme de privatisation, et aussi un moyen d'encaisser les obligations du service de la dette. La privatisation des entreprises d'État est toujours liée à la renégociation de la dette extérieure du pays... Les entreprises publiques qui font le plus de bénéfices sont reprises par le capital étranger ou par des consortiums et ce, souvent en échange de la dette...²

Carle M. Vilas, de l'Université nationale de Mexico, qualifie le processus de privatisation de piraterie en gants blancs³.

À l'occasion du 50^e anniversaire des Accords de Bretton Woods, le CADTM publia un manifeste qualifiant les dirigeants de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international, les hauts fonctionnaires de ces organismes et les présidents des grandes banques du monde de «principaux assassins indirects et de voleurs en gants blancs de la terre" (p. 117).

Vandana Shiva, de l'Inde, conclut que "la dette conduit à un système d'esclavage, qu'il s'agisse d'individus ou de pays, et ce problème ne peut être résolu sans l'annulation de la dette"⁴.

Et le 2 octobre 1994, à Madrid, Madame Shiva montrait du doigt les grands responsables de notre esclavage : le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, et ceux qui, derrière ces organismes, tirent les ficelles :

La Charte du FMI dit que le FMI ne peut pas s'occuper de politique. Dans la pratique, le Fonds ne fait rien d'autre. Il détermine la politique d'un pays et pèse sur la vie quotidienne de ses habitants...

La Banque mondiale aujourd'hui a tout contrôle sur les Gouvernements, mais elle n'est jamais contrôlée. Les règles consignées dans la Convention sur la biodiversité imposent un contrôle intergouvernemental sur cette biodiversité dont les paysans du Tiers-Monde sont des détenteurs. La Banque mondiale veut garder sous son contrôle toutes les banques de gènes (p. 65).

Le Périodique du CADTM conclut son analyse des politiques de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international comme il suit :

Dirigées par des technocrates non élus qui ne sont responsables devant aucune juridiction, la Banque mondiale, le FMI et bientôt l'OMC (l'Organisation mondiale du Commerce) tendent à assumer, en lien étroit avec le G-7, le rôle de Gouvernement global dictant les politiques économiques, sociales, écologiques et culturelles des pays au profit des intérêts financiers et commerciaux qui dominent l'économie mondiale.

Dans le monde entier, des voix s'élèvent contre ce nouvel ordre marchand qui tire profit de l'exploitation de la nature et des populations : 50 ans, ça suffit⁵.

Cette concentration de pouvoirs et de richesses nous rappelle cette observation du Pape Pie IX qui, dès le 15 mai 1931, avait écrit dans *Quadragesimo Anno* :

Ce qui, à notre époque, frappe tout d'abord le regard, ce n'est pas seulement la concentration de richesses mais encore l'accumulation d'une énorme puissance, d'un pouvoir économique discrétionnaire aux mains d'un petit nombre d'hommes...

Ce pouvoir est surtout considérable chez ceux qui, détenteurs et maîtres absolus de l'argent, gouvernent le crédit et le dispensent selon leur bon plaisir. Par là, ils distribuent en quelque sorte le sang à l'organisme économique dont ils tiennent la vie entre leurs mains, si bien que sans leur consentement, nul ne peut plus respirer⁶.

Plus que jamais aujourd'hui, non seulement nul ne peut plus respirer sans le consentement des banquiers internationaux, mais la terre entière est devenue un immense camp de concentration, asservie aux Illuminés du Prince de ce monde. Il n'y a plus de pays souverains, il n'y a plus de nations indépendantes, il n'y a plus d'individus libres...

Conclusion

¹ Michel Chossudovsky, *La crise de la dette est-elle résolue ?*, Banque mondiale / FMI, périodique du CADTM. 3^e trim. 1995, p. 42 sq. Les soulignés sont de nous.

² Id., *La pauvreté des nations*, Banque mondiale / FMI, périodique du CADTM, 2^e trimestre, 1995, p. 28 sq.

³ Banque mondiale / FMI, périodique du CADTM, 2^e trimestre, 1995, p. 94 sq.

⁴ Banque mondiale / FMI, périodique du CADTM, 3^e trimestre, 1995, p. 51.

⁵ Banque mondiale / FMI, périodique du CADTM, 2^e trimestre, 1995, p. 123.

⁶ Pie XI, *Quadragesimo Anno*, encyclique sur ... 15 mai 1931

L'article 4 de la Déclaration universelle des Droits de l'homme, sans Dieu, se lit comme il suit : "Nul ne sera tenu en esclavage ni en servitude ; l'esclavage et la traite des esclaves sont interdits sous toutes leurs formes".

Au-delà de ce trompe-l'œil grandiloquent, que de diaboliques hypocrisies...

Par l'usure, toutes les nations de la terre sont devenues les esclaves des banquiers internationaux.

Lors de la guerre civile américaine (1881-1865), un article inspiré par les Banquiers internationaux apparut dans le London Times, condamnant l'émission du papier monnaie les Greenbacks d'Abraham Lincoln, président des États-Unis. Et une circulaire du même président fut envoyée à tous les Banquiers américains, dans laquelle on pouvait lire :

L'esclavage devrait normalement être aboli par la guerre. Moi et mes amis Européens sommes en faveur de cette abolition parce que l'esclavage signifie la propriété de l'esclave et son entretien, alors que, dans le plan européen mis de l'avant par l'Angleterre, le capital contrôle le travailleur en contrôlant les salaires. La grande dette que les Capitalistes verront, provenant de la guerre, devra être utilisée pour contrôler la valeur de l'argent. Pour y arriver, les obligations du Gouvernement seront utilisées comme base bancaire... "

Et le 25 juin 1863, les frères Rothschild écrivirent à Ikelheimer, Morton et Vangould, n° 3, Wall Street, New York, États-Unis, ce qui suit en particulier :

Le peu de gens qui comprendront le système vont devenir soit si intéressés dans ses profits, soit si dépendants de ses faveurs qu'il n'y aura pas aucune opposition de leur part, alors que d'un autre côté, la masse du peuple, mentalement incapable de comprendre les énormes avantages que le capital retire du système, en portera le fardeau sans se plaindre, et peut être même sans soupçonner que le système est contraire à leurs propres intérêts...¹

En 1932, Arthur Kitson a écrit :

Jusqu'au début du présent siècle, la seule méthode connue pour la conquête du monde était l'invasion militaire, soit un système cruel, très dangereux et très dispendieux. Mais on réalisa durant la dernière moitié du dernier siècle qu'il y avait une bien plus simple, plus efficace et moins dangereuse méthode par le contrôle de l'argent.

Par le contrôle de l'argent, aucune armée, aucune marine ni munitions de guerre ne sont nécessaires et il n'y a pas de sang à verser. Le public ne sait rien du danger qui le menace jusqu'à ce qu'il ait été rendu parfaitement esclave sous la forme d'une dette. Tout ce qu'il est nécessaire d'avoir, c'est de s'assurer le contrôle de la presse et des autres médiums de publicité... Ceci a déjà été fait. La Finance internationale contrôle pratiquement tous les canaux par lesquels le public peut être influencé².

Depuis les accords conclus à Bretton Woods, New Hampshire, États-Unis d'Amérique, entre le 1er et le 22 juillet 1944, les serviteurs de Mammon, par la création de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international, ont achevé la conquête de toutes les nations de la terre.

Répétons-le, il n'y a plus de pays souverain, il n'y a plus de nations indépendantes, il n'y a plus d'individus libres. Tout être humain vient au monde esclave des Banquiers internationaux, par l'effet d'une dette énorme contractée par des politiciens, suite à la cession, pour un plat de lentilles, du droit de leur Gouvernement de contrôler l'argent et le crédit de l'État.

Aujourd'hui, tout doit être sacrifié à ceux qui ont pris possession du Temple, le Temple de la Chrétienté et le Temple des âmes, car le temps même est devenu de l'argent, tel que l'avait prêché le Rose-Croix, l'initié du Club des Flammes de l'enfer de Lord le Despenser, Francis Bashwood, le grand organisateur de la Révolution américaine et de la Révolution française, le grand Illuminé des Illuminés, Benjamin Franklin³.

Le but réel de cet asservissement par les gouverneurs de Mammon au Père du Mensonge, c'est un abject avilissement de tous les êtres humains. Nous n'avons plus aujourd'hui en ce monde de ténèbres que des bêtes de somme, soit des êtres humains nés pour les béatitudes mais décapités par les puissances du mal de toute vie spirituelle et devenus des âmes mortes à qui on refuse même le réconfort de l'Angélus et du Notre Père (que n'autorisent plus l'école laïque et les Cours de justice). Infiniment plus grave encore est le but inavoué et inavouable poursuivi inlassablement par le Séducteur du monde entier (Apoc., xii, 9) et ses serviteurs dénaturés : la déchéance finale des hommes et des femmes, soit leur seconde mort, la mort des âmes exclues à jamais de l'éternelle félicité, la vision de Dieu... l'Amour suprême... la compagnie ineffable de Jésus, de notre Très Sainte Mère.

Voilà pourquoi, en attendant le grand nettoyage qui viendra comme un déluge⁴ de feu, tous et chacun sont, jour et nuit, sous la haute surveillance de l'œil qui voit tout, tel que montré sur le billet de banque d'un dollar américain, l'œil des loups ravisseurs qui, sous l'apparence de la liberté fallacieuse, la licence, prêchée par l'apôtre des temps modernes, Benjamin Franklin, nous ont imposé le plus grand esclavage de tous les temps.

Sachant tout ceci, on est maintenant plus à même de comprendre pourquoi, ni dans la Déclaration universelle des Droits de l'Homme ni dans aucune Déclaration des Droits, on ne trouve et on ne trouvera jamais le Droit à la vérité, droit qui est pourtant, après le Droit à la vie (droit qui a été effrontément renié, même s'il est inscrit dans toutes les Chartes, avec l'avortement d'êtres qui ne demandaient qu'à vivre), le premier des Droits qui devrait être garanti à tout être humain afin qu'il puisse s'affranchir en tout temps et en tout lieu de la pire des servitudes, celle de l'esprit.

Ce n'est pas sans une connaissance très profonde de la nature humaine que le Christ, notre Sauveur, disait si souvent : En vérité, en vérité, et qu'il a pris la peine de laisser ce suprême conseil à tout être bien pensant : "Vous connaîtrez la vérité et la vérité vous rendra libres" (Jean, viii, 32).

Et maintenant,

¹ William Guy Carr, *Pawns in the Game*, p. 54-55.

² Wickliffe B. Vennard Sr., *Chronological History of Money since Babylon*, Palmdale, Cal., Omni Christian Book Club, 19... , p. 27.

³ Dans un avis à un jeune voyageur de commerce, Franklin écrivait : "Remember that time is money". Voir *The Papers of Benjamin Franklin*, 1961, p. 306.

⁴ "Ils oublient volontiers qu'à l'origine les cieux existaient, ainsi qu'une terre que la Parole de Dieu avait fait surgir du sein des eaux au moyen de l'eau, et qu'ainsi même le monde d'alors périt dans l'engloutissement de l'eau. Or, les cieux et la terre d'à présent sont gardés par la même parole divine et réservés pour le feu, au jour du jugement et de l'anéantissement des impies... En ce jour-là, les cieux passeront avec fracas, les éléments embrasés seront dissociés et la terre consumée avec les ouvrages qu'elle contient..." (II Pierre, iii, 5-7, 10.)

vous tous, qui maudissez vos chaînes ;
vous tous, dont on a assassiné l'esprit créateur ;
vous tous, à qui on a fermé la porte des cieux ;
vous tous, qui êtes devenus sans amour et sans espérance dans ce monde pervers ;
vous tous, que le père du mensonge, meurtrier dès les débuts (Jean, viii, 44), et ses acolytes, poussent comme des épaves vers le grand abîme ;

vous tous, qui avez oublié que le but de votre existence est de connaître dieu, de L'aimer et de Le servir, comme le Christ lui-même a servi pour nous enseigner l'humilité, qu'est-ce que l'homme mortel comparé au créateur immortel de l'univers ;

vous tous qui, portant la terre sur vos épaules, soupirez après une meilleure patrie (Héb. xi, 16) ;
vous tous, dont tous les jours sont comptés jusqu'au seuil de l'éternité,
nous vous en prions, frères et sœurs, rappelez-vous, s'il vous plaît, chaque jour de votre vie, que le Christ fut envoyé avant tout par le Père "pour annoncer la Bonne Nouvelle aux pauvres", sous le présent règne du Prince de ce monde, il n'y a plus que de mauvaises nouvelles, et guérir ceux qui ont le cœur brisé (Luc, iv, 18).

Et méditez souvent, comme un suprême viatique d'espérance pour le grand voyage d'ici-bas, ces belles paroles du juif qui, le premier, a confessé le Christ sur cette terre : Vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant (Matt., xvi, 16) et est devenu le Prince des Apôtres :

Béni soit Dieu, le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ ! Dans Sa grande miséricorde, il nous a fait renaître par la résurrection¹ de Jésus-Christ d'entre les morts pour une espérance vivante, pour un héritage qui ne se peut corrompre, souiller ni flétrir et qui vous est gardé dans les cieux ; à vous que la puissance divine réserve à cause de votre foi, pour le salut qui est prêt à se manifester dans les derniers temps (I Pierre, i, 3-5).

AD MAJOREM DEI GLORIAM

ANNEXE I - Louis-Joseph Papineau

Fernand Ouellet, professeur d'histoire et assistant-archiviste de la province de Québec, publia en 1960 une petite brochure intitulée Louis-Joseph Papineau, un être divisé.

Être divisé, le tribun Papineau sema aussi la division chez notre peuple et marqua toute notre Histoire d'une profonde et douloureuse cicatrice.

Mais au-delà de son individualisme, de sa propension à l'inaction, de sa vanité, de son entêtement, de ses dons oratoires, de ses oppositions systématiques ainsi que de ses démissions, pour ne pas dire ses trahisons, il faut voir en Papineau avant tout un esprit révolté, révolté par un manque d'amour.

Toute vie, en définitive, parce que nous sommes par-dessus tout des êtres menés par l'esprit, ne peut s'expliquer que par la vie affective de l'homme, la conception qu'il se fait de la vie, le bien-fondé de ses origines et de ses destinées.

Entêté avant même d'avoir atteint l'âge de douze ans, il est renvoyé du Collège des Sulpiciens de Montréal pour refus de s'excuser d'infractions à la discipline.

Sa mère l'avait averti que s'il était renvoyé de ce collège, "il irait pensionnaire au Séminaire de Québec".

Il s'y ennuie à mourir et il écrit à ses parents dans l'espoir d'être rappelé à Montréal pendant les vacances. Sa mère inflexible lui fait une réponse à l'antique : «Si tu meurs, sois tranquille, il y a assez de place à Québec pour t'y enterrer.»²

Avant même d'avoir vingt ans, il s'abonne à la Bibliothèque publique de Québec, qui est l'ancienne bibliothèque du gouverneur Haldimand. Il y trouve Rousseau, Voltaire et tous les encyclopédistes. Il y perd la foi³.

Voilà la cause réelle qui a fait de sa vie personnelle, comme de sa vie publique, une terrible tragédie. N'ayant plus la foi comme boussole et s'étant éloigné de la Vérité même, il s'est mis aveuglément à la remorque de Montesquieu, d'Adam Smith, de Sénèque, des Encyclopédistes, de Voltaire, de Jefferson et de tous les faux philosophes pervers du 18^e siècle et de leurs mensonges.

Il écrira à Louis Fréchette : "Nous sommes de respectables révolutionnaires... Nous sommes les révolutionnaires d'un âge philosophique". Pourquoi respectables ? Parce qu'héritiers de l'Âge philosophique ?... L'Âge d'une prétendue philosophie qui n'a laissé que des ruines dans la vieille France, l'Âge qui a égorgé la Chrétienté, massacré sans pitié femmes et enfants de la Vendée, produit le Régime de la Terreur à Paris et les colonnes infernales...

Papineau, esprit révolté dès sa prime jeunesse, attela son char, sa conception faussée de la vie due à ses mauvaises lectures, produits de la liberté d'expression à la "fixité inaltérable de ses principes", puisés incontestablement, comme l'affirme un initié contemporain, J.-Z.-Léon Patenaude, à "la philosophie des lumières, aux idéaux maçonniques". Six mois avant de mourir, il livra son testament politique à l'Institut Canadien de Montréal : Liberté. Égalité. Fraternité⁴ (c'est la devise du Grand Orient de France).

Fernand Ouellet écrit :

¹ C'est le Christ ressuscité qui a terrassé Saul sur le chemin de Damas et en a fait le grand apôtre saint Paul. Celui-ci commence ainsi son Épître aux Galates (Gaulois établis en Asie mineure) : "Paul, apôtre, non par les hommes ni par l'entremise d'un homme, mais par Jésus-Christ et par Dieu le Père qui l'a ressuscité des morts..."

² Robert Rumilly, *Papineau et son temps*, t. 1, Fides, 1977, p. 26.

³ Ibid., p. 30. Ajoutons que "la lecture de Voltaire et de l'Encyclopédie était courante chez les notables canadiens, comme Joseph Papineau, le père de Louis Joseph", qui était un ami de l'imprimeur Fleury Mesplet, ce voltairien amené à Montréal par Franklin. Jean-Paul de Lagrave : *Fleury Mesplet (1734-1794)*, p. 136, 285, 440.

⁴ *Le Devoir*, 23 juin 1988.

En 1830, Papineau avouait ouvertement ses convictions républicaines. Ses maîtres n'étaient plus les mêmes. Au premier rang figurait Jefferson qui lui inspira les grandes lignes de ses conceptions démocratiques : conception libérale de l'État, haine de l'Angleterre, de l'Aristocratie... la destinée nord-américaine de la démocratie...¹

Ce qui prouve jusqu'à quel point cet homme disert n'avait pas de connaissance profonde des causes de la Révolution française et du rôle très important qu'y joua le révolutionnaire radical, l'illuminé de l'Ordre d'Adam Weishaupt, le Rose-Croix Thomas Jefferson. Il était prêt, aussi naïf et dénaturé que le traître La Fayette à cause de ses idéaux maçonniques pervers, à livrer tous ses compatriotes et tout le territoire de sa patrie aux pires ennemis de sa nation, qu'il avait pourtant contribué à repousser lors de la guerre de 1812 en tant que capitaine du cinquième bataillon de la milice d'élite.

Adhérent de l'illuminisme le plus radical, Thomas Jefferson fut l'un de ceux qui imposèrent aux États-Unis d'Amérique, comme revers de leur grand sceau, l'insigne-emblème des illuminés d'Adam Weishaupt de Bavière, que tous peuvent encore voir de nos jours sur l'envers du billet de banque américain d'un dollar.

Heureusement que les contemporains de Louis-Joseph Papineau ont fini par voir très clairement l'abîme où celui-ci dirigeait le peuple canadien-français, comme le faisaient autrefois les chasseurs des grandes plaines avec les troupeaux de bisons.

En 1826, Papineau présida à une réorganisation du Parti canadien qui, par la suite, prit le nom de Parti patriote. Naturellement, ce nom fut choisi d'abord et avant tout pour échauffer les passions nationalistes, l'orgueil national. Et, de ce fait, Papineau devint "le premier chef nationaliste canadien-français".

Connaissant les faux principes de l'esprit rebelle de Papineau, d'une part, et nous rappelant d'autre part le fait que, depuis le commencement du monde, toutes les guerres et toutes les révolutions ont eu leur source dans le feu dévastateur de l'orgueil d'un chef ou d'une nation, les agitations et les discours violents de Papineau ne pouvaient que conduire à un affrontement.

Contrairement à ce qu'il affirmera solennellement dans son Histoire de l'Insurrection au Canada, publiée à Paris en 1839 : "J'affirme qu'aucun de nous n'avait préparé, voulu ou même prévu la résistance armée"², les faits prouvent qu'il prépara une insurrection armée. Il en fixa même la date, de concert avec les réformistes du Haut-Canada, au 7 décembre 1837.

Papineau envoya ses compatriotes au feu des combats comme des moutons à l'abattoir.

Il est d'autant plus coupable de cette insurrection insensée que, dès le 5 décembre 1835, Joseph Hume, conseiller politique de Londres, avait envoyé au chef rebelle du Haut-Canada, William Lyon Mackenzie, son opinion et avis dans une lettre dont copie fut transmise à Papineau (on l'a retrouvée dans ses papiers, annotée par lui après sa fuite de Montréal). On peut lire dans cette lettre ce qui suit :

Vous devez avoir patience et faire tout ce que vous pourrez pour rester tranquilles. J'approuve beaucoup l'esprit du discours de Lord Gosford à la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada, et j'ai confiance que sir Francis Head en fera autant pour vous. Dans ce cas, et vous aurez raison de demander justice égale, je désirerais que vous modérassiez vos demandes pour le Conseil législatif et obteniez tous les autres droits bien établis. Si j'avais de l'influence sur M. Papineau et sur ses associés, je leur conseillerais d'accepter avec joie les concessions offertes par le gouvernement, et de donner une belle chance au gouvernement sous le système nouveau et amélioré...

Notre objet, en conséquence, est votre objet ; et je vous prie d'user de votre influence pour empêcher cette question, si elle n'est pas soutenue par votre gouverneur, de causer des contestations ou de mauvaises volontés entre les réformateurs et le gouvernement. J'observe que Lord Gosford a laissé le Conseil législatif, quant à son élection par le peuple, en dehors de son discours ; mais il a promis de l'améliorer en mettant de côté tous les fonctionnaires dépendants et vous devez essayer de marcher avec cela : c'est la meilleure marche que vous puissiez prendre pour quelque temps. Quelque chose que nous réussissions à obtenir, en Angleterre, vous n'aurez aucune difficulté, en Canada, à obtenir une amélioration du Conseil législatif, et j'espère que vous tiendrez cela en vue.

¹ *Louis-Joseph Papineau, un être divisé*, brochure de la Société historique du Canada, n° 11, Ottawa, 1960, p. 13.

² Louis-Joseph Papineau, *Histoire de l'Insurrection au Canada*, Ottawa, Leméac, 1968, p. 46. Papineau faisait sans aucun doute cette affirmation dans le seul but de tenter de se justifier.

³ "O'Callaghan, le plus sûr confident de Papineau depuis sa rupture avec Neilson, lance le mot d'ordre : *Agitation ! Agitation !*" (Robert Rumilly, p. 425.) La première assemblée d'agitation eut lieu à Saint-Ours, le 7 mai 1837. Les résolutions suivantes, qui y sont adoptées, sont déjà une déclaration de guerre ouverte au gouvernement établi :

1. "Considérant l'Acte du Commerce au Canada comme non avenu, nous regardons comme très licite le commerce désigné sous le nom de contrebande, jugeons ce trafic très honorable, tâcherons de le favoriser de tout notre pouvoir, regardant ceux qui s'y livreront comme méritant bien du pays, et comme infâme quiconque se porterait dénonciateur contre eux".

Voilà pourquoi le journal *Le Populaire* appela Papineau *le chef des contrebandiers*. En effet, Papineau, l'Orateur de la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada, légiférait en dehors de la Chambre et recommandait la désobéissance civile et l'illégalité. Le 15 mai 1837, à Montréal, à la paroisse Saint-Laurent, ignorant ou feignant d'ignorer que la Révolution américaine ne fut rendue possible que par l'énorme contribution financière du franc-maçon aveugle Louis XVI, le démagogue Louis-Joseph Papineau proclame un article de foi à ses auditeurs : «Les économies réalisées en se privant de thé, de vin et de soie (qui, parmi les colons américains, pouvait se draper de soie ?) permirent aux Américains, dix ans plus tard, d'acheter la poudre et les canons dont ils eurent besoin» (Robert Rumilly, t. II, p. 435).

Le démagogue Papineau n'attendit toutefois pas dix ans pour mener ses compatriotes à la boucherie.

2. Cette assemblée, considérant les heureux résultats obtenus en Irlande par le tribut appelé O'Connell, est d'avis qu'un semblable tribut, sous le nom de tribut Papineau, devrait exister dans ce pays.

Ce tribut, selon l'historien Fernand Ouellet, devait servir pour l'achat d'armes et de munitions. À Montréal, le 5 septembre 1837, se forma une association "politique doublée d'une section militaire", dont le nom, emprunté aux révolutionnaires américains Les Fils de la Liberté, fut proposé par nul autre que le propre fils du tribun Papineau, Louis-Joseph Amédée. (Jacques Lacoursière, *Histoire populaire du Québec, 1791-1841*, éditions du Septentrion, 1996, p. 333.)

"Papineau, après avoir conféré avec un délégué du Haut-Canada, quitta la ville (de Montréal) le 13 novembre. Il se rendit à Saint-Charles et à Saint-Denis joindre les autres chefs. C'est là, au milieu de l'excitation générale que se décida finalement le moment de l'insurrection qui devait coïncider avec celle du Haut-Canada, fixée au 7 décembre" (Fernand Ouellet, p. 17).

Je désire que vous transmettiez à M. Papineau, dans le Bas-Canada, cette opinion et cet avis comme ceux que les meilleurs amis du Canada, en ce pays, peuvent lui offrir...¹

Inutile d'ajouter que Louis-Joseph Papineau, le révolutionnaire de l'Âge philosophique, ne tint absolument aucun compte de cette opinion et de cet avis.

Afin de contrecarrer l'agitation et les activités révolutionnaires de Papineau, Léon Gosselin fonde le journal *Le Populaire*, qu'il confie à Leblanc de Marconnay en avril 1837. *Le Populaire* dénonce Papineau comme «l'auteur de tous nos maux» :

M. Papineau a pris un tel ascendant sur ses collègues qu'il est parvenu à en égarer la majorité et à les faire ployer sous sa verge de fer. Il n'entend permettre aucune concession au gouvernement, il veut que le Trône s'abaisse jusqu'à lui... Alors, nouveau Cromwell, il rêvera peut-être, si ce rêve n'est pas déjà venu le faire sourire dans son sommeil, d'asservir son propre pays à une république dont il serait le dictateur...²

Par ailleurs, les agissements de Papineau et de ses lieutenants sont suivis de très près par les autorités civiles, renseignées au besoin par les services de police. Ainsi, selon une déposition faite à la police, il fallait aider le parti révolutionnaire qui existait, en fournissant et en contribuant avec d'autres de bonne volonté, à fournir tout l'argent nécessaire pour acheter de la poudre, des balles, fusils et autres choses nécessaires pour mettre ledit parti rebelle en état, au premier moment de sortir, de combattre contre le gouvernement britannique.

Un nommé Archambault, clerc notaire de Varennes, déclare à son tour qu'il travaillait à "renverser le gouvernement de cette province pour l'établir en république et l'unir aux États-Unis, ou pour en faire un gouvernement indépendant..."³

Semant plus que jamais la sédition, le 15 mai 1837, Papineau, l'oracle irrité, prononce à Saint-Laurent le discours le plus violent de sa campagne d'agitation :

Nous sommes en lutte avec les vieux ennemis du pays (...). Le gouverneur a le miel sur les lèvres et le fiel dans le cœur (...). La circonstance nouvelle est que le Parlement britannique est contre nous...

Papineau va même jusqu'à prôner l'Union avec les États-Unis : "La place de qui désire entrer dans l'Union est marquée d'avance. Cette union est désirable..."⁴

Treize résolutions, "en bonne partie dans la même veine que celles de Saint-Ours", sont adoptées à la fin de l'Assemblée. La 12e résolution traite d'une Convention générale, à l'américaine, "qui doit se tenir au cours de l'été prochain"⁵.

Étienne Parent, journaliste de Québec, ne tarde pas à réagir au discours de Papineau et aux résolutions adoptées à Saint-Laurent. Il écrit dans *Le Canadien* :

A-t-on pensé qu'il y a là dans ce peu de lignes une déclaration de guerre contre l'Angleterre et de plus un appel non équivoque aux États-Unis ?...

Suite aux agitations de Papineau et de son Parti patriotique, devenu Parti révolutionnaire, le Conseil exécutif, réuni d'urgence à Québec, adopte le 15 juin 1837 une proclamation du gouverneur général, Lord Gosford, concernant les assemblées publiques et les écrits séditeux. Il y dénonce en particulier "les hommes mal disposés et pervers (...) ennemis de l'autorité légitime de Sa Majesté et de son Gouvernement..."

Lors du banquet qui a suivi la consécration de Mgr Ignace Bourget comme évêque coadjuteur, le 25 juillet 1837, Mgr Jean-Jacques Lartigue, évêque de Montréal et cousin de Papineau, en présence d'environ 140 prêtres, a rappelé que les pasteurs devraient faire tous leurs efforts pour rétablir la charité et l'union parmi les ouailles ; qu'ils devraient représenter à leurs paroissiens qu'il n'est jamais permis de se révolter contre l'autorité légitime ni de transgresser les lois du pays (...) particulièrement celle qui défend la contrebande...⁶

À la prière de la reine Victoria qui vient d'être couronnée et qui «désire, sans doute à la suggestion des ministres, marquer ainsi son joyeux avènement, la Chambre des Communes renonce aux résolutions Russell», contre lesquelles Papineau avait tant tonné...

Conformément aux prévisions de Joseph Hume et prouvant ses bonnes intentions, Lord Gosford, tout en convoquant le Parlement pour le 18 août 1837, nomme dix nouveaux conseillers législatifs, dont sept Canadiens français.

Lord Gosford explique la raison de la convocation prématurée de la Législature : donner à la Chambre l'occasion, en se montrant raisonnable, d'éviter la mise en vigueur des résolutions financières prises à Londres. Il n'est pas de sacrifice, dit-il, que le gouvernement de sa Majesté ne soit prêt à faire pour résoudre cette crise à l'amiable, "excepté celui de l'honneur de la Couronne et de l'intégrité de l'Empire".

La majorité de l'Assemblée, toujours pliée à la volonté de Papineau, signifie une condition : la substitution d'un Conseil législatif élu par le peuple au Conseil législatif nommé par le gouverneur. Les conseillers de langue française sont maintenant presque aussi nombreux que les conseillers de langue anglaise. Il ne tient qu'à eux, ainsi que le gouverneur le leur laisse entendre, de dominer, de contrôler le Conseil, au prix d'un peu d'assiduité puisque les conseillers de langue anglaise, à l'exemple de l'évêque anglican qui ne vient jamais, pratiquent l'absentéisme...

Mais ce que Papineau et ses amis demandent, ce n'est pas un Conseil législatif canadien-français, mais un Conseil législatif élu par le peuple, suivant les sacro-saints principes démocratiques...⁷

Or, cette demande était en contradiction formelle avec la Constitution de 1791, et Papineau, l'Orateur de la Chambre, n'était pas sans le savoir... Mais, esclave de «principes», de sophismes de l'Âge philosophique, Papineau, le révolutionnaire radical, refuse la main tendue du gouverneur général et plonge tout le Bas-Canada dans l'incertitude et la guerre civile...

¹ Sabrevois de Bleury le 31 octobre 1839, dans sa *Réfutation de l'écrit de Louis-Joseph Papineau*.

² Robert Rumilly, op. cit., p. 428.

³ Jacques Lacoursière, op. cit., p. 320.

⁴ Robert Rumilly, op. cit., p. 434.

⁵ Jacques Lacoursière, op. cit., p. 316-317.

⁶ Jacques Lacoursière, op. cit., p. 328.

⁷ Robert Rumilly, op. cit., p. 456-457.

Le Canadien de Québec publie un long article sur la nécessité de soutenir Lord Gosford et accuse «le chef des contrebandiers» d'avoir torpillé toutes les tentatives de conciliation du gouverneur «après avoir vu qu'il ne ferait point de lui son instrument»¹.

Lord Gosford, son optimisme tombé, rend compte au Ministre, dans un rapport du 2 septembre 1837. Il fait, non sans raison, tourner la question autour de la personne de Papineau :

Il est évident que le parti Papineau ne sera satisfait d'aucune concession qui ne le mettra en mesure d'exécuter ses vues ultérieures, à savoir la séparation de ce pays d'avec l'Angleterre et l'établissement d'un gouvernement républicain...²

Louis-Joseph Papineau sacrifia, sans scrupule aucun, ses compatriotes sur l'autel des faux principes, des sophismes prêchés par les prétendus philosophes des fausses Lumières.

Deux entrevues révèlent fort bien l'esprit dénué de sens critique et de discernement de Louis Joseph Papineau, par suite de son attachement à ces faux principes.

Le ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire de France aux États-Unis, M. Édouard de Pontois, et son attaché d'ambassade, M. de Saligny, en visite au Canada, ayant tous deux assisté à l'assemblée d'agitation de Saint-Constant, dînèrent avec Louis Joseph Papineau et lui représentèrent le danger, pour les Patriotes d'une guerre civile à laquelle ils n'étaient nullement préparés. Suite à cette visite, M. de Pontois fit un rapport au comte de Molé, président du Conseil des ministres et ministre des Affaires étrangères de France. Voici la description qu'il a fait de Papineau dans ce rapport :

M. Papineau m'a paru beaucoup au-dessous de sa réputation et du rôle qu'il prétend jouer ; ses idées sur les questions générales sont communes, sa conversation déclamatoire, son admiration pour les Institutions démocratiques des États-Unis, dénuée de critique et de discernement...

Dès les premiers jours de décembre 1837, voyant son «insurrection» étouffée dans le sang, il s'enfuit aux États-Unis, abandonnant à leur sort tous ses Patriotes. Rendu à New York, il alla voir M. de Pontois dans un désarroi extrême. Il reçut d'excellents conseils de l'ambassadeur, mais fut jugé très sévèrement par lui dans une lettre au Comte de Molé :

M. Papineau est venu me voir, il y a quelques jours. J'ai acquis, par sa conversation, de nouvelles preuves de l'impossibilité du succès de l'insurrection. "C'est, a-t-il fini par s'avouer lui-même, une population réduite au désespoir qui se précipite aveuglément au-devant du danger, sans concert, sans organisation, sans secours étranger, et qui se dévoue à la mort". J'ai cru devoir lui représenter alors, au nom de l'intérêt que le sort du Canada inspire à tout cœur français et avec la force qui donne une profonde conviction, que si un pareil sentiment pouvait être excusable dans les masses, il ne l'était pas dans les chefs, dont le devoir était, au contraire, d'user de tous les moyens en leur pouvoir pour arrêter une lutte trop inégale et sauver, s'il en était encore temps, leur malheureux pays, dupe et victime des intrigants et des spéculateurs américains, de la ruine et de la destruction dont il était menacé. C'était une prompte soumission, ai-je ajouté, qui pouvait seule donner au Gouvernement de la Reine la possibilité d'écouter les plaintes des Canadiens et de protéger leurs droits et leur nationalité...

Malheureusement, Monsieur le Comte, un pareil rôle est au-dessus de la portée de M. Papineau, (homme) d'un esprit médiocre et étroit, rempli de lieux communs à la place d'idées, et opposant à la logique des faits et des réalités de vaines utopies et de puérides illusions, en un mot, précisément le contraire de ce que doit être un chef de parti...³

Dans le but de couvrir Papineau, les plus modérés des patriotes excusaient leur chef en disant qu'on pouvait être un Franklin sans être un Washington, c'est-à-dire un esprit pervers qui incite à la rébellion, sans mettre sa tête sur le billot. Mais d'autres patriotes, ayant soudainement repris leur esprit et leur gros bon sens, décidèrent qu'il était temps d'abattre le faux messie, l'idole, et ils formèrent dans ce but un complot, mûri avec l'amer exil, dont "l'objet était, dans l'intérêt de la cause canadienne, de forcer Papineau à se rendre en France"⁴. Ce que ce dernier finit par accepter.

Voilà pourquoi ce fut de Paris que Papineau tenta de justifier son rôle dans cette lamentable et si tragique insurrection, en publiant dans la Revue du progrès, en 1839, son Histoire de l'Insurrection au Canada.

Malgré la sérieuse mise en garde de l'ambassadeur de France, Édouard Pontois, à l'endroit des intrigants et des spéculateurs américains⁵, avant le départ de Papineau pour la France, ce dernier ne tint absolument aucun compte des judicieux conseils qui lui étaient donnés et il ira jusqu'à écrire dans ce panégyrique, flatteur surtout pour son amour propre, les énormités suivantes :

1. Suite à une entrevue qu'il eut avec Lord Bathurst, il répondit au ministre anglais que sa propre "utopie différait de la sienne, et lui paraissait plus désirable et plus réalisable... ". Ce que la faillite de son insurrection lui avait sans doute démontré...

2. Allant au cœur de son insurrection, il ne se gêne pas pour mentir effrontément comme Voltaire en écrivant :

Parmi les acteurs de ce drame sanglant, y en a-t-il un seul qui se repente d'avoir tenté la résistance ? Et parmi leurs concitoyens, il n'y en a pas un sur mille qui leur reproche de l'avoir fait.

Cela, Papineau ne l'a certainement pas demandé aux veuves et aux orphelins de ces pauvres patriotes qu'il envoya⁶ au feu sans même un fusil, pour un très grand nombre... Révolutionnaire non repent et des plus orgueilleux, il va même jusqu'à ajouter, rejetant complètement le judicieux conseil de l'ambassadeur de France : "Il y a dans l'âme de tous un

¹ Ibid., p. 458.

² Ibid., p. 458.

³ Ruth L. White, *Louis-Joseph Papineau et Lamennais*, Montréal, éditions Hurtubise HMH l^{ère}, 1983, p. 24, 26-27.

⁴ Fernand Ouellet, id., p. 18.

⁵ L'ambassadeur avait alors sans aucun doute à l'esprit toute l'aide incalculable donnée par le roi Louis XVI aux révolutionnaires américains *intrigants et spécula-teurs* qui, par la suite, renièrent la France sans scrupule aucun.

⁶ Le mercredi, 22 novembre 1837, Papineau présida une assemblée des chefs patriotes à Saint-Charles. Le chef du parti, aux dires de témoins, déclara *que la ré-volution réussirait au Canada*. À Saint-Charles, "les forces patriotes se composaient d'environ 300 hommes" n'ayant à leur disposition que 119 fusils dont 57 seulement pouvaient servir tant bien que mal... Il leur fallait marcher à la boucherie, aux cris mille fois répétés de : *En avant ! En avant !*. Le curé de Saint-Eustache décrit ainsi les *patriotes* : "Jamais leurs chefs ne cherchèrent à leur apprendre aucune évolution militaire, jamais il ne leur firent faire aucun exercice pendant qu'ils restèrent au camp de Saint-Eustache". (Jacques Lacoursière, op. cit., p. 352-353, 367.)

chagrin profond... mais en même temps un grand espoir qu'elle sera reprise et prévaudra". Il a sur lui tout le sang de ses pauvres compatriotes égorgés à cause de son irréalisme et de ses vaines utopies, et il veut encore plus de ce sang innocent pour monter davantage... en orgueil.

3. Autre La Fayette dénaturé, il écrit que l'avenir du Canada «est écrit dans les Déclarations des droits de l'homme et dans les Constitutions politiques que se sont donné nos bons, sages et heureux voisins, les Américains indépendants», et il termine sa diatribe par une charge à fond de train contre l'Angleterre parce que, depuis le Traité de 1783, elle s'est maintenue dans l'occupation de "certaines portions de territoire (devant être) restituées aux Américains".

Dans sa haine de l'Angleterre, attisée en lui sans aucun doute par l'illuminé Thomas Jefferson, il a soudainement perdu la mémoire. Non, il n'a pas combattu les bons et sages Américains en 1812... Rappelons-lui toutefois que c'est en vertu de leurs principes démocratiques que ces bons et sages Américains ont détruit en 1613, avec Samuel Argall de la Virginie de Thomas Jefferson, Port-Royal ; et que c'est aussi au printemps de 1690 que les bons et sages Américains de la Nouvelle-Angleterre s'emparèrent de l'Acadie et attaquèrent la ville de Québec. Nous nous devons aussi de lui rappeler que c'est en 1710 que ces mêmes bons et sages Américains s'emparèrent de l'Acadie, colonie que leur cédera définitivement en 1713 le Grand, funeste et orgueilleux belliqueux Louis XIV ; et que c'est en 1755 que Charles Lawrence, avec l'aide des bons et sages Américains de la Nouvelle-Angleterre, particulièrement les Bostonnais, organisa l'horrible déportation des Acadiens; et que c'est aussi en 1755, comme s'il y avait eu concertation, que Braddock, poussé et aidé par George Washington et Benjamin Franklin, envahit, avec les bons et sages Américains, la vallée de l'Ohio qu'ils convoitaient pour s'enrichir. On trouva même, dans les papiers de Braddock, un ordre rédigé en vue d'enlever les Canadiens et les déporter...1

Alors que Papineau aurait dû, de toutes ses forces, dénoncer «les intrigants et les spéculateurs américains» qui, en vertu de cet abominable Traité de 1783, négocié en leur nom par le plus grand charlatan des Amériques, le Rose-Croix gnostique initié du club des flammes de l'enfer, l'imprimeur pilleur Benjamin Franklin, s'emparaient d'une grande partie du Canada, il intime de Paris, lieu de la signature de cet infâme traité, étant alors déchu de son trône d'Orateur, l'ordre à la vieille Angleterre, qui s'est débarrassée de son Cromwell comme de la peste, de restituer ces portions de territoire...

Tout d'abord, on ne restitue pas ce qui nous appartient. Les Américains n'avaient jamais possédé ces immenses territoires. Il ne s'agissait pas là du tout de simples portions. Ces immensités avaient appartenu à la Nouvelle-France, et leur propriété avait été reconnue à la province de Québec, en vertu de l'Acte de Québec.

Esprit pervers et dévoré d'ambition comme La Fayette (Papineau rencontra à Paris en 1839 Georges Washington La Fayette, fils du général-marquis de La Fayette et député de Seine-et-Marne), Louis Joseph Papineau, mettant de côté des faits historiques qui sautent aux yeux de tout vrai patriote, était prêt, dans sa haine aveugle de l'Angleterre, à livrer tous ses compatriotes et tout le territoire de son pays aux prétendus bons et sages Américains, dans le but de devenir le dieu constitutionnel qui courberait sous sa verge de fer le moindre opposant à ses vaines utopies et puérides illusions.

Si Louis-Joseph Papineau avait pris la peine de se renseigner, lors des recherches qu'il fit dans les Archives de France, à Paris, sur l'histoire du Traité de 1783, il aurait appris que ce traité, imposé par les intrigues malhonnêtes de Benjamin Franklin et tout à l'avantage des rebelles américains au détriment du Canada, fut conclu grâce au laisser-faire du traître Xavier Gravier de Vergennes, ministre des Affaires étrangères de France, et de la participation active du traître Lord Shelburne, Premier Ministre d'Angleterre et ami intime de longue date de Benjamin Franklin, qui le conseillait pour sa politique coloniale.

Croyant qu'après sa déconfiture et les suites tragiques de son insurrection², tant sur le plan des victimes et des destructions de propriétés que sur le plan politique³, Louis-Joseph Papineau aurait reconsidéré ses principes révolutionnaires ainsi que son incitation à la désobéissance civile, et se serait amendé, Louis-Hyppolite LaFontaine arracha son amnistie au gouverneur, sir Charles T. Melcafé. Mais Papineau revint plutôt d'Europe avec des convictions républicaines affirmées : "Je suis plus que jamais, disait-il, l'ami passionné des libertés démocratiques, l'ennemi des rois, des nobles et des prêtres..." Il faut se rappeler ici que lors de l'Assemblée des six comtés, à Saint-Charles, le 23 octobre 1837, Papineau s'était laissé conduire devant une colonne surmontée du bonnet phrygien, le bonnet de la liberté des révolutionnaires sanguinaires de la Révolution française qui instituèrent à Paris le régime de la Liberté, de l'Égalité et de la Fraternité par la terreur et la guillotine.

Il nous faut conclure que Papineau n'avait pas suffisamment de sang sur les mains et qu'il était incorrigible, comme au temps de son collègue. Esprit révolté, il était incapable de compromis ; esprit d'envergure médiocre, il n'a jamais compris l'importance du commerce⁴ ; esprit de culture superficielle, il n'a jamais compris que la philosophie des lumières ne pouvait que mener à un plus grand esclavage, celui de l'Esprit des Ténèbres et ce, malgré les exemples terrifiants de la Vendée et les hécatombes sans nombre du Corse Napoléon 1er⁵, le Sans-Culotte⁶, le boucher¹ de la vieille France. Lorsque

¹ "On trouva dans ses papiers non seulement le plan raisonné et médité depuis longtemps (...) pour s'emparer de la Nouvelle-France, mais encore l'ordre d'en enlever les habitants, les transporter à bord des vaisseaux et les conduire dans leur ancienne patrie". (*Observations sur le Traité de Paris*, Amsterdam, 1780, p. 38.)

² L'Insurrection de 1837 ne débuta pas sans préparation. Et Louis-Joseph Papineau en fut le premier responsable. "Le Comité central et permanent de Montréal, fondé en 1834, devint un organisme chargé, sous la direction de Papineau, de coordonner l'action des patriotes à travers toute la province. Au cours de l'été, des sections locales furent établies au sud et au nord de Montréal. Au mois de septembre apparut l'Association des Fils de la Liberté dont les objectifs réels étaient révolutionnaires. La division de cette société en deux sections, civile et militaire, reproduisait la double intention du plan de résistance soutenu par Papineau". (Fernand Ouellet, p. 16.)

³ L'Acte d'Union obligea le Bas-Canada à payer les dettes du Haut-Canada, alors que celles-ci étaient douze fois plus élevées que celles du Bas-Canada.

⁴ "Ce n'est pas un hasard si Papineau a toujours opposé la société agricole à la société mercantile. C'est que l'une et l'autre étaient, à ses yeux, représentatives de valeurs inconciliables". (Ibid., p. 6.)

⁵ Napoléon aimait à répéter : "On veut détruire la Révolution. Mais je la défendrai, car je suis la Révolution, moi". (Adolphe Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. V, p. 14.)

⁶ En déc. 1793, après la prise de Toulon, Napoléon écrivit à la Convention : "Citoyens représentants, c'est du champ de gloire, marchant dans le sang des traîtres, que je vous annonce avec joie que vos ordres sont exécutés et que la France est vengée. Ni l'âge ni le sexe

Papineau assiste au retour des cendres de ce Grand Boucher, à l'Église des Invalides, à Paris, il le salue comme "l'homme le plus étonnant, dans les grandeurs de sa fortune et de ses infortunes, que fasse connaître l'histoire"². Comme on le voit par ce jugement très superficiel, Papineau n'avait pas réalisé du tout que ce que le sans-culotte Napoléon avait fait à Toulon, il l'a répété à travers toute l'Europe, sans pitié aucune. Sa gloire est un arc-en-ciel fait du sang de Français et de chrétiens de l'Europe.

Pour réparer la folle équipée de Papineau, il a fallu tout le génie, la patience, le courage et la diplomatie de Louis-Hippolyte LaFontaine qui, dès son premiers discours prononcé en français à Kingston, sous le gouvernement de l'Union, le 13 décembre 1842, en dépit de l'Acte d'Union qui défendait l'usage de la langue française au Parlement et malgré la défense expresse que lui en avait faite le ministre J.H. Dunn, a fait éclater le corset constitutionnel imposé alors aux Canadiens français par la faute de Papineau. LaFontaine a de ce fait écrit l'une des pages les plus mémorables de notre histoire politique. Ce jour-là, tous les Canadiens français retrouvèrent leur fierté et oublièrent les blessures de la pénible et sanglante insurrection qui les avait auparavant tous marqués d'un fer rouge.

De retour au pays, Louis-Joseph Papineau s'était présenté pour être élu député dans le comté de Saint-Maurice, où il fut élu le 24 janvier 1848 avec la promesse d'appuyer LaFontaine. Mais, toujours aussi hargneux et haineux, le cœur desséché par le pédant Voltaire bouffi d'amour propre et se riant de tout, et par les pervers illuminés de l'Âge philosophique qui promettaient de libérer l'homme de toute contrainte en le faisant souverain, voici comment, au retour de son exil, se comporta le rescapé seigneur Louis-Joseph Papineau à l'endroit du Premier Ministre Louis-Hippolyte LaFontaine.

Dès les débuts de la première session du troisième Parlement, qui s'ouvrit à Montréal le 25 février 1848, Papineau "sonna la charge et reprocha aux chefs libéraux, aux ministres, dont l'un était son cher Louis-Michel Viger qui avait veillé à ses intérêts pendant son exil"³, et l'autre Louis-Hippolyte LaFontaine qui avait obtenu son amnistie, d'avoir accepté le régime de l'Union.

Le jeune député Joseph Cauchon répondit avec beaucoup d'à propos à la charge de Papineau. Présentant l'Union, si critiquée et si critiquable, comme le fruit direct de la politique de Papineau d'avant 1837, il qualifie le député de Saint-Maurice de démolisseur : "Il y a des hommes puissants à détruire, mais qui n'ont jamais rien élevé sur les ruines qu'ils ont causées..."⁴

Lors de la session parlementaire ouverte à Montréal le 18 janvier 1849, alors que le Parlement impérial vient d'abroger les clauses de l'Acte d'Union qui restreignaient l'usage de la langue française et que Lord Elgin a annoncé, dans son discours du Trône, que le Gouvernement britannique a accordé une amnistie générale aux condamnés politiques de 1837 et 1838, Papineau attaque de nouveau :

Soir après soir, il se lève, amer, violent, déversant toute sa rancœur dans ses harangues interminables», chacun de ses discours durant trois heures, affirmant sans gêne aucune que les ministres, incluant LaFontaine, il va sans dire, ont fait plus en faveur de l'oppression du peuple que l'ancien gouvernement ne l'avait fait pendant de longues années...

Il gonfle plus que jamais ses discours de la phraséologie révolutionnaire, à laquelle ne manque pas la rituelle opposition des ténèbres du Moyen Âge aux lumières des temps modernes...

Aux passages les plus furibonds, LaFontaine est resté les bras croisés, impassible...

Puis, à la séance du 23 janvier 1849, le Premier Ministre LaFontaine se lève pour répondre à son ancien chef. Il est d'abord froid, ironique, tranchant

Je ne suivrai pas l'Honorable membre sur le terrain des personnalités qu'il semble avoir parcouru avec tant de satisfaction. Le respect que je porte à cette Chambre, le respect que j'ai pour mon propre caractère, le respect que je suis obligé de porter à la qualité de représentant de l'Honorable membre me font un devoir de ne pas imiter celui dont les déclarations acerbes n'ont pas duré moins de trois heures.

Papineau ayant reproché à LaFontaine d'être entré dans le Gouvernement en 1842, ce dernier lui répond :

Supposant que j'aie en cela commis une faute, à qui cette faute a-t-elle le plus profité ? N'est-ce pas à l'Honorable membre lui-même ? Sans cette faute, il ne serait pas aujourd'hui dans cette Chambre pour déverser à pleines mains l'injure sur ses anciens amis politiques : il serait encore sur la terre d'exil.

Cela dit, LaFontaine passe aux questions de fond. C'était, d'après Papineau, un crime pour un Canadien français que d'accepter le pouvoir. Or, réplique LaFontaine, si l'on avait suivi ce principe et adopté le système d'opposition à outrance de l'honorable membre, les Canadiens français seraient écrasés, notre langue serait proscrite, les condamnés politiques ne seraient pas amnistiés, l'Honorable membre n'aurait pas obtenu la permission de rentrer dans sa patrie. Pour arracher cette permission malgré les refus réitérés de sir Charles Melcafe, je n'ai pas hésité à offrir ma démission des emplois largement rétribués que je détenais alors...

Voilà cependant l'homme qui, obéissant à son ancienne habitude de déverser l'injure et l'outrage, ose, en présence de ces faits, nous accuser, mes collègues et moi, de vénalité, d'amour sordide des emplois, de servitude devant le pouvoir. À l'entendre, lui seul est vertueux, lui seul est courageux, lui seul a du dévouement à la patrie... Je ne lui demande pas de reconnaissance, je n'en demande à personne, mais puisqu'il est si vertueux, je lui demande d'être juste, rien de plus. Si j'avais accepté le système d'opposition à outrance, où serait l'Honorable membre aujourd'hui? Il serait encore à Paris, fra-

n'ont été épargnés. Ceux qui n'avaient été que blessés par le canon républicain ont été dépecés par le glaive de la Liberté et par la baïonnette de l'Égalité. Salut et admiration. (Signé :) Brutus Bonaparte, citoyen, sans-culotte". Deschamps, *Les Sociétés secrètes et la société*, t. 2, p. 192.

¹ Cet homme sans cœur et sans scrupule aucun a dit à Metternich : *J'ai cent mille hommes de rentes*. Aller se recueillir au tombeau de ce boucher qui a fait tuer des centaines de milliers d'hommes et en a rendu encore plus d'invalides, c'est déjà faire preuve d'une grande ignorance ; mais élever au-dessus de terre un tombeau de porphyre au boucher de sa propre nation, c'est proclamer le culte d'une idole et de la vaine gloire, et rétrograder à l'antiquité païenne. Lorsqu'il enjoignait le futur Louis XVIII d'abandonner ses espoirs de régner un jour sur la France car, disait-il, il faudrait au Bourbon «marcher sur cinq cent mille cadavres», il se gardait de parler des inutiles boucheries que lui, Bonaparte, avait accomplies à Eylau, à Saragosse, etc. et dont le nombre de victimes était sûrement encore plus grand.

² Cité par Ruth L. White, op. cit., p. 81.

³ Robert Rumilly, op. cit., tome II, p. 331.

⁴ Ibid., p. 333.

ternisant sans doute avec les républicains rouges ou les républicains blancs, ou les républicains noirs, et approuvant tour à tour toutes les constitutions qui se succèdent si rapidement en France.

Quant à l'Acte d'Union, les clauses les plus injustes, celle qui proscrivait notre langue et celle qui permettait l'emploi des deniers publics sans le contentement du peuple, en ont été retranchées. Résultat qu'un système d'opposition à l'outrance n'aurait jamais obtenu¹.

LaFontaine, pour augmenter la députation en divisant les comtés populeux propose de porter de 42 à 75 l'effectif parlementaire de chaque province. La constitution exige, pour un tel changement, une majorité des deux tiers. Papineau annonce que si sa voix seule venait à manquer pour former la majorité requise, il la refuserait. Or, sur 87 députés présents, 55 votent pour et 20 contre. Il manque une voix pour faire passer le bill. Papineau vote contre².

Assistant son frère à l'agonie, Papineau écrit à Christie :

Celui que la sale presse de M. LaFontaine avait représenté comme un sot et un ignorant était supérieur en talent et en lumières à ce coryphée. Je ne dis pas en intégrité politique car mon frère en avait beaucoup et le coryphée, point du tout³.

Comme on vient de le voir, le Papineau de 1849 et celui de 1854 étaient demeurés le même que celui de 1837. Ni les tragiques et inutiles massacres de son insurrection de 1837 ni son exil à Paris ne l'avaient changé d'un iota pour le mieux. Au contraire, son orgueil blessé ne l'avait rendu que plus ingrat et plus méprisant. Lactance, son fils, étudiant à Paris, a écrit de lui :

Sa longue et pénible expérience de la vie européenne n'avait rien modifié en lui... Il ne comprend pas du tout ce que sont les sentiments, ni ce que d'autres peuvent penser, sentir, raisonner, en dehors de ce qu'il trouve raisonnable... Jamais il ne sera heureux et n'aura de courage⁴.

Cette plainte échappée du cœur de Lactance peut expliquer son «destin tragique, lui, qui, après avoir fait ses études de médecine à Paris, sombre en 1846 dans la plus noire mélancolie»⁵. Cette explication est d'autant plus valable que sa propre mère, Julie Papineau, a écrit de lui qu'il était «une victime de nos malheurs qu'il a trop vivement ressentis et dont il a souffert physiquement et moralement». Robert Rumilly ajoute que Julie Papineau pouvait s'appliquer la même observation car elle écrivait à son mari, Louis-Joseph Papineau, à la fin de l'année 1859 : "Je ne sais pas si je pourrais supporter de nouveaux malheurs du genre que j'ai eus par le passé, et même encore à présent dans un membre de la famille. La mort me serait plus douce"⁶. Dieu l'exauça car elle mourut subitement le 18 août 1862, à l'âge de 66 ans, et son fils Lactance à la fin de l'année.

Quant à Louis-Joseph Papineau, l'esprit fort et superficiel qui s'enorgueillissait d'être un «révolutionnaire de l'âge philosophique» et préférait les sonnettes et mensonges de Voltaire à la Vérité incarnée, au Christ d'amour de la montagne des béatitudes, il déclara sur son lit de mort au Père Bourassa, venu l'assister dans ses derniers moments terrestres : "Je ne parviens pas à croire à la Révélation"⁷.

L'amour vient du cœur, et celui de Papineau, comme celui de Voltaire, ne battait plus que de son amour propre, c'est-à-dire du plus funeste des orgueils, celui qui détourne la face même du Créateur de sa propre créature parce qu'elle est devenue un monstre d'ingratitude et de prétention... C'est ainsi que le 23 septembre 1871, comme le petit animal de Voltaire et à la consternation générale de son entourage, a échoué, avec ses idées reçues, aux portes du Royaume des béatitudes, Celui qui avait subjugué l'esprit et dévoré le cœur de certains de ses compatriotes, et répandu leur sang innocent, le sang de chrétiens, comme l'avait fait autrefois de faux dieux vivants, ces exécrables empereurs de la Rome païenne et ce, dans le seul et unique but de devenir le Grand Seigneur de tous ses compatriotes, en livrant bien entendu le reste de la Nouvelle France, la terre de ses pères, aux pires ennemis de sa patrie.

Conclusions générales sur Louis-Joseph Papineau

1. Influence de Benjamin Franklin

Jean-Paul de Lagrave a écrit dans son Fleury Mesplet :

Ce fut le plus célèbre des imprimeurs de l'époque Benjamin Franklin, qui orienta Mesplet vers Montréal. Dans le contexte de la guerre d'Indépendance, il le choisit pour établir les presses des Fils de la Liberté (organisation maçonnique américaine) dans cette ville...

Même s'il n'atteignit pas tous ses objectifs, le premier imprimeur-libraire de Montréal réussit à diffuser les grandes idées de liberté et de bonheur des philosophes. Ces idées remuèrent la collectivité du Québec, malgré l'ignorance où elle était plongée. Des adeptes des Lumières avaient pu se constituer en sociétés de pensée et se soutenir mutuellement... La liberté de pensée avait désormais une tradition au Québec. Elle s'exprimerait de nouveau par la voix de Louis-Joseph Papineau, le fils du notaire Joseph Papineau, quand l'Institut canadien de Montréal reprendrait à sa façon le message de Fleury Mesplet...

Fleury Mesplet "avait transmis aux Canadiens cet ordre de Voltaire : oser penser..."⁸

Sur la manière de travailler de Fleury Mesplet, disciple de Benjamin Franklin, l'ouvrage fort documenté de Jean-Paul de Lagrave nous donne des détails très intéressants :

¹ Robert Rumilly, op. cit., p. 353-355.

² Ibid., p. 357.

³ Robert Rumilly, *Papineau*, p. 238.

⁴ Ruth L. White, *Louis-Joseph Papineau et Lamennais*, p. 88-89.

⁵ Fernand Ouellet, op. cit., p. 22.

⁶ Robert Rumilly, *Papineau et son temps*, t. 2, p. 507.

⁷ Ibid., p. 569. Prétendre aller à Dieu sans l'intermédiaire du Christ relève aussi du plus funeste orgueil. Le Christ lui-même n'a-t-il pas dit : "Je suis le Chemin, la Vérité et la Vie ; nul ne vient au Père que par Moi..." (Jean, xiv, 6). En vertu de son baptême, Papineau se devait de confesser le Christ : ce sont des déistes et roses-croix comme Franklin et Voltaire qui l'ont détourné de cette profession de foi...

⁸ Jean-Paul de Lagrave, *Fleury Mesplet (1734-1794), diffuseur des Lumières au Québec*, p. 433, 435.

Mesplet saisissait dans l'actualité tout ce qui pouvait devenir prétexte à encourager la lecture d'œuvres philosophiques... Les éloges qui étaient faits de Franklin à l'occasion de son retour à Philadelphie et de sa mort, les honneurs réservés à Voltaire par la nation française constituaient des circonstances permettant de rappeler la grandeur de ces deux philosophes¹ et l'importance de leurs œuvres. Une petite bibliothèque publique fonctionnait aussi sous la direction de Mesplet... L'atelier était le centre d'une circulation d'ouvrages puisque Mézière, de Cumberland Head en 1793, adressera entre autres à Mesplet, pour les répandre, des exemplaires des Droits de l'homme de Thomas Paine...

En 1788, l'évêque de Québec, Mgr Hubert, constatait qu'il s'était introduit une quantité prodigieuse de «mauvais» livres empreints d'un esprit philosophique «funeste»...

L'atelier de Mesplet reste toutefois le centre de diffusion des idées philosophiques et des idéaux de la Révolution...²

Quant aux idées reçues de Louis-Joseph Papineau, de Lagrave nous en apprend en bonne partie l'origine :

La lecture de Voltaire et de l'Encyclopédie était courante chez des notables canadiens comme Joseph Papineau, le père de Louis-Joseph Papineau, (qui) comptait parmi les amis de Fleury Mesplet. Les élections tenues au mois de juin 1792 devaient donner à Mesplet l'occasion de s'engager en appuyant publiquement la candidature du notaire Joseph Papineau, (dont) les notes de lecture sur l'article Économie politique de Rousseau dans l'Encyclopédie attestent que sa pensée politique s'inspirait de la Philosophie des Lumières. (Par la suite), le Club constitutionnel de la Capitale, selon la Gazette de Québec du 28 mars 1793, devait saluer en Joseph Papineau un zèle vraiment patriotique lorsqu'il réclamera que les biens des Jésuites servent à la fondation d'un enseignement public³.

Le révolutionnaire Louis Joseph Papineau et ses aveugles supporteurs aimaient couvrir leurs menées révolutionnaires sous le couvert du manteau patriotique en s'affublant du titre de «patriotes». Là encore, il s'agit d'une «idée reçue» et gobée sans scrupule aucun par Louis-Joseph Papineau et ses aveugles supporteurs : les faits historiques suivants nous le démontrent :

Quant à Mesplet, qui avait été l'un des fondateurs de l'Académie de Montréal en 1778, il semble bien de pas être resté étranger à la création de la Société des patriotes qui avait pris comme devise Humanité, tolérance et liberté. Dans son numéro du 16 décembre 1790, la Gazette de Montréal relatait ainsi les débuts de la société patriotique :

Quelques jeunes messieurs de cette ville, sous le nom de Société des patriotes, se sont assemblés ce jour (le 9 décembre 1790) pour célébrer l'heureuse Révolution qui réhabilite tant de millions d'hommes en Europe, dans la jouissance de leurs droits naturels...

Après un dîner frugal, les santés suivantes avaient été levées : "Au génèreux La Fayette !" ; "Au patriotique Mirabeau !" ; "À l'abolition des Abbés !" ; "À la destruction des Récollets !"...

De Lagrave n'hésite pas à ajouter et à conclure catégoriquement : "Ce fut donc la Révolution française qui inspira à Montréal la fondation de la Société des patriotes. Sa devise était celle-là même des Philosophes..."⁴

Il nous faut, nous aussi, nécessairement ajouter que, dès 1790, des révolutionnaires de l'Âge philosophique œuvraient à Montréal sous le masque de patriotes afin de ne pas être dénoncés et traduits en Cour de justice comme manquant à leur serment d'allégeance.

Tous ces faits rappelés démontrent et nous amènent à conclure que le premier responsable de la diffusion des fausses lumières à Montréal est nul autre que le franc-maçon haut gradé, le Rose-Croix gnostique, l'initié du Club des flammes de l'enfer de sir Francis Dashwood, cet abject débauché qui présidait à des messes noires, le révolutionnaire américain sans scrupule aucun, dont la fin seule justifiait les moyens, l'amoral et le pervers Benjamin Franklin. Car c'est bien à la demande de ce machiavélique apôtre des Temps modernes, le temps des ténèbres, que Fleury Mesplet orchestra à Montréal ses chants et tirades révolutionnaires, qu'il mit dans l'esprit et la bouche de Joseph Papineau, lequel s'en fit l'esclave⁵, comme son fils Louis-Joseph Papineau, par la suite, le fut.

2. Couverture patriotique

Les prétendus patriotes de 1837-1838, comme les a appelés Mgr Jean-Jacques Lartigue, évêque fondateur du diocèse de Ville-Marie⁶ et cousin du démagogue Louis-Joseph Papineau, ne furent pas autre chose que des révolutionnaires de l'Âge philosophique, conscients ou inconscients, à la remorque des Illuminés, des puissances des ténèbres, responsables des révolutions américaine et française.

Ces faux patriotes, Louis-Joseph Papineau en tête, se couvrirent du drapeau d'une liberté effrénée pour justifier leur folle insurrection et toutes leurs mauvaises actions. Ces patriotes du jour, comme l'avait écrit dès 1835 l'avocat Dominique Mondelet, "décorent du nom de liberté la tyrannie de leurs opinions qu'ils imposent à la crédulité du public, devenu l'esclave de leurs erreurs, de leurs préjugés et de leurs passions".

¹ On aura beau chercher dans les œuvres du prétendu philosophe Voltaire et dans celles de l'imprimeur copiste Benjamin Franklin, on ne trouvera absolument aucun travail intellectuel digne d'être enseigné en philosophie. Il n'ont pas fait avancer ni d'un point ni d'une virgule la logique d'Aristote, conçue il y a plus de deux mille trois cents ans. On a qualifié ces sombres personnages du terme de *philosophes* tout simplement pour faire avaler leurs sonnettes aux naïfs et faire oublier qu'ils étaient avant tout foncièrement rebelles à l'ordre chrétien établi.

² Ibid., p. 404-405, 430.

³ Ibid., p. 136, 285, 440.

⁴ Ibid., p. 399, 400.

⁵ Joseph Papineau se retira toutefois de la politique active en 1814, à l'expiration de son mandat de député, pour devenir à plein temps un notaire, un arpenteur et un spéculateur foncier... Devenu grand propriétaire immobilier, il s'inquiéta beaucoup, dans les années 1830, des prises de position radicales prises par son fils Louis-Joseph et la députation francophone à l'Assemblée législative. Miné par une grave maladie supportée sans mot dire et marqué par les événements douloureux de 1837 (peut-être cela a-t-il été son chemin de Damas, qui sait ?), Joseph Papineau se tourne vers la religion. Peu avant sa mort, survenue le 8 juillet 1841, il rencontre M^{gr} Ignace Bourget, évêque de Montréal, et se réconcilie avec le catholicisme et avec le Christ. (Richard Chabot, *Joseph Papineau*, Dictionnaire biographique du Canada, vol. VII, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1988, p. 729-733.

⁶ Le bref du pape Grégoire XVI adressé à M^{gr} Jean-Jacques Lartigue le 7 sept. 1836 dit textuellement : *Episcopus Ecclesiae Marianopolitanae (évêque de Ville-Marie et non pas de Montréal)*, ce qui rappelle le nom original de la ville fondée par Jérôme Le Royer de la Dauversière...

Ces patriotes de malheur mentirent effrontément comme Voltaire, s'emparèrent d'églises sans permission aucune, sacagèrent des propriétés privées, volèrent sans scrupule et tuèrent de sang-froid certains de leurs compatriotes qui ne partageaient pas leurs mauvais desseins.

"À qui doit-on attribuer la première cause de ces malheurs ? " demande solennellement Mgr Jean-Jacques Lartigue, dans son second mandement. "N'est-ce pas", répondait lui-même le grand et très courageux évêque, "à ceux qui y ont plongé la Province par leur propagande de rébellion ? " N'est-ce pas à ces meneurs de révolte qui ont osé s'emparer eux-mêmes de la Maison de Dieu afin de s'en servir comme de fort et de redoute pour différer le châtimeut qui les menaçait ?...

À peine le drapeau de la rébellion a-t-il été arboré que ces prétendus patriotes ont commencé à vous faire ressentir quelle espèce de gouvernement ils vous préparaient...

Ils ont montré ce qu'était la liberté qu'ils vous promettaient, lorsqu'ils ont dépouillé vos granges et vos maisons, qu'ils ont enlevé vos bestiaux et vous ont réduits à la dernière pauvreté afin de se gorger de butin dans leurs camps, où ils démoralisaient notre jeunesse en l'entretenant dans un état habituel d'ivrognerie pour étourdir ses remords. Ils ont fait voir ce qu'ils entendaient par libéralité quand ils ont massacré de sang froid, non en bataille rangée, mais avec toute l'atrocité de l'assassinat, des hommes qui n'avaient d'autres torts à leurs yeux, que celui de ne pas partager leurs opinions publiques...

Oh ! Combien on eut épargné au Canada de peines et de douleurs, de crimes et de remords, si chacun eut suivi les avis de son pasteur !

Mais il vous est aisé maintenant de distinguer vos véritables amis, les vrais patriotes, ceux qui vous veulent du bien d'avec ceux qui ne visaient qu'à s'élever, à dominer dans un nouvel État chimérique et à prendre la place de ceux qu'ils pourraient dépouiller ; car c'est en dernière analyse le résultat de toutes ces Révolutions...

Comme des empereurs romains envoyaient dans l'arène les chrétiens en pâture aux animaux féroces, le haineux Louis-Joseph Papineau, le faux messie¹, l'homme qui, par ses mauvaises lectures, à la suite de Benjamin Franklin, de Voltaire, et de Fleury Mesplet, étouffa dans son sein l'amour véritable et la pitié qu'il aurait dû avoir pour son peuple, envoya sans scrupule et sans remord aucun par la suite ses compatriotes à l'abattoir.

Oui, le tocsin sonna aux églises occupées de force à Saint-Denis, à Saint-Charles et à Saint-Eustache. Il disait, au nom des futures victimes : "César (en pensant au despote Papineau), ceux qui vont mourir te saluent et t'accuseront jusqu'à la fin des temps et même dans l'autre monde pour les avoir immolés à ton orgueil et à l'orgueil du Serpent primitif, le séducteur du monde entier (dont parle l'Apocalypse au chapitre 12, verset 9)".

3. Au service des idéaux maçonniques

Dans tous les temps et dans tous les lieux, l'Histoire nous apprend, et le simple bon sens aussi, que c'est un crime de haute trahison que de livrer sa patrie aux étrangers ou de conspirer et d'inciter à le faire.

Esprit dénaturé et dévoré par l'ambition comme le jeune écervelé Gilbert de Motier, de la seigneurie de La Fayette, Louis-Joseph Papineau, seigneur de la Petite-Nation, incita, avant comme après sa folle insurrection, ses compatriotes à servir les idéaux maçonniques américains et à s'annexer aux États-Unis.

Il leur a prêché ouvertement la désobéissance civile en invoquant "le droit des peuples à disposer d'eux-même"², ce qui était un sophisme, un mensonge tiré de l'œuvre du quaker Rose-Croix Thomas Paine³ : une nation, pas plus qu'un individu, n'a le droit de faire tout ce qui passe par la tête de ses dirigeants.

Comme le perroquet La Fayette, il répéta à ses compatriotes les sophismes de l'illuminé Thomas Jefferson et se fit, sans discernement aucun, le propagandiste aveugle et inconditionnel des fausses lumières qui ont enfanté les colonnes infernales de la Vendée. Son Association des Fils de la Liberté ne fut qu'une bien pâle caricature de l'Association maçonnique américaine des Fils de la liberté.

Louis-Joseph Papineau a voulu et préparé en amateur, en philosophe de salon, l'insurrection de 1837. Il l'a voulue pour soulever le peuple contre l'Angleterre, comme l'illuminé Thomas Jefferson l'avait fait avant lui. Mais, comme La Fayette dans la Révolution américaine, il ne fut qu'un figurant de second ordre dans cette terrible tragédie.

Tout en prévoyant la date de l'insurrection, de concert avec les Réformistes du Haut-Canada, il ne fit aucun plan de campagne militaire pour prendre l'offensive et il ne fit faire aucun exercice militaire à ses prétendus patriotes. Aucune guerre, aucune révolution ne peut se gagner si l'on ne prend pas l'offensive.

Dès les débuts de l'insurrection, Louis-Joseph Papineau se tint sur la défensive. Il prit ensuite la fuite à Saint-Denis comme le fera son général en chef des Fils de la Liberté, Thomas Storrow Brown, à Saint-Charles.

Chef incontesté des «patriotes» à Saint-Eustache, William Henry Scott déconseilla une insurrection vouée à l'échec. Il dit alors : "Je ne me mettrai pas à la tête de mes amis pour les faire écraser". Au lieu d'écouter ce raisonnement plein de bon sens, l'aveugle révolutionnaire, le Dr Jean-Olivier Chénier se fera tuer le fusil à la main dans le cimetière de sa paroisse et fera brûler Saint-Eustache et son église. Jusqu'où peut aller la folie révolutionnaire et la liberté insensée... Sur son monument funéraire, il faudrait inscrire, pour instruire le passant et rendre témoignage à la vérité : "victime de la folle insurrection de Louis-Joseph Papineau et victime de sa propre témérité".

Si Louis-Joseph Papineau n'eut ni le cœur ni le courage de se mettre à la tête de ses amis dans cette sottise équipée, c'est très certainement qu'il eut peur de payer de sa vie ses très évidentes erreurs de planification et de tactique sur le champ de bataille, d'une part ; et que, d'autre part, sa tête étant déjà mise à prix, il eut peur aussi d'être pendu haut et court pour haute trahison s'il avait été pris vivant.

Louis-Joseph Papineau fit donc se révolter les autres, puis sauva sa peau à l'étranger, comme l'avait fait La Fayette.

¹ "Nombre de paysans parlaient de le faire *roi*, et d'autres, plus nombreux, le considéraient comme le *Messie* attendu pour libérer les Canadiens français de l'esclavage colonial". Fernand Ouellet, op. cit., p. 15.

² Fernand Ouellet, op. cit., p. 11.

³ Paine a écrit dans Les Droits de l'Homme : "That which a whole nation chooses to do, it has a right to do". (*The Complete Writings of Thomas Paine*, p. 251.)

Les malheurs ayant pris à la gorge pour la première fois depuis la Conquête tous les Canadiens français, et l'Acte d'Union les ayant tous mis dans les fers, que cet homme ait eu le culot de reparaître parmi les siens et de se faire élire au Parlement pour fustiger ensuite le Premier Ministre Louis-Hippolyte LaFontaine qui l'avait fait amnistier et arracher de l'exil, cela prouve jusqu'à quelle bassesse et quelle noire ingratitude peuvent aller les esclaves de l'Esprit des fausses lumières.

Tout ceci dit, de grâce, qu'à l'avenir on nous ne écorche plus les oreilles avec l'expression la tête à Papineau. Que l'on dise plutôt la mauvaise tête à Papineau et qu'on rappelle pour cette période tout le sang innocent de chrétiens répandu inutilement et futillement au nom des idéaux maçonniques de Benjamin Franklin, de Thomas Jefferson, de Gilbert de Motier de La Fayette. Qu'on évoque le sang de tous ces Abel égorgés qui crient vengeance au ciel contre le fourbe et très orgueilleux Louis-Joseph Papineau qui prêcha la révolte à ses compatriotes au profit des intrigants américains.

Et que cela nous mette en garde pour toujours contre les faux messies. Le Christ a été le seul vrai Messie et il est toujours vivant : nos saints, nos saintes et tous nos sanctuaires en témoigneront jusqu'à la fin des temps.

Enfin, et pour terminer, que l'on se rappelle, puisqu'il est de notre devoir de nous souvenir afin de ne pas vivre de mythes et d'illusions, qu'il y aura toujours parmi nous des Judas, prêts à nous vendre pour moins de trente pièces d'argent.

4. Les conséquences désastreuses pour notre nation de la rébellion maçonnique de Louis-Joseph Papineau

Les conséquences de l'agitation politique insensée de Louis-Joseph Papineau furent incalculables, tant sur le plan humain que sur les plans scolaire et financier.

Despote illuminé, franc-maçon aussi sans cœur que Benjamin Franklin et Thomas Jefferson (les francs-maçons n'ont pas de cœur parce que leur Grand Architecte n'a pas de cœur), il mena à la mort, à l'exil et à la ruine un grand nombre de ses compatriotes, tout en démembrant à jamais leurs familles.

Sur le plan scolaire, le désastre s'avéra tel que le décrit Paul Gérin-Lajoie:

La révolte de 1837-1838 fut le début d'une crise politique qui eut des répercussions considérables sur tout le système d'enseignement. En 1836, peut-on lire dans *La Minerve* de l'époque, "le Conseil législatif (...) a fermé 1 665 écoles élémentaires ; il en a chassé 40 000 enfants". Les écoles furent privées de toute subvention gouvernementale et un grand nombre durent fermer leurs portes. En 1841, s'il faut en croire le Dr Jean-Baptiste Meilleur, premier surintendant de l'Instruction publique, des 1 202 écoles bruissantes de vie cinq ans auparavant, à peine une cinquantaine sont encore ouvertes, mal tenues et fréquentées par quelques rares enfants¹.

Sur le plan financier, les dettes du Haut et du Bas-Canada furent fusionnées, comme conséquence de l'Acte d'Union, résultat direct de l'insurrection de Louis-Joseph Papineau. Le Haut-Canada devait alors un million deux cent mille (1 200 000) louis et le Bas-Canada, quatre-vingt-quinze mille (95 000) louis. À cause de l'aveuglement maçonnique de Louis-Joseph Papineau et de son stupide orgueil, tous nos compatriotes furent astreints à payer, on ne peut plus injustement, une très grande partie des dettes contractées par le Haut-Canada, ce qui paralysa d'autant le développement économique du Bas-Canada.

ANNEXE II - L'Institut canadien

J.-Z.-Léon Patenaude, un initié du Grand-Orient de France², membre de l'Institut des Hautes études maçonniques de Paris, dans un article qu'il publia dans *Le Devoir* du 23 juin 1988, affirma catégoriquement que "Papineau et les chefs patriotes se sont incontestablement inspirés des philosophies des Lumières et des idéaux maçonniques", et que "six mois avant de mourir, il livra son testament politique à l'Institut canadien de Montréal : Liberté. Égalité. Fraternité. : devise du Grand-Orient de France".

De plus, Patenaude, tout en rendant un service inestimable à l'histoire des prétendus patriotes de 1837-1838, révèle dans cet article que Louis-Joseph Papineau était, de fait, franc-maçon. Il écrit, sans hésiter une seconde :

a) que la Loge Papineau, n° 34 (de Montréal), était la Loge du Dr Gaston Maillet (1873-1921) ; or, on ne peut donner à une Loge le nom d'une personne que si cette personne a été maçon ;

b) que la signature maçonnique de Louis-Joseph Papineau existe, et qu'il a vu le document.

De retour au pays, après sa honteuse défection et sa non moins honteuse désertion, Louis-Joseph Papineau intrigua à l'intérieur de l'Institut canadien de Montréal. Antoine Gérin-Lajoie raconte qu'aux élections générales de l'Institut (décembre 1847-janvier 1848) "le parti de Papineau s'organisa pour élever un de leurs amis à la présidence"³. "L'élection de Rodolphe Laflamme (celui-ci n'avait que 21 ans) marquait le triomphe de l'aile gauche, et c'est elle qui dominera désormais l'Institut"⁴.

À cause des mauvais livres que cet organisme possède et met à la disposition de son public, comme l'avait fait auparavant l'envoyé de Benjamin Franklin à Montréal, l'imprimeur Fleury Mesplet, Mgr Ignace Bourget, évêque de Montréal, obtint de Rome la mise à l'index⁵ de l'Annuaire de l'Institut canadien de 1868 et ce, conformément aux prescriptions du Concile de Trente (1545-1563). L'Église, comme un bon pasteur, un bon berger, veillait alors attentivement à ce que les esprits ne soient pas pollués par des écrits pervers...

Dans son testament politique livré comme un Credo à l'Institut canadien de Montréal le 17 décembre 1867, soit trente ans exactement après son irresponsable et injustifiable insurrection de 1837, le franc-maçon Louis-Joseph Papineau

¹ Paul Gérin-Lajoie, *Combats d'un révolutionnaire tranquille*. Propos et confidences, Montréal, Centre éducatif et culturel inc., 1989, p. 45.

² Il a même œuvré pour la constitution d'un Grand-Orient du Québec. La Gazette officielle de Québec a publié, le 23 avril 1977, un avis officiel annonçant cette association sous le nom de *Association des Francs-Maçons, Grand-Orient du Québec*.

³ Léon Pouliot, s.j., *M^{gr} Bourget et son temps*, t. 4, Montréal, Bellarmin, 1976, p. 17.

⁴ *Ibid.*, p. 18.

⁵ En vertu d'un décret du Saint-Office, daté du 7 juillet 1869.

nous donne la preuve irréfutable que pour lui le pendule du temps s'était arrêté aux révolutions américaine et française (dont il n'a absolument rien compris des origines antichrétiennes et perverses) :

Les bonnes doctrines politiques des temps modernes, je les trouve condensées, expliquées et livrées à l'amour des peuples et pour leur régénération dans quelques lignes (il ne dit pas lesquelles...) de la Déclaration d'indépendance de 1776, et de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789.

Papineau montre fort bien par là son ignorance en "entretenant de vaines utopies et de puérides illusions", selon les mots mêmes écrits à son endroit par l'ambassadeur de France, Édouard de Pontois, qui l'a connu. En effet, les centaines d'esclaves noirs au service de George Washington et de Thomas Jefferson n'ont jamais pu lire avec amour la "Déclaration d'indépendance et s'en prévaloir pour leur régénération". Et que dire des millions d'Indiens exterminés au nom de la liberté par les armes à feu et les tueries de bisons sur le territoire de la Déclaration d'indépendance... Par ailleurs, au moment où pontifiait sur les sables mouvants de l'Histoire notre conférencier d'un autre âge, celui du libre examen des esprits forts, il est très curieux de constater qu'il est totalement muet sur la guerre civile américaine (1861-1865), guerre civile plus terrible que toutes celles qui avaient eu lieu auparavant dans n'importe quel pays du monde. Dans cette dite terre de liberté, les États du Nord ravagèrent de fond en comble tous les États du Sud qui voulaient retrouver leur indépendance en vertu des principes mêmes énoncés, moins d'un siècle auparavant, par Thomas Jefferson dans sa Déclaration d'indépendance.

Osant penser comme Voltaire, le franc-maçon Papineau recommande fortement à ses auditeurs l'ouvrage rationaliste *De l'esprit des lois* du franc-maçon Montesquieu¹ (1689-1755), ouvrage mis à l'index et prohibé par un décret du Saint-Office en date du 29 novembre 1751. Malgré tout, notre Papineau, seul juge après Dieu, recommande fortement cet ouvrage comme la "grande Charte des libertés du genre humain retrouvée par Montesquieu" ; sans doute parce que, toujours selon Papineau, Montesquieu était "républicain convaincu et libre penseur"...

Au cœur de son exposé, vieillard incorrigible et endurci dans ses fatales erreurs, et voulant à tout prix les justifier malgré la stupide et illégale insurrection qui avait fait tant de victimes innocentes, il tient à attacher à son cou cette phrase lourde comme une pierre de moulin à farine de seigneur, avec laquelle un homme se condamne et est condamné sans retour dans la nuit des temps, tout comme le Père du mensonge : "Le mouvement insurrectionnel, légitime en principe, imprudent en pratique puisqu'il a succombé, n'a pas été conseillé par les hommes les plus influents du parlement..."

Dans son Testament politique, il n'y a pas un seul mot de réconfort ou de bienveillance envers tous ceux qui ont souffert si tragiquement de sa rébellion ; il n'y a pas un seul mot de sympathie envers tous ceux qui ont dû subir par sa faute la terrible répression de Colborne², et surtout il n'y a pas un seul mot de reconnaissance pour les cœurs pleins de commisération qui ont obtenu son amnistie et ont soutenu sa famille durant ses années d'exil... Voilà le vrai Papineau : sans cœur, imbu de son amour propre, toujours orgueilleux de ses fausses lumières et ingrat, comme La Fayette, jusqu'à trahir toute sa propre nation. L'amour du prochain s'est complètement retiré de lui : il a dû céder devant son orgueil de révolutionnaire de l'Âge philosophique.

Tel est l'idole de l'Institut canadien de Montréal, à qui il légua son testament politique...

Mais pourquoi Louis-Joseph Papineau légua-t-il ce testament politique à l'Institut canadien...

Sans aucun doute parce que Louis-Joseph Papineau, maçon, y avait un auditoire tout à fait réceptif, un auditoire de frères maçons. La preuve formelle nous en a été fournie le 18 avril 1881 par un ancien membre de l'Institut canadien qui publia, dans le journal *La Minerve* de Montréal, l'article suivant :

L'Institut canadien de Montréal, créé en 1844 et nourri, dès son origine, de l'esprit de Voltaire, était déjà, en 1853, pour ne pas dire avant, dirigé en grande partie par l'influence des sociétés secrètes. La preuve en est qu'en 1853-1854, une seule loge, désignée sous le nom de loge des Francs-Frères et soumise à la grande loge des Odd-Fellows³ de Montréal, contenait environ deux cents membres du susdit Institut canadien. Il est à remarquer en passant que ces deux cents membres comprenaient les sommités libérales rouges de l'Institut canadien car, à cette époque, les conservateurs n'étaient pas admis, en pratique, à la loge des Francs-Frères.

Les réceptions dans la loge des Francs-Frères se faisaient comme chez les francs-maçons. On bandait les yeux du nouveau candidat pour lui faire subir les premières épreuves puis on le conduisait par une corde au cou dans une chambre tendue du noir, où se trouvait un cercueil vide recouvert d'un drap mortuaire, avec une tête de mort pour complément. Là, en face d'une table où se trouvait une espèce de Bible et en présence de plusieurs Francs-Frères armés de poignards, après avoir enlevé le bandeau qui lui couvrait les yeux, on faisait jurer au novice Francs-Frères, et cela sous la menace de mort, entre autres les points suivants :

- 1) de garder le secret absolu sur tout ce qu'il connaissait de la fraternité des Francs-Frères ;
- 2) d'obéir aveuglément au grand-maître de la loge et aux ordres des loges supérieures ;

¹ Charles de Secondat, baron de Montesquieu, *De l'esprit des lois*, Genève, 1747. Le *British Journal* du 16 mai 1730 nous apprend que Montesquieu fut initié le 12 mai 1730, à Londres, à la Loge Horn. (Alec Mellor, *Dictionnaire de la Franc-Maçonnerie et des Francs-Maçons*, Paris, Éditions Pierre Belfond, 1971, p. 289.)

René Pomeau, lors de la séance du 2 mars 1981 de l'Académie française, a fait la communication suivante : "C'est à la faveur de ses relations anglaises que Montesquieu fut l'un des fondateurs de la franc-maçonnerie française... En sept. 1734, à Paris, il participe à une réunion de loge à laquelle assiste Waldegrave, le duc de Richmond, le brigadier Churchill et quelques autres britanniques ; il est à cette séance le seul Français, avec son fils et le marquis de Brancas. Dans son recueil, deux textes se rapportent à ses activités maçonniques. Une lettre en français du duc de Richmond, du 31 juillet 1735, l'invite à assister à une réunion au château d'Aubigny, près de Montargis. Il y a là, selon Richmond, une loge *très florissante* d'une vingtaine de frères. Sera présent aussi le docteur Désaguliers, "le grand Belzébuth de tous les maçons". (Bernard Chenot, dir., *Revue des Travaux de l'Académie*, 5^e série, 1981, p. 243.)

² Suite aux rébellions de 1837 et de 1838, il y eut, dans le Bas-Canada, selon le communiqué de presse du Musée David M. Stewart émis en 1988, "plus de 300 morts, 12 exécutés, 66 déportés, 350 bâtiments incendiés". Ludger Duvernay dira dans son exil : "J'envoie quelquefois à tous les diables et la politique et tous ceux qui nous ont précipités dans ce gouffre". (Jean-Marie Lebel, *Ludger Duvernay*, Dict. biographique du Canada, t. 8, Québec, Presses de l'Université Laval, 1985, p. 289.)

³ En 1843, la Grande Loge des États-Unis de l'Ordre Indépendant des Odd-Fellows émit une dispense pour l'ouverture à Montréal, au Canada, de la loge numéro un, portant le nom de *Prince of Wales*. (Lady Queenborough, *Occult Theocracy*, p. 471.)

3) d'être toujours démocrate¹, libéral en politique, et de combattre de toutes ses forces toute autre forme de gouvernement, spécialement la monarchie ;

4) enfin de propager autant qu'il en serait en son pouvoir les doctrines des Francs-frères.

On est donc en droit de conclure qu'à l'époque ci-dessus indiquée, il y avait à Montréal au moins deux cents Canadiens français catholiques qui s'étaient engagés au service de Satan pour combattre l'Église de Dieu. Il faut avouer que quelques-uns de ces deux cents Francs-Frères sont revenus sincèrement à l'Église, leur mère, en renonçant aux doctrines perverses de l'enfer ; mais la masse ne semble pas avoir modifié ses manières de penser et d'agir sans faire mention de tous ceux qui vont encore grossir les rangs des sociétés secrètes depuis cette date.

La société secrète des Odd-Fellows ayant été, comme les francs-maçons et autres sociétés secrètes, condamnée et excommuniée par l'Église à cause de ses buts antichrétiens, il résulte de là qu'en 1853, deux cents membres de la majorité active et libérale rouge de l'Institut canadien de Montréal, sans parler de tous ceux qui pouvaient être affiliés à d'autres loges, étaient déjà excommuniés et rejetés hors de l'Église catholique par les papes Clément XII, Clément XIV, Pie VII, Léon XII, Grégoire XVI et Pie IX. Cette excommunication a été depuis confirmée par tous les évêques du monde catholique, au Vatican, en 1869.

À la suite du fait ci-dessus indiqué, on pourrait se demander avec raison s'il ne serait pas utile d'étudier sérieusement la part d'influence des sociétés secrètes exercée sur l'Institut canadien de Montréal en Canada, et ensuite la filiation de cette même influence chez les hommes qui semblent se faire gloire de leur parenté politique avec les chefs du susdit Institut. En second lieu, on pourrait se demander si plusieurs questions religieuses et politiques, depuis l'origine de l'Institut canadien jusqu'à ce moment, n'ont pas été plus ou moins dirigées par l'influence des sociétés secrètes ? Pour ceux qui connaissent les tendances et les principes de l'Institut canadien de Montréal (pour y avoir été associés durant plusieurs années) et qui voient et comprennent les opinions et les principes d'un grand nombre d'hommes publics d'aujourd'hui, les choses n'ont pas changé, et l'influence des sociétés secrètes est à cette heure bien plus puissante qu'on semble le croire. On connaît même plusieurs catholiques qui, sans s'en douter, se font les instruments serviles² de la Révolution et des sociétés secrètes, au grand détriment de la religion et de la morale publique.

Signé : Un ex-membre de l'Institut canadien.

L'Institut canadien de Montréal était neutre en religion, selon le principe maçonnique voulant que toutes les religions doivent être mises sur le même pied, que le christianisme doit être abaissé au rang de n'importe quelle croyance ou secte, même luciférienne-satanique.

La Vérité ainsi bafouée devient toute relative.

De plus, la bibliothèque de l'Institut canadien contenait des œuvres de Voltaire, de prétendus philosophes, économistes des lumières, de Montesquieu et autres ouvrages défendus aux catholiques par la Congrégation de l'Index.

Dans sa lettre pastorale du 30 avril 1858, Mgr Ignace Bourget, évêque de Montréal, rappelait à ses fidèles la « promulgation des prescriptions du Concile de Trente relatives aux mauvaises lectures, prescriptions et proscriptions qui s'appliquaient à l'Église universelle.

Or, les dirigeants de l'Institut canadien de Montréal, se sentant ainsi entravés dans le but qu'ils poursuivaient d'implanter au pays le radicalisme³ sous le couvert de la tolérance, décident de s'adresser à Rome pour faire entendre raison à Mgr Bourget.

Louis-Antoine Dessaulles, alors président de l'Institut, adresse le 16 octobre 1865 une supplique au pape Pie IX, alléguant en particulier que "Mgr l'évêque de Montréal avait fait plus de mal que de bien à la religion" (par. 19 de la supplique). Cette supplique était signée, entre autres personnes, par nul autre que "Wilfrid Laurier, lauréat de l'Université McGill, vice-président de l'Institut canadien".

En 1868, pour le 24^e anniversaire de l'Institut, Dessaulles prononça une conférence sur la tolérance religieuse, conférence qui fut publiée dans l'Annuaire de l'Institut de 1868. Or, cet annuaire, incluant la conférence de Louis-Antoine Dessaulles, fut soumis à la Congrégation de l'Index et, sans aucun doute, examiné soigneusement par celle-ci.

Considérant les doctrines pernicieuses qui s'y trouvaient, la Congrégation mit à l'Index le 7 juillet 1869 cet Annuaire⁴ de 1868 et ce jugement, approuvé spécifiquement par le pape Pie IX, était définitif et sans appel.

¹ Dès ses débuts, la *démocratie* américaine de Benjamin Franklin et de ses *frères illuminés* eut la franc-maçonnerie comme épine dorsale et moyen de contrôle de ce système politique, comme elle eut le contrôle des finances publiques pour imposer et maintenir ce système de gouvernement d'illuminés, de privilégiés, pour le Royaume de ce monde.

² Sous ce rapport, il faudrait étudier en particulier les opinions et les décisions politiques de Wilfrid Laurier, *l'orateur à la langue d'argent...* Wilfrid Laurier s'est d'abord imbu de libéralisme et de la tolérance mensongère de Voltaire (ce rose-croix, ennemi acharné du Christ et de son Église) à l'endroit des erreurs, à la maison paternelle, car son père Carolus lisait « assidûment Voltaire et ne pratiquait guère sa religion. » (Réal Bélanger, *Wilfrid Laurier*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1986, p. 24.)

C'est l'un de ses professeurs de droit, Rodolphe Laflamme, un *rouge radical* (ibid., p. 32), qui lui ouvrit les portes de l'Institut canadien en 1862.

En octobre 1863, il est chargé, avec trois autres membres de l'Institut, de "s'enquérir des moyens propres à aplanir les difficultés survenues entre (...) l'Évêque de Montréal (M^{gr} Ignace Bourget) et l'Institut" (ibid., p. 35).

Épris de liberté (ibid., p. 50), défendant le libéralisme, se rangeant avec les radicaux anticléricaux, *les Doutré, les Dessaulles, les Laflamme* (ibid., p. 50), et côtoyant l'incroyant, l'incorrigible, le fanatique révolutionnaire et irresponsable fauteur de troubles Louis-Joseph Papineau, il devint l'un des dirigeants de l'Institut canadien de Montréal : en mai 1864, les membres de l'Institut élisent, à l'âge de 22 ans, premier vice-président, et le réélisent à ce poste en novembre 1864, mai 1865 et mai 1866.

³ Le Père Léon Pouliot, s.j., écrit dans *Monseigneur Bourget et son Temps* : "Le Montréal de 1848-1858 était mal préparé à l'assimilation du radicalisme européen le plus avancé dont l'Institut rêvait" (t. 4, p. 26). Il s'agissait en réalité du radicalisme perfide et meurtrier de la vertueuse révolution prêchée et mise en œuvre en Amérique et en Europe par les Rose-Croix maléfiques Benjamin Franklin et Thomas Jefferson, radicalisme repris au Canada par le naïf, incorrigible et orgueilleux Louis-Joseph Papineau... et on sait avec quelles désastreuses conséquences.

⁴ Dans une déposition faite devant le tribunal civil le 20 janvier 1870, Louis-Antoine Dessaulles, ancien président de l'Institut, dira : "Je crois qu'en effet les principes de tolérance exprimés dans l'Annuaire (1868) forment la base de la tactique générale du corps et des opinions particulières de l'Institut". (Léon Pouliot, s.j., *Monseigneur Bourget et son temps*, t. 4, Montréal, éditions Bellarmin, 1976, p. 83.

Le 16 juillet 1869, dans une circulaire au clergé, on pouvait lire ceci :

Le Saint Office a découvert dans ce livre (l'Annuaire de 1868), revêtues de tous les caractères de l'authenticité, des doctrines pernicieuses. Il a, avec raison, condamné l'Institut avec son livre ; et on peut assurer que c'est ce mauvais livre qui a fait condamner l'Institut¹.

L'ex-membre de l'Institut a écrit expressément :

On est en droit de conclure qu'à l'époque ci-dessus indiquée, il y avait à Montréal au moins deux cents Canadiens français catholiques qui s'étaient engagés au service de Satan pour combattre l'Église de Dieu...

La franc-maçonnerie, comme bien d'autres sociétés secrètes, fait remarquer William T. Still, préconise une « religion » qui est parfois appelée l'Illuminisme ; et Still ajoute :

L'Illuminisme est tout simplement un nom élégant pour désigner le luciférianisme².

Avant William T. Still, Domenico Margiotta, ex-membre du Palladium Reformé Nouveau et Ex-Souverain Grand Inspecteur général du 33e degré maçonnique, l'avait révélé d'une façon indiscutable dans son ouvrage *Le Palladisme, culte de Satan-Lucifer, dans les Triangles maçonniques*³ :

Le royaume du mensonge et de l'orgueil existe aussi bien de nos jours qu'il existait quand le Fils de l'Homme vint sur la terre plongée dans l'erreur prêcher la fraternité universelle, établir le royaume de la justice et de la vérité...

L'ange déchu qui hait l'humanité régénérée, ne pouvant plus recevoir son culte infâme en plein jour, s'est retranché aujourd'hui dans ses arrière-loges, où il reçoit les hommages de ceux qui lui ont vendu leur corps et leur âme ; et ils opèrent en son nom les mêmes prodiges qu'opérait Simon-le-Mage qui éblouissait le peuple grossier et superstitieux par son art satanique, ses enchantements et ses prédictions...

Le culte qu'on rend à Satan, représenté par le baphomet dans les arrière-loges, est honteux ! Les profanes ne peuvent pas se former une idée bien nette du rôle satanique joué dans la société par la franc-maçonnerie, laquelle était connue dans l'antiquité païenne sous le nom de Gnose. Simon-le-Mage, qui vivait à Sébaste au temps des Apôtres, est le fondateur de cette religion occulte, divinisant le prince des ténèbres, religion qui est pratiquée en plein XIXe siècle, dans les Grands Triangles lucifériens par une phalange de forcenés ayant des prêtres et des prêtresses...

L'étoile flamboyante qu'on voit dans les temples maçonniques porte au milieu la lettre G. On fait croire aux initiés que c'est la première lettre du mot anglais God (Dieu) ; mais aux vrais élus, aux Kadoschs (30e degré maçonnique), on explique que le véritable mot est Gnose.

La franc-maçonnerie est donc la descendance directe de la Gnose, et (l'américain) feu Albert Pike, le premier pontife luciférien, (...) ne s'est pas gêné pour affirmer que le gnosticisme pur est l'âme et la moelle de la franc-maçonnerie. La Gnose était la religion de Satan ; la franc-maçonnerie est donc le culte de Satan...⁴

L'arrière-loge des Odd-Fellows a été fort bien décrite comme il suit par nulle autre que la grande autorité anglaise sur les sociétés occultes, Lady Queenborough, née Édith Starr Miller :

Odd-Fellows est le nom adopté par les membres d'une société fondée à Londres vers 1788. Leur lieu de rencontre s'appelait Loges.

L'Ordre fut introduit en Amérique en 1819 par le forgeron Thomas Wildey, qui fonda la Loge Washington N°1 à Baltimore. Cette ville devint le premier quartier général des Odd-Fellows américains et canadiens...

Longfellow, un maçon du rite écossais, demanda la permission à son Grand Maître de se joindre à l'Ordre des Odd-Fellows dans le but d'en étudier l'organisation et sa requête fut acceptée.

Longfellow et Moses Holbrook, Souverain Commandeur du Conseil Suprême de Charleston, tout en échangeant des points de vue sur la Cabala, formèrent le projet de créer un rite Satanique dans lequel les adeptes seraient instruits dans la Magie noire. Holbrook composa alors un rituel approprié et une messe sacrilège appelée la Messe Adonaicide.

En 1843, la Grande Loge des États-Unis de l'Ordre Indépendant des Odd-Fellows émit une dispense pour l'ouverture à Montréal, au Canada, de la Loge numéro 1, portant le nom de Prince of Wales.

En 1854, Longfellow laissa Charleston, après la mort de Holbrook, et vint s'établir à Hamilton, au Canada. Là, avec l'autorisation de Wildey, il soumit le rituel de Holbrook à cette florissante société et il fut décidé de greffer une seconde et séparée classe d'adeptes, pratiquant le Satanisme en secret, sur le corps original (des Odd-Fellows)⁵.

Longfellow finit par obtenir de Wildey (Thomas) l'autorisation d'utiliser secrètement l'Ordre des Odd-Fellows pour les initiations de la seconde classe, qui devait former un rite absolument secret, ayant son centre à Hamilton. Les adeptes de cette seconde classe d'Odd-Fellows, pratiquant le satanisme, prirent alors le nom de Re-Theurgistes Optimates (nom utilisé par les Palladistes) et Longfellow devint le Grand-Prêtre de la Nouvelle Magie évocatrice, des esprits mauvais, il va sans dire.

Chercher de prétendues lumières dans les ténèbres des sociétés secrètes ne peut que rendre esclave du Père du mensonge, du grand serpent à la langue fourchue de l'Éden, du « Grand Dragon, le serpent primitif... Satan, le séducteur du monde entier qui fut culbuté pour toujours hors du céleste Royaume des béatitudes éternelles, privé à jamais de la source de toutes les vraies lumières, c'est-à-dire Dieu, dont la Vérité fortifie l'intelligence de l'homme et l'Amour indicible reconforte son cœur et peut le rendre heureux pour la vie éternelle.

Mais qui, dans une société secrète, a-t-il jamais entendu parler de la vie éternelle et du Royaume des béatitudes ?... Personne... parce que les adeptes et les initiés sont appelés à subir le même sort que celui du prince de ce monde. Non, on les entretient d'un mythique paradis sur terre et on les fait courir toute leur vie après l'ombre du bonheur (comme le laisse entendre la Déclaration d'Indépendance américaine). Quel paradis de misères !...

Le ministère LaFontaine-Baldwin fit voter en 1843 une loi mettant les sociétés secrètes hors-la-loi, mais le gouverneur général, sir Charles Melcafe, refusa de sanctionner cette loi. Était-il lui-même franc-maçon ?... Ce faisant, ce gouverneur

¹ Ibid., p. 62.

² William T. Still, *New World Order*, p. 26.

³ Domenico Margiotta, *Le Palladisme, culte de Satan-Lucifer, dans les Triangles maçonniques*, Grenoble, H. Falque, éditeur, 1895.

⁴ Domenico Margiotta, op. cit., p. 41-43.

⁵ Lady Queenborough, *Occult Theocracy*, p. 211-213, 471.

général a très mal desservi le Canada, car la franc-maçonnerie crée un État dans l'État et des réseaux d'influences occultes qui engendrent l'injustice, l'imposture, le parasitisme et favorisent tous les vices.

En 1861, le franc-maçon Thomas Douglas Harrington, Grand-Maître pour tout le Canada (1860-1864), "obtient en secret de sir John MacDonald l'exemption légale pour la Maçonnerie de l'application des statuts concernant les associations séditeuses. Fonctionnaire, il domine les hommes politiques. Il intrigue dans l'ombre"¹.

Le Canada libéral a fait beaucoup plus depuis. Il a complètement aboli en 1936 l'article 98 du Code criminel défendant les associations illégales. Ainsi démocratisé comme les États-Unis, notre pays est devenu à son image un paradis pour les vendeurs du temple et les chasseurs d'esclaves de l'esprit.

Que d'horribles serments depuis, que de messes noires, que de vies sacrifiées au Prince de ce monde, et que d'âmes mortes...

Annexe III - Wilfrid Laurier

À la fin de l'année 1866, Laurier prend la direction du Journal Le Défricheur de l'anti-clérical acharné Éric Dorion. Comme Louis-Joseph Papineau l'avait fait avant lui et le faisait encore, Wilfrid Laurier y dénonce la Confédération. C'est ainsi qu'il écrit, le 7 mars 1867 : "Il nous faut revenir entièrement et sans détour à la politique de M. Papineau... "2, c'est-à-dire, sans aucun doute, à sa politique d'obstruction cynique et systématique.

De plus, "il y aborde de front les principes de liberté et de démocratie³ si chers aux libéraux, n'hésitant pas, même à interpréter à sa façon, il va sans dire, les jugements de l'Église"⁴.

Devenu plus que jamais agressif dans son libéralisme et osant même s'attaquer à l'autorité religieuse, Wilfrid devait nécessairement subir les foudres de son propre curé d'Arthabaskaville, qui finit par avertir ses fidèles de ne plus acheter son Journal Le Défricheur⁵.

Tout cela rappelé, nous sommes un peu plus en mesure de comprendre la conduite et les décisions politiques suivantes de notre sir Wilfrid Laurier.

1. Laurier et les écoles du Manitoba

Le 11 février 1896, le Premier Ministre Charles Tupper, protestant, fils d'un ministre baptiste, présente à la Chambre des Communes le fameux projet de loi réparatrice pour les catholiques romains du Manitoba, en disant :

Il faut rendre justice à la minorité car la Constitution l'exige. (...) Devons-nous laisser planer dans l'esprit de plus de quarante et un pour cent de la population de ce Dominion la notion qu'un catholique romain ne peut obtenir la même juste considération que s'il était protestant?(p. 197)

Mgr Adélard Langevin, archevêque de Saint-Boniface, Manitoba, avait écrit à Laurier, le 11 mai 1895 :

J'ai beaucoup regretté que vous n'avez encore rien dit pour revendiquer nos droits... Je répète que quiconque ne recommande point et surtout attaque l'Ordre-en-conseil se montre notre ennemi. Celui qui n'est pas carrément pour nous est contre nous (p. 195).

L'archevêque rappelait ainsi à notre Laurier la parole même du Seigneur : Celui qui n'est pas avec Moi est contre Moi... (Luc, xi, 23).

Laurier qui, le 4 mai 1864, avait affirmé que la mission de l'avocat était de faire régner la justice et que rien sur la terre n'était aussi précieux que la justice (p. 36), bien loin de venir en aide à Mgr Langevin et à ses compatriotes catholiques, et encore plus loin d'appuyer, lui, le prétendu catholique, le Premier Ministre Charles Tupper et de rendre ainsi justice aux catholiques romains du Manitoba en se conformant à la lettre de la Constitution du Manitoba et du gouvernement fédéral, voici textuellement ce qu'il déclare à la Chambre des Communes le 3 mars 1896 :

Tant que j'occuperai le poste que j'occupe (celui de chef du parti libéral), chaque fois qu'il sera de mon devoir de prendre une position sur une question quelconque, cette position, je la prendrai non pas au point de vue du catholicisme, non pas au point de vue du protestantisme, mais je la prendrai avec des motifs qui peuvent s'adresser aux consciences de tous les hommes, indépendamment de leur foi, pour des motifs qui peuvent animer tous les hommes aimant la justice, la liberté et la tolérance...

Laurier n'est-il pas là le porte-parole de l'Institut canadien de Montréal, l'émule de Louis-Antoine Dessaulles et de sa tolérance religieuse, du déiste hypocrite Louis-Joseph Papineau. Il sait très bien que le Parlement fédéral a le droit d'intervention en vertu de la Constitution de 1867, mais il ne veut pas qu'il s'en serve, afin de créer le plus de mécontentement possible au pays avant les élections qui approchent...⁶

¹ Louis Chaussegros de Léry, s.j., *La Franc-Maçonnerie*, Montréal, Éd. Bellarmin, p. 14, 24.

² Réal Bélanger, *Wilfrid Laurier*, p. 57.

³ Le but réel de toute *démocratie* est l'établissement d'un gouvernement sans Dieu et sans morale, par de prétendus *illuminés*. Le Créateur de l'homme et son Décalogue sont alors bannis du gouvernement des hommes et la souveraineté du Tout-Puissant lui est effrontément arrachée par ces *illuminés* qui l'attribuent, par décret, pour s'en rire ensuite, au peuple impuissant. Qui peut empêcher ces *illuminés* d'abuser ensuite du pauvre peuple par l'impôt même du sang puisque Dieu n'a plus juridiction sur la terre. Si Dieu et ses enseignements divins, tous imprégnés d'amour pour les hommes, ne mettent plus de frein à la rapacité, à la domination des *parve-nus* du pouvoir, à quel genre de société pouvons-nous nous prétendre ?... Que de guerres, de révolutions, de génocides, de crises économiques, de prises de contrôle... De combien de haines et d'assassinats les hommes n'ont-ils pas été témoins depuis l'instauration de la première des démocraties, la démocratie de Benjamin Franklin et de ses acolytes de 1776... Pourquoi n'y a-t-il plus d'amour dans la société des hommes ? demandé-t-on... C'est parce que l'amour en a été chassé par des lois d'inspiration satanique.

⁴ Réal Bélanger, op. cit., p. 58.

⁵ Ibid., p. 59.

⁶ S'il est vrai que Lord Elgin avait écrit à Charles Grey, secrétaire au Colonies, dont il avait épousé la nièce : "Je crois que la manière de gouverner le Canada ne serait plus un problème dès que les Français se scinderaient en un parti libéral et un parti conservateur qui s'uniraient aux partis du Haut-Canada portant les noms correspondants" (Mason Wade, *Les Canadiens français*, Montréal, Le Cercle du Livre de France, 1966, p. 280) ; et que l'esprit de parti sacrifie tout au Parti, on ne peut attribuer à ce seul esprit de parti, à sa soif de pouvoir, la

Voilà le vice-président de l'Institut canadien de Montréal qui se dévoile au grand jour dans la peau du chef du parti de l'opposition libérale à Ottawa. Voilà l'hypocrite voltairien Laurier qui sacrifie sur le bûcher de la tolérance de Voltaire le droit et la justice, et qui fait fi du Pacte sacré de 1867, qu'il a tant critiqué dans son journal ; voilà l'homme qui renie publiquement, effrontément et sans scrupule aucun tous ses frères du Manitoba, tout en leur parlant de tolérance et en invoquant des motifs (il ne précise pas lesquels) qui "peuvent animer tous les hommes aimant la justice". (Bien entendu, il ne peut alors s'adresser à ses compatriotes franco-manitobains qui ne font que réclamer leurs droits ; il doit alors s'adresser aux autres Canadiens non mus par la charité chrétienne, qui se réclament d'une liberté effrénée pour faire triompher l'injustice en violant la Constitution.)

La première brèche irréparable qui a été faite au Pacte fédératif l'a été par l'un des nôtres. Ce que le vrai patriote, le catholique Georges-Étienne Cartier avait édifié avec tant d'énergie et d'amour, le cynique vice-président de l'Institut canadien de Montréal, le traître Wilfrid Laurier l'a détruit avec la haine hypocrite de Voltaire et la liberté effrénée du révolutionnaire de l'Âge philosophique, Louis-Joseph Papineau. Ne cherchons pas les traîtres ailleurs que chez les nôtres!

Pour bien le mettre en évidence encore une fois, rappelons les faits précis suivants qui dénoncent hors de tout doute Wilfrid Laurier comme un adepte de la doctrine voltairienne de la tolérance (tolérance du mal pour mieux égorger le bien) et comme le disciple aveugle du dénaturé révolutionnaire Louis-Joseph Papineau qui violait et faisait violer les lois sans sourciller, en autant que cela favorisait sa stupide Révolution :

1) Implacablement, Mgr Laflèche (évêque des Trois-Rivières) dénonce les roueries de Wilfrid Laurier. Pour le démasquer, il n'hésite pas à le recevoir le 20 février 1895 à l'évêché de Trois-Rivières, en présence de témoins. L'entrevue est des plus animées. Au discours captieux du libéral, le prélat oppose une question toute simple, à laquelle il exige une réponse claire : "Quelle école voulez-vous donner aux enfants du Manitoba : l'école catholique ou l'école protestante ?" Poussé dans ses retranchements, Laurier doit avouer qu'il préconise le système des écoles communes en vigueur en Ontario : "On y permet la lecture de certaines parties de la Bible et de certaines prières, mais défense est faite à l'instituteur de parler de religion ou d'enseigner une religion. Les enfants sont laissés parfaitement libres sous ce rapport". La réponse de Mgr Laflèche est cinglante : "Eh bien, Monsieur Laurier, ce système que vous approuvez, cette solution de l'école neutre ou indifférente où la religion est ignorée, c'est la pire de toutes. Elle conduit la jeunesse à l'indifférence religieuse, et les catholiques ne peuvent pas l'accepter".¹

2) Une fois au pouvoir, le très orgueilleux et perfide Wilfrid Laurier mit un sceau officiel à son hypocrisie et à sa trahison en violant effrontément et sans aucun droit le Manitoba Act et la Constitution fédérale pour imposer à nos compatriotes du Manitoba l'infâme Règlement qui portera toujours son nom et le marquera à jamais au fer rouge des traîtres illuminés : l'accord Laurier-Greenway.

Il est clair que ce prétendu Règlement, sans l'accord même des intéressés, nos compatriotes franco-manitobains, était inconstitutionnel. Mais quand on est un disciple aveugle de la mauvaise tête à Louis-Joseph Papineau, on se fiche non seulement des lois, mais on foule aux pieds et l'on sacrifie sans aucun scrupule ses propres compatriotes.

Le modéré Mgr Louis-Nazaire Bégin, archevêque de Québec, commentant cet accord, ne put alors s'empêcher d'éclater en disant : "Le prétendu Règlement ne repose en définitive que sur l'abandon injustifiable des droits les mieux établis et les plus sacrés de la minorité catholique"²

L'archevêque de Saint-Boniface, Mgr Adélard Langevin, dira, lui, la mort dans l'âme: "C'est aujourd'hui le plus triste jour de ma carrière épiscopale". Quant à Mgr Louis-François Laflèche, l'évêque au franc-parler des Trois-Rivières, il conclura avec indignation : "Les catholiques du Manitoba ont été vendus, la province de Québec a été trahie". Il aurait pu ajouter «par l'un des siens».

Le 27 décembre 1896, Mgr Louis-Nazaire Bégin, archevêque de Québec, condamne formellement, de concert avec d'autres évêques catholiques, le journal L'Électeur, porte-parole de Laurier à Québec.

Que fait alors l'hypocrite et retors Laurier pour neutraliser l'action de nos évêques catholiques et les discréditer ? Il a recours exactement à la même tactique employée par l'Institut canadien de Montréal à l'endroit de Mgr Ignace Bourget. Il cajolera le pape en offrant sa bienveillante collaboration et charmera son délégué pour obtenir en bout de ligne une approbation de sa politique de tolérance à la Voltaire. C'est ainsi que, le 8 décembre 1897, Léon XIII, dans l'une de ses plus curieuses encycliques, *Affari vos*, dit que la loi de 1890 est injuste, persécutrice ; que le Règlement Laurier-Greenway est imparfait et insuffisant, mais qu'il doit être accepté et amélioré avec le temps...

Si le règlement est imparfait et insuffisant, pourquoi doit-il être accepté ? Si le règlement doit être amélioré avec le temps, par qui doit-il être amélioré ? N'est-ce pas par Laurier lui-même, l'hypocrite Laurier, qui en est à l'origine ? Léon XIII ne le dit pas. Comment expliquer cette directive de canard boiteux ?

Léon XIII ne parle pas des droits des franco-manitobains inscrits en toutes lettres dans le Manitoba Act de 1870 et l'Acte de la Confédération de 1867. Comment expliquer le fait que le pape Léon XIII ait accepté le recul du catholicisme au Manitoba ? Et pourquoi a-t-il donné raison à la tolérance voltairienne de Laurier... tout en invoquant la charité chrétienne ? Pourquoi ne pas avoir rappelé celui-ci à ses devoirs de chef d'État catholique, à ses obligations sacrées de catholique ?

Il n'y a qu'une seule explication possible, et elle est de taille. Adrien Loubier, dans *Sous la bannière de sainte Jeanne d'Arc*, nous révèle l'identité du sombre personnage derrière l'action politique du pape Léon XIII : le cardinal Mariano

décision de Laurier de ne pas appuyer le projet de loi correctif de sir Charles Tupper. La preuve en est qu'une fois au pouvoir, l'hypocrite Laurier imposa l'infâme règlement qui porte son nom : *l'Accord Laurier-Greenway*, foulant aux pieds la Constitution fédérale et le Manitoba Act dans lequel Cartier avait soigneusement inscrit des garanties constitutionnelles pour l'enseignement de la religion et de la langue française dans les écoles du Nord-Ouest du pays. C'est ainsi que le Laurier de Louis-Joseph Papineau fit une brèche irréparable dans notre Constitution fédérale qu'il avait si fanatiquement combattue avec son Journal *Le Défricheur*, et qu'il fit s'évanouir à jamais le rêve de Cartier de bâtir un autre Québec dans l'Ouest. Cette brèche ouverte par Laurier ne fit que donner davantage libre cours au fanatisme orangiste et entraîner d'autres irréparables injustices, au nom d'une liberté effrénée, mettant de côté toute justice.

¹ Tiré de *La Renaissance catholique*, novembre 1998.

² Cité par Réal Bélanger, op. cit., p. 211.

Rampolla del Tindaro, né en Sicile (comme le cardinal Mazarin) en 1843, et qui fut Secrétaire de la Propagande, Substitut aux Affaires extraordinaires, puis Secrétaire d'État de Léon XIII.

En 1884, Léon XIII prépara un concordat serbe dans le dos de la monarchie catholique autrichienne de l'empereur François-Joseph. Les pourparlers se firent ensuite par l'entremise de l'interlocuteur romain, l'inévitable cardinal Rampolla. Léon XIII dit à cette occasion au marquis de Reverseaux cette phrase étonnante et fort scandaleuse : "Je veux nationaliser la Serbie"¹.

Le 8 février 1884, le Pape Léon XIII amorce son ralliement (avec la République française laïque) en publiant son Encyclique *Nobilissima Gallorum Gens*. Il y conseille activement aux évêques de n'avoir aucune hostilité envers le régime établi (p. 60).

En 1892, le libéral cardinal Rampolla, conseiller et Secrétaire d'État étant bien en place, Léon XIII demande aux catholiques français de se rallier à la République athée de France. Le berger suprême demandait ainsi à ses brebis de se rallier aux loups.

Cette action politique de Léon XIII fut très néfaste pour la France. Elle posa de très mauvais précédents qui furent malheureusement suivis sous d'autres pontificats.

L'abbé Barbier écrivit que "sous le règne de Léon XIII, et à cause du gouvernement et des erreurs de celui-ci dans l'ordre politique et dans le choix des moyens, le libéralisme et la démocratie chrétienne firent d'immenses progrès"².

Toujours en rapport avec le pape Léon XIII affairé dans la politique, il faut rappeler ici, avec Adrien Loubier, cette phrase capitale de saint Robert Bellarmin, docteur de l'Église :

Il est permis de résister à un pape envahissant les âmes et troublant la chose publique ; et encore davantage s'il paraît porter dommage à l'Église. Il est permis, dis-je, de lui résister en ne faisant pas ce qu'il ordonne et en empêchant que sa volonté ne triomphe (p. 29).

Le cardinal Bellarmin s'appuyait alors sans aucun doute sur cette fameuse réponse que saint Pierre et les apôtres firent au grand-prêtre du Grand Conseil des juifs qui leur avait dit : "Nous vous avons formellement interdit d'enseigner en ce nom (au nom du Christ Jésus)". Pierre et les apôtres répondirent : Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes. (Actes des Apôtres, v, 28-29.)

Lorsque Léon XIII émit sa très libérale encyclique *Affari vos* du 8 décembre 1897, son conseiller suprême était toujours l'inévitable cardinal Rampolla, Secrétaire d'État.

Mais pour qui, en fait, agissait cet encombrant Secrétaire d'État ?

Adrien Loubier nous dit bien qu'il était franc-maçon au 33^e degré, mais Georges Virebeau précise bien davantage ses ténébreuses relations :

Le Cardinal Rampolla fait partie de l'Ordre du Temple oriental (O.T.O.). Cette organisation maçonnique très secrète existe toujours. Si nous en croyons l'*Europa-Aische Freimaurer-Kalender* 1966 (édité à Baden-Baden par Agis Verlag), l'Ordre *Templi Orientalis* (O.T.O.) publiait alors un périodique : *Oriflamme*, à Zurich. Selon le document, il appartenait au VIII^e et IX^e degrés, seuls degrés qui permettaient à ceux qui les possèdent d'approcher le Grand Maître Général national ainsi que l'O.H., c'est-à-dire l'Outer Head of the Order, qui est le chef suprême de l'Ordre ou *Frater Superior*³.

C'est sans aucun doute à cause de ses ténébreuses relations qu'il fut exclu, le 2 août 1903, du conclave devant élire un nouveau pape, suite à la mort de Léon XIII. L'évêque de Cracovie, Mgr Puzyrna prononça alors, en plein conclave, le veto qui écarta la tiare de la tête du franc-maçon Rampolla :

Au nom et par l'autorité de sa majesté apostolique François Joseph, empereur d'Autriche et roi de Hongrie, entendant user d'un droit et d'un privilège ancien, je prononce le veto d'exclusion contre son Eminentissime Seigneur le cardinal Mariano Rampolla (p. 101).

Le veto très courageux de l'Autriche a valu à l'Église universelle du Christ, l'Église catholique, un saint pape, le très humble et bienveillant Pie X.

C'est saint Pie X qui, par un bref daté du 25 février 1908, proclama «saint Jean Baptiste⁴, patron spécial auprès de Dieu des fidèles franco-canadiens, tant de ceux qui sont au Canada que ceux qui vivent sur une terre étrangère». Puisions-nous toujours nous en montrer dignes et imiter notre saint patron en aidant le Christ, notre divin Sauveur et le seul Roi immortel qui ait vécu ici-bas pour l'amour des hommes⁵, à régner par toute la terre.

2. Laurier et l'immigration

Pour récompenser l'intrigant Clifford Sifton l'homme fort du Cabinet manitobain qui trempa dans la préparation du règlement Laurier-Greenway, Laurier le nomma, à 35 ans, ministre de l'Intérieur, à la mi-novembre 1896. Il devint alors le grand responsable de l'immigration pour l'Ouest du pays, bien entendu au grand détriment de tous les Canadiens français, car les pays visés alors sont avant tout "les Îles britanniques, l'Europe continentale et les États-Unis"⁶. Même le conservateur Frédérick D. Monk s'inquiéta par la suite de la faible entrée des francophones au pays...(p. 218)

Qu'a fait dans ce domaine l'idole Laurier pour ses compatriotes ? Rien en pratique. Qu'on en juge par cet article intitulé Laurier, signé par un ancien député et paru dans *La petite Revue du temps* :

Qu'avez-vous fait depuis deux ans pour la colonisation française au Manitoba et dans l'Ouest ? Qu'avez-vous fait pour l'affranchissement du Québec ? (...) Vous n'avez pas de dévouement pour votre province... vous ne sentez rien pour l'avenir de votre race... vous, Laurier, vous êtes actuellement ni Français ni Canadien, vous êtes un Anglais⁷.

¹ Adrien Loubier, *Démocratie cléricale*, Villegenon, France, Éd Sainte-Jeanne D'Arc, 1992, p. 102-103.

² Cité par Adrien Loubier, op. cit., p. 65.

³ Henry Coston, *Prélats et Francs-Maçons*, Paris, , 1978, p. 31.

⁴ "En vérité, je vous le dis, parmi les enfants des femmes, il n'en est point paru de plus grand que Jean Baptiste". (Matthieu, xi, 11.)

⁵ "On lui présenta le livre d'Isaïe. Il le déroula et choisit l'endroit où il est écrit (Lxi, 1, 2) : L'Esprit du Seigneur est sur moi... Il m'a envoyé guérir ceux qui ont le cœur brisé..." (Luc, iv, 17, 18.)

⁶ Réal Bélanger, *Wilfrid Laurier*, p. 217.

⁷ Cité par Roger Lemoine, *Deux Loges montréalaises du Grand Orient de France*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1991,

Non seulement Laurier "n'a pas favorisé la colonisation française au Manitoba, mais il s'est également désintéressé du rapatriement des francophones vivant au Michigan" (p. 33).

3. Laurier et l'émancipation économique des Canadiens français

Déterminé à affranchir les Canadiens français du fléau de l'usure¹, Alphonse Desjardins rencontre Wilfrid Laurier, Premier Ministre, le 27 juillet 1904, accompagné de l'abbé Dubourg, curé de Montagnac (France), fondateur de coopératives. Alphonse affirme avoir alors obtenu "la promesse qu'une loi serait soumise à la prochaine session du Parlement". Mais ce ne fut là qu'une autre trahison de Laurier, car une requête réclamant une loi sur les Caisses populaires lui ayant été soumise le 25 janvier 1905, portant la signature du juge en chef de la province de Québec, Adolphe-Basile Routhier, de Mgr Olivier-Elzéar Mathieu, recteur de l'Université Laval, de Mgr J.-Thomas Duhamel, archevêque d'Ottawa, de l'archevêque de Québec, Mgr Louis-Nazaire Bégin, suivie d'une lettre du même archevêque, datée du 26 janvier 1905, Laurier se défile hypocritement dans une lettre datée du 28 janvier 1905 en rappelant qu'il avait fait remarquer à Desjardins qu'il ne voyait pas en quoi "les Caisses populaires pourraient offrir plus d'avantages à la petite épargne que ceux qui lui sont offerts par le Département des Postes". Au refus qu'il oppose à la demande de toutes ces personnalités, il ajoute une injure à leur intelligence, car il sait très bien que les Caisses populaires, contrairement aux Caisses d'épargne des Postes, sont des coopératives qui offrent du crédit à leurs déposants.

Loin d'avoir aidé ses compatriotes à s'affranchir des griffes de l'usure, Laurier a préféré demeurer l'esclave hautain de ce qu'on appelle encore de nos jours La Haute Finance.

Conclusion

Les décisions politiques de sir Wilfrid Laurier démontrent hors de tout doute que sa langue d'argent, à l'instar de celle de Louis-Joseph Papineau, de François Arouet dit Voltaire, de Thomas Jefferson et du grand charlatan Benjamin Franklin, a dupé un très grand nombre de personnes parmi ses compatriotes qui avaient mis de tout cœur toute leur confiance en lui et ce, pour leur plus grand malheur. Tout arbre doit être jugé selon ses fruits, et non pas selon ses apparences!

La très grande hypocrisie² et le profond mépris de Wilfrid Laurier à l'endroit des siens, dû sans aucun doute à ses mauvaises lectures et à ses mauvaises fréquentations à l'Institut canadien de Montréal, se révéla dans cette seule phrase qu'il jeta avec nonchalance, comme toujours, à la face d'Henri Bourassa qui lui avait posé cette question, le 12 octobre 1899 :

- Avez-vous tenu compte de l'opinion de la province de Québec ?

- Mon cher Henri, rétorqua-t-il dédaigneusement, "la province de Québec n'a pas d'opinion, elle n'a que des sentiments".

Voilà comment le retors Laurier, l'homme qui charmait pour mieux tromper, s'est gaussé allégrement de l'admiration que lui vouaient ses compatriotes.

Voilà comment surtout le grand illuminé de l'Institut canadien de Montréal a révélé, sans pudeur aucune, son profond mépris à l'endroit de ses électeurs canadiens-français³.

Comme quoi tout illuminé devient un apatride dans son propre pays et un étranger pour ses semblables.

Annexe IV - Voltaire

Condorcet, en écrivant la vie de Voltaire dont il avait été un confident, nous apprend que "ce fut en Angleterre que Voltaire jura de consacrer sa vie à l'anéantissement de la religion du Christ ; et il a tenu parole".

Ce serment, Voltaire le fit-il dans son for intérieur ou le prêta-t-il à des conjurés ? C'est la seconde supposition qui paraît la plus vraisemblable, selon ce qui ressort des événements. En effet, lors de son premier voyage en Angleterre (1725-1728), Voltaire fut reçu franc-maçon dans l'une des sodalités décrites par Toland dans son *Panthéisticon* dédié à Lectori Philomethe et Philaleti. Or, cette appellation de Philalèthes sera celle d'une des loges de Paris les plus avancées dans le mouvement révolutionnaire. Et pendant ses trois ans de séjour sur le sol anglais, Voltaire mena "la vie d'un Rose-Croix toujours ambulant et toujours caché"⁴.

p. 33.

¹ Au sujet de l'usure, l'historien économiste Yves Roby décrit ainsi la situation : "Le 6 avril 1897, le député de Montréal-Sainte-Anne aux Communes, Michael Quinn, présentait un bill dont l'objet était de soustraire les emprunteurs à l'obligation de payer un taux d'intérêt exorbitant et même usuraire. L'ancienne loi, qui stipulait que l'on pouvait exiger n'importe quel taux d'intérêt, donnait lieu à des abus criants : il s'est présenté par tout le pays, surtout dans la ville de Montréal, des cas où l'on a perçu des intérêts équivalant presque à 3 000 % par année. Il y a eu, il n'y a que quelques jours à Montréal, un cas remarquable où un homme qui avait emprunté 150,00 \$ a été poursuivi et condamné à payer, en intérêts, la somme de 5 000,00 \$ sur ce capital de 150,00 \$. Alphonse Desjardins, de son siège de rapporteur, écoutait avec horreur et stupéfaction le récit de ces injustices. Il ne pouvait demeurer indifférent (et il ne le demeura pas)". (Yves Roby, *Alphonse Desjardins et les Caisses populaires*, Montréal, Fides, 1964, p. 33.)

Voir aussi S.C. Mooney, *Usury, Destroyer of Nations* (l'usure, la destruction des nations), Warsaw, Ohio, Theopolis, 1988.

² Laurier avait donné la plus belle preuve de cette duplicité dès son temps de collège, à l'Assomption. Dans une allocution prononcée en 1860 lors de la distribution des prix, l'élève Laurier avait prononcé une allocution qui fut fort remarquée sur l'importance du pouvoir temporel du pape : "Dépouiller le pape de son pouvoir temporel, avait-il dit alors, c'est lui ravir sa liberté d'action". En 1861, on lui demanda de répéter cette allocution pour une occasion semblable. Il répondit sèchement devant tous : "Je n'ai jamais cru au pouvoir temporel du pape". (Réal Bélanger, p. 23.)

³ Concernant ce mépris des électeurs, voici ce que M^{gr} Paul Bruchési, deuxième archevêque de Montréal, écrivait en décembre 1897 au P. Dominique Gonthier, o.p., qui représentait alors officieusement les évêques de la Province de Québec à Rome : "Je sais de source certaine que la Franc-Maçonnerie a dépensé \$250,000.00 pour les élections de Laurier. Avant-hier, dans l'Assemblée générale tenue à Paris, il a été décidé de soutenir Laurier en tout... Il y a 158 Canadiens à Montréal qui sont membres de la Loge des Cœurs Unis. J'ai les noms de quelques-uns. Il y a des libéraux et des conservateurs". (Thomas Charland, o.p., *Le Père Gonthier et les écoles du Manitoba*, Montréal, Fides, 1979, p. 97.)

⁴ M^{gr} Henri Delassus, *La Conjuraison anti-chrétienne*, t. I, p. 119-120.

Voltaire disait : "Je suis las de leur entendre répéter que douze hommes ont suffi pour établir le christianisme, et j'ai envie de leur prouver qu'il n'en faut qu'un pour le détruire"¹ ; ce qu'il entreprit sans tarder. Il écrivait ainsi à l'un de ses correspondants : "Engagez tous les Frères à poursuivre l'Infâme de vive voix et par écrit, sans lui donner un moment de relâche". Il mandait à l'autre de ses correspondants : "Faites tant que vous pourrez les plus sages efforts pour écraser l'Infâme". S'il trouvait des adeptes moins ardents qu'il ne l'était lui-même, il étendait ses reproches à tous : "On oublie, disait-il alors, que la principale occupation doit être d'écraser le Monstre", et dans sa bouche le Monstre, comme l'Infâme, était toujours le Christ, la religion du Christ².

Cet esprit malfaisant, tout esprit qui ne confesse pas Jésus n'est pas de Dieu (I Jean, iv, 2), né François Arouet, mais dit Voltaire (du nom d'une petite métairie appartenant à sa mère), qui a construit presque toute sa vie en faisant le bel esprit, le superbe, au dépens de tout et de tous, a même tenté de discréditer Pascal, ce génie qui lui était incomparable. Voyons par exemple ce que dit cet incroyable vaniteux de l'une des plus nobles et des plus profondes pensées de Blaise Pascal, que voici :

Car enfin qu'est-ce que l'homme dans la nature ? un néant à l'égard de l'infini, un tout à l'égard du néant, un milieu entre rien et tout. Il est infiniment éloigné de ces deux extrêmes, et son être n'est pas moins distant d'où il est tiré que de l'infini où il est englouti.

L'homme n'est qu'un roseau le plus faible de la nature ; mais c'est un roseau pensant. Il ne faut pas que l'univers entier s'arme pour l'écraser ; une vapeur, une goutte d'eau suffit pour le tuer, mais quand l'univers l'écraserait, l'homme serait encore plus noble que ce qui le tue, parce qu'il sait qu'il meurt ; et l'avantage que l'univers a sur lui, l'univers n'en sait rien.

Voici maintenant le commentaire qu'a fait Voltaire de cette Pensée :

Que veut dire ce mot noble ? Il est bien vrai que ma pensée est autre chose, par exemple, que le globe du soleil : mais est-il bien prouvé qu'un animal, parce qu'il a quelques pensées, est plus noble que le soleil, qui anime tout ce que nous connaissons de la nature ? Est-ce à l'homme à en décider ? Il est juge et partie. On dit qu'un ouvrage est supérieur à un autre quand il a coûté plus de peine à l'ouvrier, et qu'il est d'un usage plus utile ; mais en a-t-il moins coûté au Créateur de faire le soleil que de faire un petit animal, haut d'environ cinq pieds, qui raisonne bien ou mal ? Qui des deux est le plus utile au monde, ou de cet animal, ou de l'astre qui éclaire tant de globes ? Et en quoi quelques idées reçues dans un cerveau sont-elles préférables à l'univers matériel ?³

En voulant faire de l'esprit au dépens de Pascal, cet aigle de la pensée, ce pédant de Voltaire s'est ridiculisé lui-même en se traitant de petit animal haut d'environ cinq pieds s'agitant avec quelques idées reçues. Il est ainsi à supposer que ce n'est pas sa propre raison qu'il applique à décortiquer la Pensée de Pascal, mais quelques idées reçues. Reçues de qui ? Il ne le dit pas.

Puisqu'il parle du Créateur, Voltaire aurait dû relire la Genèse avant de balbutier sur le labeur du Créateur et l'astre qui éclaire... Dieu créa l'homme à Son image ; Il le créa à l'image divine... (Genèse, i, 27), mais Il ne créa pas le soleil à Son image...

Pascal pense, Voltaire déraisonne par jalousie... et de ce fait s'applique pour lui-même la définition qu'il a donnée au mot «fleuves», dans son Dictionnaire philosophique : "Ils ne vont pas à la mer avec autant de rapidité que les hommes vont à l'erreur".

Dans une lettre écrite à d'Alembert en 1765, Voltaire formulait :

Allons brave Diderot, intrépide d'Alembert, joignez-vous à mon cher Damilaville, courez sus aux fanatiques et aux fripons ; plaignez Blaise Pascal, méprisez Hauteville et Abadie, autant que s'ils étaient Pères de l'Église...

Instrument aveugle des Rose-Croix, cet homme pervers n'avait qu'un but: détruire les assises même de la nation française. Pour ce faire, il eut toutes les audaces et utilisa tous les mensonges. C'est ainsi que dans son Dictionnaire philosophique, il n'hésite nullement à fouler aux pieds, de son imagination et de sa raison complètement débridées, la Loi Salique, la loi fondamentale de son pays, le Royaume de France. Il commence ainsi sa diatribe : "Celui qui dit que la Loi Salique fut écrite avec une plume des ailes de l'aigle à deux têtes, par l'aumônier de Pharamond, au dos de la donation de Constant, pourrait bien ne pas s'être trompé..."

Pourquoi s'attaque-t-il ainsi à la Loi Salique ? Parce que le fondateur de la nation française, le roi Clovis, au lendemain de sa conversion au catholicisme, a pris le Christ, notre immortel Sauveur, la pierre d'angle, comme fondement de la nation française. C'est ainsi que le Grand Prologue de la Loi Salique débute par ces mots : Vive le Christ qui chérit les Francs !

Non seulement Voltaire renie l'Histoire sainte de sa propre nation, il s'ingénie même diaboliquement à traîner dans la boue, avec un poème persifleur et sordide, la plus grande héroïne de la nation française, sainte Jeanne d'Arc, héroïne qui n'a son égale chez aucune autre nation

Ce poème, intitulé La Pucelle, est très certainement le grand déshonneur de toute la littérature française, car Voltaire, avec un esprit diabolique, y attribue comme amant à Jeanne un âne possédé du diable (dans le chant vingtième) et cet âne possédé devient ensuite un âne divin :

Au lieu d'amis, Jeanne, lance en main
Fondait vers lui sur son âne divin⁴.

Il nous faut forcément en conclure que, lors de cette infâme composition, le grand Tentateur n'entra pas dans l'âne mais bien dans Voltaire, comme il était entré en Judas : Or, Satan entra en Judas (Luc, xxii, 3).

Ce pédant sans entrailles ne faisait pas que déshonorer la vieille France, il avait en horreur la Nouvelle-France qui, pourtant, ne lui avait jamais porté ombrage. Ainsi, le 5 mai 1758, il écrira : "Je voudrais que le Canada fût au fond de la mer glaciale, avec les Révérends Père Jésuites de Québec..." Celui qui a lu religieusement les Relations des Jésuites,

¹ Nicolas Caritat, marquis de Condorcet, *Œuvres complètes de Voltaire* (éd. de Kehl), précédées d'une étude biographique, 1785-1789.

² Augustin Barruel, *Mémoires pour servir à l'histoire du Jacobinisme*, t. 1, p. 5 et 131

³ *Pensées* de Blaise Pascal, avec les notes de Voltaire, Paris, Librairie de la Bibliothèque nationale, 1871, p. 111, 113.

⁴ Extrait du chant vingt-et-unième.

cette histoire sainte de la Nouvelle-France, qui nous donne une relation si instructive de la vie et du sacrifice de nos missionnaires et des saints martyrs canadiens ; celui qui connaît le moindrement l'incroyable lutte que nos ancêtres ont dû livrer, simplement pour survivre en ce pays ; celui-là ne peut qu'avoir en horreur cet odieux colporteur de mensonges, cet homme qui, méprisant la vérité au plus haut point, avait érigé le mensonge en un système dans le but simplement de pervertir les esprits.

Disciple fanatique du Père du mensonge, il écrivait à Thiriot : «Soyez donc plus vertueux que jamais ; il faut mentir comme un diable, non pas timidement, mais hardiment et toujours». S'étant fait le grand prédicateur du mensonge dans le seul but de détruire le christianisme, la plus grande partie de son œuvre n'est qu'un immense amas de railleries, de médisances et de calomnies les plus abjectes à l'encontre de l'Église du Christ, de ses ministres et de ses serviteurs. C'est pourquoi il s'éloigna à un tel point de la vérité qu'il est allé jusqu'à écrire, dans son Dictionnaire philosophique : "J'ai consumé environ quarante années de mon pèlerinage dans deux ou trois coins de ce monde à chercher cette pierre philosophale qu'on nomme vérité... "

Là encore, il mentait, puisque durant ces quarante années, il n'a fait que combattre la vérité pour imposer le mensonge, il n'a fait que combattre le Christ qui est la Vérité même. Quand on pactise avec le diable, comment peut-on trouver la vérité puisqu'il n'y a pas de vérité en lui (Jean, viii, 44). Voilà sans doute pourquoi, dans son Dictionnaire philosophique, à l'article Vérité, il dira : "La vérité est un mot abstrait que la plupart des hommes emploient indifféremment pour erreur et mensonge".

Il faut vouloir prendre les ténèbres pour la lumière, être complice de l'Esprit des Ténèbres pour concevoir et écrire une telle définition de la Vérité puisque le mensonge comme l'erreur sont les contraires de la vérité et que, depuis la haute antiquité, le mensonge est défini comme un discours contraire à la vérité.

C'est à la Loge des Neuf Sœurs (Les Muses), la loge la plus renommée et la plus influente du Grand-Orient de France que, le 7 avril 1778, l'apôtre des Ténèbres des Temps modernes, l'homme aux noirs desseins venus d'Amérique, Benjamin Franklin, rencontre l'ignoble Voltaire dont l'orgueil satanique rivalisait avec le siens.

Admis alors officiellement à cette Loge et embrassé par Franklin d'un baiser de grand initié, qui ne l'a pourtant pas rendu immortel¹, il trépassa à Paris le 30 mai 1778, dans l'impénitence finale, en rejetant ouvertement le Christ de son baptême².

Le grand penseur Blanc de Saint-Bonnet a écrit :

Pascal a fait cette remarque : la pente au mal n'atteint pas la géométrie, mais uniquement les sciences auxquelles l'orgueil est intéressé (le noble amour une fois écarté du cœur, l'amour-propre y prend place ; il devient le grand mobile, soit par l'égoïsme soit par la vanité)³.

Voltaire lui-même l'a avoué, comme une victime dont toute la vie fut ruinée par l'amour-propre, dans une confession voilée faite dans une lettre à Damilaville le 11 mai 1764 : "Ce n'est pas l'amour qu'il fallait peindre aveugle, c'est l'amour-propre".

Voltaire n'avait pas l'amour du prochain : il pensait à lui-même avant tout. Ainsi, il a écrit au marquis de Condorcet le 27 janvier 1776 : "Il y a une autre canaille à laquelle on sacrifie tout et cette canaille est le peuple". Au détriment du peuple, il spécula sur les produits des colonies et devint l'un des richards du dix-huitième siècle.

Voulant détrôner le Christ pour devenir l'idole de tout le monde, il ruina sa vie dans son amour-propre. Malheureusement, et pour le plus grand malheur de la nation française, il communique cette peste à ceux qui prêtèrent l'oreille avec trop de complaisance à ses chants trompeurs. Au Canada français, une très grande partie de notre élite du dix-neuvième siècle en fut contaminée. C'est ce que notre historien Marcel Trudel a démontré avec une admirable maîtrise et un très grand discernement dans sa célèbre thèse de doctorat soutenue à la Faculté des Lettres de l'Université Laval en 1945 et intitulée: L'Influence de Voltaire au Canada, dont voici la conclusion principale :

Le voltairisme nous a fait bien du mal ; c'est lui, bien plus que le Régime anglais, qui a mis en péril l'Église canadienne ; c'est lui qui a fait perdre de vue à nos premiers journaux leur but essentiel : la défense de nos droits ; il amène les chefs des Patriotes à prendre position contre l'Église ; il fausse l'Histoire de Garneau, il fait crouler l'Institut canadien qui groupait les plus beaux talents de notre société et marquait un brillant réveil philosophique, scientifique et littéraire. Le voltairisme est encore responsable de nos lentes évolutions en littérature...

Papineau se montre voltairien depuis sa jeunesse...»⁴

Conclusion générale sur Voltaire

Chercher la Vérité en s'éloignant, comme Voltaire l'a fait, de Celui qui a dit: Je suis la Voie, la Vérité et la Vie (Jean, xiv, 6), c'est consumer inutilement les jours qui nous sont donnés comme pèlerins sur cette terre.

À partir de la Création du monde, toutes les grandes œuvres des hommes ont été conçues et réalisées dans l'amour.

L'orgueil flatte l'amour-propre et, de ce fait, bannit l'Amour créateur.

Si Archimède a démontré, il y a plus de deux mille ans, la valeur d'un point d'appui (Donnez-moi un point d'appui et je soulèverai le monde), Blaise Pascal, contrairement à Voltaire, a démontré avec toute l'autorité de son génie que le seul point d'appui de l'homme, entre les deux infinis où il doit évoluer sur cette terre, est nul autre que le Christ, Notre Seigneur Jésus-Christ.

Seul le Christ, depuis Adam, a promis, du haut de la Montagne des Béatitudes, la vie éternelle aux hommes.

Seul le Christ est le vrai et unique Dieu qui a voulu, par amour, mourir pour sauver les hommes de leurs folies.

Si Sa Résurrection a prouvé Sa Divinité et la validité de Sa Promesse, la conversion de saint Paul, elle, a démontré et démontrera toujours d'une façon éclatante cette Résurrection. Les épîtres de saint Paul, prisonnier du Christ, résonneront

¹ Les Rose-Croix prétendaient alors détenir la pierre philosophale et pouvoir rajeunir les humains. Pour cette prétention, on les appelait les *immortels*. Voltaire et Franklin sont toutefois morts tous deux avec seulement cette prétention... en Rose-Croix bernés.

² Au curé de Saint-Sulpice qui l'interrogea sur la divinité du Christ, il répondit : "Au nom de Dieu, ne me parlez plus de cet homme... "

³ A. Blanc de Saint-Bonnet, *L'Amour et la Chute*, Paris, Victor Lecoffre, 1897, p. 251.

⁴ Marcel Trudel, *L'influence de Voltaire au Canada*, t. 2, Montréal, Fides, 1945, p. 256, 254.

jusqu'à la fin des temps, comme les trompettes de l'Apocalypse, pour rappeler aux âmes défaillantes sur les routes du grand pèlerinage cette si grande et si réconfortante Vérité de l'amour du Christ, le Verbe fait chair qui, avant que toutes choses n'aient été faites par Lui, avait les paroles de la vie éternelle qui éclairent vraiment tout homme venant en ce monde perverti et sans espérance vivifiante.

Annexe v - Les Chevaliers de Colomb

Il est très important de noter ici, comme l'a fait remarquer Solange Hertz que l'Ordre des Chevaliers de Colomb, ou Knights of Columbus, fut fondé aux États-Unis durant le temps de la grande ferveur du Cardinal James Gibbons pour la franc-maçonnerie et les sociétés secrètes¹.

Cet Ordre, fondé à New Haven, Connecticut, en 1882, par des Irlandais, s'afficha comme une société de secours mutuels. Mais quel besoin peut avoir une société de secours mutuels de degrés d'initiation et de serments secrets ?

Le seul titre de Knights of Columbus (Chevaliers de Colomb), pour les Irlandais, est déjà suspect. Car si ces Irlandais fondateurs avaient eu l'idée de servir l'Église du Christ, ils se seraient au moins mis sous la protection d'un grand saint irlandais, comme par exemple saint Patrick, le grand évangéliste de l'Irlande.

En ce qui a trait à l'utilisation du nom de Colomb (nous imaginons qu'il s'agit de Christophe Colomb car l'Ordre ne précise pas... et Dieu sait qu'il y a eu des Colomb sur cette terre), nous savons qu'en 1785, une Loge d'illuminés fut établie à New York sous la dénomination de The Columbian Lodge of the Order of Illuminati².

Par ailleurs, il est connu depuis très longtemps que :

a) Christophe Colomb n'a jamais mis les pieds en Amérique du Nord ;

b) Christophe Colomb fut arrêté et enchaîné "sur l'ordre de l'enquêteur royal Bodadilla" pour avoir établi un réseau d'esclavage d'Indiens en Amérique du Sud, contrairement à l'instruction formelle qui lui avait été donnée le 19 mai 1493, lui recommandant de traiter les Indiens avec amour. Il avait envoyé en Espagne des lots d'Indiens pour y être vendus comme esclaves³.

À moins que ces Irlandais fondateurs des Knights of Columbus n'aient voulu pratiquer une nouvelle forme d'esclavage au service de l'épiscopat révolutionnaire américain, le nom de Knights of Columbus peut difficilement se justifier, même pour une société de bienfaisance...

La grande spécialiste des sociétés secrètes, Lady Queenborough nous apprend ceci concernant cet Ordre :

Sous le couvert d'une association d'entraide mutuelle, l'Ordre des Chevaliers de Colomb a recruté un nombre considérable de membres qui croyaient que cet Ordre était approuvé par les autorités de l'Église. Lorsque, cependant les activités de l'Ordre prirent les apparences d'une société maçonnique avec initiations, rituels, symbolisme et serments secrets, plusieurs membres du clergé catholique s'alarmèrent. Leurs craintes ne diminuèrent pas lorsqu'on apprit que les dirigeants des Chevaliers de Colomb avaient des échanges fraternels de toutes sortes, avec les Oddfellows, les Templiers et d'autres sociétés maçonniques. Le comble fut atteint lorsqu'on eut vent qu'à Rome, les dirigeants des Chevaliers de Colomb avait présenté une requête au pape pour qu'il permette à leurs membres, du moins aux États-Unis, de devenir des francs-maçons réguliers.

Les Chevaliers de Colomb, comme les Oddfellows, formèrent des loges d'adoption en 1913 et les femmes eurent ainsi l'opportunité de s'enrôler sous le titre de Filles d'Isabelle. Les loges de femmes furent appelés des Cours, sans doute pour les flatter.

À cause de leurs efforts pour établir une religion universelle et l'inter-confessionalisme, les Chevaliers de Colomb ont été considérés, par une large section du clergé catholique, comme un élément qui s'était éloigné des enseignements de l'Église et de Rome et dont le but secret était de miner de l'intérieur et de désintégrer le pouvoir de l'Église catholique...

Lady Queenborough ajoute :

Les Chevaliers de Colomb ont surtout étendu leurs ramifications et leur puissance aux États-Unis... Cela se comprend facilement lorsqu'on étudie les activités de l'Église catholique en Amérique et que l'on réalise que cette Église est beaucoup plus une entité politique avec des tendances subversives qu'un corps religieux⁴.

Pour sa part, Solange Hertz rappelle ce qu'a écrit sur les Chevaliers de Colomb William Adrian Brown, un auteur maçonnique, en 1968 :

Nous, qui sommes Maçons, devrions comprendre la société secrète des Chevaliers de Colomb qui a travaillé à faire mettre de côté les Bulles (papales) bannissant les sociétés secrètes. Depuis que le pape Clément XII, en 1738, a émis la première Bulle, quelques catholiques essayèrent de contourner l'enseignement de l'Église. Comme nous le savons par l'histoire, avant et durant le Moyen-Âge. Les Ordres maçonniques étaient remplis de fidèles catholiques. Pendant et après la Guerre civile, il y avait une fraternité appelée les Chevaliers Rouges, qui était composée de catholiques romains. En 1882, un catholique du nom de McGivney (le Père) composa trois degrés et un rituel et ensuite il fit incorporer l'Ordre des Chevaliers de Colomb le 29 mars 1882.

Il est surprenant de constater jusqu'à quel point des extraits de nos premiers rituels maçonniques ont été incorporés dans les Chevaliers de Colomb et de voir jusqu'à quel point ces Chevaliers s'efforcent de suivre les enseignements de l'Ordre des Chevaliers du Temple. Il y a bien des secrets qui sont gardés des deux côtés, mais dans leurs écrits, nous trouvons une similitude avec les idées chrétiennes.

L'Église catholique, au niveau du Vatican, ne trouve pas bonne l'idée de la société secrète des Chevaliers de Colomb parce qu'elle y voit le danger que les hommes y recherchent avant tout la lumière et la connaissance...

Toutefois, elle est peu disposée à bannir l'Ordre parce que cela pourrait occasionner une plus grande séparation d'avec l'Église de Rome¹.

¹ Solange Hertz, op. cit., p. 180.

² Emmanuel Josephson, *Roosevelt's Communist Manifesto*, p. 24.

³ Jean Dumont, *L'Heure de Dieu sonne sur le Nouveau Monde*, Fleurus, 1991, p. 8-9

⁴ Lady Queenborough, *Occult Theocracy*, p. 551-552.

La fraternisation entre les Chevaliers de Colomb et les membres des loges maçonniques, comme le démontrent les faits suivants, n'a pas cessé :

a) Dans la revue-magazine des Chevaliers de Colomb, Columbia, du mois de septembre 1995, on pouvait lire que "le dîner et la danse annuelle des Chevaliers de Colomb et des Maçons tenus à Penticton, Colombie Britannique, a amassé (...) dollars... "

b) Dans un document émis en juin 1996 par l'évêché du Sault-Sainte-Marie, en Ontario, intitulé Préparation pour le grand Jubilé de l'an 2001 de Notre-Seigneur et envoyé par l'Aumônier d'État des Chevaliers de Colomb de l'Ontario aux Grands Chevaliers de tous les Conseils de l'Ordre de cette province, on peut lire que "le tournoi de golf de septembre entre les Maçons et les Chevaliers de Colomb" n'est pas nouveau... Ces occasions sont comme "la viande et les patates de l'Église dans son effort œcuménique". Comme si l'Église devait s'allier avec Satan pour enseigner l'Évangile du Christ!

Et pourtant l'évêque de Valleyfield, Mgr Médard Émard, devenu par la suite archevêque d'Ottawa, avait déjà adressé à son clergé un mandement énumérant douze raisons pour s'abstenir d'entrer dans les Chevaliers de Colomb. Ces douze raisons ont été rappelées en 1997 par William Joseph dans un livre fort intéressant intitulé *Out of Light into Darkness*².

Comme nos bons Chevaliers de Colomb sont les fils légitimes et reconnus des Knights of Columbus et sont de fait asservis au bureau-chef de New Haven, Connecticut, lieu de naissance de toute l'organisation, voyons maintenant le serment que prête le Knights of Columbus au quatrième degré :

I swear to support the Constitution of the United States. I pledge myself, as a Catholic citizen and Knight of Columbus, to enlighten myself fully upon my duties as a citizen and to consciously perform such duties entirely in the interest of my country and regardless of all personal consequences³.

Traduisons aussi bien que nous le pouvons :

Je jure de respecter la Constitution des États-Unis. Je m'engage, en tant que citoyen catholique et Chevalier de Colomb, à m'instruire parfaitement de mes devoirs de citoyen et à remplir consciencieusement ces devoirs dans l'intérêt de mon pays et sans égard aux conséquences qu'ils peuvent m'occasionner.

Il n'y a donc là absolument aucun engagement de fidélité à l'égard de l'Église catholique et du Siège apostolique de Rome et de ses enseignements. Il n'y a pas là non plus aucun engagement à s'instruire de la vie spirituelle et de la vie des saints.

Bien au contraire, à ce qu'il semble, il faut atteindre le quatrième degré pour avoir le privilège de faire le serment de respecter, avant toute chose, la Constitution sans Dieu des États-Unis, de la République américaine née de la révolution maçonnique de 1776.

Il est tout à fait révélateur, à notre point de vue, que l'on ne mentionne pas dans ce serment le premier devoir de tout chrétien, de tout catholique digne de ce nom : celui de servir Dieu...

Le but premier de l'Église catholique, c'est de conduire les fidèles à la sainteté.

Les Chevaliers de Colomb, contrairement à nos communautés religieuses, n'ont jamais produit de saints et ils n'en produiront jamais...

Si nos Chevaliers de Colomb de la Belle Province se donnaient seulement la peine :

a) de lire la brochure de Pierre Vigeant, journaliste, intitulée *Knights of Columbus... Que sont les Chevaliers de Colomb ?* éditée par l'Action nationale, il y a quelques années ;

b) de réaliser que le nom même qu'ils portent est tout à fait déshonorant à plusieurs points de vue et en particulier parce que ce nom affirme leur asservissement à un vulgaire esclavagiste ; ils rompraient sur-le-champ toute relation avec les Knights of Columbus de New Haven, Connecticut, U.S.A.

S'ils avaient eu conscience de leur mission divine sur cette terre, ils auraient confessé le Christ, selon cette parole même de notre divin Maître :

Je vous le dis, quiconque M'aura reconnu devant les hommes, le Fils de l'homme le reconnaîtra aussi devant les anges de Dieu ; mais celui qui M'aura renié devant les hommes sera renié devant les anges de Dieu (Luc, xii, 8-9).

Ils se seraient tout d'abord appelés les Chevaliers du Christ, en portant sa croix glorieuse, comme nos ancêtres normands l'ont fait lors de la Première Croisade.

De nos jours, en ces temps de ténébreux sans amour, il est plus que temps qu'ils rejettent sans retour et sans regret aucun l'écusson de Chevalier de l'esclavagiste Christophe Colomb, tout à fait étranger à notre histoire et à leur mission divine, et deviennent, avec la plus grande conviction et la plus grande fierté, des Chevaliers du Sacré-Cœur et du Cœur Immaculé de Marie⁴. Ils pourront ensuite porter avec amour, et ce pour l'édification de tous, le drapeau du Sacré-Cœur,

¹ William Adrian Brown, cité par Solange Hertz, op. cit., p. 180-181.

Lorsque les Chevaliers de Colomb veulent honorer particulièrement l'un des leurs du Quatrième Degré, ils lui font les *honneurs maçonniques* de la voûte d'acier. Dans *Une loge maçonnique d'avant 1789, la R... L... Les Neufs Sœurs*, de Louis Amiable (Paris, Librairie Félix Alcan, 1897, p. 96), nous lisons que "le roi Louis XVI était franc-maçon... Lorsqu'il vint se réconcilier avec les Parisiens, trois jours après la prise de la Bastille, il fut reçu à l'entrée de l'Hôtel de Ville avec les honneurs maçonniques de la *voûte d'acier*".

Souvent, suite à des initiations, il y a, lors de la messe célébrée dans nos églises catholiques, un rituel observé par de hauts dignitaires vêtus de costumes semblables à ceux des francs-maçons, et qui ne devrait pas être permis : lorsque le prêtre célébrant lève la sainte hostie pour la présenter à l'adoration des fidèles (qui s'agenouillent et baissent la tête), ces dignitaires, au lieu de s'agenouiller comme les autres fidèles et d'adorer notre divin Sauveur, lèvent leur épée d'une façon cavalière en signe de salut, ce qui, loin d'être un signe d'humilité, est en contradiction formelle avec cette parole même de Notre Seigneur Jésus-Christ, prononcée avant son arrestation à Gethsémani : "Rengaine ton épée ; tous ceux qui useront de l'épée périront par l'épée". (Matt., xxvi, 52.)

² William Joseph, *Out of Light into Darkness*, Cornwall, Ont., Burning Hearts Publishing, 1997, p. 36-38.

³ Cité par William Joseph, op. cit., p. 27.

⁴ C'est en 1917 que saint Maximilien Kolbé conçut l'institution de la Milice de l'Immaculée. Le 16 octobre 1917, les sept premiers *Chevaliers de l'Immaculée* se consacraient à Marie.

La dévotion au Cœur Immaculé de Marie a été donnée par Notre Seigneur pour qu'on honore particulièrement sa très sainte Mère dans nos temps apocalyptiques (tel que révélé à Fatima en 1917), parce que c'est elle qui doit écraser et écrasera la tête maléfique du vieux serpent de l'Éden, afin que son divin Fils et son Sacré Cœur règnent enfin sur nous.

et arboreront en fils aimants la Médaille Miraculeuse que nous a donnée notre si bonne Mère du ciel¹ le 27 novembre 1830 par l'intermédiaire de sainte Catherine Labouré.

Enfants de Dieu, et libres dans et par le Christ, nous n'avons pas à être les esclaves des hommes !

Postface

En 1984, Jack Bernstein, un juif américain ashkenasi, descendant de l'ancienne tribu des Khazars de Russie, publia en Californie, États-Unis, un petit volume éminemment instructif pour les temps présents, intitulé *The Life of an American Jew in Racist Marxist Israel* (la vie d'un juif américain dans l'État raciste marxiste d'Israël)².

Ce volume est d'autant plus important pour ses révélations que l'auteur a même mis en demeure les juifs zionistes américains de prouver, dans un débat télévisé entre eux et lui-même, accompagnés d'autres américains anti-zionistes, que les informations contenues dans son ouvrage sont fausses.

Et nous nous devons, avant de vous donner des extraits de cet ouvrage, de féliciter de tout cœur Jack Bernstein qui a, à n'en point douter, un amour inébranlable de la vérité, une fermeté d'âme et un courage extraordinaire pour avoir dénoncé publiquement le système qui l'a opprimé et nous opprime tous et ce, en mettant sa propre vie en danger...

Sa présentation

Je suis un juif Ashkenasi qui passa les premiers vingt-cinq ans de ma vie aux États-Unis, le pays qui donna à tous les juifs la liberté et l'opportunité de prospérer... et les juifs prospérèrent à un tel point qu'un segment de la population juive (les zionistes) ont atteint la position dominante des États-Unis sur le plan politique et économique.

Pour comprendre son histoire, il est important que vous sachiez ce qu'est vraiment le zionisme. La propagande zioniste a conduit le peuple américain à croire que zionisme et judaïsme sont une seule et même chose et qu'ils sont de nature religieuse. C'est un mensonge criant. Le judaïsme est une religion, mais le zionisme est un mouvement politique commencé principalement par les Juifs est-européens (Ashkenazis) qui, durant des siècles, ont été la force principale derrière le communisme et le socialisme. Le but ultime des zionistes est un gouvernement mondial sous le contrôle des zionistes et des banquiers juifs internationaux zionistes. Le communisme et le socialisme ne sont que de simples outils les aidant à atteindre leurs buts³.

Le communisme en Israël

Il y a plus de 150 fermes ou entreprises collectives en Israël. Le système des Kibbutz (communes) est une idée «marxiste» apportée en Israël par les juifs Ashkenazis qui émigrèrent de Pologne et de Russie en Israël. Ces juifs faisaient partie de la bande de juifs connus sous le nom de bolcheviques. Avant 1917, ils furent la force qui posa les fondements de la Révolution bolchevique de 1917 en Russie et du commencement du communisme (La Russie est maintenant connue sous le nom de l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques).

De nouveau, je veux souligner, même avec emphase, que c'est une partie de cette même bande de juifs (Ashkenazis) communistes-socialistes (bolcheviques) qui émigrèrent en Israël, prirent le contrôle du mouvement zioniste et ont dominé le gouvernement d'Israël depuis ses débuts en 1948...

Les juifs séphardiques proviennent du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, tandis que les juifs Ashkenazis proviennent de l'Est de l'Europe⁴.

Origine des juifs Ashkenazis

Les juifs Ashkenazis, qui forment maintenant 90% de la population juive du monde, ont une origine plutôt étrange. Selon les historiens, dont plusieurs historiens juifs, les juifs Ashkenazis vinrent au monde il y a environ 1200 ans. Et cela est survenu de cette façon.

À la frontière Est de l'Europe vivait une tribu de gens connus comme étant les Khazars. Vers l'an 140 A.D., le roi de Khazars et sa Cour décidèrent qu'ils devaient adopter une religion pour leur peuple. En conséquence, des représentants des trois majeures religions, le christianisme, l'islamisme et le judaïsme furent invités à leur présenter leurs doctrines religieuses.

Les Khazars choisirent le judaïsme, mais non pas pour des raisons religieuses. Si les Khazars avaient choisi l'islamisme, ils auraient mis en colère le monde chrétien très fort. S'ils avaient choisi le christianisme, ils auraient irrité le monde islamique aussi fort. Voilà pourquoi, pour s'assurer la sécurité, ils choisirent le judaïsme. Ce ne fut pas pour des raisons religieuses que les Khazars choisirent le judaïsme, ce fut pour des raisons politiques.

Durant le 13e siècle, les Khazars furent chassés de leurs terres et ils émigrèrent vers l'Ouest. La plupart d'entre eux s'établirent en Pologne et en Russie. Parce que ces juifs (Ashkenazis) Khazars choisirent simplement le judaïsme (comme religion), ils ne sont pas vraiment des juifs par le sang.

Tout au long de leur histoire, ces juifs Ashkenazis, polonais et russes, pratiquèrent le communisme-socialisme et travaillèrent à imposer leurs idées dans ce pays. Vers la fin du dix-huitième siècle, un nombre significatif de ces juifs communistes-socialistes se trouvaient en Allemagne, dans les Balkans et par la suite dans toute l'Europe⁵.

La Palestine

En 1897 se tint à Bâle, en Suisse, le premier congrès zioniste. Lors de ce congrès, il fut décidé de travailler à l'établissement d'un État juif et de rechercher une terre pour y bâtir cet État juif...

¹ La *Médaille Miraculeuse* est, de la part de notre Sainte Mère, un porte-bonheur rempli de foi, d'espérance et d'amour.

² Jack Bernstein, *The Life of an American Jew in Racist Marxist Israel*, Costa Mesa, Cal., The Noontide Press, 1984.

³ Ibid., p. 1.

⁴ Ibid., p. 4-5.

⁵ Ibid., p. 6.

La Grande-Bretagne offrit aux zionistes un territoire en Afrique. Les zionistes refusèrent. Ils voulaient la Palestine... Avec la Palestine comme terre de leur choix, les juifs Ashkenazis européens commencèrent à émigrer en Palestine... Comme je l'ai expliqué auparavant, la plupart d'entre eux étaient pro communistes/socialistes, dont certains même étaient des communistes bolcheviques radicaux ayant comme but la domination du monde¹.

Les trois faces d'Israël

De par ce que je vous ai dit jusqu'à maintenant, vous devez avoir l'idée que l'État d'Israël est un pays marxiste (socialiste/communiste). Et c'est exact. Mais en réalité, Israël affiche les trois faces du communisme, du fascisme et de la démocratie.

Les juifs Ashkenazis qui émigrèrent de Russie en Israël apportèrent avec eux l'idéologie du socialisme/communisme et mirent en pratique une grande partie de cette idéologie.

Les juifs Ashkenazis qui émigrèrent d'Allemagne en Israël, tout en étant sympathiques au communisme et le supportant, tendent à favoriser les pratiques du fascisme de style nazi. Durant la deuxième guerre mondiale, l'élite des juifs Ashkenazis travailla de près avec la Gestapo d'Hitler à persécuter la basse classe des juifs et à les livrer aux camps de concentration. Vivant maintenant en Israël, cette élite de juifs zionistes, qui furent bien entraînés dans le fascisme de style nazi et le favorisèrent, ont imposé plusieurs facettes du fascisme en Israël...

Dans le plan communiste zioniste de la domination du monde, c'est le rôle d'Israël de susciter constamment des troubles dans le Moyen-Orient. Puisque les guerres forment la grosse partie de ce plan d'agression, il est tout à fait naturel que dès l'enfance, la jeunesse d'Israël soit entraînée mentalement et physiquement à la guerre...

En Allemagne, les juifs de la classe moyenne furent victimes de l'élite zioniste qui travailla la main dans la main avec les nazis. Plusieurs de ces juifs zionistes qui, en Allemagne, travaillèrent avec les nazis, vinrent en Israël et se joignirent aux juifs zionistes-communistes de Pologne et de Russie. Ce sont ces deux faces du communisme et du fascisme de style nazi qui mènent en Israël. La démocratie est tout simplement une illusion...

L'Holocauste ne serait pas survenue si :

1. Les chefs zionistes en Allemagne n'avaient pas coopérés avec les nazis² ;
2. les zionistes, dans le monde entier, n'avaient pas persuadé plusieurs pays de refuser d'accepter les juifs d'Allemagne. Les zionistes en Amérique persuadèrent le président Roosevelt de fermer la porte (de l'immigration) et de ne pas permettre l'entrée en Amérique de réfugiés juifs avant la guerre, alors que les juifs avaient encore la chance de partir d'Allemagne³.

L'économie d'Israël

Économiquement, Israël est en banqueroute. Bien sûr, ceci pouvait être prédit parce que la structure économique d'Israël est basée sur le socialisme. Lorsque le gouvernement d'un État et ses citoyens dépensent plus d'argent que la valeur des biens produits, la banqueroute économique s'en suit.

N'eut été de l'aide des États-Unis, l'économie d'Israël se serait effondrée il y a longtemps. Israël est un État de Bien-Être Social dans tous les sens du mot. C'est le récipiendaire d'aide sociale le plus favorisé.

Alors que les fermiers d'Amérique, les petits hommes d'affaires et les travailleurs bataillent pour survivre, le gouvernement américain, dominé par les juifs zionistes, draine les poches et les bourses des payeurs de taxes américains pour supporter l'économie socialiste d'Israël et sa machine de guerre⁴.

¹ Ibid., p. 7.

² Ibid., p. 10-11, 13, 16.

Bryan Mark Rigg, jeune historien américain d'origine juive, élevé cependant dans le protestantisme et étudiant à l'Université de Cambridge, a révélé à l'hebdomadaire allemand *Die Zeit* du 4 avril 1997 qu'une centaine d'officiers allemands de très haut rang étaient identifiés comme *juifs*. Ainsi l'a été le feldmarschall Ehrhard Milch, général d'aviation, inspecteur de la Luftwaffe et maréchal de l'Air. Il joua un rôle capital dans la mise en route d'une très puissante industrie de guerre. Aussi identifié «juif», le général d'aviation Helmut Wilberg. Hitler l'apprécia beaucoup comme haut-officier d'état-major car il fut l'un des concepteurs du *Blitzkrieg*.

B.M. Rigg a relaté qu'une liste de 77 officiers supérieurs allemands ayant des ascendants juives a été établie : elle comprenait 25 généraux. *Lectures françaises*, fév. 1977 (p. 12) et janv. 1998 (p. 26-27).

³ En 1961, Ben Hecht publia à New York, chez Julien Messner, un livre fort révélateur intitulé *Perfidy*, exposant la conduite perfide de certains dirigeants zionistes, dont en particulier Rudolph Kastner, chef zioniste interrogé le 23 sept. 1947 à Nuremberg (p. 198). Hecht débute son livre comme suit : "De mon temps, les gouvernements ont pris la place du peuple. Ils ont aussi pris la place de Dieu. Les gouvernements parlent pour le peuple, rêvent pour le peuple et déterminent d'une façon absurde leurs vies et leurs morts" (p. V).

Sous l'entête *Épithaphe*, Hecht nous apprend qu'en 1937, le D^r Chaim Weizmann, président de l'organisation zioniste mondiale, en parlant des six millions de juifs de l'Europe, a déclaré : "Ils sont de la poussière (...) dans un monde cruel. Ils doivent subir leur sort. Seulement une branche survivra. Ils doivent l'accepter". (p. 149).

Par ailleurs, "lorsque le comité d'urgence, créé pour sauver le peuple juif de l'Europe fit appel au gouvernement américain pour établir un Bureau pour les réfugiés de guerre, le rabbin Stephen Wise, témoignant devant un comité spécial du Sénat américain, s'est opposé à cette proposition" (p. 268).

Joël Brand, un représentant officiel des juifs de Hongrie, révéla, lors d'un procès tenu en Israël, "comment les chefs de la juiverie mondiale tournèrent le dos aux millions de juifs condamnés de Hongrie et comment ces chefs juifs, connaissant tous les détails de l'extermination, se fermèrent la bouche et ne publièrent pas un seul mot de la catastrophe qui était en cours d'exécution..." (p. 218). Les dernières lignes de son témoignage se lisent comme suit : "Bien ou mal, pour le mieux ou pour le pire, j'ai maudit depuis tout ce temps les chefs officiels de la juiverie. Tous ces détails me hanteront jusqu'au jour de ma mort. C'est beaucoup plus que ce qu'un homme peut endurer". (p. 239) Joël Brand a raconté lui-même son histoire pour sauver les juifs de Hongrie, dans *Advocate for the Dead*.

À la p. 50 de son ouvrage, Ben Hecht écrit : "Ayant tourné le dos aux juifs condamnés (...), les mêmes chefs utilisèrent plus tard l'extermination pour soutirer des millions et réclamer aux Allemands des milliards et des milliards en réparation". Ce qui a peut-être facilité cette collaboration de zionistes avec les militaires nazis, c'est le fait que de nombreux soi-disant juifs firent partie à un haut niveau de l'armée et de l'aviation d'Hitler.

⁴ Jack Bernstein, op. cit., p. 13-14.

Le côté sordide d'Israël, le vrai Israël

Alors qu'ils sont en Israël, les touristes juifs, de même que les touristes gentils, sont surveillés de près... afin qu'ils ne se perdent pas... et puissent voir le côté sordide d'Israël, le vrai Israël.

L'État d'Israël a supprimé toute religion. Par exemple, il est contraire à la loi d'essayer de convertir un juif à une autre religion même si ce juif est un athée ou un humaniste...

Essayez de donner une Bible à un juif local et vous verrez combien il y a de liberté religieuse et de religion en Israël. Si la police vous voit, vous serez arrêté...

Presque tous les musulmans arabes et les arabes chrétiens ont du respect, même de la révérence pour la Terre sainte, mais il n'y a qu'une petite minorité de juifs qui ont le même respect. Quatre-vingt-quinze pour cent (95%) de la population juive d'Israël sont des athées ou des humanistes séculiers, une religion anti-Dieu (p. 41), et ils ne sont nullement entravés par les dix commandements de Dieu et autres restrictions quant à leur conduite humaine pécheresse.

Lorsque les juifs zionistes/bolcheviques prirent le contrôle de la Terre sainte, toutes les formes de péchés commencèrent à se répandre sur cette Terre. En moins de courtes décades, la Terre sainte est devenue la Sodome et Gomorrhe des temps modernes. Le trafic de la drogue, l'abus des drogues, les ventes illégales d'armes, la prostitution, la spéculation, le racketting du travail, le meurtre, l'extorsion, le chantage, les fraudes d'assurance, le prêt requin, la corruption, la corruption de la police et des officiels du gouvernement devinrent une partie de la vie journalière d'Israël.

Israël a un syndicat du crime hautement organisé dont le quartier général est à Bat-Yam, près de Tel Aviv.

Ce que la mafia italienne n'a pu accomplir en 40 ans, la mafia d'Israël l'a réussi en 5 ans. Elle a développé le plus grand réseau illégal d'exportation de drogues du Moyen-Orient, vendant des drogues principalement en Allemagne et aux États-Unis. Il a même mis sur pied un réseau de distribution de drogues en Allemagne et aux États-Unis¹.

Le territoire en Israël

Des dizaines de milliers de gens furent tués à partir du moment où les juifs zionistes/bolcheviques, appuyés par les banquiers juifs zionistes internationaux, prirent le contrôle de la Russie (en 1917). Au Moyen-Orient, les mêmes juifs zionistes-bolcheviques ont employés exactement les mêmes tactiques : pour éloigner les Arabes de leurs terres, ils ont tué des milliers et des milliers d'Arabes et en ont rendus sans logis des centaines de milliers d'autres.

La question qui se pose est la suivante : combien d'Arabes les zionistes-bolcheviques tueront-ils lorsqu'ils auront pris le contrôle de tout le Moyen-Orient et lorsqu'ils auront pris le contrôle physique de l'Amérique? Ils ont déjà pris le contrôle de chaque phase de la vie américaine. Si les zionistes réussissent à imposer le contrôle des armes au peuple américain, rien ne les arrêtera plus pour leur mainmise complète sur l'Amérique.

Si pas plus d'Américains ne connaissent la vérité au sujet de l'Israël zioniste et marxiste, vous pouvez être sûrs que, tôt ou tard, ces athées qui se disent le peuple choisi de Dieu vont pousser les États-Unis dans une guerre au Moyen-Orient contre les Arabes qui, dans le passé, ont toujours été les meilleurs amis des Américains. Et alors beaucoup de jeunes soldats américains vont mourir à cause de ces habiles meurtriers zionistes qui, incidemment, ont été responsables d'avoir poussé l'Amérique dans la première Grande Guerre, la seconde Grande Guerre, la guerre de Corée et la guerre du Vietnam.

Alors que les banquiers zionistes internationaux et d'autres juifs zionistes s'affairaient à compter leurs profits provenant de ces guerres, les mères et pères américains, les frères et sœurs, pleuraient la mort de leurs fils et frères².

Le triangle New York, Moscou, Tel Aviv

Pour comprendre la trahison dont sont capables les juifs zionistes-bolcheviques et pour comprendre la perfidie qui a eu lieu avant et pendant la guerre de 1973, je me dois d'expliquer le triangle de New York - Moscou - Tel Aviv. Pour le faire, je me dois de retourner quelques années en arrière dans l'histoire.

Une lourde émigration de juifs de Russie en Amérique débuta en 1881. La plupart d'entre eux étaient des juifs communistes. Un si grand nombre de ces juifs communistes/bolcheviques s'établirent à New York que l'on attribua à New York le surnom de Moscou du Hudson.

On a fait remarquer, et avec de bonnes raisons, que les décisions regardant les politiques communistes n'émanaient pas de Moscou, mais de la ville de New York. Que ce soit là un bien fait fondé ou pas, cela n'a pas d'importance. Ce qui est important, c'est le fait qu'il y ait un lien serré entre les juifs zionistes-bolcheviques russes de Moscou qui s'étend et inclut les juifs zionistes-bolcheviques qui dominent le gouvernement d'Israël.

Pour neutraliser les États-Unis, les banquiers zionistes internationaux vont vraisemblablement créer un effondrement économique et lancer les États-Unis dans un état de chaos.

À un certain moment, lorsque les militaires américains seront grandement impliqués dans la guerre et que les citoyens américains seront démoralisés, les banquiers zionistes juifs internationaux agiront. L'évidence nous a amené à conclure que ce sont ces banquiers qui possèdent les actions de la classe A de la Banque fédérale de Réserve, la Banque Centrale des États-Unis.

Détenant le pouvoir, ces banquiers zionistes peuvent, et tout probablement le feront, susciter un effondrement économique en Amérique, comme ils le firent en 1929 lorsqu'ils provoquèrent l'écroulement boursier et nous entraînèrent dans la sévère dépression des années 1930.

Puisque le système monétaire couramment utilisé aux États-Unis n'est pas garanti par de l'or, de l'argent ou quelque autre valeur que ce soit, les dollars de papier et les monnaies d'étain actuelles ne vaudront plus rien.

Dans l'état de confusion (qui s'en suivra) et afin d'obtenir de la nourriture et autres nécessités, le peuple américain acceptera une nouvelle Constitution pour les États, qui est déjà écrite. Elle placera le peuple américain sous la dictature du gouvernement mondial dirigé par les banquiers zionistes internationaux et les juifs zionistes bolchéviques³.

¹ Ibid. p. 16-17, 36.

² Ibid., p. 35, 47.

³ Ibid., p. 26-27, 48-50.

La vraie question en jeu

Je désire de nouveau mettre en évidence le point capital de ce livre.

C'est une perte de temps de parler de combattre le communisme et les problèmes qu'il a causés ; c'est aussi une perte de temps de parler des problèmes internes auxquels doit faire face l'Amérique, si la cause principale de ces problèmes n'est pas identifiée. La cause, il va sans dire, ce sont les banquiers zionistes internationaux et les juifs zionistes qui agissent dans l'ombre derrière le manteau du secret¹.

Le mythe du Peuple choisi de Dieu

Quelques dirigeants juifs prirent des extraits de la Bible et les interprétèrent de façon à leur faire dire que Dieu les avait désignés comme le peuple choisi. Mais n'est-il pas curieux de constater que ce ne sont pas les juifs religieux qui prétendent être le peuple choisi de Dieu, mais que ce sont les juifs athées-non croyants qui prétendent à cet honneur.

C'est en criant le mot d'ordre : Nous sommes le peuple choisi de Dieu, que les juifs (Ashkenazis) zionistes/marxistes choisirent, pour des raisons politiques, le judaïsme, tout en n'ayant en eux pas une seule goutte du sang des juifs de la Bible.

Un juif religieux d'Israël a bien dit : "Il y eut un temps où nous, les juifs, furent choisis par Dieu pour être ses messagers. Mais il y a longtemps que nous avons perdu ce droit..."

(Les juifs d'alors) rejetèrent Dieu et se tournèrent pour adorer Mammon. Cela ne prend pas un savant de la Bible pour réaliser qu'il y a longtemps que les vrais juifs perdirent le droit d'être le peuple choisi de Dieu.

Je vous laisse une dernière pensée au sujet du mythe du Peuple choisi de Dieu : Dieu n'a-t-Il pas dit : Faites attention à ceux qui se disent juifs et qui ne le sont pas, car ils sont des menteurs. Les juifs Ashkenazis ne seraient-ils pas de ce peuple dont Dieu parlait alors ?

Les déclarations et faits révélés par Jack Bernstein ne doivent pas être pris à la légère. Son ouvrage est un cri d'alarme, un avertissement pour le monde entier, une mise en garde à toutes les nations.

Les révélations de Jack Bernstein sur l'État d'Israël et les zionistes peuvent être corroborées par d'autres écrits. Ainsi, Tuvia Ben Sholen écrivait dès 1962 dans *The Truth About Israel*³ :

1. Je ne crois pas que l'on puisse trouver un pays où il y a aussi peu de religion qu'en Israël⁴ ;
2. Les gens d'Israël se disent israéliens et non pas juifs. Ils utilisent le terme «juif» pour obtenir de l'aide financière⁵. Ils aiment les dollars américains, mais non pas les Américains⁶.

Par ailleurs, Benjamin H. Freedman, un savant juif américain, présenta aux Nations Unies, en 1946, un rapport détaillé de 45 pages exposant la «question de la Palestine» et le faux prétexte invoqué par les zionistes pour y fonder l'État d'Israël. Ce rapport fut mis de côté par les dirigeants des Nations Unies, dû aux fortes pressions exercées «en haut lieu» par les zionistes. Voilà pourquoi sans doute, en 1955, Freedman publia un livre, qui fit un grand bruit à l'époque⁷. Dans cet ouvrage, intitulé *Facts are Facts*, Benjamin H. Freedman, homme d'une très grande autorité par sa science et son attachement indéfectible à la vérité⁸, a consigné par écrit des «faits» percutants⁹. La non mention de ces faits par la grande Presse internationale, contrôlée par la Haute Finance, a mis et met en danger «la sécurité de la nation, la paix du monde, le bien-être de l'humanité et le progrès de la civilisation», selon les propres termes de l'auteur.

Extraits du volume *Facts are Facts*

En l'année 1948, au Pentagone de Washington, je me suis adressé à une large assemblée des officiers du plus haut rang du Service d'Intelligence de l'Armée américaine qui faisait partie principalement de la section G 2 couvrant l'Est de l'Europe et le Moyen Orient. À ce moment-là comme encore aujourd'hui, cette partie du monde était une menace potentielle pour la paix mondiale et la sécurité de cette nation. Je leur ai exposé complètement l'origine des Khazars et le

¹ Ibid., p. 54.

² Ibid., p. 18-20.

³ Tuvia Ben Sholem, *The Truth About Israel*, New York, American Israel Publishing Co., 1962.

⁴ Ibid., p. 7.

⁵ Ibid., p. 8.

⁶ Ibid., p. 14.

⁷ Voici une liste de volumes pouvant renseigner sur l'État d'Israël et les agissements des zionistes. Tous ces volumes peuvent être obtenus de Noontide Press, 1822, Newport Bl., suite 183, Costa Mesa, Cal. 92627, U.S.A. :

- Seymour Hersh, *The Samson Option : Israel's Nuclear Arsenal and American Foreign Policy* ;

- Andrew J. Hurley, *Israel and the New World Order* ;

- Douglas Reed, *The Controversy of Zion* ;

- Arthur Koestler, *The Thirteen Tribe* ;

- B Jensen, *The Palestine Plot* ;

- Ivor Benson, *The Zionist Factor* ;

- «*Staff of Liberty Lobby*», *Conspiracy Against Freedom* ;

- Paul Findley, *They Dare to Speak Out : People and Institutions Confront Israel's Lobby* ;

- Richard H. Curtiss and Parker Payson, *Stealth PAC s : How Israel's American Lobby took control of U.S. Middle East Policy* ;

- Alfred Lilienthal, *The Zionist Connection II : What Price Israel* ;

- Edward Tivnan, *The Lobby : Jewish Political Power and American Foreign Policy* ;

- Lenni Brenner, *Zionism in the Age of the Dictators* ;

- Noam Chomsky, *The Fateful Triangle : The U.S., Israel, and the Palestinians* ;

- George Robnett, *Conquest through Immigration : how Zionism turned Palestine into a Jewish State* ;

- Robert John, *Behind the Balfour Declaration : The Hidden Origin of Today's Mideast Crisis* ;

- Andrew Hurley, *One Nation Under Israel*.

⁸ Voir ci-après sa citation tirée de l'épître de saint Paul aux Galates : "Je deviens donc votre ennemi parce que je vous dis la vérité ?".

⁹ Benjamin H. Freedman, *Facts are Facts*, New York, 1955.

royaume Khazar. J'étais alors convaincu comme je le suis encore, que sans une claire connaissance de ce sujet, cela n'est pas possible de comprendre ou d'évaluer proprement ce qui a pris place dans le monde depuis 1917, l'année de la Révolution bolchevique en Russie. C'est là la clef de ce problème.

À la conclusion de mon exposé, un lieutenant-colonel très alerte, présent à la réunion, m'informe qu'il était à la tête du département d'histoire de la plus grande institution d'études supérieures aux États-Unis, qu'il avait enseigné l'histoire durant seize ans, qu'il n'avait jamais entendu parler durant toute sa carrière du mot Khazar. Ce qui prouve jusqu'à quel point est efficace la puissance secrète qui a réussi à cacher l'origine et l'histoire des Khazars et du royaume Khazar de façon à dissimuler au monde et particulièrement aux chrétiens la vraie origine et l'histoire de ces soi-disant juifs de l'Est de l'Europe¹.

Avant le dixième siècle, le royaume Khazar avait déjà été réduit par les conquêtes russes à une superficie de 800 milles carrés... soit un territoire beaucoup plus grand que celui occupé par aucune nation d'Europe...

Les Khazars n'étaient pas des Sémites. Ils étaient une nation asiatique mongole. Ils sont classés racialement par les anthropologues modernes comme des Turco-finlandais.

Lorsque leur roi, Bulan, se convertit (au judaïsme), au 7e siècle, il décréta que les caractères hébreux qu'il avait vus dans le Talmud et les autres documents... deviendraient l'alphabet pour la langue écrite des Khazars...

Comme les Romains apportaient leur alphabet et leur culture aux nations barbares, les rabbins apportèrent avec eux l'alphabet hébreux de Babylone aux Khazars lorsqu'ils apprirent à écrire sous la forme de l'alphabet du Talmud.

Le Yddish (la langue des Khazars) n'est pas un dialecte allemand)...

Yddish est le nom moderne de l'ancienne langue mère des Khazars, à laquelle se sont ajoutés des mots allemands, slaves et baltes.

Le Yddish ne doit pas être confondu avec l'hébreu parce qu'ils utilisent le même alphabet pour le langage écrit. Il n'y a pas un seul mot yddish dans l'ancien hébreu, comme il n'y a pas un seul mot de l'ancien hébreu dans le yddish².

Les soi-disant juifs d'origine est-européenne forment au moins 90% de la population totale juive du monde...

La Conférence nationale des chrétiens et des juifs devraient jeter un coup d'œil sur les millions de dollars investis aujourd'hui par les soi-disant juifs afin de s'assurer que le Talmud demeure l'axe des attitudes sociales, politiques, économiques et culturelles des générations présentes et futures...

Le Talmud est enseigné en premier aux enfants des soi-disant juifs dès qu'ils sont capables de lire. De même que le Talmud est «l'ouvrage utilisé pour former les rabbins», des même le Talmud est aussi l'ouvrage au moyen duquel les hommes de troupe des soi-disant juifs sont entraînés à penser à partir de leur plus jeune âge... Le juif moderne est le produit du Talmud.

Seriez-vous surpris d'apprendre que plusieurs chrétiens sont aussi le produit du Talmud...

En 1951, on présenta au président Truman une deuxième série des 63 livres du Talmud. À cette occasion, celui-ci déclara, tel qu'il est rapporté par les journaux du temps, "qu'il lisait beaucoup, mais que le livre qu'il lisait le plus était le Talmud, qui contient beaucoup de bons raisonnements et une bonne philosophie de la vie".

Après avoir rapporté ces remarques du président Truman, Benjamin H. Freedman donna des exemples de bons raisonnements et de la bonne philosophie de la vie, tels qu'enseignés dans le Talmud et tels que rapportés et cités dans Le Talmud démasqué : les enseignements secrets des rabbins concernant les chrétiens du Père I.B. Pranaitis, professeur d'hébreu à l'Académie ecclésiastique impériale de Saint-Petersbourg, Russie.

Nous citons les suivants³ :

Zohar (II, 64 b) : Le taux de naissance des chrétiens doit être diminué matériellement.

Zohar (I 46 b, 47 a) : Les âmes des Gentils n'ont pas une origine divine propre.

Schabbath (116 a) : Tos. Les Évangiles sont appelés des volumes d'iniquité, des livres hérétiques

Abhodah Zarah (6 a) : Il est défendu d'observer le jour chrétien de Noël.

Hilkoth Akum (ch. IX) : Il est défendu de célébrer Pâques et Noël.

Chullin (91 b) : Les Juifs possèdent une dignité que les anges même ne peuvent pas partager.

Sanhedrin (58 b) : Frapper un Israélite est comme frapper la face de Dieu.

Chagigah (15 b) : Un Juif doit être considéré comme bon en dépit des péchés qu'il commet.

Babba Kama (113 b) : Il est permis de décevoir les chrétiens.

Zohar (I, 160 a) : Les Juifs doivent toujours essayer de décevoir les chrétiens.

lore Dea (159, 1) : L'usure est permise pour n'importe quelle raison à l'endroit des chrétiens.

Hilkoth Akum (X, 1) : Ne sauvez pas les chrétiens en danger de mort.

Choschen Ham (425, 5) : Ceux qui ne croient pas dans la Thora doivent être mis à mort.

Zohar (1,25 a) : Les chrétiens doivent être détruits comme idolâtres.

Obadian : Lorsque Rome sera détruite, Israël sera racheté.

Abhodah Zarah (26 b) : Même le meilleur des Goïm doit être tué.

Sepher Or Israël (177 b) : Si un Juif tue un chrétien, il ne commet pas de péché.

Zohar (11,45 a) : L'extermination des chrétiens est un sacrifice nécessaire.⁴

À ces citations, nous pouvons ajouter la suivante :

Baba Mezia (fol. 114 b) : Vous êtes appelés des hommes, mais les Goïm (Gentils) ne sont pas des hommes, ils sont des animaux.

C'est un fait incontestable que le mot juif n'est pas apparu avant l'an 1775. Le mot Jew (juif) fut introduit pour la première fois dans la langue anglaise au 18e siècle par Sheridan dans sa pièce The Rivals (les rivaux), acte II, scène I : Elle aura la peau d'une momie et la barbe d'un juif.

¹ Ibid., p. 48.

² Ibid., p. 40, 43-44.

³ Ibid., p. 35, 46, 48-49.

⁴ Ibid., p. 52-54.

Les soi-disant juifs ne peuvent en toute vérité se dire juifs car ils ne sont en aucun sens des Judéens (c'est-à-dire des descendants de la tribu de Juda, de l'ancienne Judée).

Le crime des crimes internationaux de toute l'Histoire, cette iniquité répréhensible dans laquelle cette nation (les États-Unis) joue le rôle majeur, fut commis en Palestine. Il est presque totalement le résultat de l'ingérence des États-Unis dans cette situation (l'affaire de la Palestine) et ce, à la demande uniquement de l'organisation zioniste mondiale qui a ses quartiers généraux dans la ville de New York. Cette ingérence des États-Unis, à la demande de ces agresseurs, démontre bien le pouvoir exercé sur les politiques domestiques et étrangères de ce gouvernement par des prostitués mâles agissant pour le compte de conspirateurs zionistes. C'est là la page la plus sombre de notre Histoire.

Des chrétiens furent exhortés par un clergé chrétien à considérer les soi-disant juifs de l'Europe de l'Est comme «le Peuple choisi de Dieu» et la Palestine comme leur Terre promise. Mais ils savaient beaucoup plus qu'ils ne paraissaient... Ce fut là un cas de cupidité et non pas d'ignorance, vous pouvez en être sûr.

C'est un fait historique bien établi et indéniable que la participation active des États-Unis (...) est le facteur responsable de la conquête de la Palestine par les zionistes¹.

Aux révélations et faits exposés par Benjamin H. Freedman, nous nous devons d'ajouter ici la mise en garde faite en 1957 par un ancien officier du service de contre-espionnage des États-Unis, le capitaine Robert H. Williams, à la page 70 de son livre *The Ultimate World Order*² :

Soyons avertis par la déclaration insensée de (Michaël) Higger quand il a lancé le motto : "Justes, unissons-nous! Il vaut mieux la destruction du monde entier plutôt qu'un monde méchant"³.

Ce qui revient à dire : "Il vaut mieux détruire le monde entier si les zionistes ne peuvent nous plier à leurs exigences".

Les Israéliens font maintenant des essais nucléaires⁴ dans leur propre laboratoire secret bien gardé ; et des révolutionnaires juifs en Amérique (de fameux radicaux juifs) ont une grande influence, si ce n'est le contrôle de fait de nos propres armes atomiques ; et à moins qu'il n'y ait eu un changement récent, c'est un juif communiste qui est à la tête des projets atomiques en Russie.

Des bombes peuvent être placées à des endroits stratégiques dans nos cités industrielles et exploser au jour convenu par radar. Les poussières atomiques sont si toxiques qu'une petite organisation peut empoisonner les réserves d'eau de la nation (comme Ana Parker a dit que les communistes le feraient quand le temps sera venu).

À moins que le peuple Américain ne reprenne possession de son gouvernement et détruise la machine zioniste, les éléments insensés de cette machine peuvent faire disparaître le genre humain⁵.

Développement sur la menace nucléaire israélienne

Le 5 octobre 1986, le journal *Sunday Times* de Londres révélait les secrets de l'arsenal nucléaire israélien, dû à la défection d'un rabbin orthodoxe, Mordechai Vannunu, technicien nucléaire.

Le journal américain *Spotlight* de Washington avait déjà averti le monde, le 4 octobre 1982, qu'Israël avait près de deux cents bombes atomiques à sa disposition et qu'«à la fin du siècle, Israël aurait des engins spatiaux satellites, faisant le tour du globe, prêts à tout instant à semer la dévastation atomique sur ses nombreux ennemis n'importe où dans le monde». Des révélations furent faites par trois auteurs juifs, Amos Perlmutter, Michael Handel et Uri Bar-Joseph dans un livre intitulé *Two minutes over Baghdad*.

Le 20 octobre 1986, le journal *Spotlight* révéla de plus que :

1) le gouvernement des États-Unis savait depuis au moins le mois de décembre 1967, tel que rapporté par le magazine *Observer*, qu'Israël avait mis au point des armes nucléaires ;

2) durant trente ans, les gouvernements successifs d'Israël ont menti aux États-Unis et au reste du monde sur leur volonté de construire des armes nucléaires ;

3) le président Charles de Gaulle a autorisé des techniciens français à construire en 1957 un réacteur nucléaire dans l'État d'Israël ;

4) le savant physicien Egon Holzapfel a déclaré que de Gaulle n'a pas seulement trompé les alliés, mais qu'il a trahi le genre humain lorsqu'il a permis à Israël de devenir une puissance nucléaire ; comme résultante, cette petite nation manipulatrice a maintenant les moyens de détruire toutes les nations arabes et a suffisamment de bombes atomiques pour tenir en respect l'Union Soviétique et toute autre puissance... ;

5) selon le Dr Mihaly Balint, physicien à l'Université Columbia, l'armement nucléaire d'Israël n'est pas un arsenal de défense, mais un arsenal d'agression... ;

6) M. Vannunu a révélé que dans les laboratoires K.M.G. d'Israël des programmes ont été mis en œuvre pour créer des bombes hydrogènes à neutrons capables d'éliminer une nation complète comme celle du Koweït ou de l'Arabie Saoudite, sans détruire les installations pétrolières, et que, de plus, les Israéliens sont à construire la bombe ultime, la bombe H d'une capacité de destruction apocalyptique.

Le 10 novembre 1986, le même journal *Spotlight* a écrit que, selon un officier américain des Services de l'étranger, "la stratégie des gouvernements successifs d'Israël fut tout simplement de construire la plus grande cache d'armes nucléaires du monde" et qu'"Israël s'est déterminé secrètement à ne pas faire partie des traités-accords de non prolifération des armes nucléaires".

D'autres observateurs experts, y compris plusieurs diplomates des Nations Unies, ont dit que l'Histoire va juger très sévèrement le président Ronald Reagan pour le rôle qu'il a joué dans cette tragédie en laissant Israël obtenir tout ce qu'il

¹ Ibid., p. 12, 55, 59.

² Robert H. Williams, *The Ultimate World Order*, Santa Ana, Cal., Williams Publications, 1957.

³ Michael Higger a publié le *Plan complet de la domination du monde par les zionistes* sous le titre de *The Jewish Utopia*, Baltimore, Md., The Lord Baltimore Press, 1932. (Robert H. Williams, p. 2.)

⁴ Voir plus bas le développement sur la menace nucléaire israélienne.

⁵ Robert H. Williams, op. cit., p. 70.

désirait ; qu'il tua même son propre projet de défense stratégique, qui ne ressemblera plus en rien à une protection-cuirasse efficace pour protéger l'Amérique ; qu'Israël a ouvert la porte aux proliférations nucléaires et, comme les petites nations se battent pour acquérir leurs propres super bombes, il va développer non pas des bombes sous la forme de missiles avec ogives atomiques, mais de petites, sournoises, «sales» armes nucléaires, conçues pour être lancées de canons, de camions mobiles, et même réduites assez pour être transportées dans une simple valise. Contre de telles armes, la défense stratégique de Reagan est devenue impuissante.

Le professeur Milahy Balint a conclu :

La pire menace terroriste à laquelle l'humanité a à faire face est la menace des armes nucléaires illégales. Israël est maintenant, sans discuter, l'État terroriste qui a levé ce spectre sur le monde. Le genre humain doit trouver un moyen pour contrer cette terreur, ou bien doit se résigner à un inévitable holocauste nucléaire, une conflagration qui peut entraîner la disparition de toute vie sur notre terre.

Considérations sur le principal problème auquel doivent faire face maintenant toutes les nations de la terre.

La grande écrivaine anglaise Nesta H. Webster a écrit dans *Secret Societies and Subversive Movements*, au ch 15, intitulé *The Real Jewish Peril* 1 :

En considérant l'immense problème du pouvoir juif, peut-être le plus important problème auquel le monde moderne est confronté, il est nécessaire de mettre de côté tous les préjugés et de rechercher avec un esprit de détachement scientifique s'il y a des preuves définitives à l'effet qu'il existe une tentative concertée de la part de la juiverie pour atteindre la domination du monde et effacer la foi chrétienne.

Qu'un tel but a existé dans le passé parmi les juifs, cela a été démontré dans les chapitres précédents de ce livre. La conception que les juifs en tant que peuple choisi doivent éventuellement gouverner le monde forme en vérité la base du judaïsme rabbinique...

La religion juive prend maintenant son fondement sur le Talmud plutôt que sur la Bible.

Le juif moderne a dit l'un de ses derniers traducteurs, est le produit du Talmud².

Le Talmud n'est pas une loi de vertu applicable à tout le genre humain, mais un code méticuleux ne s'appliquant qu'au juif...

Les préceptes de justice, d'équité, de charité à l'endroit du prochain ne s'applique pas au chrétien, fait remarquer le rabbin converti P.L.B. Drach³, mais ils constituent un crime pour toute personne agissant différemment... Le Talmud défend expressément à quiconque de sauver un non juif de la mort... de lui remettre ses biens perdus... d'avoir pitié de lui...

C'est dans la Cabala, plus encore que dans le Talmud, que le rêve judaïque de la domination du monde revient avec la plus grande persistance. Le Zohar réfère en vérité à ce rêve comme à un fait accompli, en expliquant que la fête des Tabernacles est la période durant laquelle Israël triomphe sur tous les autres peuples du monde ; c'est pourquoi durant cette fête, nous saisissons les loulav (branches d'arbres liées ensemble) et les transportons triomphalement pour montrer que nous avons conquis tous les autres peuples connus comme la populace et que nous les dominons.

Selon plusieurs passages de la Cabala, tous les goyim (non juifs) vont être balayés de la surface de la terre quand Israël triomphera. De même, le Zohar relate que le Messie déclarera la guerre au monde entier et que tous les rois de la terre finiront par lui déclarer la guerre. Mais que le Saint, béni soit-il, exterminera tous les goyim du monde, Israël seul subsistera...

Avant de considérer ces remarques de Madame Nesta, H. Webster, nous nous devons tous d'abord d'affirmer que :

1) son emploi du mot juif est tout à fait inapproprié et injustifiable dans les circonstances, comme l'ont fort bien démontré Jack Berstein et Benjamin H. Freedman ;

2) les zionistes qui contrôlent pratiquement le monde entier et plus de 90% de la population soi-disant juive ne sont pas d'origine sémitique et n'ont pas une seule goutte de sang des anciens Israélites dans les veines ;

3) l'on doit absolument distinguer entre une élite dirigeante et le peuple, mené souvent à l'abattoir avec des verges de fer comme l'ont fait Hitler avec les Allemands et Napoléon 1er avec les Français.

Cela dit, le très grave problème auquel doivent faire face toutes les nations de la terre a d'abord une origine d'ordre religieux et ensuite une origine d'ordre politique.

L'origine religieuse du grand péril qui nous menace

Lorsque Jésus comparut devant le gouverneur Ponce Pilate, il lui dit : C'est pour rendre témoignage à la vérité que Je suis venu dans le monde. Tous ceux qui sont pour la vérité écoutent Ma voix. (Jean, xviii, 37.)

Il avait dit auparavant aux Pharisiens : Maintenant vous cherchez à Me faire mourir, Moi qui pourtant vous ai dit la vérité que J'ai entendue de Dieu!... Pourquoi ne comprenez-vous pas Mon langage ? C'est parce que vous ne pouvez entendre Ma parole. Le père dont vous êtes issus, c'est le diable ; et vous voulez réaliser les désirs de votre père. C'est un meurtrier, dès les débuts. Il n'a pas persévéré dans la vérité parce qu'il n'y a point de vérité en lui. Quand il ment, c'est de son propre fonds qu'il parle car il est menteur et père du mensonge. (Jean, viii, 40 sq.)

Le chevalier Paul L. B. Drach, rabbin converti à l'Église catholique et auteur en 1844 du célèbre ouvrage *De l'harmonie entre l'Église et la Synagogue*⁴ dit que "les justes de l'ancienne loi, seuls vrais israélites, n'attribuaient pas, comme la synagogue actuelle, au Messie qu'ils attendaient la mission de ramener dans la Palestine notre nation exilée de la terre de promesse, et de la combler de la gloire et des biens de ce monde, mais celle d'opérer notre salut spirituel, ainsi que l'a fait réellement Notre-Seigneur-Jésus-Christ"⁵.

¹ Nesta H. Webster, *Secret Societies and Subversive Movements*, Londres, Britons Publishing Society, 1955, p. 370 sq.

² Il s'agit de Michael Rodkinson (Rodkinssohn), dans sa préface du Talmud, vol. I, p. X.

³ Dans son grand ouvrage *De l'Harmonie entre l'Église et la Synagogue*, Paris, Paul Mellier, libraire-éditeur, 1844, t. I, p. 167.

⁴ Paul L. B. Drach, *De l'harmonie entre l'Église et la Synagogue*.

⁵ Ibid., t. 1, p. 9.

Au début du second tome du même ouvrage, en page XXVI, Drach rappelle que vers les derniers temps de l'existence de Jérusalem, le culte des juifs tourna rapidement aux pharisaïsme qui envahit presque tout le terrain de la synagogue. Les présomptueux pharisiens étouffèrent (...) la pure loi de Dieu sous leurs arguties et leurs vaines subtilités, d'où résultait cette foule d'observances minutieuses (...) que nous retrouvons dans les pratiques superstitieuses de la synagogue actuelle. Le cœur se desséchait et devenait étranger au culte qui, bientôt, ne consistait plus que dans l'accomplissement d'actes extérieurs et matériels(...). Dans cet état de choses, toute l'attention des Docteurs se portait sur la théologie talmudique qui existait à l'état d'enseignement oral...

S'adressant aux Israélites (Aux Israélites, mes très chers frères selon la chair¹), le rabbin Drach affirme sans ambages que nos pères, en grande partie, n'ont dévié de la vérité religieuse (...) que lorsque surgit dans notre nation, pour le malheur d'Israël, un parti antichrétien, le pharisaïsme, véritable auteur de la synagogue actuelle, synagogue nouvelle qui a fait schisme avec la synagogue ancienne dont Jésus-Christ a ouvert les portes à tous les peuples de la terre².

La synagogue actuelle n'est pas autre chose que la continuation du pharisaïsme³.

L'encyclopédie juive universelle confirme absolument cette dernière déclaration du rabbin Drach :

La religion juive, telle qu'elle est aujourd'hui, remonte sans discontinuer, à travers les siècles, aux Pharisiens. Leurs idées maîtresses et leurs méthodes s'expriment dans une littérature d'une énorme étendue (...). Le Talmud est la plus grande et la plus importante partie de cette littérature (...) et son étude est essentielle pour une compréhension réelle du pharisaïsme.

Le rabbin Louis Finklestein, président et professeur de théologie au Jewish Theological Seminary of America, dans *The Pharisees* (vol. I, p. XXI), commente ainsi l'évolution du pharisaïsme :

Le pharisaïsme devint le talmudisme et le talmudisme devint (...) le rabbinisme moderne⁴.

Quant au Talmud, voici ce qu'en a dit le savant rabbin Drach, sous le titre de Ghemara de Babylone (partie du Talmud) :

C'est cette dernière partie qui a fait regarder avec raison le Talmud comme un ouvrage renfermant un grand nombre de rêveries, d'extravagances bien ridicules, d'indécences très révoltantes, surtout de blasphèmes horribles contre tout ce que la religion chrétienne a de plus sacré, de plus cher⁵.

Tout ce que l'Église (catholique) enseigne se retrouve dans les plus anciennes traditions de la synagogue. Le Talmud a cherché, après la naissance du christianisme, à noyer ses traditions dans une foules d'explications absurdes et d'assertions mensongères ; souvent, elles sont défigurées par les additions, les gloses, les falsifications des rabbins⁶.

Le Talmud babylonien fut clos, selon le calcul que nous adoptons, dès les premières années du VI^e siècle de notre ère, environ soixante-quinze ans après la mort de Rab Asschi. Il fut aussi accepté de tout Israël. C'est ce corps de droit canon, religieux et civil à la fois, qui règle jusqu'à ce moment la conduite⁷ des juifs attachés à leur foi erronée⁸.

Voyons maintenant comment le Talmud et les rabbins pharisiens traitent encore de nos jours les femmes.

Le Talmud, affirme le grand rabbin Drach avec preuves à l'appui, assimile en toutes choses la femme à l'esclave.

Ce code abominable va plus loin : il déclare que le mari est tellement maître de sa femme qu'il peut en user, bon gré mal gré, comme de la viande qu'on achète à la boucherie et que l'on accommode selon son goût et son caprice.

(...) Pour achever de donner une idée de l'état d'abjection de l'autre sexe dans la synagogue, il suffit de faire connaître que dans leur prière journalière les juifs disent tous les matins : "Soyez béni, ô Seigneur notre Dieu, roi de l'univers, de ne m'avoir pas fait naître femme".⁹

Ce que le rabbin Drach fait connaître, nous l'avons constaté nous-mêmes de nos jours en assistant aux prières du matin dans une synagogue orthodoxe, dite Temple. Cette prière, citée par le rabbin Drach, est en contradiction flagrante avec la loi mosaïque et plus précisément ce commandement de Dieu qui dit textuellement : Honore ton père et ta mère afin que tes jours se prolongent sur le sol que te donne le Seigneur, ton Dieu (Exode, xx, 12.)

Au sujet de ce même commandement, Notre Seigneur Jésus-Christ lui-même a dit aux Pharisiens : Au profit de la tradition, vous annulez la Parole de Dieu. Hypocrites ! (Matt., xv, 3-8.)

Seul Notre-Seigneur Jésus-Christ et ses enseignements, comme sa conduite, ont affranchi et affranchissent toutes les femmes de leur état d'abjection. C'est pourquoi saint Paul, ce pharisien de feu converti par le Christ ressuscité, a pu dire : Vous qui avez été baptisés par le Christ, vous avez tous, en effet, revêtu le Christ : il n'y a plus ni juif, ni Grec, ni esclave, ni homme, ni femme ; en Jésus-Christ, vous ne faites tous qu'un. (Galates, iii, 27 sq.)

¹ Ibid., t. 1, p. 1.

² Ibid., t. 1, p. 86.

³ Ibid., t. 1, p. 249.

⁴ Voici, au complet, l'extrait de ce commentaire tiré de l'avant-propos de la première édition de son livre *Les Pharisiens*, le fondement sociologique de leur foi (p. XXI) : Paris, Paul Mellier, libraire-éditeur, 1844.

"La propagation d'un pharisaïsme modifié jusqu'aux confins de la terre n'a pas, heu-reusement, modifié la persistance à travers les siècles d'une foi inchangée dans le judaïsme rabbinique. Le pharisaïsme devint le talmudisme, le talmudisme devint le rabbinisme du Moyen-Âge et le rabbinisme du Moyen-Âge devint le rabbinisme moderne ; mais à travers tous ces changements de nom, inévitable adaptation de la coutume et ajustement de la loi, l'esprit des pharisiens antiques a survécu sans adultération. Lorsque le juif récite ses prières, il répète les formules préparées par les scolastes pré-macchabéens ; lorsqu'il se revêt de la mante prescrite pour le Jour du Pardon et la veille de Pâque, il porte le vêtement festival de la Jérusalem antique ; quand il étudie le Talmud, il ne fait que répéter les arguments employés dans les académies palestiniennes".

⁵ Paul L. B. Drach, op. cit., t. I, p. 163-164.

⁶ Ibid., t. 1, p. 268.

⁷ "Les prières publiques de la synagogue, et généralement toute cérémonie du culte ne peuvent se faire que dans une assistance de dix personnes. Ce nombre, selon les rabbins, y attire la présence du Seigneur (...). Le Talmud prouve, avec sa logique ordinaire, c'est-à-dire illogique, qu'une assemblée n'est pas moins de dix personnes. Si donc il y avait neuf hommes et un million de femmes, il n'y aurait pas assemblée par la raison que les femmes ne sont rien. Mais qu'il arrive seulement un petit garçon de treize ans et un jour, aussitôt il y a une assemblée sainte ; et, de la part de nos Docteurs, permis à Dieu de s'y rendre". (Ibid., t. 2, p. 335-336.)

⁸ Ibid., t. 1, p. 164.

⁹ Ibid., tome 2, p. 334-336.

La prière citée plus haut, dite et enseignée par les rabbins pharisiens, n'est-elle pas, surtout de nos jours, un affront impardonnable à l'endroit de toutes nos mères¹ et surtout celles des rabbins...

Il est par ailleurs incontestable que c'est l'orgueil pharisaïque rabbinique qui a donné préséance au Talmud sur la vérité révélée par Dieu dans la Bible. En voici des preuves accablantes :

1) Si l'homme passe des sentences et des doctrines du Talmud à la Bible, il n'aura plus le bonheur (Tract. Chag., folio l b).

2) Les paroles des écrivains du Talmud sont plus douces que celles de la loi, en sorte que les péchés contre le Talmud sont plus graves que ceux contre la Bible (Talmud de Jérus. Tract Berachloth, Pereq. I, et Tract Sanhedrin, Fol. 88 b)².

Cet orgueil pharisaïque rabbinique ne se contente pas de rendre esclave de leur foi erronée, comme l'a dit si bien le rabbin Drach, les pauvres juifs tombant sous leur coupe, mais il monte même jusqu'au ciel. Ainsi, le rabbin Menachen écrit que Dieu avait consulté les rabbins sur terre chaque fois qu'une question grave se débattait au ciel sur un point de la loi. Et le Talmud dit, en interprétant faussement le passage Prov., xi, 25, que les rabbins défunts instruisent les élus au ciel³. Comme si Dieu en était incapable...

Mais toutefois c'est bien, selon nous, dans les paroles suivantes qu'éclate au grand jour l'orgueil pharisaïque rabbinique comparable à celui de l'ange déchu :

1) Les paroles des rabbins sont les paroles du Dieu vivant ;

2) La crainte du rabbin est la crainte de Dieu (Maimonides) ;

3) Celui qui contredit un rabbin ou maître, celui qui dispute avec lui ou murmure contre lui ne fait autre chose que contredire la majesté divine, disputer avec elle et murmurer avec elle (Citation du Talmud, Tract. Sanhédrin, fol. 110 a)⁴ ;

Qui peut se comparer à Dieu ? a dit saint Michel à l'ange déchu.

Tout cela ayant été rappelé, on comprend très bien pourquoi Notre Seigneur Jésus-Christ a pu dire à ces orgueilleux pharisiens : Le Père dont vous êtes issus, c'est le diable (Jean, viii, 44) ; de même que l'on peut aussi comprendre que si Notre Seigneur Jésus-Christ a refusé carrément au désert l'offre du diable lui promettant tous les royaumes du monde avec leur gloire (Matt. iv, 8-9), des rabbins pharisiens se prétendant encore de nos jours les fils d'Abraham, comme au temps du Christ, aient pu accepter l'offre du diable dans le but de rendre esclaves toutes les nations et de pouvoir régner sur la terre en illuminés du Prince de ce monde⁵.

Maintenant, quant à la prétention des zionistes, ces soi-disant juifs, comme les a appelés Benjamin H. Freedman, de s'être imposés en Palestine comme le second retour du Peuple choisi de Dieu, cela est très certainement l'une des plus grandes fumisteries du siècle. Car, pour commencer, Alfred Guillaume, professeur d'Études sur l'Ancien Testament à l'Université de Londres, a complètement démolì, dans son traité intitulé *Zionists and the Bible*, la thèse zioniste d'un second retour des juifs en Palestine. Cette prétention, écrit-il, est une déformation des prophéties de l'Ancien Testament qui prédisait un retour de Babylone et de toutes les contrées où les juifs avaient été exilés. Les juifs sont retournés en Judée, ils ont reconstruit les murs de Jérusalem et ils ont reconstruit le Temple ; et après des changements, ils s'assurèrent une brève période d'indépendance politique sous les Macchabées. Donc les prophéties du Retour se sont accomplies et elles ne peuvent se réaliser de nouveau. Dans toute la littérature de l'Ancien Testament, il n'y a pas de prophéties d'un second retour de l'exil de Babylone⁶.

Quant à leur origine tribale, les zionistes et leurs congénères, de même que l'immense majorité des Israéliens actuels, ils n'ont tenu aucune parenté démontré à date avec les israélites de la Bible. La plupart, comme l'ont fermement affirmé Jack Bernstein et Benjamin H. Freedman, sont des descendants de la tribu des Khazars émigrés de l'Europe de l'Est. Ces gens ne sont donc pas, n'ont jamais été et ne peuvent être reconnus comme le Peuple choisi de Dieu.

Lorsque Théodore Hertzl⁷, le fondateur du mouvement zioniste, rencontra le Pape à Rome, en 1903, celui-ci lui déclara :

Nous ne pouvons apprécier ce mouvement. Nous ne pouvons empêcher les Juifs d'aller à Jérusalem, mais nous ne pourrions jamais entériner ce mouvement (qui) risque de contrecarrer les enseignements de l'Église sur le peuple juif⁸.

La vraie raison de la conquête de la Palestine par les zionistes, selon Benjamin H. Freedman et le colonel Curtis B. Dall.

¹ L'article 10 de la Charte québécoise des droits et libertés de la personne dit textuellement : "Toute personne a droit à la reconnaissance et à l'exercice, en pleine égalité, des droits et libertés de la personne, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe..."

L'article 15 de la Déclaration canadienne des droits et libertés, de même que l'article 2 de la Déclaration universelle des droits de l'homme proclame l'égalité des sexes.

² Ces deux citations ont été tirées du livre de l'abbé Auguste Rohling, *Le Juif talmudiste*, Bruxelles, 1888, p. 31-32.

³ Auguste Rohling, op. cit., p. 33.

⁴ Ibid., p. 33.

⁵ Pour votre édification, lisez *l'Oraison funèbre prononcée par le grand rabbin Reichhorn à Prague*, en 1869, sur la tombe du grand rabbin Simeon-ben-Ihuda.

⁶ Alfred Guillaume, *Zionists and the Bible*, cité par Olivia Marie O'Grady, *The Beasts of the Apocalypse*, Benicia, Cal., O'Grady Publications, 1959, p. 247.

⁷ Théodore Hertzl, descendant des la tribu des Khazars, et demeurant à Vienne, fonda officiellement le Congrès zioniste à Bâle, au mois d'août 1897, en présence de 246 délégués, dont le groupe le plus important était originaire de Russie. "Pour marquer son adhésion au mouvement", écrit Alain Boyer, dans *Les Origines du zionisme* (p. 95), "il fallait verser une somme d'argent, le shekel, le choix de ce terme désignant une ancienne unité de poids, puis une monnaie à l'époque du second Temple". Nous nous devons d'ajouter que le shekel fut amené de Babylone à Jérusalem par les membres de la tribu de Juda qui y avaient été déportés. Le shekel apparaît dans le Code du roi de Babylone, Hammourabi.

⁸ Alain Boyer, op. cit., p. 104-105.

Les zionistes, écrit le colonel Curtis B. Dall, ont tenté de faire croire au monde entier, que leur campagne pour la conquête de la Palestine était un mouvement inspiré par le judaïsme¹, ce qui était absolument faux. Le judaïsme et le zionisme sont totalement différents. Le judaïsme est une croyance religieuse fondée il y a plus de deux mille ans. La campagne zioniste pour la conquête de la Palestine est un mouvement politique datant d'environ il y a 50 ans. Le judaïsme a joué innocemment un rôle déshonorant dans la campagne des zionistes pour la conquête de la Palestine parce que les zionistes ont réalisé qu'en déguisant avec un manteau religieux leur complot politique (et leur saisie des sels minéraux de la mer morte), ils obtiendraient le support qu'ils n'auraient pas pu avoir autrement.

Les Nations Unies, prend la peine de préciser le colonel, doivent prendre en considération que les zionistes consistent presque entièrement de juifs provenant de l'Europe de l'Est, d'origine Khazar et parlant la langue yddish, ou d'émigrants qui allèrent vivre dans d'autres pays où ils ne furent jamais de loyaux citoyens...

La prétention des juifs de l'Europe de l'Est, parlant le yddish, d'origine païenne Khazar, a des liens historiques avec la Palestine et a des liens ethniques avec les juifs qui y vécurent est l'une des plus grandes fraudes du monde.

Les cinq trillions de dollars (\$ 5,000,000,000,000) de richesses minérales et de produits chimiques de la mer Morte est la vraie raison pour laquelle les zionistes désirent faire de la Palestine un État juif.

Des hommes puissants qui avaient de très grands intérêts dans des usines de produits chimiques en Europe, incluant Sir Herbert Samuels, le Haut Commissaire (Anglais...) de la Palestine, furent très actifs (pour cette conquête). Ce dernier était un gros actionnaire des compagnies British Oil et Royal Dutch et, avec les Rothschild, actionnaire de la compagnie Imperial Chemical Industries (ICI) qui contrôle largement l'industrie chimique du monde. L'objectif voilé des zionistes appuyé par les intérêts financiers des Rothschild était d'acquérir des titres valides sur la mer Morte et ses vastes et inépuisables dépôts de potasse et autres minéraux, estimés par des experts à plusieurs milliards de dollars. Car tout pays possédant des titres sur la mer Morte, avec ses vastes réserves minérales deviendrait avec le temps le plus riche pays du monde. C'est là le secret caché derrière le rideau de potasse.

C'est après qu'un important rapport² géologique sur les minéraux de la mer Morte a été compilé en 1923 par des hommes de science anglais que les zionistes et leurs agents firent d'intenses pressions auprès du gouvernement anglais et de son Bureau colonial pour obtenir des titres sur les minéraux de la mer Morte.

Ce dont toutefois ne semblent être au courant ni Benjamin H. Freedman ni le colonel Curtis B. Dall, ce sont les très grandes quantités de pétrole pouvant se trouver dans le sous-sol de la Palestine³. Dall donne cet avertissement à toutes les nations unies ou désunies : "Ayez à l'esprit que le judaïsme n'est qu'un écran de fumée pour les zionistes. Le zionisme, c'est le nationalisme des Khazars cherchant à dominer le monde"⁴.

Tout ceci relaté, il est évident que les soi-disant juifs Khazars zionistes n'allèrent pas en Palestine et n'incitèrent pas vraiment les membres de leur tribu (la treizième tribu, comme l'appelle Arthur Koestler⁵), à conquérir la Palestine par

¹ Le rabbin américain très connu Isaac Mayer Wise déclarait à Pitsburg en 1885 : "Nous ne nous considérons plus une nation, mais une communauté religieuse et, en conséquence, nous n'anticipons ni un retour en Palestine ni un culte de sacrifices sous l'administration des Fils d'Aaron".

Dans une autre occasion, il a dit : "Les faux messies qui ont apparu de temps à autre parmi les membres dispersés et souffrants de la tribu de Juda n'avaient pas de but religieux en vue ; ils furent tous des démagogues politiques (...) et tous faillirent misérablement en laissant derrière eux beaucoup de misères parmi leurs partisans irréfléchis".

"Malgré les avertissements de l'Histoire qui sont devant eux, le parti des gens qui s'appellent des zionistes et les admirateurs de la Judenstaat du D^r Hertzl se propo-sent de faire la même chose de nos jours... Nous ne pouvons pas faire savoir au monde que nous sommes de sympathie avec une cause qui, nous le savons, fera tort ultimement aux juifs, même dans ce pays... Nous dénonçons toute cette question d'un État juif comme étrangère à l'esprit du juif moderne dans cette terre d'Amérique... "

Pour sa part, le rabbin Elmer Berger a prôné, en 1951, un judaïsme universel... "Le judaïsme, a-t-il écrit, doit prôner la justice et la miséricorde, et marcher humblement avec Dieu ; tout le reste est d'une importance secondaire". *A Partisan History of Judaism*, New York, The Devin-Adair Co., 1951, p. 127-130, 140.)

² Dans *The Palestine Plot* d'Arthur Rogers (Londres, The Sterling Press, 1948), nous lisons qu'en 1925 "des agents de la Couronne (britannique) pour les colonies émirent au nom du gouvernement de la Palestine une publication intitulée : Production des minéraux des eaux de la mer Morte, dans laquelle on apprend que seulement en chlorure de magnésium, il y a au moins vingt-deux mille millions de tonnes de ce produit et qu'au prix du marché, en 1925, ce seul chlorure de magnésium valait cent trente deux mille millions de livres sterling".

"Un éminent homme de science français", nous apprend encore Rogers, "a évalué, il y a quelques années (alors que le prix de l'or n'était que de \$35.00 l'once), qu'il y avait de l'or dans la mer Morte pour une valeur d'au moins cinq mille millions de livres sterling".

³ "Il y a aussi des preuves que la Palestine est fabuleusement riche en pétrole. D.P. Brown, géologue pour la compagnie Oil Trust Ltd, déclarait, à la suite de travaux d'exploration effectués en 1911 et 1912, que se trouvait là tous les indices de l'existence du pétrole en profondeur". (B. Jensen, *The Palestine Plot*, Perth, Australie, John McKinley éd., 1948, p. 86.)

Le professeur Day, de Beyrouth, et l'expert allemand Blankenberg arrivèrent à peu près à la même conclusion ; et, en 1913, le D^r Arthur Wade rapporta qu'il avait un bon indice montrant qu'il y avait du pétrole en quantité sous la mer Morte... En 1926, la présence d'huile visible fut notée dans le Rapport d'une expédition du Sud de la Palestine par l'Université hébraïque. La même année, du pétrole fut découvert dans le village de Jaffa... Le 5 avril 1927, le Général R.B.D. Blakeney déclara que l'Office des Colonies avait admis dans une lettre officielle que de grandes quantités de pétrole existaient dans les territoires de la mer Morte, mais que l'exploration n'en était pas encouragée. (Ibid., p. 86.)

Toujours selon Jensen, "le dernier sommaire officiel sur la situation minérale de la Palestine, cité dans le Blue Book de 1935 indique qu'une large structure pétrolifère avait été localisée dans le voisinage de Gaza (...) et, en 1937, le relevé des ressources minérales de l'Institut Impérial de l'Empire britannique rapportait des suintements d'huile dans plusieurs localités de la Palestine, et notamment à Masada. Par ailleurs, des colons de Beer-Tuvia, forant pour trouver de l'eau, trouvèrent du pétrole. S'ils avaient creusé un autre vingt mètres, a dit Pierre van Passen, toute la colonie aurait été emportée dans un bain de pétrole. Le lendemain matin, le Haut Commissaire et une suite d'experts du gouvernement apparurent sur la scène pour faire enquête. L'étonnant résultat de cette enquête officielle fut l'ordre de boucher le trou sans délai. Des inspecteurs demeurèrent sur les lieux jusqu'à ce que la dernière pelletée de terre eut comblée le trou... " (Ibid., p. 87).

⁴ Curtis B. Dall, Israël, *Five Trillion Dollars Secret*, Reedy, West Virginia, Liberty Bell Publications, 1977, p. 8-9, 11-12, 14.

⁵ Arthur Koestler, *The thirteenth Tribe*, New York, Randon House, 1976.

l'émigration pour des fins religieuses car, d'une part, l'État d'Israël est un état laïc et que, d'autre part, comme l'ont constaté et écrit Jack Bernstein et Tuvia ben Sholem, il n'y a peut-être pas un pays au monde où l'on peut trouver moins de religion qu'en Israël.

Ayant à l'esprit tous les réfugiés arabes chassés de Palestine par les terroristes sionistes¹, il nous faut maintenant prendre en très haute considération et analyse les deux déclarations suivantes faites par le Dr Nahum Goldmann, président de l'Organisation mondiale sioniste et président du congrès juif mondial.

La première a été faite quelques mois après la fameuse Déclaration Balfour, datée du 2 novembre 1917. Tout en soulignant que cette Déclaration était un important document historique, le Dr Goldmann affirma, quelques mois après cette Déclaration, que si les Arabes émettaient une Déclaration Balfour, elle serait encore dix fois plus importante et que "c'était sa conviction que sans une entente avec les Arabes il n'y avait pas d'avenir pour l'idée sioniste".

Sa seconde et très importante déclaration a été faite en tant que président du Congrès juif mondial, au magazine *New Outlook* de novembre-décembre 1974. Il a dit alors :

Si nous avons mis dans le problème arabe le dixième de l'énergie, de la passion, de l'ingéniosité, des ressources que nous avons investis pour gagner le support de la Grande-Bretagne, de la France, des États-Unis et de l'Allemagne, notre avenir dans le développement d'Israël aurait été très différent... Nous n'avons pas fait suffisamment d'efforts pour obtenir, si ce n'est une complète approbation de la part des Arabes, du moins à leur consentement à la fondation d'un État juif qui, je crois, aurait été possible. Voilà le péché originel².

C'est en prenant connaissance du discours prononcé par le même Nahum Goldmann, homme très franc et d'une prévoyante sagesse, à Montréal, au Canada, lors de la septième session générale du Congrès juif canadien, que les déclarations citées plus haut prennent toute leur importance. En effet, dans ce discours le Goldmann affirme :

Lors d'un entretien que j'ai eu l'été passé avec M. Bevin (premier ministre d'Angleterre) où il me parla très franchement, il me dit : Vous savez, docteur, ce que vous me demandez en établissant un État juif ? Vous voulez que je livre entre vos mains les clefs de la plus importante région stratégique du monde. Vous me permettrez d'y penser une fois et deux fois avant de vous donner cette clef.

Il y avait quelque chose dans cette remarque. En plus de ceci, du pétrole a été trouvé au Moyen-Orient. Je me souviens que M. Ickes, chargé de l'administration du pétrole en Amérique durant la guerre, m'a dit que des experts ont rapporté qu'il y avait plus de pétrole au Moyen-Orient que dans toute l'Amérique centrale. Lorsque nous aurons établi un État juif en Palestine, tout ceci sera en notre faveur...

Si nous avons voulu établir les juifs à Madagascar, nous l'aurions déjà fait. Personne ne se soucie de ce qui se passe à Madagascar. Cela est en dehors de la sphère politique mondiale. Mais la Palestine est aujourd'hui au centre de la stratégie et de l'attention des puissances politiques du monde.

Ensuite Nahum Goldmann prit la peine de souligner encore une fois l'importance d'une bonne entente avec les Arabes dans l'établissement d'un État juif en Palestine, en disant expressément : "Sans l'amitié entre les Juifs et les Arabes, il n'y a pas d'avenir pour une Palestine juive".

Comme on le voit, et si on s'en tient uniquement à ce discours, les sionistes ont voulu tout d'abord la Palestine parce c'est avant tout la région stratégique la plus importante du monde et ensuite, parce que c'est l'un des endroits les plus riches en pétrole. La question des attaches religieuses comme celle des origines ethniques ont été en réalité tout à fait secondaires.

Pour comprendre l'insistance de Nahum Goldmann sur une bonne relation avec les communautés arabes, il nous faut maintenant considérer les deux faits suivants :

1) La Déclaration Balfour du 2 novembre 1917 fut préparée par les Sionistes, révisée et approuvée par le chef sioniste américain, le Dr Louis Brandeis, juge en Chef de la Cour suprême des États-Unis³.

2) Cette déclaration comporte expressément l'obligation suivante : même si "Sa Majesté voit favorablement l'établissement en Palestine d'un foyer national pour le peuple juif (...), qu'il soit clairement compris que rien ne doit être fait qui soit préjudiciable aux droits civils et religieux des Communautés non juives de la Palestine"⁴.

Ce qui démontre fort bien qu'une entente, comme l'a reconnu le Dr Nahum Goldmann, aurait dû être conclue à l'amiable entre les Sionistes et les Arabes de la Palestine, au lieu de procéder comme on l'a fait et de les chasser manu militari. Les richesses de la mer Morte et les réserves de pétrole de la Palestine étaient amplement suffisantes pour rendre tout le monde heureux...

Vu qu'il n'y a pas eu d'entente au préalable et que les crimes de l'occupation violente de la Palestine, sans égard et sans respect pour les obligations mentionnées dans la Déclaration Balfour, sont beaucoup plus graves de conséquences que de simples péchés. Il est très clair que les réfugiés arabes chassés de la Palestine et dépossédés sans dédommagement de leurs biens peuvent en tout temps réclamer, selon nous, d'une Cour internationale de justice, la rétrocession de tous leurs biens, avec dommages-intérêts, de même que la rétrocession de toutes les richesses de la Palestine qui leur appartenaient. Action qui devrait apporter une solution pacifique à cet état de fait violent.

¹ En 1948, ils étaient estimés à 750 000 personnes et, en 1965, à 1 250 000. Chesly Manly, journaliste du *Chicago Tribune*, a rapporté qu'ils vivaient dans une si effroyable pauvreté, que "leur condition ne serait pas acceptable aux cochons d'une ferme de l'Illinois" (George W. Robnett, *Conquest Through Immigration*, Omni Publications, 1985, p. 260). "Leur esprit semble sorti d'eux, excepté si on leur parle de leur maison, de leur terre, de leur vigne et de leurs commerces qu'ils durent laisser en Palestine... Lorsqu'ils regardent au-delà des collines (vers la Palestine où ils vivaient), alors leurs yeux s'enflamment de haine." (p. 277.) Le Père Ralph German a dit qu'il ne servait à rien de parler du canal de Suez, du barrage d'Assouan, etc., si on ne réparait pas les torts causés aux réfugiés palestiniens, et que c'était là le premier pas à faire pour avoir la paix au Moyen-Orient". (p. 276)

² Cité par Alfred Lilienthal, *The Zionist Connection II : What Price Israel*, N.... B....., New Jersey, North American, 1982, p. 7, 148.

³ "La rédaction originale de la Déclaration Balfour, a déclaré Mr. James à Malcolm, fut préparée par le D^r Weizman et ses amis à Londres, au cours de l'été 1917". (G.W. Robnett, dans *Alfred Lilienthal*, op. cit., p. 120, 208.)

⁴ Ibid., p. 121.

En dehors de ces considérations d'ordre juridique, il y a une question de la plus haute importance que non seulement le monde arabe et les Sionistes doivent se poser, mais aussi toutes les nations et États de la terre... parce que la paix du monde entier est dans un très grave danger :

Pourquoi n'y a-t-il pas eu d'entente entre les Arabes et les Sionistes?

Pourquoi, plus précisément, ne veut-on pas d'entente entre les Sionistes, l'État d'Israël et les Arabes... ? La réponse à cette question ne repose pas du tout dans un autre accaparement de territoire par l'État d'Israël. Cette décision de laisser s'agrandir cette plaie béante dans le monde arabe relève en haut lieu des illuminés du Prince de ce monde.

Selon les plans militaires d'Albert Pike (le grand pontife luciférien américain, inspiré du diable), dressés entre 1859 et 1871, trois guerres globales et trois révolutions majeures devaient survenir avant de pouvoir permettre aux grands-prêtres du credo luciférien d'être en place pour usurper les pouvoirs du monde. Deux grandes guerres ont été faites selon ces plans. Les révolutions de Russie et de Chine ont été accomplies avec succès. Le communisme a été établi en force (ne croyez pas que le communisme soit mort en Russie) et le christianisme affaibli. La troisième grande guerre se prépare. Si elle se déclare, toutes les autres nations seront affaiblies et l'Islam et le sionisme politique seront détruits¹.

Ainsi, le grand dessein des Sionistes n'aurait servi et ne sert que les projets sataniques des grands Illuminés du Prince de ce monde, qui doivent aboutir à d'effroyables hécatombes, dont l'holocauste n'est qu'une ombre...

* * *

Penser que ces grands Illuminés ne sont que chose du passé est d'une très grande naïveté. Pour nous en convaincre, signalons un article de Pierre Dunant, paru dans Lectures françaises de décembre 1994 au sujet d'un discours prononcé dans la loge La Parfaite Amitié à l'Orient de Rennes (loge du Rite écossais) et intitulé : "Mort et Résurrection de notre monde ou l'ordre sortant du chaos". De ce discours, extrayons ce qui suit, après avoir reproduit la remarque importante de Pierre Dunant :

Ordo ad chaos est une devise maçonnique et nous allons voir, citations à l'appui, qu'il s'agit bien pour ces gens-là d'utiliser le chaos (qu'ils auront eux-mêmes créé, mais cela ils ne le disent pas) pour assurer le triomphe d'un ordre nouveau dont ils seront les maîtres.

Voici maintenant les extraits du discours :

Que d'autres acceptent la révélation d'une éternité qui fige l'homme et l'idée d'une création immobile sans commencement ni fin. Qu'ils conçoivent un temps linéaire qui coule toujours dans le même sens pour ne jamais revenir.

Pour nous, au contraire, pour qui tout est raison et symbole, la grande horloge du temps tourne sans fin autour de son axe, roue accomplissant inlassablement ses cycles et ses révolutions, (roue) qui, sans cesse, tourne pour revenir à son point de départ, serpent ouroboros qui dévore sa queue.

Aujourd'hui, dans les temps troublés que nous vivons, annonciateur de fin de cycle, l'abominable ère du Poisson touche à sa fin et nous attendons le début de l'ère du Verseau qui inaugurera un nouveau grand départ.

Sur ce paragraphe, Pierre Dunant fait remarquer que l'ère du Poisson, aux yeux des initiés, est l'ère chrétienne (on notera le qualificatif d'abominable qui lui est appliqué). L'ère du Verseau, au contraire, est pour tous les occultistes celle qui doit voir la fin du christianisme et le triomphe universel de son grand adversaire ! Quant à l'âge d'or «collectiviste» dont parlent les mythologies, il doit, d'après les occultistes, être précédé de ce qu'ils appellent le cataclysme de fin de cycle. L'Humanité a des raisons de s'inquiéter...

Mais reprenons le texte :

La suppression progressive des frontières économiques et sociales amènera la prédominance de l'homme fort, à savoir celui qui a le moins de besoins. Les choses étant ce qu'elles sont, elles doivent amener, après une période de fortes tensions, un nouvel ordre théocratique.

Ces hommes, l'Occident les appelle les Initiés... Les prêtres chaldéens et égyptiens, les conducteurs des grands mystères de l'antiquité païenne, les maîtres de la Kabbale juive, les hermétistes du Moyen-Âge, étaient des Initiés.

Au sujet de la prétendue religion fondamentale et unique des initiés, Pierre Dunant fait la remarque suivante :

Tous les chrétiens qui ont tant soit peu étudié ces questions (en particulier à l'aide des livres d'Étienne Couvert sur la Gnose) reconnaîtront dans cette religion fondamentale et unique la religion de Satan et de son Antéchrist, celui que saint Paul décrit ainsi : l'Être perdu, l'adversaire, celui qui s'élève au-dessus de tout ce qui porte le nom de Dieu ou reçoit un culte, allant jusqu'à s'asseoir en personne dans le sanctuaire de Dieu, se proclamant lui-même Dieu (II Thess., ii, 3-4).

Et Pierre Dunant ajoute :

Les Initiés (qui s'autoproclament individualités positives) s'appêtent à prendre la tête de la réaction qui ne manquera pas de susciter l'insupportable anarchie provoquée par la mondialisation car elle ne pourra que leur apporter le malheur...

Reprenons maintenant le texte du discours :

Les Juifs attendent aussi la venue d'un Messie. En attendant cette venue, les turbulences actuelles et à venir déterminent une attitude et une action à opposer aux masses ayant perdu le Septentrion et l'Orient et que nous dénommons par simplification masses conservatrices inaptées aux mutations. Ces masses sont le sous-produit dénaturé de masses politiques mises actuellement au service de forces destructrices. "Le temps est venu où cinq mille manifestants déchaînés peuvent mettre en échec une unanimité parlementaire" : Lénine l'avait compris en signant le décret instaurant la tchéka le 7 novembre 1917, deux semaines après la chute du gouvernement Kerenski. Kerenski avait reculé devant des considérations humanitaires, la conscience universelle, l'impopularité : il avait perdu. Voici l'attitude et l'action préconisée par un initié, Roger Cosyns-Verhaegen : "En ce sens, chaque individualité doit d'abord compter sur elle-même et se désolidariser ouvertement du conformisme conservateur qui impose progressivement sa loi".

Les individualités positives (c'est-à-dire les initiés) doivent créer des îlots de résistance sur la base d'une préoccupation essentielle : leur survivance...

Pierre Dunant conclut :

¹ William Guy Carr, *Satan, Prince of this World*, p. 50.

On aboutira donc ainsi à un nouveau système qui établira la dictature légale et absolue des initiés sur les profanes ; ces derniers n'ayant d'autres solutions pour échapper à la situation d'incapables civiques que de devenir eux-mêmes des initiés...

Si l'on veut bien y réfléchir un instant, on se rendra compte que ce n'est pas pour rien que ce texte fait référence à Lénine et à la Tchéka : aujourd'hui, comme en 1917, il s'agit d'imposer par la force (et si c'est nécessaire par la terreur) un pouvoir absolu à des peuples qui n'en veulent pas...

* * *

Le Prince de ce monde, contrairement au Christ immortel, n'est pas le Prince de la vie, il est le Prince de la mort.

Israël se prépare à la guerre...

C'est maintenant, Israéliens et Sionistes, qu'il faut être réalistes, si vous voulez survivre...

Même avec ses bombes atomiques, Israël ne peut faire le poids avec le reste du monde. "Il faut réduire la population du globe à 500 millions", a-t-on écrit dans le granit pour que le mot d'ordre dure plus longtemps. Pour que des Illuminés se fassent les propagandistes d'un tel massacre du genre humain, il faut très certainement qu'ils soient possédés du diable.

En ce siècle de haine infernale, croire que les serviteurs même de Satan seront particulièrement protégés, qu'ils pourront impunément tirer les ficelles de l'immense tragédie qui est en préparation... C'est là aussi très certainement manquer du réalisme le plus élémentaire car la mort les attend tous, du jour au lendemain..., non pour une éternelle félicité, mais pour le seul endroit de l'univers où le bonheur a été banni à jamais, où il n'y a pas de retour possible, où il n'y a plus d'espérance.

La mort, c'est l'incroyable réalité que toutes les puissances du mal s'efforcent de faire oublier à tous les pèlerins de ce monde.

La population, les nombres ont toujours eu le dernier mot.

Si la Chine a survécu à tant d'invasions, c'est qu'elle l'a fort bien compris.

Mais alors, pourquoi avoir imposé le communisme, cet unique esclavage à la Chine... Et pourquoi avoir armé et continuer à armer jusqu'aux dents la Chine, peuple de nature pacifique, tout en continuant à penser que les Chinois, avec une civilisation de cinq mille ans, n'ont plus de mémoire, qu'ils ont oublié avec la Révolution culturelle de Mao tout ce que les banquiers internationaux, avec leur esclavage à l'opium, leur ont arraché, le couteau sur la gorge, de livres de chair ; et ce qu'ils leur arrachent aujourd'hui d'enfants des entrailles de leurs mères...

C'est Dieu seul et ensuite la Chine qui tiennent le destin du monde entre leurs mains. Et nous ajoutons, quant à nous, que nous avons toujours admiré la patience sans limites et le courage serein et imperturbable des Chinois, que ce soit face à l'occupation de leur pays par les Mongols ou encore que ce soit face à l'exploitation éhontée et sans cœur des banquiers internationaux.

Le temps, à la longue, a toujours travaillé pour les Chinois. Ils ont fini par récupérer Hong-Kong et tous ses avantages militaires. Et le temps continue toujours à travailler pour eux. Voilà pourquoi nous sommes convaincus que les Chinois, avec l'aide de Dieu, seront dans l'avenir les grands libérateurs du genre humain.

Quant à l'origine religieuse proprement dite du grand péril qui nous menace, la source à n'en pas douter en est le Talmud et les rabbins talmudistes cabalistes qui propagent ses fausses traditions et ses mensonges. Non seulement, nous a dit Benjamin H. Freedman, le Talmud forme les rabbins, mais "il est enseigné aux enfants dès qu'ils sont capables de lire". Or, si un enfant est élevé dans la haine des Chrétiens et des Gentils, comme dans l'esprit de domination sur toutes les autres nations de la terre, il est évident que tôt ou tard, lui-même et son entourage en souffriront.

En dehors du mépris des Gentils et de la haine des Chrétiens que l'on y trouve, il y a dans le Talmud une discrimination effarante et totalement inacceptable de nos jours à l'endroit des femmes. Il m'a toujours peiné de voir dans une synagogue (un temple, pour certains) le côté réservé aux femmes presque toujours désert. Rien de surprenant à cela puisque les hommes, dans leur côté, se réjouissent tous les matins en récitant à haute voix une prière louant Dieu de ne pas les avoir fait naître femme. Dire qu'il y a plus de deux mille ans que cette stupide tradition dure, cela paraîtra incroyable à la plupart des gens, étrangers à cette tradition pharisaïque.

Par ailleurs, j'ai rarement rencontré de femmes joyeuses parmi celles d'origine séphardique (originaires soit d'Espagne, soit du Portugal) ou Ashkenazie (d'origine Khazar, de l'Europe de l'Est), peut-être sans aucun doute parce qu'elles sont non seulement considérées religieusement comme des esclaves, mais encore traitées comme de la simple viande à boucherie... Ce qui est tout simplement révoltant à notre époque.

Voilà l'exemple le plus frappant de ce que le détestable orgueil des pharisiens a pu inventer pour mépriser leurs propres mères et leurs propres filles et les faire vivre dans l'abjection la plus complète. Il est plus que temps que ces détestables enseignements et traitements du Talmud quand au sexe faible cessent.

S'il y a en ce monde dix-huit millions de Juifs, il y a neuf millions de pauvres femmes séphardiques et ashkenazie d'esclaves. Il est donc plus que temps qu'une fière Judith¹ se lève enfin et, marchant la tête haute, forte de tous ses droits civils, libère toutes ses consœurs de cette abjecte servitude.

Ces règles de conduite plus qu'humiliantes, dictées par le Talmud et les rabbins à l'endroit des femmes, ne doivent plus être tolérées. Ces règles de conduites ne relèvent pas du tout de la religion ni de la morale, elles relèvent du droit civil.

Que de tous les Talmud de la terre et de tous les livres de prières en découlant soient effacés à jamais, comme n'ayant pas existé, toutes les viles sentences, jugements et allusions déshonorantes à l'endroit des femmes. La Déclaration universelle des droits de l'homme peut être invoquée à cette fin. Les droits des femmes y sont proclamés et reconnus, et les rabbins² doivent s'y astreindre. Ils ne sont pas au-dessus des lois et des chartes des droits et libertés, même

¹ Voir le Livre de Judith, dans l'Ancien Testament.

² Même s'il a été écrit que "même les paroles et les déclarations tout à fait contradictoires des rabbins viennent du ciel, et que quiconque

si le Talmud leur met dans la tête que les paroles des rabbins sont les paroles du Dieu vivant et que se disputer avec eux, c'est se disputer avec la Majesté divine.

De la haine des Chrétiens et des Gentils

Que penser des enseignements et mots d'ordre suivants :

La doctrine de Jésus de Nazareth est une hérésie (Tract. Abod. Zar., Fol. 17-a).

Les évangiles sont des livres d'hérétiques (Tract. Sab., Fol. 116-a).

Le livre du droit des juifs (Sûlchan Arûch) dit qu'un juif qui en aurait le pouvoir devrait, sous un prétexte quelconque, mettre publiquement tous les hérétiques à mort, et le Talmud prétend qu'on doit les tuer à main armée (Tract. Jore Dea ; par. 158, et Chesen Mispat, par. 425. Tract. Abord. Zar., Fol. 4-b. V, Tosaphot, a-1).

Le taux de naissance des chrétiens doit être diminué matériellement (Zohar II, 64-b).

Il est permis de décevoir les chrétiens (Babba Kama, 113-b).

Les juifs doivent toujours essayer de décevoir les chrétiens (Zohar, I, 160-a)

Ne sauvez pas les chrétiens en danger de mort (Hilkoth Akum, X, I).

Les chrétiens doivent être détruits comme des idolâtres (Zohar, I, 25-a).

Même le meilleur des Goïm doit être tué (Abhodah Zarah, 26-b).

Si un juif tue un chrétien, il ne commet pas de péché (Sepher Or Israel, 177-b).

L'extermination des chrétiens est un sacrifice nécessaire (Zohar, II, 43-a).

Nous croyons que ces enseignants et ces mots d'ordre du Talmud relèvent, au Canada, directement du droit et code criminel et violent en particulier l'article 318 dudit code parce qu'ils préconisent le génocide des Chrétiens et des Gentils, de même que l'article 464 du même code parce qu'ils conseillent des actes criminels.

Voilà pourquoi nous croyons aussi que tous les rabbins du Canada devraient publiquement et conjointement :

1) attester qu'ils n'approuvent pas du tout ces déclarations et mots d'ordre du Talmud à l'endroit des Chrétiens et des Gentils, qu'ils les répudient et ne les enseigneront plus ;

2) attester qu'ils ne préconiseront plus et ne fomenteront plus la haine et le génocide à l'endroit des Chrétiens et des Gentils ;

3) attester qu'ils ne conseilleront plus aucun acte criminel à l'endroit des Chrétiens et des Gentils.

De la domination du monde par Israël et de l'esclavage de tous les autres peuples de la terre

Le Zohar réfère au rêve pharisaïque de la domination du monde comme un fait accompli, en expliquant que la Fête des Tabernacles est la période durant laquelle Israël triomphe sur tous les autres peuples du monde...

Maimonides¹ croit aussi à l'empire temporel des juifs sur le monde entier².

Le Talmud déclare formellement : "Si le bœuf d'un juif heurte (pousse) le bœuf d'un étranger, le juif sera libre, mais si le bœuf d'un étranger fait du mal au bœuf d'un juif, l'étranger sera obligé de restituer au juif tout le dommage ; car dit l'Écriture : Dieu a mesuré la terre et il a livré les goïms aux juifs. Il voit les sept commandements des enfants de Noé, et parce que ceux-ci ne les ont pas observés, il se leva et livra leurs biens aux israélites. Les enfants de Noé comprennent, d'après le Talmud et les autres rabbins, tous les peuples de la terre, en opposition avec les enfants d'Abraham. Aussi rabbin Albo et d'autres n'hésitent pas à dire que Dieu a donné aux juifs pouvoir sur la fortune et la vie de tous les peuples..."³

Ces enseignements du Talmud et des rabbins talmudiques, disant que "Dieu a donné aux juifs pouvoir sur la fortune et la vie de tous les peuples", ne proviennent ni de la Thora ni de la Bible. Ils ne peuvent avoir pris naissance que dans l'orgueil démesuré des pharisiens condamnés par le Christ.

De même que l'orgueil de ses chefs et leur abandon du Dieu vivant entraîna la déchéance finale du royaume de Juda, ce même orgueil pharisaïque qui a fait préférer et préfère l'empire de tous les royaumes de ce monde au Christ immortel, entraînera «Israël» et ses supporteurs dans les plus grands malheurs... jusqu'à leur déchéance totale. En effet, qui peut se comparer à Dieu et se servir de Dieu pour justifier ses ambitions et ses forfaits...?

Sur le plan international, ces enseignements violent effrontément la charte des Nations-Unies (à laquelle a pourtant adhéré l'État d'Israël) qui engage tous les peuples et toutes les nations à «pratiquer la tolérance et à vivre en paix l'un avec l'autre...»

De plus, ces enseignements pharisaïques sont en contradiction formelle avec l'esprit et la lettre de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Ils sont une menace permanente pour la paix du monde, tant pour les individus que pour les peuples, car ils attribuent fallacieusement aux juifs pouvoir sur leur fortune et sur leur vie. Enfin nous croyons que les incroyables et totalement inacceptables prétentions de ces enseignants pharisaïques seront tôt ou tard soumis à une Cour internationale de justice, parce qu'ils nient aux non-juifs des droits sur leur fortune et sur leur vie même.

L'origine politique du grand péril qui nous menace

Jack Bernstein a identifié la cause principale de nos problèmes comme étant les banquiers zionistes et leurs acolytes. Mais comme les affaires monétaires et bancaires relèvent avant tout de l'économie politique, il nous faut, à notre avis, y

se moque de ces paroles sera puni en enfer" (Meggade Aumûquoth, fol. 3, cité par l'abbé Auguste Rhohling, op. cit., p. 34), il est beaucoup plus dans l'ordre de la logique, dans l'ordre théologique et même dans l'ordre du simple bon sens de penser que tous les rabbins qui ont délaissé les enseignements de la Thora, de Moïse, et les commandements de Dieu pour se complaire dans le Talmud et tenter de s'égaliser à Dieu lui-même, en croyant et en professant que "les paroles des rabbins sont les paroles du Dieu vivant" (Bachai ad. Pent., fol. 201, col. 4, cité par l'abbé A. Rohling, op. cit., p. 33), iront rejoindre, à cause de leur insupportable orgueil, l'ange déchu à qui saint Michel a dit : *Qui peut se comparer à Dieu ?*

¹ Perûs Ha-misma ad Tract. Sab. 1-c.

² Abbé Auguste Rohling, op. cit., p. 10.

³ Ibid., p. 11.

chercher là l'origine de notre esclavage et du très grand péril qui nous menace, avant de trouver les moyens de s'en sortir.

"L'argent a été inventé par les hommes pour faciliter les échanges", a écrit saint Thomas d'Aquin (Question LXXVIII, article I), "en servant de commune mesure pour les chose vendables (ou achetables) ".

Si l'argent mène le monde et si l'amour de l'argent est la racine de tous les maux, selon les paroles de l'apôtre saint Paul (I Tim., vi, 10), c'est que son rôle a été détourné de sa fin propre et perverti même dans la plupart des cas, surtout de nos jours, à sa naissance¹.

Des intérêts

Depuis le roi Hammourabi, qui fit de Babylone la capitale de la Chaldée, et son code gravé sur une stèle de pierre, nous savons que les taux d'intérêt furent, dès ce temps, réglementés par la loi afin, sans aucun doute, de minimiser les peines à être encourues par les emprunteurs en défaut de rembourser leurs dettes.

"Au temps de la grandeur de Babylone (environ 2 000 ans avant J.C.), écrit S.C. Mooney², le commerce s'était développé au point où les hommes commencèrent à négocier leurs échanges (au lieu du troc) avec un médium qui était reconnu plus ou moins universellement», soit l'argent qui circulait non pas sous forme de monnaie mais de barres et était évalué au poids.

La loi 88 du Code d'Hammourabi dit textuellement :

"Si un marchand prête du grain à intérêts, il recevra soixante QU de grain par KUR comme intérêts. S'il prête de l'argent à intérêt, il recevra un cinquième de shekel par shekel d'argent prêté, comme intérêt³". Ce qui veut dire un taux légal de vingt pour cent (20%).

Un historien, C.A. Herrick, a écrit :

L'intérêt a probablement son origine à Babylone, et les dettes et les intérêts excessifs y étaient écrasants. Le taux usuel était de vingt pour cent, quoique des taux plus élevés étaient fréquents⁴.

S.C. Mooney ajoute :

L'ordre religieux païen était le centre de la vie, incluant la vie commerciale. Leurs temples païens servaient aussi de banques et les prêtres de banquiers. Leurs fonctions bancaires étaient développées d'une façon surprenante ; ils avaient des contrats commerciaux, des comptes de banque, des billets à ordre. Le trait saillant du système bancaire babylonien était l'usure⁵.

En Grèce, écrit Will Durant, les temples servaient aussi de banques et prêtaient aux individus comme à l'État avec un taux d'intérêts modéré ; le temple d'Apollon à Delphes a été, dans une certaine mesure, une banque internationale pour toute la Grèce. Il n'y a pas de prêts privés au gouvernement, mais à l'occasion un État prête à un autre État. Le changeur d'argent à table (trapeza) commença, au cinquième siècle (av. J.-C.), à recevoir de l'argent en dépôt et à le prêter aux marchands à un taux d'intérêt qui variait de 12 à 30 pour cent, selon les risques ; de cette manière, il devint un banquier, quoique jusqu'à la fin de l'ancienne Grèce, il conserva son premier nom de trapezite, d'homme à la table. Il apprit ses méthodes du Proche Orient, les améliora et les passa ensuite à Rome⁶.

L'or et l'argent en barres, acceptés comme médium d'échange, allégèrent jusqu'à un certain point les limites du troc dans le commerce. Mais comme l'or et l'argent s'échangeaient et s'évaluaient à la pesée, ce système donna lieu bientôt à des fraudes dans les pesées comme dans le contenu en or et en argent des barres. La solution de ces problèmes fut partiellement trouvée dans la frappe de pièces de monnaie.

La Lydie, continue Will Durant, maintint des relations intimes avec l'Ionie (pays de l'ancienne Asie mineure, habité par des Grecs émigrés), et sa brillante capitale, Sardes, fut un comptoir général (un carrefour) pour le trafic de biens et d'idées entre la Mésopotamie et les cités grecques sur la Côte. Les nécessités d'un commerce intensif stimulèrent les affaires bancaires et poussèrent le gouvernement de la Lydie, vers l'an 680 (av. J.-C.), à émettre des pièces de monnaie garanties par l'État. Cet avantage pour le commerce fut bientôt imité et amélioré par les Grecs et eut des effets aussi bien immédiats et interminables que ceux provenant de l'introduction de l'alphabet⁷.

Et dans Caesar and Christ, le même auteur écrit :

Rome excella dans l'art de frapper des pièces de monnaie. Le centre principal d'opération pour la frappe des pièces de monnaie était le temple païen appelé Moneta, lequel donna éventuellement son nom au mot monnaie en français et money en anglais...

La loi des Douze Tables de l'ancienne Rome a défendu les taux d'intérêt au-dessus de 8% par année. Le taux légal fut abaissé à cinq pour cent (5%) en l'an 347 av. J.-C., mais cette prohibition aristotélécienne fut si facilement contournée que le taux annuel minimum s'établissait en moyenne à douze pour cent (12%). L'usure (au-dessus de douze pour cent) était très répandue et les débiteurs eurent périodiquement à être sauvés de leurs obligations accumulées, soit par la banqueroute, soit par une législation⁸.

¹ Saint Thomas a écrit (dans Comment. Éthique, Lib. V, Lect. IX) : "En tant que mesure utilisée pour estimer la valeur des choses, l'argent doit conserver la même valeur". Or, dès le VI^e siècle avant J.C., le tyran Hippias d'Athènes retira toutes les pièces de monnaie métallique de la circulation pour les remplacer par d'autres pièces contenant deux fois moins de métal précieux. Cet exemple fut suivi très souvent par la suite...

De nos jours, avec la monnaie scripturaire, on fait beaucoup mieux et beaucoup plus rapidement : le banquier, par une simple entrée de livre, crée un capital sur lequel il perçoit des intérêts...

² S.C. Mooney, *Usury, Destroyer of Nations*, Varsovie, Pologne, Theopolis Publications, 1988, p. 26.

³ James B. Pritchard, *Ancient Near East Texts*, Princetown University Press, 1969, p. 169.

⁴ C.A. Herrick, *History of Commerce and Industry*, New York, MacMillan, 1920, p. 32

⁵ S.C. Mooney, op. cit., p. 21-22.

⁶ Will Durant, *The Life of Greece*, New York, Simon and Shuster, 1966, p. 274.

⁷ Ibid., p. 69.

⁸ Will Durant, *Caesar and Christ*, New York, Simon and Shuster, 1972, p. 79.

Si Will Durant a parlé de prohibition aristotélicienne, c'est que le célèbre philosophe grec, Aristote, dans son traité sur la politique (Lib. I, cap. 5-6), avait statué que l'argent avait été principalement inventé pour faire les échanges, et qu'ainsi son usage propre et principal était sa consommation ou sa dissipation et que, puisque on l'employait pour les ventes et pour les achats, il était tout à fait contre nature d'amasser de l'argent par l'usure (Pol., Lib.I, cap.7).

C'est en restreignant beaucoup trop sa définition de l'argent qu'Aristote, à notre humble avis a erré en condamnant tout intérêt.

Avant Aristote et de son temps, les trapezites prêtaient de l'argent aux marchands à un taux d'intérêt variant selon les risques. Ainsi, si par un emprunt un marchand affrétait un navire pour aller en mer chercher des marchandises à l'étranger, le prêteur encourait alors le risque du naufrage, etc.

L'usage de l'or et de l'argent, comme celui des monnaies d'or et d'argent, n'a jamais été limité aux seuls biens de consommation car, de tout temps, les hommes, en prévision de «mauvais temps» s'en firent des réserves. Leur usage propre a été de faciliter la circulation des biens de tous genres, de toutes les façons, comme l'acquisition de services, de biens durables, etc.

Par ailleurs, s'il est permis de faire de l'argent en louant un bien immeuble, pourquoi ne serait-il pas permis aussi d'en faire en louant un bien meuble, que ce soit un animal ou de l'argent ? Comme l'argent relève avant tout de l'économie politique, ce qui est condamnable, c'est tout intérêt excédant le taux fixé par l'État.

Nous croyons qu'il faut s'en tenir à ce point de vue, d'autant plus que de l'avis de tous les docteurs qui ont étudié de près la question, le prêt à intérêt peut être légitime s'il y a danger extraordinaire de perdre le capital prêté, dommage naissant du prêt, lucre cessant à cause du prêt, stipulation d'une certaine indemnité, et enfin si le capital n'est pas rendu à une échéance déterminée. Or toutes ces exceptions donnant lieu à des intérêts compensatoires peuvent exister ou peuvent être imaginées et donner lieu à des taux usuraires s'il n'y a pas de taux légal fixé par l'État.

Errare Humanum est : il est de la nature de l'homme de se tromper. Et tout homme peut se tromper.

Reconnu comme le plus grand philosophe de l'Antiquité et l'oracle des scolastiques, Aristote (384-322 av. J.C.) n'a toutefois jamais été infaillible dans tous les domaines. Il a erré dans plusieurs domaines. Ainsi, dans son traité de la Génération et de la Corruption, il définit le feu comme l'un des quatre éléments ou corps simples (II, 3), et il dit que "la corruption d'une chose est la génération d'une autre" (I, 3), que "les éléments sont, par nature, antérieurs à Dieu et qu'ils ont aussi des dieux" (II, 6), que "la génération accompagne l'approche du soleil et la corruption son éloignement" (II, 10), théorie qui donna lieu à ce que l'on a appelé «la génération spontanée des êtres vivants inférieurs», exposée même par saint Thomas d'Aquin dans la Somme théologique (Q. XLV, art. VIII) : "Il faut répondre au troisième que pour la génération des animaux imparfaits il n'est pas nécessaire d'une autre action que celle de l'agent universel qui est la vertu céleste (cette vertu est celle que l'on supposait, d'après Aristote, aux corps célestes) " ; théorie réexposée dans la Somme contre les Gentils (Q. LXIX) : "Quant aux animaux qui naissent de la pourriture, leur forme substantielle est due à cet agent corporel, le corps céleste". Erreur facilement explicable car le microscope n'avait pas encore été inventé...

Nous nous devons toutefois d'ajouter que malgré tout et même de nos jours, la Génération spontanée existe plus florissante que jamais et est reconnue tacitement et légalement plus que les Six Jours de la Création de la Bible pour une classe de gens absolument unique au monde car elle ne relève pas du tout de la souveraineté du peuple ; il s'agit de la classe des banquiers qui tiennent dans leurs propres mains la vie des individus et des nations et créent de rien et d'un seul trait de plume un capital leur rapportant des intérêts, (capital virtuel toujours à leur disposition, même pour des montants astronomiques), capital qui devient leur vie économique ou leur esclavage...

De l'usure

Le mot usure vient du mot latin usura qui veut tout simplement dire l'usage, la jouissance d'une chose, le droit d'en user, d'en jouir. Ce sont les taux d'intérêts excessifs imposés pour l'usage de l'argent par des prêteurs cupides qui a chargé d'un sens péjoratif le mot usure. C'est la cupidité¹ des prêteurs rendant esclaves² les hommes, leur exigeant leur livre de chair³ qui fut de tout temps condamnée.

Parce que cette cupidité portait atteinte à la suprême dignité de l'homme et à sa fin surnaturelle, l'Église catholique lui déclara la guerre dès le Concile de Nicée en l'an 325 : "Le Saint et Grand Conseil a décidé que si quelqu'un, après la publication de ce décret, reçoit des intérêts pour les services d'un prêt ou s'engage dans des affaires d'usure de quelque façon, il doit être déposé de l'état clérical et son nom rayé du registre"⁴. Le Concile statuait alors pour les membres du clergé. Et cela était très bien puisque, contrairement aux prêtres païens reconnus comme banquiers dans leurs temples, les prêtres du Christ se devaient de vivre et de prêcher, à l'exemple du Christ, pour le royaume des cieux.

En 1891, Léon XIII, dans son encyclique Rerum Novarum, après avoir rappelé qu'anciennement les corporations de métiers protégeaient les travailleurs, a dit :

Le dernier siècle a détruit, sans rien leur substituer, les corporations anciennes qui étaient pour eux une protection ; tout principe et tout sentiment religieux ont disparu des lois et des institutions publiques et ainsi, peu à peu, les travailleurs isolés et sans défense se sont vus avec le temps livrés à la merci de maîtres inhumains et à la cupidité d'une concurrence effrénée.

En ces temps du libéralisme économique sans frein et du capitalisme sauvage, le pape traitait l'usure en ces termes :

Une usure dévorante est venue ajouter encore au mal. Condamnée à plusieurs reprises par le jugement de l'Église, elle n'a cessé d'être pratiquée sous une autre forme par des hommes avides de gain et d'une insatiable cupidité.

¹ "La cupidité qui met sa fin dans les créatures, les choses de ce monde, détruit complètement la charité", saint Thomas d'Aquin (*Somme théol.*, Q. XXIV, art. 10).

² "L'emprunteur est esclave du prêteur" (Proverbes, xxii, 7).

³ Dans *Le Marchand de Venise*, l'un des chefs-d'œuvre de Shakespeare (1596), le juif Shylock prête au marchand Antonio la somme de trois mille ducats sans intérêt, à la condition toutefois de lui couper un livre de chair s'il n'est pas remboursé à temps, aux termes d'un contrat dûment signé.

⁴ Cité par S.C. Mooney, op. cit., p. 35.

Si, comme a dit Léon XIII, l'Église a condamné «l'usure dévorante», il faut toutefois remonter à l'une de ces condamnations pour comprendre pourquoi ce problème ne fut pas adéquatement réglé.

Ayant à l'esprit que l'argent relève avant tout de l'économie politique et qu'il faut rendre à César ce qui est à César, comment expliquer que le pape Alexandre III (1159-1181) ait pu excommunier tous les usuriers en l'an 1179 (ce qui impliquait tous ceux qui prêtaient de l'argent à intérêts, même à un taux minime) ?

Nous lisons dans le volume *The Beasts of the Apocalypse* d'Olivia Maria O'Grady :

Sous les Lombards, le pouvoir et l'influence des juifs augmentèrent. Lorsque les Lombards embrassèrent le christianisme, les juifs passèrent sous la protection des papes. Comme les marchands juifs augmentaient et prospéraient dans les principales villes, leur influence et leur protection spéciale s'étendirent. Un neveu du rabbin Nathan Ben Jehiel devint l'administrateur des propriétés d'Alexandre III... Isaac Ben Mordecai devint le médecin du pape¹.

Dans le monde musulman, "les lois islamiques traditionnelles prohibèrent aussi jusqu'à ce jour l'usure"². Derrière Mohammed, il y eut aussi au moins ce que l'abbé Joseph Bertuel a appelé un zélé juif de la diaspora³. En effet, Charles Cutler Torrey, professeur de langues sémites à l'Université de Yale, publia en 1967 un ouvrage fort documenté établissant la fondation juive de l'Islam et intitulé : *The Jewish Foundation of Islam*⁴.

Quoiqu'il en soit, ces deux prohibitions, dans le monde chrétien et dans le monde musulman, créèrent un monopole extraordinaire pour les usuriers juifs. Ils purent ainsi charger n'importe quel taux usuraire. "Tout ce qu'il y avait de valeur, excepté les vases sacrés, put être ainsi donné en garantie à ces usuriers et il le fut", d'autant plus que les États chrétiens et les États musulmans d'alors ne prirent pas leurs propres responsabilités, même s'ils émirent des pièces de monnaie en ne fixant pas un taux légal pour les prêts d'argent. Les États catholiques se contentèrent d'appliquer civilement le droit canon, tout comme les États musulmans appliquèrent le Coran qui dit textuellement dans la Sourate II de la Génisse, au verset 276 : "Ceux qui avalent le produit de l'usure se lèveront au jour de la résurrection comme celui que Satan a souillé de son contact... Dieu a permis la vente, il a interdit l'usure..."

Les conséquences de cette politique à courte vue furent désastreuses non seulement pour les commerçants «gentils» qui durent bien souvent revenir au trot, mais elles le furent aussi pour les juifs eux-mêmes car, étant non assujettis à un taux d'intérêt légal, leurs abus entraînaient souvent leur perte, soit par leur déportation, la confiscation de leurs biens, soit par des persécutions et la mort même.

Conformément au Droit Canon de l'Église, l'usure, quelque modique que pouvait être l'intérêt exigé, a toujours été défendue par les ordonnances des rois de France, mais "il n'y avait que les usures énormes qui donnaient lieu à des poursuites criminelles". Le 8 décembre 1312, le roi Philippe le Bel fit à Poissy une ordonnance dans laquelle on pouvait lire :

"Nous réprimons et défendons toutes manières d'usure".

Par ailleurs, l'article 202 de l'ordonnance de Blois précise :

"Faisons défense à toutes personnes, de quelque sexe ou condition qu'elles soient, d'exercer aucune usure, prêt de deniers à profit ou intérêt..., encore que ce fût sous le prétexte de commerce public... sous peine d'amende honorable, de bannissement, de condamnation à de grosses amendes..."

Les notaires qui passaient des contrats usuraires étaient aussi sujets à des peines. L'ordonnance de Louis XII précise: "Défendons à tous notaires de recevoir aucun contrat usuraire, sous peine de privation de leurs états et d'amendes arbitraires"⁵.

On sait que le roi Philippe le Bel s'attaqua à l'Ordre des Templiers qui relevait du pape. Ceux-ci avaient, selon des documents enregistrés dans la Chronique de Saint-Denis, trahi le roi saint Louis lors des septième et huitième Croisades.

Ayant les preuves en mains, Philippe demanda au pape Boniface VIII de traduire l'Ordre en justice. Dans ce but et durant ses six années de combat avec l'Ordre, le roi eut l'entier support des États généraux. Mais Boniface VIII, craignant un scandale, refusa d'agir : il incombait à son successeur Clément V de faire une nouvelle enquête.

Ayant annulé les procédures de la Commission mise sur pied par Philippe, Clément présida à Poitiers une enquête préliminaire de 72 chevaliers, en espérant que les charges portées contre l'Ordre s'avèreraient sans fondement. Mais au contraire, il reçut de ces chevaliers une confession libre et volontaire de tous les crimes dont l'Ordre était accusé.

Comme résultat, le pape se vit obligé de procéder. Il institua une Commission spéciale qui se réunit à Paris et examina les accusations en suivant la procédure légale régulière. La Commission était composée d'archevêques, d'évêques et de hauts dignitaires, tant ecclésiastiques que civils, de même que de quatre notaires publics⁶.

Ajoutons maintenant, pour le sujet qui nous intéresse, les détails suivants très importants. "Grâce aux privilèges que lui avaient conférés les papes, l'Ordre du Temple constituait un véritable État souverain et il devint bientôt une puissance financière considérable". Comment un Ordre catholique fondé spécialement pour la défense des lieux saints devint-il une banque internationale, c'est ce que Warren Weston nous apprend dans son livre, très rare aujourd'hui, *Father of Lies* :

La position sociale des Chevaliers du Temple avec leurs relations secrètes dans le monde occulte leur apporta le pouvoir. La France, l'Angleterre et d'autres pays formèrent des associations (Prieurés) de Chevaliers du Temple, dont chacun avait un grand maître et d'autres officiers. Une si grande richesse s'accumule dans les trésors de l'Ordre que, durant la seule année 1185, son revenu annuel représentait trente millions de dollars (six millions de livres sterling). Les Templiers étaient devenus des banquiers et ils prêtaient de l'argent selon leurs propres termes⁷.

Entendez par là surtout les taux d'intérêts exorbitants, même si l'usure était officiellement défendue.

Le gros des revenus de l'Ordre ne provenait pas du tout de dons des pèlerins. Warren Weston dit expressément que les Templiers agirent comme une sorte de paravent de Gentils pour des juifs (usuriers). Dans l'Europe médiévale, comme

¹ Olivia Maria O'Grady, *The Beasts of the Apocalypse*, Benecia, Cal., O'Grady Publications, 1959, p. 129.

² S.C. Mooney, op. cit., p. 40.

³ Abbé Joseph Bertuel, *L'Islam, ses véritables origines*, Paris, N. É. L., 1981, p. 13.

⁴ Charles Cutler Torrey, *The Jewish Foundation of Islam*, New York, KTAV Publishing House Inc., 1967

⁵ Détails tirés des *Œuvres de Pothier*, t. 5, Paris, Plon, 1861, p. 70, 93.

⁶ Concernant ce fameux procès qui fait encore couler de l'encre, N. Deschamps, *Les Sociétés secrètes et la société*, t. 1, p. 304 sq.

⁷ Warren Weston, *Father of Lies*, Londres, M.C.P. Publication, p. 185.

dans des parties de l'Afrique du Nord aujourd'hui, les juifs prêtaient à des taux usuraires aux paysans et aux petits commerçants. Si le paysan payait les intérêts ainsi extorqués, il avait toujours l'espoir qu'il aurait un jour un soulèvement contre les juifs. Pour éviter un tel événement, les juifs prêtaient par l'intermédiaire de l'Ordre du Temple. C'était le capital juif et l'usure juive que l'Ordre collectait...

L'énorme revenu annuel mentionné plus haut par Weston représentait principalement "l'usure sur l'argent prêté par les juifs¹ dans toute l'Europe", au nom de l'Ordre, même si l'Ordre du Temple relevait directement du Pape, même si l'usure était depuis des siècles formellement condamnée par l'Église et même si tous les usuriers étaient tous excommuniés par l'édit du pape Alexandre III de l'an 1179.

Aujourd'hui, ajoute Weston, les Francs-maçons, qui ont adopté plusieurs degrés des Templiers, agissent d'une façon similaire en tant que paravent de Gentils pour la juiverie. Toutes les grandes banques sont contrôlées par la Juiverie internationale, mais plusieurs de ces banques ont des têtes dirigeantes de Gentils. Et ces derniers sont toujours soit des francs-maçons, soit des membres de quelque Ordre secret qui leur est affilié².

Et cela, même si le fondateur officiellement reconnu du socialisme moderne, Karl Marx³, né à Trèves (en Prusse Rhémane, Allemagne) d'une famille de rabbins, en 1818, mort à Londres en 1883, publia un volume intitulé *A World Without Jews* (Un monde sans juifs)⁴, dans lequel on peut lire en gros caractères les passages suivants :

Le juif s'est déjà émancipé à la façon juive : le juif qui est, par exemple, simplement toléré à Vienne, décide, par le seul pouvoir de son argent, le sort de tout le l'empire allemand. Le juif, qui est sans droit dans le plus petit des États allemands, décide du sort de l'Europe...

Cela n'est pas un fait isolé. Le juif s'est émancipé lui-même de la façon juive non seulement en acquérant le pouvoir monétaire mais encore par l'argent, étant devenu (avec ou sans lui) le pouvoir mondial, son esprit juif est devenu l'esprit pratique des peuples chrétiens. Les juifs se sont émancipés dans la mesure où les chrétiens sont devenus juifs.

Quelle a été la base essentielle de la religion juive ? Des besoins pratiques, l'égotisme, le monothéisme du juif est donc actuellement un polythéisme de plusieurs besoins et il l'a même fait renoncer à l'objet de la loi divine... Le Dieu des besoins pratiques et de l'intérêt privé est l'argent.

L'argent est l'unique Dieu zélé d'Israël, à côté duquel pas un autre Dieu peut se tenir.

L'argent dégrade tous les autres dieux du genre humain et les change en commodités. L'argent s'est constitué comme la valeur universelle de toutes les choses. Il a, par voie de conséquence, volé le monde entier à la nature et à l'homme de leur valeur originale. L'argent est devenu l'essence de la vie de l'homme et de son travail, qui lui ont été aliénés. Ce monstre étranger le domine et il l'adore.

Le Dieu des juifs est devenu sécularisé et c'est maintenant un Dieu du monde. La lettre de change est le vrai Dieu du juif. Son Dieu est l'illusoire lettre de change.

Jetons un coup d'œil sur le juif réel de notre temps, non pas le juif du sabbat...

¹ Nous n'approuvons pas du tout les expressions *juifs* ou *juiverie* dans le texte de Warren Weston. Il aurait dû écrire les *soi-disants juifs* car, par exemple, les fameux Rothschild ne sont pas d'origine *juive* mais bien d'origine Khazar, comme pratiquement tous les soi-disants *juifs* de l'Europe de l'Est. Il faut distinguer entre les croyances religieuses et l'origine ethnique.

² Warren Weston, op. cit., p. 186.

³ C'est en 1848 qu'il publia, avec Engels, *Le Manifeste du parti communiste*, contenant les principes essentiels du socialisme moderne, dans lequel il a prôné la lutte des classes comme moyen d'arriver au collectivisme sans amour, sans cœur et sans Dieu.

Le livre d'Emmanuel M. Josephson, *Roosevelt's Communist Manifesto*, nous apprend d'où est venue l'inspiration de ce Manifeste :

La Loge américaine *Columbian* de l'Ordre des Illuminés émergea de nouveau au grand jour comme la Loge *Columbian* de l'Ordre maçonnique vers 1838. Comme haut dignitaire dans ses rangs figurait Clinton Roosevelt, un descendant de Claes Martens van Roosevelt et sa femme Jannetje Samuels. Ce Clinton R. est le cousin d'une demie douzaine de présidents des États-Unis, incluant Théodore Roosevelt, Franklin Delano Roosevelt, John, et John Quincy Adams, James Madison et Martin van Buren...

Cette dynastie (de présidents tous apparentés) doit à la conspiration des Illuminés libéraux socialistes-communistes leur élévation au pouvoir...

Le 29 oct. 1835, Clinton Roosevelt, ses puissants associés et ses amis conspirateurs illuminés, qui étaient membres du *Tammany Hall*, entreprirent de prendre le contrôle de Tammany et d'enrôler son organisation dans la poursuite de leur but. La voie avait été préparée à cette fin par l'agitation provoquée par une femme d'origine anglaise, illuminée, Frances (*Fanny*) Wright, qui vint au pays donner une série de conférences au *Masonic Hall*. Elle se fit l'avocate du programme entier de l'Ordre des Illuminés, incluant le communisme, rendu plus attrayant par le mot d'ordre *Chance égale et droits égaux*, de l'athéisme, de l'émancipation des femmes et de l'amour libre...

L'année suivante (1836), C. Roosevelt et ses amis Illuminés organisèrent un *Troisième Parti*, une vieille habitude confirmée des Roosevelt conspirateurs..., lors d'une réunion tenue à leur *Masonic Hall*. Ils se nommèrent eux-mêmes comme les candidats du nouveau parti, les Whigs. Suivant le plan *bipartisan* dicté par Weishaupt... Roosevelt chercha et obtint pour lui-même et son équipe les dénominations du parti démocratique à la convention d'Utica, tenue le 15 septembre 1836. Ils alignèrent donc à la fois le parti Whig et le parti démocratique comme agents directs de la conspiration illuministe-communiste. La bipartisanerie (système politique fondé sur l'opposition de deux partis) est synonyme de la conspiration communiste illuminée.

Les États-Unis eurent donc en fait, si ce n'est dans le nom, un parti de dictature communiste au moins trois quarts de siècle avant que la Russie ait rêvé du communisme ; et plus d'une décennie avant que Moses Mordecai Marx Levy, alias Heinrich Karl Marx, et Engels cherchèrent à copier les succès de leurs amis conspirateurs aux États-Unis.

Enhardis par son succès, C. Roosevelt publia en 1841 *La science du Gouvernement fondée sur la loi naturelle*. Son livre incorpore le plan de l'organisation d'Adam Weishaupt d'une dictature pour *les Nations Unies*, du Monde, comme modèle du *New Deal* ou du *Nouvel Ordre social* que Roosevelt projeta d'imposer aux États-Unis comme partie de la conspiration internationale... Et c'est à peu près de la même façon que Moses Mordecai Marx Levy, alias Karl Marx, sept ans plus tard, avec l'aide de l'Amérique, plagia des aspects administratifs complémentaires du schéma de Weishaupt et le publia comme son *Manifeste communiste*. Les deux publications prises ensemble constituent l'entier système de Weishaupt pour imposer la dictature communiste sur le monde...

Marx fut correspondant et collaborateur de Charles A. Dana et d'Horace Greeley pour le journal *New York Tribune*.

Sans le support américain, dès les débuts du communisme illuminés de Marx, son ascension aurait été impossible, comme celle plus tard de Lénine, de Trotski et de Staline l'aurait été sans le support américain (en particulier du côté financier...), dans la première et dans la seconde Révolution russe.

⁴ Karl Marx, *A World Without Jews*, New York, The Philosophical Library Inc., 1959.

Quel est pour le juif le fondement de notre monde ? Les nécessités matérielles, les avantages privés.

Quel est l'objet d'adoration du juif en ce monde ? L'usure.

Quel est son Dieu en ce monde ? L'argent.

Très bien alors ; l'émancipation de l'usure et de l'argent, de qui est, du point de vue pratique, le judaïsme réel, constituerait l'émancipation de notre temps.

L'organisation de la société, si elle abolissait les préconditions de l'usure et, par conséquent, son impossibilité rendrait le juif impossible. Sa conviction religieuse se dissolverait comme des miasmes viciées sous la pression de la vie réelle de la communauté. D'un autre côté, si le juif reconnaissait sa nature matérialiste comme sans valeur et s'il travaillait à s'en dégager, il travaillerait pour sa propre émancipation humaine et rejetterait la plus haute expression visible de sa propre aliénation (de cœur et également d'esprit)¹.

Même si Maurice Samuel (qui n'est certes pas Samuël, le grand serviteur et prophète du Seigneur) a écrit une épître aux Gentils dans laquelle il exprime, en particulier, non pas tant la haine de tout un peuple à l'endroit des «Gentils» que nous sommes, mais bien plutôt le mal de l'âme de tout son peuple contraint par le Talmud à bâtir un monde sans amour, un monde sans l'aide de Celui par qui tout a été fait (saint Jean, dans le prologue de son évangile sur le verbe divin) :

Nous Les juifs, nous, les destructeurs, demeurerons des destructeurs pour toujours. Rien de ce que vous ferez ne rencontrera nos besoins et nos demandes. Nous détruirons toujours parce que nous avons besoin d'un monde qui nous appartienne, un monde-dieu, qu'il n'est pas dans votre nature de construire².

Tout cela n'explique pas du tout l'origine de notre esclavage.

Des traîtres

Bohémond de Tarente, le très grand Croisé normand de la Première Croisade, s'empara, en l'an 1098, de la ville d'Antioche, ville quasi imprenable alors, avec ses trois cent soixante tours ; et ce, grâce à la trahison de l'un des gardiens d'une tour, Phirous, l'arménien, qui lui livra une nuit, la Tour des Deux Sœurs.

Qu'il y ait eu et qu'il puisse exister de la part des banquiers internationaux connivence pour dominer le monde des Gentils ou non, un fait indéniable nous prend tous à la gorge aujourd'hui et nous étouffe : États comme Nations sont devenus enchaînés par des dettes inexinguibles.

Que de financiers avides comme les Rothschild, descendants de la tribu des Khazars, aient pu dominer et dominent les nations³, cela n'a pu se faire sans la complicité de Gentils, de politiciens traîtres à leur gouvernement, à la Constitution de leur pays, à leur propre nation.

Ainsi aux États-Unis, la Constitution américaine entrée en vigueur par la signature du président George Washington le 17 septembre 1787 spécifie clairement dans son article 1, section 8, que c'est le Congrès qui a le pouvoir de régulariser le cours de la monnaie (To coin Money, regulate the Value thereof).

Le président Andrew Jackson, tenant tête aux banquiers internationaux qu'il qualifia de nid de vipères, opposa son veto à une loi renouvelant la charte de la Banque des États-Unis (The Bank of United States) en disant que les pouvoirs donnés au Congrès ne pouvaient être exercés par une corporation privée. Dans toute l'histoire des États-Unis, il fut le seul, en 1835, à réduire à zéro la dette nationale.

En violation de la Constitution des États-Unis, le 23 décembre 1913, le Congrès des États-Unis adopta le Federal Reserve Act⁴, créant une Banque centrale de réserve qui donna force de loi à cette acte législatif nul autre que le président Woodrow Wilson, sur les ordres de son conseiller et alter ego, le colonel E. Mandell House, un illuminé au service avant tout des puissances occultes. Le président Wilson, se rappelant cette haute trahison dira : "Je suis le plus malheureux des hommes ; sans y réfléchir, j'ai ruiné mon pays".

Au Canada, depuis 1867, la Constitution du pays (l'acte constitutionnel de 1867, 30-31 Victoria, chapitre 3) a donné au parlement fédéral les pouvoirs législatifs suivants, en particulier, en vertu de son article 91 :

91.14 : le numéraire et la frappe de la monnaie ;

91.15 : la Banque, la constitution des banques et l'émission du papier-monnaie ;

91.16 : les Caisses d'épargne ;

91.18 : les lettres de change et les billets à ordre ;

91.19 : l'intérêt de l'argent ;

91.20 : le cours légal.

Le parlement fédéral canadien, au lieu de créer l'argent et de le mettre en circulation pour le plus grand bien du peuple, tel que l'avait autorisé et l'avait voulu la Constitution du pays, a livré, pieds et poings liés, tous les Canadiens, sans exception, à un système entièrement inconstitutionnel.

Pour comprendre l'origine de notre esclavage, nous allons citer J.A. Thauberger de Régina, Saskatchewan, qui nous l'explique fort bien dans sa petite brochure *Billions for the Bankers, Debts for the People* (des milliards pour les banquiers, des dettes pour le peuple) :

Une esquisse historique au cours de la monnaie et des affaires bancaires, retraçant certaines particularités du système de banque centrale qui ont finalement conduit à l'établissement de la Banque du Canada, apparaît aux pages 900-905 du *Canada Year Book* de 1938. Par ordre chronologique, ces particularités sont les suivantes :

1. Émission de billets de banque par le Dominion (du Canada) établie d'une façon permanente en vertu de la loi adoptée à ce sujet en 1868 ;

2. L'Association des banquiers canadiens est établie en l'an 1900 dans le but d'effectuer une plus grande coopération entre les banques dans l'émission des billets, du crédit et dans les aspects variés des activités bancaires ;

3. Les réserves centrales d'or sont établies par la Loi bancaire de 1913 ;

¹ Karl Marx, op. cit, p. 38, 40-41, 37.

² Maurice Samuel, *You, Gentiles*, New York, p. 155.

³ John Reeves, *The Rothschild : The Financial Rulers of Nations*, Londres, Sampson Law, Marston Searle and Rivington, 1887.

⁴ Celui qui en conçut le plan est, selon le colonel Ely Garrison, nul autre que le baron Alfred de Rothschild de Londres.

4. Les facilités de réescompte, adoptées à l'origine comme une mesure de temps de guerre en vertu de la Loi sur les Finances¹ de 1914, mais devenues une caractéristique permanente du système bancaire (canadien) en vertu de la Loi sur les Finances de 1923. Cette loi permet au Ministre des Finances d'émettre des billets du Dominion aux banques contre leurs dépôts de titres approuvés, de façon à donner aux banques les moyens d'augmenter à volonté leur réserve de monnaie légale. À ce sujet, Monsieur J.A. Thauberger fait la remarque suivante : "Il s'agit là de la plus stupéfiante affirmation. Car cela veut dire que les banques peuvent créer leurs propres réserves et qu'ensuite, elles peuvent émettre de la monnaie et du crédit sur ces réserves qu'elles ont elles-mêmes créés. En d'autres mots, elle n'ont plus besoin d'or, ni d'argent, ni même de papier-monnaie. Tout ce dont elles ont besoin, ce sont des obligations du gouvernement comme réserve pour leurs monnaies et leur crédit et que de plus, elles peuvent acheter ces obligations du gouvernement comme réserve avec le crédit monétaire² qu'elles créent elles-mêmes. Est-ce que quelqu'un a déjà dit que l'on peut acheter quelque chose sans argent... Qu'il étudie notre système monétaire et je suis sûr qu'il changera d'idée".

Des faits relatés par M. Thauberger, il résulte que Robert Borden, premier ministre du Canada en 1913 et en 1914 est le premier responsable d'avoir accordé, contrairement à la lettre de la Constitution du pays, des facilités de réescompte au cartel bancaire canadien.

William Lyon Mackenzie King était premier ministre, en 1923. Il doit lui aussi être tenu responsable d'avoir cédé au chantage des banques et d'avoir rendue permanente les facilités de réescompte accordées aux banques en vertu de la Loi sur les Finances de 1923. Les conséquences de cette loi de 1923 sont encore très visibles de nos jours. Les pièces de monnaie canadiennes sont émises et circulent dans le public sans porter intérêt à leur naissance, tandis qu'un seul billet de banque de papier de cinq dollars porte intérêt à sa naissance.

Où est la logique ? Il n'y en a pas. Il s'agit là tout simplement d'un tour de passe-passe qui a donné, par trahison à l'endroit de tous les Canadiens et en violation flagrante de la Constitution du pays, le contrôle effectif de la vie économique du Canada aux banquiers.

La Banque centrale du Canada fut créée en 1934. C'est suite à la crise de 1929 qu'une Commission royale d'enquête fut créée aux fins d'étudier cette question. Cette Commission déposa son rapport en novembre 1933. Elle recommandait la création d'une Banque centrale ayant le privilège exclusif de battre monnaie. Elle devait être de propriété privée, agir en tant qu'agent du gouvernement et administrer la dette publique.

Le premier ministre Richard Bedford Bennett (1930-1935) avait depuis longtemps conclu que le Canada avait besoin d'une Banque centrale et les recommandations de la Commission d'enquête se virent transformées en loi en un temps record pour le Canada. Le projet de loi créant la Banque du Canada fut adopté en 1934 et la banque ouvrit ses portes le 11 mars 1935. Elle était de propriété privée³.

Non seulement le premier ministre Bennett a alors trahi doublement ses compatriotes en cédant tout d'abord, contrairement à la Constitution canadienne, tout le contrôle monétaire du pays à une institution privée portant le masque de Banque du Canada, et ensuite en enchaînant, par cette Banque centrale de Réserve, tous les Canadiens aux Banquiers internationaux, conformément à leur complot ourdi à Gênes, Italie, en 1922.

Suite à la création de cette institution qui nous a tous mis dans le «besoin», A.N. Field nous apprit qu'un message de Bâle, Suisse, publié le 9 avril 1934 dans le Times de Londres, et qui rapportait une réunion de la Banque pour les règlements internationaux⁴ (B.I.S.), a révélé que les Nouvelles Banques (de Réserve) établies au Canada et en Nouvelle-Zélande ont été autorisées par leur gouvernement à acheter des actions de la B.I.S. et à faire des dépôts à cette Banque aussitôt que la stabilisation de leurs monnaies respectives le leur permettra. Field ajoute : "Ceci démontre que ces Banque de Réserve furent établies comme une partie du réseau international du Trust de l'argent".⁵

Mackenzie King, chef de l'opposition libérale au parlement canadien lors de l'étude du projet de loi créant la Banque du Canada, avait affirmé que «cette institution devait être de propriété gouvernementale». Il fit porter une partie de sa campagne électorale de 1935 sur le sujet de l'argent et du crédit. Dans un article publié par le magazine Maclean du 15 septembre 1935, il écrivait ce qui suit :

Si une nation se départit du contrôle de sa monnaie et de son crédit, il importe peu qui fait les lois de la nation. L'usure une fois en poste de commande ruine toute la nation. Jusqu'à ce que le contrôle de l'émission de la monnaie et du crédit soit remis au gouvernement et reconnu comme sa plus insigne et sacrée responsabilité, tout discours sur la souveraineté du parlement et de la démocratie est vain et futile.

Dans l'un de ses discours publics en 1935, il a même affirmé :

Le crédit est affaire publique. Cela ne concerne pas que les banquiers car le crédit concerne directement chaque citoyen. Pourquoi, dans cet âge instruit, à la veille de notre premier centenaire, le Canada doit-il continuer à permettre à un monopole privé le contrôle du crédit de la nation, comme le sang de son propre corps, en tant que le plus puissant et le plus dangereux cartel des siècles, c'est là une question à laquelle les Cana4diens doivent répondre⁶.

Ce même Mackenzie King, qui avait fait adopter par le parlement canadien la Loi sur les Finances de 1923, fit la promesse électorale suivante en 1935, telle que rapportée par le journal Star Phoenix de Saskatoon :

Le Canada doit faire face à une grande bataille entre les puissance d'argent et le pouvoir du peuple, une bataille qui sera livrée dans le Nouveau Parlement. Je plaide pour une victoire libérale écrasante afin de pouvoir réaliser ma politique

¹ La Loi sur les Finances de 1914 a suspendu la convertibilité des billets de banque en or.

² "En 1932, on commença à comprendre qu'il y avait une relation entre la diminution de l'offre de l'argent et la continuation de la crise. Le gouvernement obligea alors les banques à emprunter 35 millions en billets du Dominion. En même temps, les banques prêtèrent au gouvernement un autre 35 millions en achetant une émission de bons du Trésor et s'en servirent pour acheter encore plus de billets du Dominion..." (Walter Stewart, *Les Géants de la finance*, Ottawa, ÉdiCompo Inc., 1982, p. 139).

³ Walter Stewart, op. cit., p. 139.

⁴ Cette banque fut établie en 1929 à Bâle, Suisse par les banquiers internationaux dans le but de contrôler l'économie mondiale par l'intermédiaire de l'or.

⁵ A.N. Field, *All these Things*, Hawthorne, Cal., Omni Publications, 1963, p. 5.

⁶ Ted C. Wiwchar, *Abolish the Debt Penalty*, p. 21.

d'un contrôle public de la monnaie et du crédit, et de (...) garantir l'émission de crédits publics afin de répondre au besoin du public¹.

Mackenzie King remporta les élections de 1935. Ce n'est toutefois qu'en 1938 que le gouvernement fédéral racheta les actions de la Banque du Canada. En principe, la Banque du Canada devenait ainsi une institution du gouvernement fédéral, mais dans la pratique, le vice fondamental du système demeura.

Au lieu de financer elle-même les besoins du Gouvernement du Canada par des émissions d'argents ou de crédits, "tous les jeudis après-midi, la Banque du Canada vend en paquets d'un million de dollars des bons du Trésor", portant intérêt, suivant les offres faites par les banques à chartes. Ce qui revient à dire que toute émission d'argent porte intérêt à sa naissance au profit seul des banques et que le peuple canadien doit en supporter le fardeau par les taxes qu'on lui impose.

Quant à l'indépendance de la Banque du Canada vis-à-vis de notre gouvernement, voici ce qu'en a dit Scott Gordon, économiste :

La Banque du Canada est la plus libre de tout contrôle ministériel que tout autre secteur du gouvernement, à l'exception possible du judiciaire ; elle détient des responsabilités des et pouvoirs en matière de politiques nationales qui dépassent ceux de tout autre organisme public, à l'exception du Ministre des Finances.» Commentant cette déclaration, M. Walter Stewart ajoute : "Ce ministère est dirigé par un ministre de cabinet responsable devant la Chambre des Communes ; quant à elle, la Banque du Canada, elle est responsable devant la communauté financière"².

Il avait écrit auparavant dans son livre que "dès le départ, la Banque du Canada ne fut pas l'adversaire des banques, mais leur servante"³. La preuve en est que le Ministre des Finances du Canada déclara au mois de novembre 1959 :

Je souligne que le Gouvernement du Canada n'a aucun pouvoir de contrôle quelqu'il soit sur le flot de la monnaie. Il ne peut l'augmenter, comme il ne peut le diminuer», ce qui revient à dire, comme l'a fortement exprimé M. Winclair, que «nous avons le meilleur parlement que l'argent peut acheter⁴.

Nonobstant, les mirobolantes concessions qui ont pu étre faites aux banques depuis le début du siècle à ce jour, le parlement fédéral a toujours pleinement juridiction, non seulement sur le flot de la monnaie, mais sur les banques, les affaires bancaires, les intérêts, le cours légal, etc., pour les raisons suivantes :

1) Le Gouvernement du Canada ne peut déléguer ses pouvoirs à des corporations ou à des institutions privées. Aucun article de la Constitution ne l'y autorise. Dans un jugement de la Cour suprême du Canada (Cause Nova Scotia and Canada vs Lord Nelson Hotel), le juge en chef Thibodeau Rinfret l'a souligné très clairement : "Aucun pouvoir de délégation n'est exprimé, soit dans la Section 91 ou dans la Section 92, et il n'y a pas non plus de pouvoir d'accepter une délégation de pouvoir d'un corps à un autre, et je ne doute pas que si cela avait été l'intention (des Pères de la Confédération), cela aurait été exprimé clairement et dans un langage non équivoque". Les droits et pouvoirs attribués par la Constitution au Parlement du Canada sont inaliénables et imprescriptibles.

2) L'article 52 de la Loi constitutionnelle de 1982 reconnaît clairement cette quasi immuabilité de la Constitution, qui ne peut étre modifiée que conformément aux pouvoirs conférés par elle : "La Constitution du Canada est la loi suprême du Canada ; elle rend inopérante les dispositions incompatibles de toute autre règle de droit".

En conclusion, nous pouvons dire que toutes les délégations de pouvoirs consentis par le Parlement du Canada ou ses fondés de pouvoir en faveur de corporations privées comme les banques étaient et demeurent toujours inconstitutionnelles. Or, si la Constitution du Canada n'est pas respectée par les pouvoirs législatifs, comment les citoyens peuvent-ils étre protégés... ?

Le juge Rinfret l'avait fort bien compris avant même l'adoption de l'article 52 mentionné ci-dessus, lorsque dans la même cause citée plus haut il a dit : "La Constitution du Canada n'appartient ni au Parlement (du Canada) ni aux législatures (des Provinces) ; elle appartient au pays et c'est en Elle que les citoyens du pays doivent trouver la protection de leurs droits".

Mais malgré ce jugement de la Cour suprême du Canada, les faits prouvent hors de tout doute que le parlement fédéral canadien a renoncé, dans une très large mesure et depuis fort longtemps, sans le dire expressément, à son pouvoir incessable de créer la monnaie du pays car "les banques et autres institutions financières, comme les Caisses populaires, ont pris le contrôle effectif (soit 94%) de la création de la monnaie qui circule dans l'économie canadienne"⁵, monnaie qui prend naissance sous forme de prêts portant intérêt.

C'est à la demande de Louis Rasminsky, Gouverneur de la Banque du Canada, que le parlement canadien, avec le premier ministre Lester Bowles Pearson en tête, a en 1967 quasi abdiqué définitivement ses responsabilités en confiant à la Banque du Canada la direction monétaire du pays par un amendement à la Loi de la Banque du Canada⁶.

Soit que cette délégation de pouvoirs constitutionnels en faveur de la Banque du Canada ne parut pas suffisante aux yeux des banquiers internationaux pour déréglementer tout notre système financier, soit que l'appétit de nos banques canadiennes se faisait de plus en plus vorace, le parlement canadien (non à la demande du peuple canadien, bien sûr) décida en 1991 d'amender la Loi sur les Banques et les opérations bancaires (40 Élisabeth II, chapitre 46).

Si l'économiste Richard Langlois, avec un style fort imagé, a qualifié dans son livre *Requins, l'insoutenable voracité des banquiers*, la Banque du Canada de Père Noël des Banques⁷, il nous faut ajouter que le grand pourvoyeur de cadeaux du Père Noël, au dépens de la Constitution du pays, est en premier lieu le Parlement canadien qui, par cette révision de la Loi des banques (sanctionnée le 13 décembre 1991), "consacra la mondialisation et la globalisation des

¹ Ibid., p. 25.

² Ibid., p. 151.

³ Ibid., p. 48.

⁴ Ibid., p. 10.

⁵ Richard Langlois, *Requins, l'insoutenable voracité des banquiers*, Montréal, VLB éditeur, 1998, p. 142.

⁶ Walter Stewart, op. cit., p. 150-151. Le gouverneur de la Banque du Canada est indépendant du gouvernement canadien, mais il est dépendant de la politique monétaire de la Banque fédérale des États-Unis, une corporation privée (p. 258).

⁷ Richard Langlois, op. cit., p. 139.

banques canadiennes et leur concéda du même coup un degré d'autonomie sans précédant par rapport à la Banque du Canada¹. Elles ne sont même plus obligées de maintenir des réserves à la Banque du Canada.

Même si, en droit, la Constitution du Canada appartient d'abord et avant tout aux Canadiens et que la Constitution du Canada est la loi suprême du pays, qu'elle rend inopérante les dispositions qui lui sont incompatibles, cette Constitution, sur le plan financier, est devenue lettre morte pour tous les Canadiens.

L'argent corrompt tout et mène tout, de plus en plus. Il faut toujours avoir à l'esprit, à ce sujet, les réflexions suivantes, qui ont été faites par des personnes en autorité.

L'Honorable Réginald McKenna de la Banque Midland de Londres a dit un jour : "Celui qui contrôle le crédit d'une nation dirige la politique du gouvernement et tient entre ses mains les destinées du peuple".²

Le président des États-Unis, le grand Abraham Lincoln, victime des puissances financières et littéralement écrasé par la guerre civile que lui imposèrent ces mêmes puissances financières, a déclaré solennellement :

Les Puissances d'argent dévorent comme une proie la nation dans les temps de paix et elles conspirent contre elles dans les temps d'adversité. Ces puissances sont plus despotiques qu'une monarchie, plus insolente qu'une Autocratie, plus égoïste qu'une Bureaucratie. Elles accusent comme des ennemis publics tous ceux qui mettent en question leurs méthodes ou font les lumières sur leurs crimes. Le gouvernement doit créer, émettre et faire circuler tout l'argent et toute la monnaie nécessaire aux dépenses du gouvernement et au pouvoir d'achat des consommateurs³.

Il faut tarir la source de notre esclavage.

Il faut tarir la source du pouvoir inconstitutionnel qui nous dévore !

Le peuple du Canada est écrasé sous les dettes contractées par ses gouvernements et en particulier par le gouvernement fédéral. Cette dette incroyable de plus de six cent milliards de dollars pourrait être répudiée par le peuple du Canada, qui doit en supporter presque tout le poids⁴ et ce, pour trois raisons principales.

La première, c'est que le gouvernement fédéral, contrairement aux pouvoirs qui lui ont été expressément confiés par la Constitution du pays, n'a pas financé ses propres besoins en créant lui-même l'argent sans intérêt qui lui était nécessaire.

La secondaire raison, c'est que le gouvernement fédéral n'a jamais eu le droit de déléguer son pouvoir de créer la monnaie à des corporations privées comme les banques.

La troisième raison, c'est que ces dettes ont été engendrées avec le concours d'un système bancaire qui crée la monnaie de rien ; ce qui équivaut, selon l'expert économiste Maurice Allais, qui a reçu le prix Nobel d'économie en 1988, à la création de monnaie par des faux monnayeurs⁵.

Le peuple du Canada doit reprendre le contrôle de sa monnaie d'échange

Comme la preuve a été faite, ici comme aux États-Unis, que nos politiciens sont très vulnérables sur le champ de bataille des Financiers qui mènent le monde, et vu que dans tout pays dit démocratique le peuple souverain est la source de tout pouvoir et en particulier du pouvoir monétaire, le peuple du Canada doit reprendre et assumer le pouvoir monétaire qui avait été confié au gouvernement fédéral et créer la Banque de Peuple du Canada sous la forme d'une société mutuelle qui desservira le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et les besoins des Canadiens. Cette banque devra être administrée par des Canadiens et dans l'intérêt seul des Canadiens. Tous ses profits nets seront répartis ou investis à l'avantage de tous les Canadiens.

Il est très évident que nous nous en allons tous à la dérive vers le plus grand effondrement financier de tous les temps, ainsi que le prouvent les quelques faits suivants :

- a) La monnaie ne repose plus que sur une seule chose, la confiance.
- b) Avec la déréglementation financière, nous sommes entrés dans une ère de spéculation effrénée⁶.
- c) Les activités financières spéculatives se sont substituées aux investissements productifs :

Personne ne paraît réellement s'inquiéter de ce que les flux monétaires, essentiellement spéculatifs, entre pays, puissent être actuellement de trente-quatre fois plus élevés que ceux correspondant aux transactions de biens et services (soit 420 milliards de dollars par jour de flux globaux pour 12.4 milliards de dollars correspondant au commerce international⁷).

d) Les produits dérivés représentaient en 1995 pour les six premières banques canadiennes 5.5 fois la valeur nominale de leurs bilans réunis, soit 4560 milliards de dollars contre 818 milliards de dollars. Les produits dérivés se révèlent à l'usage être les pires agents de déréglementation des marchés⁸.

¹ Ibid., p. 141.

² Ted Wiwchar, op. cit., p. 21.

³ Ted Wiwchar, op. cit., p. 52.

⁴ Ainsi, dans une lettre adressée le 16 nov. 1994 à l'Hon. Paul Martin, ministre des Finances du gouvernement fédéral, par le député George Baker de Gander-Grand Falls, on peut lire les renseignements suivants, tirés de *Revenu Canada* : "Soixante et dix-sept corporations, ayant chacune fait des profits de plus de 25 millions de dollars, ne payèrent pas d'impôts sur des profits totaux de 5.2 milliards de dollars".

Le Canada est l'État où le taux des taxes pour les corporations est l'un des plus bas des pays industrialisés. Les taxes payées par les corporations canadiennes seraient de moins de 5% du total des taxes perçues par Revenu Canada.

⁵ "Dans son essence, la création de monnaie ex nihilo actuelle par le système bancaire est identique, je n'hésite pas à le dire pour faire bien comprendre ce qui est réellement en cause, à la création de monnaie par des faux monnayeurs si justement condamnés par la loi. Concrètement, elle aboutit aux mêmes résultats. La seule différence est que ceux qui en profitent sont différents". (Maurice Allais, *Les Conditions monétaires d'une économie de marché*, p. 29.)

⁶ Richard Langlois, op. cit., p. 51.

⁷ Maurice Allais, op. cit., p. 59.

⁸ Richard Langlois, op. cit., p. 74-75.

e) La plupart des mécanismes de surveillance et de régulation du monde financier ont été démantelés. Ce qui fait que, dans l'état actuel des choses, les gendarmes financiers planétaires se révèlent totalement incapables de prévenir les krachs boursiers, les crises bancaires et les désordres monétaires¹.

Nous devons donc prévenir ce qui va arriver tôt ou tard et peut-être plus tôt que tard, en revenant à la fonction première de l'argent qui est d'être au service de l'homme et non pas d'asservir l'homme.

S'il est vrai que l'on peut très bien vivre sans argent, comme dans les siècles passés des millions et des millions de personnes l'ont fait en travaillant et en faisant le troc au besoin, le troc a néanmoins le grave inconvénient de ne pas se rapporter à une commune mesure, ce qui complique les échanges. Le secret d'une économie florissante sur le plan local comme sur le plan régional réside avant tout, comme la circulation du sang pour le corps humain, dans la bonne circulation du médium d'échange et non pas dans le bas de laine qui paralyse le médium d'échange.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, il y a moyen de faire fonctionner une économie locale comme une économie régionale beaucoup mieux qu'avec l'argent officiel, souvent rationné et toujours chargé d'intérêt qui scalpe ses utilisateurs, en employant un médium d'échange émis avant tout pour circuler et non pas être thésaurisé comme le veau d'or ou placé pour rapporter des intérêts à même la peau, la sueur et le sang des autres.

Nous allons maintenant faire la preuve de cet avancé en rapportant une expérience vécue chez nos voisins américains, susceptible d'en engendrer rapidement de semblables chez nous afin de préparer nos collectivités à colmater les brèches catastrophiques de l'écroulement du présent système financier.

Mettons-nous donc à l'heure d'Ithaca

Paul Glover, un américain de la ville d'Ithaca, dans l'État de New York, diplômé en gestion municipale et écologiste, observe que de grandes sociétés "pompent l'argent local et le réinvestissent ailleurs, menaçant ainsi production et emplois locaux". Il finit par se rendre compte que le seul moyen de favoriser le développement de l'économie locale est de créer une unité monétaire (un médium d'échange) que l'on ne pourrait gagner et dépenser que dans la ville d'Ithaca. Il passe aussitôt à l'action et fait imprimer des billets dont la valeur unitaire est l'équivalent d'une heure de travail à Ithaca.

Aujourd'hui, les 30 000 habitants de la ville d'Ithaca et les 40 000 étudiants de l'Université toute proche ont compris les avantages du système. "Grâce à cette monnaie locale, notre argent reste ici et nous nous entraînons plutôt que d'enrichir les multinationales", a dit l'un de ses citoyens. À Ithaca, le temps de travail a remplacé les liquidités abstraites et le système est aujourd'hui bien huilé. Sur les billets sont inscrits les mots : In Ithaca, We Trust (nous croyons en Ithaca).

Paul Glover, connaissant fort bien le système financier qui nous opprime tous, a dit :

L'Ithaca est une monnaie réelle dont la contrepartie représente le travail palpable de gens qui existent, tandis que le dollar est une monnaie de Monopoly, des espèces dépecées de toute matérialité, qui n'ont plus d'équivalent or ni même argent, mais seulement celui d'une dette nationale de 5,200 milliards de dollars. En Amérique, le plus grand fabricant de fausse monnaie, c'est l'État !

Que chaque région délaissée, que chaque ville en souffrance s'assemble pour s'entraider² et prendre en mains sa vie économique. Tôt ou tard et bon gré mal gré, on devra le faire.

Il vaut mieux commencer tout de suite pour roder le système. Il faut mettre sur pied des comités chargés d'espoir et de dynamisme, dont la mission consistera à sensibiliser le milieu à l'heure d'Ithaca et à accoucher d'un système adapté à la ville, à la région.

Quand on sait qu'il a suffi en 1932 à la ville de Wörgl, dans le Tyrol autrichien, de l'émission de seulement 9 000 schillings en certificats de travail pour sortir les habitants d'un marasme financier incroyable, alors tout devient possible n'est-ce pas, pour ceux qui s'unissent et savent travailler ensemble.

Ce faisant, tous retrouveront la fierté de leur milieu et la joie de vivre, libérés de chaînes et affranchis de parasites.

Aide-toi et le ciel t'aidera !

Quant aux devises, il est facile d'en trouver pour stimuler l'enthousiasme. Ainsi :

Le lac Saint-Jean avant tout ;

La Gaspésie par-dessus tout ;

L'Abitibi roule sur l'or.

Rappelons en terminant qu'il y a déjà plus de vingt-trois siècles, le grand homme d'État Périclès, qui a donné son nom à son siècle, a dit :

Ce n'est pas la pauvreté qui est honteuse, c'est de ne rien faire pour en sortir.

Et que Dieu vous bénisse tous et protège ce qui reste et restera de la Nouvelle-France, la terre où nos pères et nos mères ont marché jadis à l'heure de Dieu.

Ad majorem Dei gloriam !

¹ Ibid., p. 108.

² Les temps sont très mauvais et ils ne s'amélioreront pas. La plus grande crise économique de tous les temps, préméditée par les banquiers internationaux, va fondre sur nous avant longtemps comme un immense barrage qui cède, comme un verglas qui va tout paralyser. Faites-vous des provisions alors qu'il en est encore temps : des conserves et des choses nécessaires à votre survie car les échanges commerciaux vont cesser. Les grands usuriers veulent mettre tous les peuples à genoux par la faim pour leur imposer la plus grande dictature de tous les temps.

Achetez-vous de la nourriture sèche, comme des poches de riz complètes par exemple, du blé dur à pain, du blé mou pour les pâtisseries, du sarrasin complet, des pois secs, des haricots secs (pour fèves au lard). Il vous faut bien entendu un petit moulin à moudre le grain, sans électricité et un poêle à bois.

Sur le plan spirituel, il vous faut avoir un chapelet pour prier la Sainte Vierge, comme au temps de la lutte contre les Iroquois aux Trois-Rivières. Vous devez avoir à la maison un ou des cierges bénits qui vous éclaireront et protégeront votre famille si le grand châtement prédit survient avec ses trois jours de noirceur.